



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006-07

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006-2007

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Security and Defence

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Monday, May 28, 2007

Issue No. 16

Twenty-eighth meeting on:
Canada's national security policy

INCLUDING:
THE FIFTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Supplementary release of funds)

WITNESSES:
(*See back cover*)

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

Sécurité nationale et de la défense

Président :
L'honorable COLIN KENNY

Le lundi 28 mai 2007

Fascicule n° 16

Vingt-huitième réunion concernant :
La politique de sécurité nationale du Canada

Y COMPRIS :
LE QUINZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Le déblocage additionnel de fonds)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*
The Honourable Norman K. Atkins, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Banks	* LeBreton, P.C.
Day	(or Comeau)
* Hervieux-Payette (or Tardif)	Moore
*Ex officio members	Zimmer

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), the membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Moore is substituted for that of the Honourable Senator Jaffer (*May 3, 2007*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Colin Kenny
Vice-président : L'honorable Norman K. Atkins
et

Les honorables sénateurs :

Banks	* LeBreton, C.P.
Day	(ou Comeau)
* Hervieux-Payette (ou Tardif)	Moore
*Membres d'office	Zimmer

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Moore est substitué à celui de l'honorable sénateur Jaffer (*le 3 mai 2007*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 28, 2007
(28)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera at 9:35 a.m. in room 7, Victoria Building, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Kenny, Moore and Zimmer (5).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Steven James, Melissa Radford and Jason Yung, Analysts; Barry Denofsky, National Security Advisor; Major-General (ret'd) Keith McDonald, Senior Military Advisor; Captain (N) John Gardam, DND Liaison Officer; and Inspector Richard Haye, RCMP Liaison Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued its examination on the need for a national security policy for Canada. (*See Issue No. 1, Tuesday, April 25, 2006, of the committee's Proceedings for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Colleen Swords, Assistant Deputy Minister, International Security Branch;

Bruce Jutzi, Director General, Security and Intelligence, Security and Intelligence Bureau;

John DiGangi, Director, Foreign Intelligence Division.

As an individual:

Martin Rudner, Professor, Director, Canadian Centre of Intelligence and Security Studies, Carleton University.

Canadian Security Intelligence Service:

Jim Judd, Director;

Daniel Giasson, Director, Integrated Threat Assessment Centre.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 10:05 a.m., the committee suspended.

At 10:10 a.m., the committee resumed in public in room 2.

Colleen Swords made a presentation and answered questions.

At 11:35 a.m., the committee suspended.

At 11:45 a.m., the committee resumed.

Professor Martin Rudner made a presentation and answered questions.

At 1:15 p.m., the committee suspended.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 28 mai 2007
(28)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 35, dans la salle 7 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Kenny, Moore et Zimmer (5).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Steven James, Melissa Radford et Jason Yung, analystes; Barry Denofsky, conseiller à la sécurité nationale; le major général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; le capitaine de vaisseau John Gardam, agent de liaison du MDN; et l'inspecteur Richard Haye, agent de liaison de la GRC.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité poursuit son étude sur la nécessité d'une politique de sécurité nationale pour le Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité du mardi 25 avril 2006.*)

TÉMOINS :

Affaires étrangères et commerce international Canada :

Colleen Swords, sous-ministre adjointe, Direction de la sécurité internationale;

Bruce Jutzi, directeur général, Sécurité et renseignements, Direction générale de la sécurité et du renseignement;

John DiGangi, directeur, Direction du renseignement extérieur.

À titre personnel :

Martin Rudner, professeur, directeur, Canadian Centre of Intelligence and Security Studies, Université Carleton.

Service canadien du renseignement de sécurité :

Jim Judd, directeur;

Daniel Giasson, directeur, Centre intégré d'évaluation des menaces.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine son projet d'ordre du jour.

À 10 h 5, la séance est interrompue.

À 10 h 10, la séance reprend en public dans la salle 2.

Colleen Swords fait une déclaration puis répond aux questions.

À 11 h 35, la séance est interrompue.

À 11 h 45, la séance reprend.

Le professeur Martin Rudner fait une déclaration puis répond aux questions.

À 13 h 15, la séance est interrompue.

At 1:17 p.m., the committee resumed in camera in room 7.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 2:07 p.m., the committee suspended.

At 2:10 p.m., the committee resumed in public in room 2.

Jim Judd made a presentation and answered questions.

At 3:40 p.m., the committee suspended.

At 3:45 p.m., the committee resumed.

Daniel Giasson made a presentation and answered questions.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

The following material was filed as exhibits with the Clerk:

- [Integrated Threat Assessment Centre, Daniel Giasson, Director, Opening Remarks, May 28, 2007] (5900-1.39/N2-SS-1-7 28 "70")

At 4:45 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

À 13 h 17, la séance reprend à huis clos dans la salle 7.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine son projet d'ordre du jour.

À 14 h 7, la séance est interrompue.

À 14 h 10, la séance reprend en public dans la salle 2.

Jim Judd fait une déclaration puis répond aux questions.

À 15 h 40, la séance est interrompue.

À 15 h 45, la séance reprend.

Daniel Giasson fait une déclaration puis répond aux questions.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine son projet d'ordre du jour.

Le document suivant est déposé auprès de la greffière :

- [Centre intégré d'évaluation des menaces, Daniel Giasson, directeur, déclaration d'ouverture, 28 mai 2007] (5900-1.39/N2-SS-1-7 28 « 70 »)

À 16 h 45, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, May 3, 2007

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to present its

FIFTEENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Thursday, April 27, 2006, to examine and report on the national security policy for Canada, respectfully requests funds for the fiscal year ending March 31, 2008.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget application submitted was printed in the *Journals of the Senate* on March 29, 2007. On April 19, 2007, the Senate approved the release of \$213,882 to the Committee. The report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration recommending the release of additional funds is appended to this report.

Respectfully submitted,

*Le président,
COLIN KENNY*

Chair

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, May 3, 2007

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on National Security and Defence for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2008 for the purpose of its special study on the national security policy of Canada, as authorized by the Senate on Thursday, April 27, 2006. The approved budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 230,098
Transportation and Communications	\$ 497,380
Other Expenditures	<u>\$ 16,000</u>
Total (supplementary release)	\$ 743,478

(includes funds for public hearings, fact-finding trips and conferences)

Respectfully submitted,

*Le président,
GEORGE J. FUREY*

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 3 mai 2007

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le jeudi 27 avril 2006 à étudier, afin d'en faire rapport, sur la politique nationale sur la sécurité pour le Canada, demande respectueusement des fonds pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008.

Conformément au Chapitre 3 :06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté a été imprimé dans les *Journaux du Sénat* le 29 mars 2007. Le 19 avril 2007, le Sénat a approuvé un déblocage de fonds de 213 882\$ au comité. Le rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration recommandant un déblocage additionnel de fonds est annexé au présent rapport.

Respectueusement soumis,

*Le président,
COLIN KENNY*

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 3 mai 2007

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 aux fins de leur étude spéciale sur la politique de sécurité nationale du Canada, tel qu'autorisé par le Sénat le jeudi 27 avril 2006. Le budget approuvé se lit comme suit :

Services professionnels et autres	230 098 \$
Transports et communications	497 380 \$
Autres dépenses	<u>16 000 \$</u>
Total (fonds supplémentaires)	743 478 \$

(y compris des fonds pour des audiences publiques, des missions d'étude et des conférences)

Respectueusement soumis,

*Le président,
GEORGE J. FUREY*

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 28, 2007

The Standing Committee on National Security and Defence met this day at 10:10 a.m. to examine and report on the national security policy of Canada.

Senator Colin Kenny (Chairman) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, this is the Standing Senate Committee on National Security and Defence. My name is Colin Kenny and I am the chair of the committee.

Before we hear from our witnesses, let me introduce the members of the committee. Senator Wilfred Moore is from Halifax. He is a lawyer with an extensive record of community involvement and has served for 10 years on the board of governors of St. Mary's University. He also sits on the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and on the Standing Joint Committee of the Senate and the House of Commons for the Scrutiny of Regulations.

Senator Rod Zimmer is from Winnipeg, Manitoba. He has had a long and distinguished career in business and philanthropy, and has volunteered his services for countless charitable causes and organizations. He sits on the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs and the Standing Senate Committee on Transport and Communications.

Senator Tommy Banks is from Alberta. He was called to the Senate following a 50-year career in the entertainment industry. He is the chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

Colleagues, we have before us today Ms. Colleen Swords, Assistant Deputy Minister, International Security Branch, Foreign Affairs and International Trade Canada. Ms. Swords has had a long and distinguished career in the public service. She was appointed to her current position in September 2006. Prior to that, Ms. Swords was Canada's ambassador to the Netherlands and permanent representative to the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons.

Ms. Swords has also served in Barbados and the Eastern Caribbean, Washington, Thailand — with cross-accreditation to Vietnam, Laos and Cambodia — and Tanzania. She was a legal adviser to the Department of Foreign Affairs from 2002 to 2005 and, in that capacity, acted as the agent for Canada before the International Court of Justice in the case on the legality of the use of force.

Ms. Swords is accompanied by Mr. Bruce Jutzi, Director General, Security and Intelligence, Security and Intelligence Bureau, and Mr. John DiGangi, Director, Foreign Intelligence Division.

Welcome to the committee. We are very pleased you are here. We understand you have a statement. The floor is yours.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 mai 2007

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 10 h 10 pour étudier, en vue d'en faire rapport, la politique de sécurité nationale du Canada.

Le sénateur Colin Kenny (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense tient séance. Je m'appelle Colin Kenny et je suis président du comité.

Avant d'entendre les témoins, permettez-moi de présenter les membres du comité. Le sénateur Wilfred Moore est originaire de Halifax. Il est avocat, il compte une vaste expérience des affaires communautaires et siège depuis dix ans au conseil d'administration de l'Université St. Mary's. Il siège également au Comité sénatorial des banques et du commerce ainsi qu'au Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur l'examen de la réglementation.

Le sénateur Rod Zimmer est originaire de Winnipeg, au Manitoba. Il a su se distinguer pendant une longue carrière en affaires et en philanthropie, notamment pour avoir proposé bénévolement ses services à d'innombrables organismes et œuvres de bienfaisance. Il siège au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles ainsi qu'au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Le sénateur Tommy Banks est originaire de l'Alberta. Il a été appelé au Sénat à la suite d'une carrière de 50 ans dans l'industrie du spectacle. Il est président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Chers collègues, nous accueillons aujourd'hui Mme Colleen Swords, sous-ministre adjointe, Secteur de la sécurité internationale, Affaires étrangères et Commerce international Canada. Mme Swords a su se distinguer au cours d'une longue carrière dans la fonction publique. Elle a été nommée au poste qu'elle occupe actuellement en septembre 2006. Auparavant, Mme Swords était l'ambassadrice canadienne aux Pays-Bas et représentante permanente à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Mme Swords a aussi servi son pays à la Barbade et dans les Caraïbes orientales, à Washington, en Thaïlande — elle était aussi accréditée auprès du Vietnam, du Laos et du Cambodge — et en Tanzanie. Elle a été jurisconsulte au ministère des Affaires étrangères de 2002 à 2005 et, à ce titre, a été l'agent du Canada dans le dossier de la légalité du recours à la force porté devant la Cour internationale de justice.

Mme Swords est accompagnée de M. Bruce Jutzi, directeur général, Sécurité et Renseignement, Direction générale de la sécurité et du renseignement, et de M. John DiGangi, directeur, Direction du renseignement extérieur.

Bienvenue au comité. Nous sommes très heureux de vous accueillir. Il paraît que vous avez une déclaration à présenter. La parole est à vous.

[Translation]

Ms. Colleen Swords, Assistant Deputy Minister, International Security Branch, Foreign Affairs and International Trade Canada: I want to thank you for giving me the opportunity to address the committee today and to elaborate on the role of the Department of Foreign Affairs and International Trade in relation to Canada's national security and defence and the collection of foreign intelligence.

DFAIT's activities are governed by the Foreign Affairs and International Trade Act. The department is charged with advancing and protecting the interests and values of Canada and Canadians abroad.

[English]

The minister's authority is set out in section 10(1) of the act, which states that:

The powers, duties and functions of the Minister extend to and include all matters over which Parliament has jurisdiction, not by law assigned to any other department, board or agency of the Government of Canada, relating to the conduct of the external affairs of Canada

Section 10(2) continues:

In exercising his powers and carrying out his duties and functions under this Act, the Minister shall

- (a) conduct all diplomatic and consular relations on behalf of Canada;
- (b) conduct all official communication between the Government of Canada and the government of any other country and between the Government of Canada and any international organization;
- (c) conduct and manage international negotiations as they relate to Canada;
- (d) coordinate Canada's international economic relations;
- (e) foster the expansion of Canada's international trade and commerce;
- (f) have the control and supervision of the Canadian International Development Agency;
- (g) coordinate the direction given by the Government of Canada to the heads of Canada's diplomatic and consular missions;
- (h) have the management of Canada's diplomatic and consular missions;
- (i) administer the foreign service of Canada;
- (j) foster the development of international law and its application in Canada's external relations; and
- (k) carry out such other duties and functions as are by law assigned to him.

[Français]

Colleen Swords, sous-ministre adjointe, Direction de la sécurité internationale, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant votre comité aujourd'hui et de donner des précisions sur le rôle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en regard de la sécurité nationale et de la défense du Canada et de la collecte de renseignements étrangers.

Les activités du MAECI sont régies par la Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et elles ont pour but de faire valoir et de protéger les intérêts et les valeurs du Canada et des Canadiens et des Canadiens à l'étranger.

[Traduction]

Le pouvoir d'agir du ministre est énoncé au paragraphe 10(1) de la loi, qui se lit comme suit :

Les pouvoirs et fonctions du ministre s'étendent d'une façon générale à tous les domaines de compétence du Parlement non attribués de droit à d'autres ministères ou organismes fédéraux et liés à la conduite des affaires extérieures du Canada...

Plus loin, au paragraphe 10(2) :

Dans le cadre des pouvoirs et fonctions que lui confère la présente loi, le ministre :

- a) dirige les relations diplomatiques et consulaires du Canada;
- b) est chargé des communications officielles entre le gouvernement du Canada, d'une part, et les gouvernements étrangers ou les organisations internationales, d'autre part;
- c) mène les négociations internationales auxquelles le Canada participe;
- d) coordonne les relations économiques internationales du Canada;
- e) stimule le commerce international du Canada;
- f) a la tutelle de l'Agence canadienne de développement international;
- g) coordonne les orientations données par le gouvernement du Canada aux chefs des missions diplomatiques et consulaires du Canada;
- h) assure la gestion des missions diplomatiques et consulaires du Canada;
- i) assure la gestion du service extérieur;
- j) encourage le développement du droit international et son application aux relations extérieures du Canada;
- k) exerce tous autres pouvoirs et fonctions qui lui sont attribués de droit.

Section 10 further states that:

(3) The Minister may develop and carry out programs related to the Minister's powers, duties and functions for the promotion of Canada's interests abroad

In developing and carrying out those programs abroad, the department is also governed by the Vienna Convention on Diplomatic Relations and, in particular, article 3.1, which sets out the functions of a diplomatic mission. Article 3.1(d) lists one of those functions as:

Ascertaining by all lawful means conditions and developments in the receiving State —

— that is, the foreign state to which we are accredited — and reporting thereon to the Government of the sending State;

In our case, that would be Canada.

This is all key to understanding the basis on which DFAIT operates abroad and how Canadian diplomats go about doing their job, an important part of which involves developing relationships with a range of official and unofficial contacts — some open, others more discreet — and reporting what they have to say back to the department and other customers in Ottawa. Canadian diplomats do not work under cover or collect intelligence covertly from human sources.

What we mean by “foreign intelligence” is clearly defined in Part V.1 of the National Defence Act, which deals with CSE — Communications Security Establishments. I quote:

“foreign intelligence” means information or intelligence about the capabilities, intentions or activities of a foreign individual, state, organization or terrorist group, as they relate to international affairs, defence or security.

This definition is further amplified in section 16(1) of the CSIS Act, which explicitly recognizes the prerogatives of the ministers of Foreign Affairs and National Defence with respect to foreign intelligence. Section 16(1) reads as follows:

Subject to this section, the Service may, in relation to the defence of Canada or the conduct of the international affairs of Canada, assist the Minister of National Defence or the Minister of Foreign Affairs, within Canada, in the collection of information or intelligence relating to the capabilities, intentions or activities of

- (a) any foreign state or group of foreign states; or
- (b) any person other than
- (i) a Canadian citizen,

Plus loin, l'article 10 précise :

(3) Le ministre peut élaborer et mettre en œuvre des programmes relevant de ses pouvoirs et fonctions en vue de favoriser les intérêts du Canada à l'étranger...

En ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes en question à l'étranger, le ministère est également régi par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et, en particulier, l'article 3.1., qui expose les fonctions d'une mission diplomatique. L'alinéa 3.1d) décrit une des fonctions en question :

S'informer par tous les moyens licites des conditions et de l'évolution des événements dans l'État accréditaire...

— c'est-à-dire l'État auprès duquel nous sommes accrédités — ... et faire rapport à ce sujet au gouvernement de l'État accréditant;

Dans le cas qui nous occupe, le Canada.

Tout cela est essentiel pour comprendre la manière dont évolue le MAECI à l'étranger et la manière dont les diplomates canadiens exercent leurs fonctions, dont une partie importante consiste à nouer des liens avec toute une série de personnages officiels et autres — parfois ouvertement, parfois de façon plus discrète — et de signaler les observations qu'ils peuvent formuler au ministère et à d'autres clients à Ottawa. Les diplomates canadiens ne travaillent pas clandestinement ni ne recueillent de renseignements secrètement auprès de sources humaines.

Le sens que nous donnons au terme « renseignements étrangers » est donné clairement à la partie V.1 de la Loi sur la défense nationale, qui traite du CST — le Centre de la sécurité et des télécommunications. Je cite :

« renseignements étrangers » Renseignements sur les moyens, les intentions ou les activités d'un étranger, d'un État étranger, d'une organisation étrangère ou d'un groupe terroriste étranger et qui portent sur les affaires internationales, la défense ou la sécurité.

Un élément de précision est donné à cette définition au paragraphe 16(1) de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, qui reconnaît expressément les prérogatives accordées aux ministres des Affaires étrangères et de la Défense nationale en ce qui concerne le renseignement étranger ou extérieur. Le paragraphe 16(1) se lit comme suit :

Sous réserve des autres dispositions du présent article, le Service peut, dans les domaines de la défense et de la conduite des affaires internationales du Canada, prêter son assistance au ministre de la Défense nationale ou au ministre des Affaires étrangères, dans les limites du Canada, à la collecte d'informations ou de renseignements sur les moyens, les intentions ou les activités :

- a) d'un État étranger ou de groupes d'États étrangers;
- b) d'une personne qui n'est
- i) ni un citoyen canadien,

- (ii) a permanent resident within the meaning of subsection 2(1) of the Immigration and Refugee Protection Act, or
- (iii) a corporation incorporated by or under an Act of Parliament or of the legislature of a province.

At DFAIT, I am responsible for the international security branch, which is a broad portfolio covering international security issues, including those relating to foreign intelligence. Also included are international security institutions such as NATO, NORAD, the OSCE, the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons, non-proliferation and arms control issues, as well as counterterrorism and counter-narcotics — issues related to failed and fragile states.

Added to this is the role of the G-8 political director. Within the branch is the bureau for security and intelligence, within which there is a foreign intelligence division that is responsible for assessing the current intelligence for senior management, distributing intelligence products within the department and maintaining DFAIT's highly classified communications systems. In addition, that division manages the global security reporting program, which I will describe more later, and the interview program. It also manages the intelligence liaison officers that we have in Washington, London and Canberra, and interactions with other elements of the Canadian intelligence community.

The division's short form is called ISI and it houses liaison officers from CSIS, the RCMP and personnel seconded from CSE. DFAIT provides assistance and a wide range of support to CSIS, DND, CSE and the RCMP abroad. While there is an understandable tendency to think of Canadian missions as being staffed primarily by Canadian diplomats, the current reality is that representatives of other government departments and agencies now outnumber — in terms of Canadian-based staff — personnel from Foreign Affairs in our missions abroad.

DFAIT, in the person of the head of mission — that is, the Ambassador or the High Commissioner, depending on the country — is ultimately responsible for what other departments and agencies do in the jurisdiction to which he or she is accredited. The Department of Foreign Affairs and International Trade Act specifically states, in section 13(2), that:

.... a head of mission shall have the management and direction of his mission and its activities and the supervision of the official activities of the various departments and agencies of the Government of Canada in the country or portion of the country or at the international organization to which he is appointed.

For this reason, relations between DFAIT and departments and agencies operating outside of Canada must be closely managed, and there must be a clear understanding of

- ii) ni un résident permanent au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés,
- iii) ni une personne morale constituée en vertu d'une loi fédérale ou provinciale.

Au MAECI, je suis responsable du Secteur de la sécurité internationale, qui englobe l'ensemble des questions liées à la sécurité internationale, dont celles qui ont trait au renseignement étranger. Entrent également dans ce champ d'action les établissements de sécurité internationale comme l'OTAN, le NORAD, l'OSCE, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, des questions relatives au contrôle des armements à la non-prolifération des armes, ainsi que la lutte au terrorisme et la répression du trafic de la drogue — questions liées à des États faillis et fragiles.

Ajoutons à cela le rôle de directrice politique pour le G-8. Le secteur compte une direction générale de la sécurité et du renseignement, où se trouve une direction du renseignement extérieur qui a pour responsabilité d'évaluer les renseignements étrangers à jour à l'intention de la haute direction, de distribuer les produits du renseignement au sein du ministère et de tenir à jour les systèmes de communications ultra-protégés du MAECI. En outre, la direction du renseignement extérieur gère le programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale, que je décrirai plus tard, et le programme d'entrevue. Elle gère aussi le travail des agents de liaison pour le renseignement que nous avons en place à Washington, Londres et Canberra, et les interactions avec les autres éléments du milieu canadien du renseignement.

La direction a pour sigle ISI et elle abrite des agents de liaison du SCRS et de la GRC ainsi que du personnel détaché par le CST. Le MAECI prête aide et soutien sous diverses formes au SCRS, au MDN, au CST et à la GRC à l'étranger. Les gens ont tendance à croire que les missions canadiennes sont pourvues d'abord et avant tout de diplomates canadiens, cela se conçoit, mais, en réalité, les représentants des autres ministères et organismes gouvernementaux dépassent maintenant en nombre — je parle ici du personnel en provenance du Canada — le personnel des Affaires étrangères dans nos missions à l'étranger.

Le MAECI, en la personne du chef de mission — c'est-à-dire l'ambassadeur ou le Haut-commissaire, suivant le pays dont il s'agit — a la responsabilité ultime des actes posés par les ministères et organismes sur le territoire de l'État où il est accrédité. Cela est précisé dans la Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, au paragraphe 13(2) :

... le chef de mission assure la direction et la gestion du poste pour lequel il est accrédité et contrôle l'activité officielle des ministères et organismes fédéraux dans le pays, la division de pays ou l'organisation internationale auprès desquels il est accrédité.

Pour cette raison, il faut gérer de manière serrée la relation entre le MAECI et les ministères et organismes évoluant hors du Canada et il faut avoir une idée claire du partage de la

accountabilities for their activities abroad. As Jim Judd highlighted before this committee, there will have to be an extremely tight relationship between CSIS and DFAIT as the service expands its activities outside of Canada.

Since the horrific events of 9/11, DFAIT's contribution to the collection of information to help meet its own requirements and assist other agencies of the Canadian government has been enhanced.

It may be worth noting that there are more than 150 Canadian missions abroad including embassies, high commissions and consulates, staffed by DFAIT with experienced and professional officials accustomed to functioning in often risky foreign environments, and where logistical support and classified communications systems are managed and maintained that help to meet the requirements of the Canadian government writ large.

As already noted one of DFAIT's principal functions is gathering information relevant to the conduct of Canada's foreign and commercial relations and the protection of its foreign and trade policy interests. For Canadian missions abroad, diplomatic reporting is the main vehicle through which information is conveyed to headquarters. Diplomatic reporting is generally derived from a combination of open sources and information obtained in confidence, from carefully cultivated contacts in the host country. This is foreign intelligence in its broadest sense; that is, the collection and analysis of information relating to the capabilities, intentions or activities of foreign states, groups or individuals.

In the aftermath of 9/11, the department also established a global security reporting program, GSRP. There are currently 15 GSRP officers at Canadian missions abroad. This program was created to generate more focused reporting from our posts abroad on terrorism, non-proliferation and similar security issues. These positions are filled by foreign service officers who work as accredited diplomats in difficult and sensitive places including Kabul, Tehran and Khartoum. They are not intelligence operators in a covert sense; they do not run sources, recruit and pay agents. They are dedicated to the collection of information related to questions of strategic stability and security. What is different about them is their specific mandate to develop non-traditional sources and gain access to information of immediate value to DFAIT, as well as the Canadian security and intelligence community and the government writ large.

The work of the GSRP is supplemented by a long-standing government interview program at DFAIT which draws on the experience and knowledge of Canadians and others who have

responsabilité des activités exercées à l'étranger. Comme Jim Judd l'a souligné au comité, il faudra des liens extrêmement étroits entre le SCRS et le MAECI au fur et à mesure que le premier étend ses activités à l'extérieur du pays.

Depuis les événements terribles du 11 septembre, le MAECI est davantage appelé à contribuer à la collecte d'informations pour répondre à ses propres exigences et aussi pour aider les autres organismes gouvernementaux canadiens.

Il vaut la peine de noter qu'il existe plus de 150 missions canadiennes à l'étranger, ambassades, haut-commissariats et consulats y compris, où le personnel chevronné et professionnel du MAECI est habitué à évoluer dans un contexte étranger souvent risqué et où les systèmes de soutien logistique et de communication classifiés servent à répondre aux exigences du gouvernement canadien au sens large du terme.

Comme nous l'avons déjà noté, une des principales fonctions du MAECI consiste à recueillir des informations sur la conduite des relations étrangères et commerciales du Canada ainsi que sur la défense des intérêts du pays du point de vue de sa politique étrangère et de sa politique commerciale. Pour les missions canadiennes à l'étranger, le rapport diplomatique représente le moyen principal par lequel l'information est transmise à l'administration centrale. Le rapport diplomatique repose généralement sur une combinaison de sources ouvertes et d'informations obtenues de manière confidentielle auprès de contacts cultivés avec soin dans le pays hôte. C'est le renseignement étranger au sens large du terme. Il s'agit donc de recueillir et d'analyser des informations sur les moyens, les intentions ou les activités d'États étrangers, de groupes étrangers ou de personnes étrangères.

Dans la foulée des attaques du 11 septembre, le ministère a également adopté un programme d'établissement des rapports sur la sécurité mondiale, ou PERSM. À l'heure actuelle, il y a 15 agents rattachés à ce programme dans les missions canadiennes à l'étranger. Le programme a été créé pour mieux canaliser le travail d'information effectué depuis nos missions à l'étranger à propos du terrorisme, de la non-prolifération et d'autres questions de sécurité de cet acabit. Les postes sont occupés par des agents du service extérieur qui travaillent comme diplomates accrédités dans des lieux difficiles et délicats, dont Kaboul, Téhéran et Khartoum. Ce ne sont pas des agents de renseignement au sens clandestin du terme; ils n'ont pas d'indicateurs, ils n'ont pas d'agents étrangers à leur solde. Ils se consacrent au travail qui consiste à réunir des informations sur les questions de stabilité et de sécurité au sens stratégique. Ce qui les distingue, c'est qu'ils ont pour mandat particulier de cultiver des sources atypiques et de se donner accès à des informations qui comportent une valeur immédiate pour le MAECI, et dans le milieu canadien de la sécurité et du renseignement, sans oublier le gouvernement au sens large.

S'ajoute au PERSM un programme d'entrevues gouvernemental utilisé depuis longtemps au MAECI. Programme qui met à profit l'expérience et le savoir de Canadiens et de citoyens d'autres pays

particular insight into developments abroad with specific knowledge of interest to Canada and its close allies. This interview program operates entirely on a voluntary basis.

While DFAIT is involved in the collection of information abroad, it is also a primary user of foreign intelligence to help shape and inform Canada's foreign policy. The department has a high demand for political and economic intelligence. Foreign intelligence can forewarn Canadian officials and policy makers of developments that could impact Canadian interests in detrimental ways but which can also advance Canada's foreign policy agenda.

Foreign intelligence is distributed to senior policy-makers and foreign service officers in Canada and abroad by a team of individuals in the ISI division dedicated to the handling of all-source intelligence. While current intelligence is provided directly to DFAIT headquarters, it is also disseminated to appropriately cleared officers at some 60 of our embassies abroad through a dedicated high-security communications system.

Foreign intelligence is therefore of central importance to the Minister of Foreign Affairs and International Trade's mandate. It is vital to DFAIT's capacity to fulfil its mandate, that it be in a position to acquire the political and economic intelligence that it needs and that there be resources specifically allocated to the collection of the intelligence necessary to meet its and the government's requirements.

Senator Moore: Thank you, witnesses, for being here this morning. Ms. Swords, regarding page 3 of your submission, I quote: "What we mean by foreign intelligence is clearly defined in Part V.1 of the National Defence Act which deals with CSE." What do you mean by CSE?

Ms. Swords: It means the Canadian Security Establishment. The head of CSE, John Adams, has appeared before this committee.

Senator Moore: There seems to be a great deal going on in your shop.

Ms. Swords: The issue is really about information. Foreign intelligence is also about information. Obviously, if you are representing Canada abroad, you are doing a wide range of things. Part of it is trying to understand the country, which is all about gathering information on that country.

Senator Moore: Is there anything that you cannot do? The statutes that you cite as your authorities gives your branch the authority to gather information on individuals, foreign countries, as you wish.

Ms. Swords: We do not gather information as we wish but rather through open sources. We are not operating covertly. When in a country abroad, you meet a wide number of people

capables d'éclairer l'évolution de la situation à l'étranger, dans la mesure où ils possèdent des connaissances précises qui intéressent le Canada et ses proches alliés. La participation au programme d'entrevues en question est entièrement volontaire.

Si les responsables du MAECI travaillent à réunir des informations à l'étranger, de même ils utilisent énormément les renseignements étrangers à leur disposition pour aider à donner forme à la politique étrangère du Canada. Les renseignements politiques et économiques sont très en demande au ministère. Le renseignement étranger peut servir à avertir les décideurs et autres responsables canadiens de faits nouveaux susceptibles de se répercuter sur les intérêts canadiens d'une façon négative, mais aussi parfois d'une façon utile pour faire avancer la politique étrangère du Canada.

Le renseignement étranger est diffusé aux décideurs de haut rang et agents du service extérieur au Canada même et à l'étranger par une équipe de responsables de la direction ISI qui prend en charge les renseignements de toutes sources. Les renseignements à jour sont fournis directement à l'administration centrale du MAECI, mais ils sont aussi transmis aux agents ayant obtenu la cote de sécurité voulue dans une soixantaine de nos ambassades à l'étranger, par le truchement d'un système de communication ultra-protégé spécialement réservé à cette tâche.

Le renseignement étranger tient donc une place centrale dans le mandat du ministre des Affaires étrangères et du Commerce international. Pour exercer son mandat, le MAECI doit absolument être en mesure d'acquérir les renseignements politiques et économiques qu'il faut et compter sur des ressources spécialement prévues pour la collecte des renseignements nécessaires à la satisfaction de ses exigences et de celles du gouvernement.

Le sénateur Moore : Je remercie les témoins d'être venus comparaître ce matin. Madame Swords, à la page 3 de votre mémoire, vous dites, et je cite : « Le sens que nous donnons au terme « renseignement étranger » est donné clairement à la partie V.1 de la Loi sur la défense nationale, qui traite du CST. » Qu'est-ce que le CST?

Mme Swords : Il s'agit du Centre de la sécurité des télécommunications. Le directeur du CST, John Adams, a déjà comparu devant le comité.

Le sénateur Moore : Il semble y avoir beaucoup d'activités chez vous.

Mme Swords : C'est vraiment une question d'information. Qui dit renseignement étranger dit aussi information. Évidemment, si vous représentez le Canada à l'étranger, vous accomplissez toute une série de tâches. Il s'agira en partie d'essayer de comprendre le pays en question, c'est-à-dire qu'il faut se renseigner à ce sujet.

Le sénateur Moore : Y a-t-il une tâche qui vous serait interdite? Les lois que vous citez autorisent votre secteur à recueillir des renseignements sur les personnes, les pays étrangers, ce que vous voulez.

Mme Swords : Nous réunissons des informations non pas comme nous le voulons, mais plutôt en recourant à des sources ouvertes. Notre travail n'est pas clandestin. En poste à l'étranger,

in government, the academic community, the NGO community, or the opposition parties. You are gathering information from quite a large number of sources. That is part of the mandate that diplomats have abroad under the Vienna Convention on Diplomatic Relations.

Senator Moore: I am interested in the different sections within your branch, for example, the global security reporting program. Could you tell us a bit more about that? Does that report to you?

Ms. Swords: It reports to my colleagues at the table. I am several layers higher up in the hierarchy.

The reports are widely circulated within the government to the Privy Council Office, the Department of National Defence, the Canadian Border Security Agency and Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

This group of officers has very good language skills. They devote their resources and time in the embassies that they represent gathering information to understand the security situation in that country as it might affect Canada.

Many people in our embassies abroad have a mandate that includes consular affairs and organizing visits for incoming Canadian officials. The 15 in the global security resource program are a fenced resource in that they only do reporting.

Senator Moore: To whom do they report? Are they reporting abroad to someone in the foreign service who then reports back to Canada?

Ms. Swords: No, they usually report to the geographic desk at Foreign Affairs that handles the particular country where they are represented as well as to ISI. Their reports are copied to many departments in the Canadian government that would have an interest in the situation in that particular country.

It is not really that much different from the diplomatic reporting done for many years except that they are in countries where there is some degree of instability or a particular interest to Canada. They have good language skills and all they are doing is reporting. Over time, in many of the countries where we are represented, the foreign service officers abroad have a mandate to do quite a number of different things. It is not just all about providing information back to headquarters.

Senator Moore: Tell me about the interview program. You say there are not intelligence operatives and you do not run sources or recruit or pay agents. Who are the people who make up the interview program? Are these people abroad?

vous allez rencontrer toutes sortes de personnes du milieu gouvernemental, du monde universitaire, du monde des ONG ou des partis de l'opposition. Vous allez réunir des renseignements à partir d'un très grand nombre de sources. Cela s'inscrit dans le mandat qu'exercent les diplomates à l'étranger conformément à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Le sénateur Moore : Je m'intéresse aux diverses sections qui se trouvent à l'intérieur de votre direction, par exemple le programme d'établissement des rapports sur la sécurité mondiale. Pouvez-vous nous en parler un peu plus? Les responsables de ce programme vous sont-ils comptables?

Mme Swords : Ils sont comptables à mes collègues, ici, à la table. Mon poste est situé quelques échelons plus haut dans la hiérarchie.

Les rapports circulent largement au sein du gouvernement, dont au Bureau du Conseil privé, au ministère de la Défense nationale, à l'Agence des services frontaliers du Canada et à Sécurité publique et Protection civile Canada.

Le groupe d'agents qui s'y trouvent possède de très bonnes aptitudes linguistiques. Dans les ambassades qu'ils représentent, les agents consacrent leurs ressources et leur temps à la collecte d'information en vue de comprendre la situation du pays en matière de sécurité, dans la mesure où cela peut avoir une incidence sur le Canada.

Dans nos ambassades, les gens sont nombreux à exercer un mandat qui comporte la réalisation d'affaires consulaires et l'organisation de visites de dignitaires en provenance du Canada. Les 15 qui sont rattachés au programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale évoluent à l'intérieur d'un périmètre précis, c'est-à-dire qu'ils ne s'occupent que de rapports.

Le sénateur Moore : À qui font-ils rapport? Font-ils rapport à l'étranger à un membre du service extérieur, qui fait alors rapport au Canada?

Mme Swords : Non, ils font habituellement rapport à la direction géographique des Affaires étrangères qui est chargée du pays particulier qu'ils représentent, ainsi qu'à la direction ISI. Des exemplaires de leurs rapports sont remis à de nombreux ministères canadiens ayant un intérêt pour la situation du pays en question.

En vérité, ce n'est pas très différent de rapports diplomatiques qui ont été produits pendant de nombreuses années, sauf que cela touche des pays où il y a un certain degré d'instabilité ou pour lesquels le Canada cultive un intérêt particulier. Les gens en question possèdent de bonnes aptitudes linguistiques et ils travaillent exclusivement à la production de rapports. Au fil du temps, dans bon nombre des pays où nous sommes représentés, les agents du service extérieur ont fini par avoir un mandat qui comporte toutes sortes de tâches. Il ne s'agit pas simplement de renvoyer des informations à l'administration centrale.

Le sénateur Moore : Parlez-moi du programme d'entrevue. Vous dites que vous n'avez pas d'agents clandestins, que vous n'avez d'indicateurs, que vous n'avez pas d'agents à votre solde. Qui sont les gens qui s'occupent du programme d'entrevue? Est-ce que ce sont des gens à l'étranger?

Ms. Swords: No. Several foreign service officers in ISI work in Canada at the Department of Foreign Affairs and International Trade. This practice started during the Cold War with private Canadian citizens who were travelling for one reason or another in a foreign country. It was not always Canadian citizens, though, and at times it could be visiting foreigners who think they might have open-source information of interest to us.

There were times when some countries were difficult to enter and a business person might ask whether the department was interested in their reflections on what they had seen on their travels there.

Senator Moore: What would the business person do? Would they telephone you, out of the blue, to let you know where they were going?

Ms. Swords: In some cases, people would telephone us.

Senator Moore: I do not think the public at large knows about that.

Ms. Swords: Often, such people would be in touch with the Canadian mission in a country to let them know that they had found some interesting information and to ask whether staff were interested in hearing about it. We are interested to the extent that we want to understand what is going on in such a country. Sometimes it starts in our embassy abroad and then continues back home. In some cases, people might call the Department of Foreign Affairs and International Trade to say they have information that we might be interested in. Often, they are in touch with the geographic desk. I have not described the department overall but we have a geographic function as well.

Senator Moore: Perhaps you should do that for the benefit of everyone here as well as those people who are watching this meeting. I will go back to my example. Tell us about that structure?

Ms. Swords: I will if I can remember all of it because it changes every time. We have what we call a "matrix management system," whereby an assistant deputy minister is responsible for North America including Mexico and for consular affairs. We have what we call a "geographic assistant deputy minister," who is responsible for all our missions everywhere else in the world. As well, we have the international security branch, for which I am responsible. The intelligence function is only one aspect of it. There is also a strategic policy branch and one for global affairs, which tends to UN matters, UN voting issues, environment issues, pandemics and human rights abroad. Another branch looks after corporate matters and another still looks after human resource matters.

Mme Swords : Non. À la direction ISI, la tâche est attribuée à plusieurs agents du service extérieur qui travaillent au Canada, au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. C'est un usage qui a été institué à l'époque de la guerre froide avec l'apport de citoyens canadiens qui se trouvaient en voyage à l'étranger, pour une raison ou une autre. Il ne s'agissait pas toujours de citoyens canadiens, par contre, et, parfois, il pouvait s'agir d'étrangers en visite au Canada qui croyaient disposer d'informations de source ouverte susceptibles de nous intéresser.

Il y a eu des cas où il était difficile d'entrer dans certains pays, et un homme d'affaires pouvait proposer au ministère ses réflexions sur ce qu'il avait vu en voyage dans le pays en question.

Le sénateur Moore : Que faisait alors l'homme d'affaires? Est-ce qu'il vous téléphonait, sans autre forme de préavis, pour vous dire dans quel pays il s'en allait?

Mme Swords : Dans certains cas, les gens nous téléphonaient, oui.

Le sénateur Moore : Je ne crois pas que le grand public en soit conscient.

Mme Swords : Souvent, les gens en question communiquaient avec la mission canadienne dans un pays donné pour lui signaler qu'ils avaient trouvé des informations intéressantes et demandaient si cela intéressait le personnel de les entendre. Nous sommes intéressés dans la mesure où nous souhaitons comprendre ce qui se passe dans un tel pays. Parfois, ça commence dans notre ambassade, puis ça revient chez nous. Dans certains cas, les gens peuvent appeler le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour révéler qu'ils détiennent une information qui nous intéresserait peut-être. Souvent, ils communiquent avec la direction géographique. Je n'ai pas décrit le ministère dans son ensemble, mais nous avons aussi une fonction géographique.

Le sénateur Moore : Vous pourriez le faire, pour que les personnes présentes et celles qui nous écoutent à distance puissent le savoir. Je reviendrai à mon exemple. Pouvez-vous nous parler de la structure?

Mme Swords : Oui, si j'arrive à me souvenir de tout : ça change tout le temps. Nous avons ce qui s'appelle un « système de gestion matricielle », ou un sous-ministre adjoint responsable de l'Amérique du Nord, dont le Mexique, et des Affaires consulaires. Nous avons ce que nous appelons un « sous-ministre adjoint géographique », qui est responsable de toutes nos missions ailleurs dans le monde. De même, nous avons le Secteur de la sécurité internationale, dont je suis responsable. La fonction de renseignement n'en est qu'un aspect. Il y a aussi une direction de la politique stratégique et une direction des affaires mondiales, qui s'occupe des dossiers relatifs à l'ONU, des questions relatives au vote se déroulant à l'ONU, des questions environnementales, des pandémies et des droits de la personne à l'étranger. Une autre direction s'occupe des affaires administratives, et une autre encore, des ressources humaines.

If we are looking at an issue such as Kosovo, where in the past Canada has been actively involved in restoring stability, it would involve both my branch, because of NATO policy, and the division and bureau that handles Europe because the country is situated in Europe. There would be constant discussions between the two branches about how to manage the situation and what information each branch has.

Senator Moore: Are these desks located in the same building?

Ms. Swords: Yes, all of them are in the Lester B. Pearson building.

Senator Moore: I assume they talk to one another regularly?

Ms. Swords: That is right. In terms of the reporting in the department, it is rare that anyone would send it to only one area back home, whether that person is from headquarters reporting on discussions they may have had with a foreign embassy here or from our embassy abroad. Generally speaking, such reports would be sent to all branches. Often, they are copied to many other departments that might have an interest.

For example, the Canada Border Services Agency and Citizenship and Immigration Canada have a strong interest in situations occurring in many countries to help them determine whether we might see a sudden influx of migrants. An economic situation might lead to information that matters to the trade department. The information is not channelled to one area only in one department but is widely disseminated.

Senator Moore: I want to clarify one thing.

Ms. Swords: Yes.

Senator Moore: With regard to the business person example, they would return to Canada having provided information to the Canadian mission abroad. Would the department ever ask that person to obtain specific information the next time they travel abroad? Would the department enlist a Canadian to try to obtain information? Would the department send that person to a foreign country on a specific assignment?

Ms. Swords: A kind of dialogue occurs. It would not be an assignment but if someone were to go back to the country and wished to talk to us again, we would be happy to receive information from them.

Senator Moore: Would you identify something specific that the department would like information about?

Ms. Swords: We would not assign something or task them because it is entirely up to the individuals whether they wish to volunteer information.

Senator Moore: Would you tell someone what you would like information on something and ask whether they could obtain it for you? Does that happen?

Si vous étudiez un problème comme celui du Kosovo, pays où le Canada a déjà participé activement à l'effort de stabilisation, sachez que cela fait intervenir ma direction à moi, du fait que cela touche une politique de l'OTAN, ainsi que la direction et la direction générale qui s'occupe de l'Europe, car le pays en question se trouve en Europe. Il y aurait des discussions constantes entre les deux directions quant à la façon d'agir et aux informations dont dispose chacune des directions.

Le sénateur Moore : Les directions en question sont-elles situées dans le même bâtiment?

Mme Swords : Oui, toutes se trouvent dans l'immeuble Lester B. Pearson.

Le sénateur Moore : Je présume que les gens des diverses directions se parlent entre eux régulièrement?

Mme Swords : Oui. Quand il y a un rapport à présenter au ministère, il est rare que quiconque ne l'envoie qu'à un seul secteur au Canada, qu'il s'agisse d'une personne de l'administration centrale qui fait rapport sur des discussions qui ont peut-être eu lieu dans une ambassade étrangère ici au Canada ou encore d'une ambassade canadienne à l'étranger. De façon générale, un tel rapport serait transmis à toutes les directions. Souvent, ils sont transmis en copie conforme à de nombreux autres ministères susceptibles d'être intéressés.

Par exemple, l'Agence des services frontaliers du Canada et Citoyenneté et Immigration Canada s'intéressent vivement aux situations survenant dans de nombreux pays, pour déterminer si un afflux subi de migrants se profile à l'horizon. Une information sur la situation économique peut être jugée utile au secteur du commerce. L'information n'est pas canalisée vers un seul et unique secteur du ministère. Elle est largement diffusée.

Le sénateur Moore : Je voudrais obtenir une précision...

Mme Swords : Oui.

Le sénateur Moore : Pour prendre l'exemple de l'homme d'affaires, il reviendrait au Canada après avoir donné des informations à la mission canadienne à l'étranger. Arrive-t-il que le ministère demande à une telle personne d'obtenir des renseignements précis au cours d'un voyage ultérieur à l'étranger? Le ministère ferait-il appel à un citoyen pour essayer d'obtenir les informations? Le ministère enverrait-il cette personne dans un pays étranger chargé d'une mission précise?

Mme Swords : Il y a une sorte de dialogue qui s'établit. Ce n'est pas une mission à proprement parler, mais si quelqu'un rentrait dans le pays en question et souhaitait nous parler de nouveau, nous serions heureux de recueillir ces informations.

Le sénateur Moore : Donneriez-vous un élément précis sur lequel le ministère souhaiterait se renseigner?

Mme Swords : Nous ne leur donnerions pas une mission ou une tâche. La décision leur appartient entièrement : c'est eux qui peuvent se proposer de nous donner des informations.

Le sénateur Moore : Est-ce que vous diriez à quelqu'un le sujet qui vous intéresse en demandant d'obtenir des informations là-dessus? Est-ce que ça se fait?

Ms. Swords: I do not know, senator, because I do not participate in those discussions. My understanding is that there are discussions with people who have information. In some of the smaller countries around the world, we do not have a mission. People might travel to those countries and find there are great economic opportunities but with challenges attached, such as a lack of foreign investment law, for example. It could be something as basic as that.

Senator Moore: I am interested to know whether you might enlist the participation of a Canadian citizen who is travelling abroad in a repeated fashion. Do you ever do that?

Ms. Swords: I assume that there are times when someone volunteers to come and see us more than once. It is not a question of us enlisting or asking them to obtain anything specific on their next trip.

Senator Moore: Would you ever contact that business person to tell them you would like information on a particular area of activity in a certain country if that person travels there again?

Ms. Swords: Honestly, I do not know the answer to that because I do not participate in the discussions.

Senator Moore: It could be so or it could not be so.

The Chairman: Can you obtain the answer to that question?

Ms. Swords: I could get it.

Senator Moore: I think this interview program is interesting and I was unaware of it before. Thank you.

Ms. Swords: I should add that the interview program is small, with only three or four people.

Senator Moore: The three or four are working in Ottawa?

Ms. Swords: Yes, they are in Ottawa.

Senator Moore: However, the potential involvement of Canadian business people travelling abroad, using your example, could be greater with the three or four people in Ottawa administering the program.

Ms. Swords: It does not always need to be business people, but using that example, they would often come to our embassies abroad seeking assistance on the trade side, at times, and at other times simply to say that the situation was bad in the country they recently left, such as no food in the markets. Those things are relevant to us if we are watching for potential serious instability in a country.

Senator Banks: Good morning. First, I would ask for another acronym definition: What does ISI stand for?

Mme Swords : Je ne sais pas, sénateur : je ne participe pas à ces discussions. Je crois savoir qu'il y a des discussions avec les gens qui possèdent de l'information. Il y a des petits pays dans le monde où nous n'avons pas de mission officielle. Les gens peuvent s'y rendre et constater qu'il y a là de grandes occasions économiques à saisir, mais assorties de certains défis, par exemple l'absence de règles entourant les investissements étrangers. Il pourrait s'agir d'une chose aussi fondamentale que celle-là.

Le sénateur Moore : Je voudrais savoir si vous pourriez faire appel à répétition à un citoyen canadien dans le contexte. Est-ce que cela vous arrive?

Mme Swords : Je présume qu'il existe des fois où les gens se proposent de venir nous donner des informations plus d'une fois. Ce n'est pas que nous faisons appel à eux, que nous leur demandions d'obtenir un élément d'information particulier au cours du prochain voyage.

Le sénateur Moore : Vous arriverait-il de communiquer avec l'homme d'affaires en question pour lui demander d'obtenir un élément d'information sur un secteur d'activités en particulier dans un certain pays, si jamais il s'y rend à nouveau?

Mme Swords : Honnêtement, je ne connais pas la réponse à cette question : je ne participe pas à ces discussions.

Le sénateur Moore : C'est peut-être le cas et ce n'est peut-être pas le cas.

Le président : Pouvez-vous obtenir la réponse à cette question?

Mme Swords : Je pourrais l'obtenir.

Le sénateur Moore : Ce programme d'entrevue m'apparaît intéressant, je ne savais pas qu'il existait. Merci.

Mme Swords : J'ajouterais que le programme d'entrevue est modeste. Il ne comporte que trois ou quatre employés.

Le sénateur Moore : Les trois ou quatre en question travaillent à Ottawa?

Mme Swords : Oui, ils travaillent à Ottawa.

Le sénateur Moore : Cependant, la participation des gens d'affaires du Canada qui voyagent à l'étranger, pour prendre votre exemple, pourrait être plus grande si les trois ou quatre employés qui gèrent le programme à Ottawa étaient mis à contribution.

Mme Swords : Ce ne sont pas forcément des gens d'affaires, mais, pour prendre l'exemple en question, disons qu'ils se présenteraient souvent à notre ambassade à la recherche d'une aide commerciale, parfois, et qu'ils se présentent d'autres fois simplement pour dire que la situation était mauvaise dans le pays qu'ils viennent de quitter, par exemple qu'il n'y avait pas de nourriture dans les marchés. Ces choses-là sont pertinentes à nos yeux : nous surveillons les possibilités d'instabilité grave dans un pays.

Le sénateur Banks : Bonjour. Premièrement, je vous demanderais moi aussi de définir un sigle : qu'est-ce que l'ISI?

Ms. Swords: There is a story behind that, senator. In the old days, when we used telegraphs, someone won an award for coming up with the idea of having three letters to designate each division in the department for sending by telex. The letters do not necessarily correspond to anything in particular.

Senator Banks: It is not an acronym.

Ms. Swords: Technically, no. We usually say, ISI.

Senator Banks: In answer to Senator Moore's question, you will find out for us whether occasionally there would be situations in which someone from DFAIT would say to someone they know returning to a place, "If you happen to bump into this information, we would be interested in knowing it."

Can you confirm to us that you have undertaken to get us that information?

Ms. Swords: I will find out what I can advise you on that, yes.

Senator Banks: Thank you.

This committee has been very interested in the question of foreign and security intelligence and the distinctions between them and who is doing what. We have advocated strongly from time to time, sometimes in our reports and otherwise, that, to put it plainly, Canada needs to beef up its efforts in those respects for a variety of reasons, including in its own interests and in order that it can be a player at the table. There is a certain amount of quid pro quo that goes on in that area.

Efforts to increase our capabilities in those two respects are important to us. We are hopeful when we see moves in that direction.

We are also worried, as we have said in the past, about silos and communication and synergy and those kinds of questions. You were an ambassador, and I note you have said that DFAIT, in the person of head of mission, is ultimately responsible for what other departments and agencies do in the jurisdiction to which he or she is accredited. When it comes to an expanded capability in foreign and security intelligence gathering outside of Canada, do you think that whoever is charged with doing that would be subject to that jurisdiction? In other words, to use the colloquial word, a spy, an operative who will undertake covert as opposed to overt sources, would that person be subject to the jurisdiction of the head of mission?

Ms. Swords: Senator, in a way you are asking for a legal interpretation of section 13(2). What it does say is that the head of mission has supervision of the official activities of the various departments and agencies represented in the country. In a way the question becomes, if something is being collected covertly, is it an official activity? I do not have an answer to that. It is a question of legal interpretation of the act. That is what the issue would be.

Mme Swords : Il y a une histoire à ce sujet que je dois raconter, sénateur. Anciennement, à l'époque du télégraphe, il y a quelqu'un qui a obtenu une distinction pour avoir conçu l'idée d'employer trois lettres pour désigner chacune des divisions du ministère, pour la transmission par télex. Les lettres ne correspondent pas forcément à quoi que ce soit de particulier.

Le sénateur Banks : Ce n'est pas un acronyme.

Mme Swords : Pas au sens propre. Nous disons habituellement : ISI.

Le sénateur Banks : Pour répondre à la question du sénateur Moore, vous allez déterminer pour nous si, à l'occasion, il arrive que quelqu'un ou MAECI demande à une personne dont elle sait qu'elle retourne dans un pays donné : « Si vous venez à savoir telle chose, cela nous intéresserait d'en être informés ».

Pouvez-vous confirmer que vous avez entrepris d'aller chercher pour nous cette information?

Mme Swords : Je vais déterminer ce que peux vous dire à ce sujet, oui.

Le sénateur Banks : Merci.

Notre comité s'intéresse vivement à la question du renseignement étranger et à celle du renseignement de sécurité, ainsi qu'à la distinction entre les deux — qui fait quoi? Dans nos rapports et autrement, nous avons préconisé vivement, de temps à autre, pour dire les choses clairement, que le Canada a besoin de se donner du muscle à cet égard, pour toutes sortes de raisons, et notamment avoir son mot à dire. C'est donnant-donnant dans ce domaine.

Les efforts déployés pour améliorer notre capacité sur ces deux plans nous importent. Nous espérons qu'il y aura des progrès à cet égard.

De même, comme nous l'avons dit dans le passé, nous nous inquiétons des silos, des communications, de la synergie, des trucs du genre. Si vous étiez ambassadrice, et je signale que vous avez dit que le MAECI, en la personne du chef de mission, a la responsabilité ultime des actes posés par les autres ministères et organismes sur le territoire de l'État où il est accrédité... Quand il est question d'élargir la capacité de recueillir des renseignements de sécurité et des renseignements étrangers en dehors même du Canada, croyez-vous que la personne chargée d'accomplir la tâche devrait être assujettie au champ de compétence du chef de mission? Autrement dit, pour reprendre l'expression populaire, l'espion, l'agent qui entreprend un travail clandestin, plutôt que de consulter des sources ouvertes, relèverait-il de la compétence du chef de mission?

Mme Swords : Sénateur, d'une certaine façon, vous me demandez de vous donner une interprétation juridique du paragraphe 13(2). De fait, il y est dit que le chef de mission contrôle l'activité officielle des ministères et organismes fédéraux représentés dans le pays. D'une certaine façon, il faut donc se demander : si un renseignement est recueilli clandestinement, est-ce que c'est quand même une activité officielle? Je ne connais pas la réponse à cette question. C'est une affaire d'interprétation juridique de la loi. Ce serait là l'enjeu.

Senator Banks: That is the question. Do you have an opinion about what that would be? I am assuming that, if an agency or a function of the government has instructed or required that someone working for Canada goes someplace to find out something, that is an official function, is it not?

Ms. Swords: I am not sure how one defines “official.”

The Chairman: Funded with taxpayers’ money.

Ms. Swords: I do not know, because it is a bit hypothetical. If it is part of a department’s mandate to do that abroad, properly funded, then perhaps it is official.

I should say that supervision of the official activity does not mean that you are watching absolutely everything that one does in a foreign mission. It would be impossible to do that.

When I was our ambassador in The Hague, for example, we had two RCMP officers based there, dealing partly with Europol but partly with criminal investigations that were being done together with Canada, both ends of it. I was not informed of all aspects of that, nor should I be, because those are criminal investigations. On the other hand, when it came to the appraisal for that person — were they in the office, were they handling things, was I getting positive feedback generally from the local police — that constituted supervision.

There are a number of questions buried in what you are asking: What does “official activity” mean, what does “supervision” mean? It will depend on the circumstances.

Senator Banks: When the capability of Canada to obtain foreign intelligence and security intelligence outside of Canada is enhanced and improved, will that change the nature of what DFAIT and its diplomats who are posted abroad do? Will it curtail or enhance; how will that work? Describe to us how you think that will work, wherever those foreign operatives come from and whatever bailiwick they are in. It will exchange the way DFAIT works in foreign countries, I presume, because we will be doing things to a degree that we are not doing now.

Ms. Swords: It is a little hard to answer the question because I am not sure what more we will be doing abroad at this point. Obviously, whatever we do abroad, the ambassador is expected to be representing Canada. If there is a problem with something that happens abroad, whoever is doing it, if they are a government official, the foreign government does not go to that named individual or the head of an agency in Canada, they will be going to the ambassador. There could be positive fallout, but if there is negative fallout it is the ambassador who must deal with that.

It seems to me that it is important that there be some link and role for the head of mission who ultimately responds to the minister and cabinet.

Le sénateur Banks : C'est là la question. Avez-vous un avis sur ce que ce serait? Je présume que, dans la mesure où un organisme ou une fonction du gouvernement a donné à un employé du gouvernement canadien l'instruction ou l'ordre d'aller quelque part y trouver quelque chose, ça devient une fonction officielle, non?

Mme Swords : Je ne suis pas sûre de la façon de définir le terme « officiel ».

Le président : C'est ce qui est financé avec l'argent du contribuable.

Mme Swords : Je ne sais pas, ça relève de l'hypothèse. Si faire cela à l'étranger s'inscrit dans le mandat du ministère, dans la mesure où c'est financé comme il se doit, c'est peut-être officiel.

Je devrais dire que contrôler l'activité officielle ne signifie pas forcément surveiller absolument tout ce que fait la personne dans une mission étrangère. Cela serait impossible.

À l'époque où j'étais ambassadeur du Canada à La Haye, par exemple, il y avait l'ambassade deux agents de la GRC chargés en partie de traiter avec Europol, mais aussi en partie de réaliser les enquêtes criminelles menées conjointement avec le Canada — les deux aspects entraient en ligne de compte. Je n'étais pas informée de tous les aspects de la question, il n'y avait pas lieu non plus que je le sois : c'était des enquêtes criminelles. Par ailleurs, le moment venu d'évaluer le travail de la personne — ce qu'elle faisait au bureau, sa façon de se tirer d'affaire : est-ce que je recevais généralement de bons échos de la part de la police locale... c'était une façon de contrôler.

Il y a plusieurs questions sous-jacentes à ce que vous demandez : que faut-il entendre par « activité officielle »; que faut-il entendre par « contrôler »? Cela dépend de la situation.

Le sénateur Banks : Lorsque le Canada aura amélioré sa capacité de recueillir des renseignements étrangers et des renseignements de sécurité en dehors du Canada, la nature du travail du MAECI et de ses diplomates à l'étranger s'en trouvera-t-elle changée? Cela servira-t-il à limiter ou à ouvrir leur champ d'action? Comment cela fonctionnera-t-il? Décrivez pour nous ce à quoi ça ressemblera selon vous, d'où proviennent ces agents extérieurs et de quel ressort... Cela va changer la façon dont travaille le MAECI dans les autres pays, je le présume, car nous allons, jusqu'à un certain point, assumer des tâches que nous n'assumons pas en ce moment.

Mme Swords : J'ai un peu de difficulté à répondre à la question parce que je ne sais pas très bien ce que nous allons faire de plus à ce sujet à l'étranger. Évidemment, quoi que nous fassions à l'étranger, l'ambassadeur est censé représenter le Canada. Si un acte posé à l'étranger pose un problème, quel qu'en soit l'auteur, si c'est un responsable du gouvernement, le gouvernement du pays en question ne s'adressera pas à la personne ni au chef d'un organisme au Canada. Il s'adressera à l'ambassadeur. Il se peut que les retombées soient positives, mais si elles sont négatives, c'est l'ambassadeur qui doit se charger du dossier.

Il me semble qu'il importe que le chef de mission rende des comptes au ministre et au cabinet, qu'il ait un lien quelconque avec eux.

Senator Banks: You would expect that, in whatever form it takes and whatever bailiwick it comes from, foreign and security intelligence gathering outside of Canada will be known to and be, in a sense, supervised by the appropriate DFAIT person, an ambassador or chargé d'affaires.

Ms. Swords: It depends on exactly what form that takes. We need to understand that when we are talking about foreign intelligence there is a definition in the act that talks about the subject matter, the intention of foreign governments and so forth. It does not talk about the method of collection. Very often, when people hear the phrase "foreign intelligence" they automatically assume covert, secret, unknown collection.

For us, foreign intelligence has a definition, but that definition does not actually say it is overt or covert. In terms of foreign intelligence, it is information, however collected.

It is not just a question of collection; it is also a question of analyzing. You can have lots of information, but if you do not analyze it quickly and well, it is not much use to you. In fact, you can have too much.

What can we collect relatively easily through open sources, or discreet open sources? You do not phone up the foreign ministry every time you want information, you can sometimes find out information other ways, but nevertheless open. There needs to be close cooperation in whatever we might decide to do more covertly with what is already being done overtly.

There is also a resource question. Why collect something covertly if you can get it overtly? It makes sense.

Senator Banks: The landscape has changed in that respect. It is fair to characterize this committee's view as being very supportive of increasing those capabilities, and some of them will be covert.

I know what the definitions in the respective acts say, but the landscape has changed by a number of events and situations since those acts have been written. Can you help us out with a definition between foreign intelligence on the one hand and security intelligence that would be gathered in countries other than Canada on the other hand?

Ms. Swords: A number of the witnesses have discussed the same issue. In the end, we must go by what is in our legislation. We have definitions of both in the legislation. One refers to the intentions of governments and people abroad — that is foreign intelligence. One refers to threats to Canada — that is security intelligence. Again, those are what Canada considers to be statutorily defined.

Le sénateur Banks : On s'y attendrait : quel qu'en soit la forme ou le secteur, le renseignement étranger et le renseignement de sécurité recueilli en dehors du Canada est réputé être contrôlé par la personne voulue au MAECI, et est effectivement contrôlé par un ambassadeur ou un chargé d'affaires.

Mme Swords : Cela dépend de la forme que prend l'information. À propos du renseignement étranger, il faut comprendre qu'il y a dans la loi une définition où il est question du sujet, de l'intention d'un gouvernement étranger et ainsi de suite. Rien n'est dit sur la méthode de collecte. Très souvent, lorsque les gens entendent l'expression « renseignement étranger », il leur vient naturellement à l'esprit un travail de collecte clandestin, secret.

Pour nous, le renseignement étranger comporte une définition, mais la définition en question n'indique pas si le travail en question se fait de manière transparente ou secrète. Du point de vue du renseignement étranger, c'est de l'information, quelle que soit la méthode employée.

Ce n'est pas seulement la collecte des renseignements qui compte; c'est aussi l'analyse. Vous pouvez disposer de quantités d'informations, mais si vous ne les analysez pas rapidement et intelligemment, elles ne sont pas très utiles. De fait, vous pouvez disposer de trop d'informations.

Quelles sont les informations que nous pouvons recueillir assez facilement en recourant aux sources ouvertes, ou encore aux sources ouvertes discrètes? Vous ne téléphonez pas au ministère des Affaires étrangères chaque fois qu'il vous faut un renseignement. Il existe d'autres façons de débusquer les informations, tout en demeurant dans les sources ouvertes. Il nous faut une coopération plus étroite entre ce que nous allons peut-être décider de faire davantage de manière transparente et ce qui se fait déjà de manière clandestine.

C'est aussi une question de ressources. Pourquoi aller cueillir un renseignement de manière clandestine si vous pouvez l'obtenir dans les formes? C'est le bon sens.

Le sénateur Banks : Le paysage a évolué à ce chapitre. On ne se trompe pas en affirmant que notre comité appuie vivement l'accroissement de la capacité en question, et une partie de cela sera affaire de clandestinité.

Je connais les définitions des lois respectives dont il est question, mais le paysage a évolué, c'est-à-dire qu'il y a eu plusieurs événements et situations depuis que les lois en question ont été rédigées. Pouvez-vous nous aider en nous donnant une définition qui permettra de distinguer le renseignement étranger, d'une part, et le renseignement de sécurité cueilli dans des pays autres que le Canada, d'autre part?

Mme Swords : Plusieurs témoins ont parlé de cette même question. En dernière analyse, nous devons nous fier à notre législation. Nous avons des définitions dans les deux lois en question. Une d'entre elles parle des intentions des gouvernements et des gens à l'étranger — c'est le renseignement étranger. Une autre parle des menaces planant sur le Canada — c'est le renseignement de sécurité. Encore une fois, c'est ce que le Canada considère comme étant défini par voie législative.

Senator Banks: I am sorry to interrupt, but in every instance would you be able to clearly say that, in a case of gathering one or the other of those things in Belarus or Mexico, for example, that piece of information we are after falls into this file folder and that other one falls into that file folder? Are those definitions clear to you? They are not to us, or at least not to me.

Ms. Swords: Sometimes, I have the same problem. I think there are circles, with overlap. There are some parts that are clearly only foreign intelligence and some parts that are clearly only security intelligence. However, there is a part in the middle that is probably both.

There is a question about immediacy in a way. If there is information about a bomb that is about to go off on an airplane arriving in or departing from Canada, that would be immediate security intelligence because it is a threat to Canada. If there is something that relates to a country where they are actually fostering and providing a safe haven for a particular terrorist group more generally and that situation is enhanced by the fact that there is a lot of poverty, narcotics or there is generally an unstable situation where the government is not able to handle its own security situation, that kind of more general reporting, while it is actually related to security, is also related to foreign intelligence. That is where I see overlap.

Senator Banks: That leads directly to my last question. There is, we understand, a move towards enhancing Canada's capability outside of the country. Are you confident that there will be an effective sharing of information, among and between whatever agencies are charged with doing that, and that there will not be conflicts, tensions or frictions that will get in the way? We have all heard probably apocryphal examples about lack of information trading between agencies, and we have seen some of them. Do you think the regime under which this will happen can escape that problem?

Ms. Swords: Coordination and information sharing will have to be managed in a way that works to preserve the security of the type of information that is received but at the same time make sure that those who need to know do know. There are extra challenges in terms of sharing information in the intelligence sector.

Senator Banks: There must be that security, but there must be generosity.

Ms. Swords: Information is of no use if it does not get to the people who need it most. There is also no use if it is not analyzed properly. Misunderstood information can come in because the context within which it comes has not been explained and, therefore, it is not very meaningful.

Le sénateur Banks : Je suis désolé de vous interrompre, mais, dans chaque cas possible, seriez-vous en mesure de dire clairement que, lorsqu'il s'agit de recueillir un renseignement étranger ou un renseignement de sécurité au Belarus ou au Mexique, par exemple, que l'élément d'information en question est versé dans ce dossier, ici, et que l'autre élément d'information est versé dans ce dossier, là? Êtes-vous d'avis que ces définitions sont claires? Elles ne le sont pas, à nos yeux, tout au moins à mes yeux, à moi.

Mme Swords : Parfois, j'éprouve le même problème. Je crois que ça prend la forme de cercles et qu'il y a chevauchement. Certains éléments relèvent clairement du seul et unique renseignement étranger, et d'autres, clairement, du seul et unique renseignement de sécurité. Par contre, il y a une partie au milieu qui relève probablement des deux.

D'une certaine façon, cela soulève la question de l'immédiateté. S'il est révélé qu'une bombe est sur le point d'exploser à bord d'un avion qui arrive au Canada ou en part, ce serait là un renseignement de sécurité immédiat, car il y a menace pour le Canada. Si l'information a trait à un pays où des gens favorisent les activités de groupes terroristes, qu'ils lui donnent un refuge sûr, de façon plus générale, et que la situation est d'autant plus grave qu'il y a beaucoup de pauvreté, des stupéfiants ou une situation généralement instable où le gouvernement n'arrive pas à régler ses problèmes de sécurité, cela relèverait d'un rapport plus général, qui porterait en fait sur la sécurité, et ce serait lié aussi au renseignement étranger. Voilà où je vois le chevauchement.

Le sénateur Banks : Cela me mène à ma dernière question. Nous croyons savoir qu'il y a un mouvement en faveur de l'accroissement de la capacité du Canada en dehors même du pays. Croyez-vous qu'il y aura bien un échange efficace d'informations entre les organismes chargés de la question, quels qu'ils soient, et qu'il n'y aura pas de conflits, de tensions ou de frictions qui feront obstacle à la tâche? Nous avons tous entendu des exemples plus ou moins douteux d'informations qui ne sont pas échangées entre les organismes, et nous avons été témoins de certains cas avérés. Croyez-vous que le mode de fonctionnement qui sera adopté ici permettra d'éviter le problème?

Mme Swords : Il faudra gérer la coordination et l'échange d'informations de manière à préserver la sécurité du type d'information reçu, mais, en même temps, à s'assurer que ceux qui ont besoin de savoir quelque chose le savent bien. Dans le cas du secteur du renseignement, l'échange d'informations pose des défis supplémentaires.

Le sénateur Banks : Il faut qu'il y ait cette sécurité, mais il faut qu'il y ait aussi une certaine générosité.

Mme Swords : L'information ne sert à rien si elle ne se rend pas aux gens qui en ont le plus besoin. Elle ne sert à rien non plus si elle n'est pas analysée convenablement. Des informations mal comprises peuvent circuler parce que le contexte où elles s'inscrivent n'a pas été expliqué et que, de ce fait, ce n'est pas très significatif.

Senator Banks: Information from two places can come in and be found to be useless after analysis but if the two pieces of information are put together it can be found to be useful. Do you think the putting together part will be put in place?

Ms. Swords: I hope so, but I do not know. I am not sure what you are referring to in terms of the two being put together.

Senator Banks: Forgive me, but you will be the people responsible when it comes to this question because the government has said that it intends to expand our capabilities in terms of getting information outside of Canada. Let us not even call it intelligence. That information will sometimes be received by functions of the government other than DFAIT.

Are you hopeful, comfortable and confident that the necessary sharing synergies — two plus two equals six — will happen with respect to that information?

Ms. Swords: The proper structures are being put in place to try to ensure that coordination. The national security advisor is doing her best to make sure we are all coordinated.

Will a particular piece of information in every case get to all the places it needs to? That is the challenge. The challenge becomes even greater with the more information you have because not every piece of information is of the same value, merit or necessity that it be passed somewhere. There runs the risk that you receive so much information that people start turning off. We must watch that we make sure the right information gets to the right people.

Senator Banks: Whose job will it be to make sure this is looked after?

Ms. Swords: It will likely have to be something decided through a well-coordinated group and with the right kinds of structures being put in place.

The Chairman: Before we go to Senator Zimmer, perhaps we can come back to the question of supervision that you had with Senator Banks. If you could maybe go back one step further and describe to us an ambassador's job. What is the ambassador responsible for in a country?

Ms. Swords: Broadly speaking, the ambassador is responsible for representing the Government of Canada as a whole. That includes all departments and the provinces. It is a question of representing Canada, advocating Canadian positions and explaining to Canada what the position of that government is on various issues. That is the broad picture.

Depending on the embassy one is the ambassador of, a variety of different government programs can be operating there. In some cases, it is CIDA, Immigration, CSBA, RCMP, DND, CSIS and so forth. It is the ambassador's responsibility to make sure that all those programs are working together and

Le sénateur Banks : Des informations peuvent provenir de deux endroits et être jugées inutiles une fois l'analyse faite, mais si les deux éléments d'information sont mis ensemble, ils peuvent être jugés utiles. Croyez-vous que cette tâche — mettre ensemble les informations — se fera?

Mme Swords : Je l'espère, mais je ne le sais pas. Je ne sais pas très bien de quoi vous parlez quand vous dites mettre les deux ensemble.

Le sénateur Banks : Je m'excuse, mais vous serez responsable de la question lorsqu'elle se présentera, car le gouvernement a dit qu'il a l'intention d'accroître notre capacité de collecte d'information en dehors du Canada. Ne disons même pas que c'est du renseignement. L'information sera parfois reçue par des titulaires de fonctions gouvernementales autres que ceux du MAECI.

Est-ce que cela vous inspire de l'espoir et de la confiance : les synergies d'échange nécessaires — deux et deux font six — prendront forme en rapport avec cette information?

Mme Swords : On est à mettre en place les structures qu'il faut pour s'assurer qu'il y a coordination. La conseillère en matière de sécurité nationale fait de son mieux pour s'assurer que tout notre travail est coordonné.

Un élément d'information particulier pourrait-il aboutir partout où il doit aboutir dans chaque cas? Voilà le défi qui se présente. Le défi devient d'autant plus grand que l'information abonde et que tous les éléments d'information n'ont ni la même valeur ni le même mérite, ni ne sont considérés comme devant circuler avec le même degré d'urgence. Vous risquez de recevoir tant d'information que la vigilance des gens finit par tomber. Nous devons nous assurer que les bonnes informations aboutissent entre les bonnes mains.

Le sénateur Banks : Qui est responsable de ce travail de surveillance?

Mme Swords : Il faudra probablement que cela relève de la décision d'un groupe où il y a une bonne concertation avec l'appui des bons types de structures.

Le président : Avant de donner la parole au sénateur Zimmer, peut-être pouvons-nous revenir à la question du contrôle dont vous avez discuté avec le sénateur Banks. Pourriez-vous aller un peu plus loin et décrire pour nous le travail d'ambassadeur. Quelle est la responsabilité d'un ambassadeur dans un pays?

Mme Swords : De façon générale, l'ambassadeur a pour responsabilité de représenter le gouvernement du Canada dans l'ensemble. Cela inclut tous les ministères et toutes les provinces. Il s'agit de représenter le Canada, de faire valoir les positions du Canada et d'expliquer au Canada la position du gouvernement étranger en question dans divers dossiers. Voilà pour les grandes lignes.

Selon l'ambassade où on est ambassadeur, divers programmes gouvernementaux distincts peuvent s'appliquer. Dans certains cas, c'est l'ACDI, Immigration, l'ASFC, la GRC, le MDN, le SCRS et ainsi de suite. L'ambassadeur a pour responsabilité de s'assurer que tous les programmes des organismes en question

are coordinated as part of Canada's representation abroad. It will vary depending on the country and what programs are actually represented.

The Chairman: Take us from there to the ambassador's, your word, "supervision" of the people that are working in the embassy.

Ms. Swords: Supervision is actually the word in the legislation.

The Chairman: Yes, but you are stuck with interpreting the legislation that governs it. You have been an ambassador and the legislation applied to you. When you see the word "supervision," what does that mean with respect to the various people sent to work in the embassy? Were they working for you?

Ms. Swords: They are obviously working for the department they come from, and their operational daily reports go to that department. However, the head of mission is entitled to know what is happening in the mission and determine whether it might have an impact on other programs within the mission.

There could be a situation, for example, where there may be an issue that affects the Immigration Department in a mission abroad, but it might also affect the RCMP and it might also affect your diplomatic reporting. Therefore, as head of mission, you are responsible to ensure that the dots are connected and the people are speaking to each other. At times, you make sure a single report goes forward from the mission rather than three separate ones and all the appropriate departments are copied on it. It is an integration function at times.

The Chairman: Take us a step further when it comes to the collection of intelligence.

Ms. Swords: Collection of intelligence depends on how you define collection of intelligence.

The Chairman: We are starting off with a broad definition of intelligence and then we can narrow it down.

Ms. Swords: For us, collection of intelligence abroad is all done overtly. That would be a question of me being the head of mission going in and seeing the defence minister, for example, and we discuss a number of things. A DND representative is with me. We do a report back on the discussions we had. The report goes to a number of departments but certainly to our department and the Department of National Defence. Is that intelligence? It is information on their current views and current thinking on issues that matter to Canada.

The Chairman: You said we collect intelligence overtly, but some of the people in the embassy looking forward may not be doing that.

Ms. Swords: I guess that remains to be decided. That would have to be a decision to be made by the government.

fonctionnent bien ensemble et sont coordonnés dans le contexte de la représentation du Canada à l'étranger. Cela varie selon le pays dont il s'agit et les programmes qui y sont représentés.

Le président : Maintenant, parlez-nous du mot de l'ambassadeur, de votre mot : « contrôler » les gens qui travaillent à l'ambassade.

Mme Swords : De fait, le terme « contrôler » est tiré de la loi.

Le président : Oui, mais vous êtes prise pour interpréter la loi qui s'applique. Vous avez été ambassadrice, et la loi s'est appliquée à vous. Lorsque vous voyez le mot « contrôler », qu'est-ce que cela veut dire en ce qui concerne les diverses personnes appelées à travailler à l'ambassade? Est-ce qu'elles travaillent pour vous?

Mme Swords : Elles travaillent évidemment pour le ministère d'où elles proviennent, auquel elles envoient leurs rapports opérationnels quotidiens. Par contre, le chef de mission a le droit de savoir ce qui se passe dans la mission et de déterminer si cela peut avoir une incidence sur les autres programmes dans la mission.

Par exemple, il pourrait y avoir un cas où la question en jeu a une incidence sur le ministère de l'Immigration dans une mission à l'étranger, mais aussi sur la GRC et peut-être aussi sur les rapports diplomatiques que vous présentez. À titre de chef de mission, vous devez donc vous assurer de faire les liens qui s'imposent et de veiller à ce que les gens se parlent entre eux. Parfois, vous vous assurez du fait que c'est un seul et unique rapport qui part de la mission, plutôt que trois rapports distincts, et que tous les ministères intéressés en reçoivent un exemplaire. C'est parfois une fonction d'intégration.

Le président : Expliquez la situation encore un peu et parlez-nous de la collecte de renseignements.

Mme Swords : La collecte de renseignements dépend de la définition que vous donnez de la tâche.

Le président : Nous allons commencer par une définition générale du renseignement, puis nous pourrons préciser la notion.

Mme Swords : Pour nous, la collecte de renseignements à l'étranger se fait toujours ouvertement. Il s'agirait pour moi, en tant que chef de mission, d'aller voir le ministre de la Défense, par exemple, pour discuter de plusieurs questions. Je suis accompagnée d'un représentant du MDN. Nous renvoyons à l'administration un rapport sur les discussions que nous avons eues. Le rapport est transmis à plusieurs ministères, mais il l'est certainement à notre ministère et au ministère de la Défense nationale. Est-ce que c'est du renseignement? C'est de l'information sur le point de vue actuel et la pensée actuelle des gens en question sur des questions qui intéressent le Canada.

Le président : Vous dites que nous recueillons le renseignement ouvertement, mais certaines des personnes qui travaillent à l'ambassade ne s'en tiendront peut-être pas à cela.

Mme Swords : J'imagine que c'est à déterminer. C'est une décision qui relève du gouvernement.

The Chairman: I guess the question is this: If intelligence were being collected overtly, should the ambassador be aware of what was happening in the country that ambassador was responsible for?

Ms. Swords: That would partly depend on whether the person was accredited as a diplomat or whether they were just present in the country. Obviously, Canadian officials go to other countries but they are not formally accredited as diplomats. It would depend partially on that.

The Chairman: Would the responsibility of the ambassador not cover all the activities the government had in that country?

Ms. Swords: It does not cover unofficial activities. The ambassador would not necessarily know, in a large country, if a Canadian official is going for a week to a conference.

The Chairman: Would the ambassador know if a person was working there for a number of years?

Ms. Swords: Yes, with the exception of being on secondment to an international organization. An example would be customs officers in New York, and part of the Canadian mission. Generally speaking, Canadian government officials abroad want to have diplomatic immunity. They do not want to be subject to the laws of that country with respect to their official activities. To maintain that responsibility it is necessary for them to be accredited as diplomats. If they are not accredited as a diplomat, they do not have immunity.

The Chairman: As we go forward, job descriptions and definitions such as “supervision” “oversight” and “responsibility for” will come back frequently. We must become used to discussing them over the next few months.

Senator Zimmer: Thank you, Ms. Swords for your appearance and presentation this morning.

I want to go back to a question first raised by Senator Moore concerning the global security reporting program that was established after 9/11. Could the responsibilities of that program have been handled by the existing infrastructure or capacity rather than by creating a new program?

Ms. Swords: It would be a question of resources. Without obtaining additional resources, we would have had to take people who were otherwise doing work in headquarters or in other missions abroad and not able to do that work.

Having a special program allowed us to access funds that were given to the various departments after September 11 through Public Safety and Emergency Preparedness Canada funding that

Le président : La question pourrait se poser comme suit : si le renseignement est recueilli ouvertement, l'ambassadeur devrait-il être au fait de ce qui se passe dans le pays dont il est responsable?

Mme Swords : Cela tiendrait en partie à la mesure dans laquelle la personne est accréditée à titre de diplomate ou au fait qu'elle ne soit que présente au pays. Évidemment, les fonctionnaires canadiens vont travailler dans d'autres pays sans être accrédités officiellement en tant que diplomates. Cela tient en partie à ce fait.

Le président : Votre responsabilité en tant qu'ambassadeur n'englobe-t-elle pas toutes les activités auxquelles s'adonne le gouvernement dans ce pays?

Mme Swords : Cela n'englobe pas les activités officieuses. L'ambassadeur n'a pas nécessairement à savoir, dans un grand pays, si le responsable canadien quitte le bureau pour une semaine afin d'assister à une conférence.

Le président : Est-ce que l'ambassadeur serait au courant d'une personne qui travaille là depuis plusieurs années?

Mme Swords : Oui, exception faite du personnel détaché auprès d'une organisation internationale. Il peut s'agir, par exemple, d'agents de douane à New York qui font partie de la mission canadienne. De façon générale, les responsables du gouvernement canadien à l'étranger souhaitent bénéficier de l'immunité diplomatique. Ils ne souhaitent pas être assujettis aux lois de l'autre pays en ce qui concerne leurs activités officielles. Pour s'acquitter de leur responsabilité dans le contexte, ils doivent être accrédités en tant que diplomates. S'ils ne le sont pas, ils n'ont pas l'immunité.

Le président : Au fil de notre discussion, les définitions et termes propres aux descriptions de travail — « contrôler », « diriger », « responsabilité », et cetera — vont souvent revenir. Nous allons devoir nous habituer au fait d'en discuter au cours des prochains mois.

Le sénateur Zimmer : Merci, madame Swords d'être venue comparaître et d'avoir présenté un exposé ce matin.

Je veux revenir à une question qui a d'abord été soulevée par le sénateur Moore au sujet du programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale, mis sur pied à la suite des attaques du 11 septembre. Les responsabilités associées au programme en question auraient-elles pu être prises en charge dans l'infrastructure ou la capacité existante plutôt que de donner lieu à la création d'un programme?

Mme Swords : Ce serait une question de ressources. Si ce n'était des ressources supplémentaires affectées à la tâche, il nous aurait fallu prendre des gens qui faisaient un autre travail à l'administration centrale ou dans d'autres missions à l'étranger, sans être capables de faire ce travail.

C'est un programme spécialement conçu qui nous a permis d'obtenir des fonds parmi ceux qui ont été remis aux divers ministères après le 11 septembre, soit les fonds remis aux divers

was given to various departments. Our department received funding under that program for the global security reporting program.

Could it have been done? Yes, but at a cost somewhere else in the world or at a cost to headquarters. Having it as a program helps us to fence the resources to ensure we have dedicated reporting. It helps us attract people with special language skill that are often needed to ensure the reporting in a particular country is valuable.

Senator Zimmer: I want to follow up on the CSIS mandate and role. If the government proceeds with changing the CSIS mandate, how would the requirements of Foreign Affairs and International Trade Canada be communicated to CSIS and who would ensure compliance?

Ms. Swords: Many different models could be used. Various committees or exchanges of letters could be used. It is up to the government to decide how it wants to do that.

Senator Zimmer: What risks are associated to Canada of covertly conducting foreign intelligence abroad, recognizing the political and economic implications?

Ms. Swords: We come back to the question of what we mean by "foreign intelligence." I assume you are speaking of covert collection as opposed to overt collection. I am not aware of the risks. There could be an impact on the bilateral relations between two countries if the receiving country feels we are collecting information covertly without their permission and they do not think we should. There have been cases in Canada, for example, where we have declared a diplomat as *persona non grata*. They have been sent back home. I do not know of an occasion when we have closed an embassy because of that. It can become an irritant in the relationship. There is the issue of cost-benefit. Are we receiving sufficient benefit? Is it worth that kind of cost?

Senator Zimmer: I want to ask about Canada's international reputation and potential risks. If the role of CSIS is expanded to include foreign intelligence collection outside of Canada, what potential risks do you see to Canada's international reputation and the management of Canada's foreign relations? Can you explain which benefits outweigh the financial and political risks?

Ms. Swords: It depends on exactly what we are talking about in terms of activity abroad and covert collection. Even within that definition, there is a range of activities that might be done abroad, some more aggressive than others. That would have an impact on the risks.

ministères par l'entremise de Sécurité publique et Protection civile Canada. Notre ministère a ainsi reçu des fonds destinés au programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale.

Est-ce que cela aurait pu se faire? Oui, mais il aurait fallu assumer le coût ailleurs dans le monde ou à l'administration centrale. L'existence de ce programme nous permet de réserver des ressources et de nous assurer que des rapports à ce sujet sont produits. Il nous aide à attirer chez nous des gens qui possèdent les aptitudes linguistiques particulières qu'il faut souvent pour s'assurer que les rapports produits au sujet d'un pays particulier sont de bonne qualité.

Le sénateur Zimmer : Je veux poser une question complémentaire au sujet du rôle et du mandat du SCRS. Si le gouvernement modifie bel et bien le mandat du SCRS, comment les exigences d'Affaires étrangères et Commerce international Canada seraient-elles communiquées au SCRS et qui s'occuperaît du respect des règles?

Mme Swords : De nombreux modèles peuvent être employés. On peut opter pour divers comités ou encore pour un échange de lettres. Il appartient au gouvernement de décider comment il souhaite procéder.

Le sénateur Zimmer : Quels risques court le Canada en recueillant clandestinement des renseignements étrangers à l'étranger, compte tenu des conséquences politiques et économiques de la chose?

Mme Swords : Cela nous ramène à la question de savoir ce que nous entendons par « renseignement étranger ». Je présume que vous parlez du renseignement clandestin par opposition aux renseignements provenant d'une source ouverte. Je ne suis pas au courant des risques. Cela pourrait avoir une incidence sur les relations bilatérales entre les deux pays, si jamais le pays hôte croit que nous recueillons des renseignements secrètement, sans sa permission, et qu'il n'est pas d'accord avec cette pratique. Il y a eu des cas au Canada, par exemple, où nous avons déclaré un diplomate *persona non grata*. Il a été renvoyé chez lui. Je ne connais pas de cas où nous aurions fermé une ambassade en raison d'un tel incident. Cela devient un facteur irritant pour la relation. Il y a la question des coûts et des avantages. Est-ce que notre avantage est suffisant? Est-ce que ça vaut la peine compte tenu du coût?

Le sénateur Zimmer : Je veux poser des questions sur la réputation du Canada à l'étranger et sur les risques éventuels liés au renseignement. Si le rôle du SCRS est élargi, de manière à inclure désormais le renseignement étranger recueilli en dehors du Canada, quels sont selon vous les risques pour la réputation du Canada à l'étranger et la gestion des relations internationales du Canada? Pouvez-vous expliquer quels sont les avantages qui compensent les risques financiers et politiques ainsi courus?

Mme Swords : Cela dépend des activités menées à l'étranger et de la collecte clandestine de renseignements dont il est précisément question. Même avec une telle définition, il y a toute une série d'activités auxquelles nous pourrions nous adonner à l'étranger, certaines étant plus énergiques que d'autres. Cela aurait une incidence pour ce qui est des risques.

It is difficult to say. Many countries already think we do this. In one country, a colleague was detained by the police because he had gone to see the Leader of the Opposition. They thought that unacceptable. In some countries, the definition of what constitutes “unacceptable gathering of information” already falls within what we would consider to be regular diplomatic information gathering. Much depends on the individual country and how covert information is collected.

Senator Zimmer: I want to ask you a few questions about your branch and its role.

Based on DFAIT's current report on planning and priorities, one of your branch's activities involves ensuring a seamless Canada-U.S. defence and security architecture including a more effective Permanent Joint Board on Defence.

Please provide us with an appreciation of the international committee's role on the board's initiatives and the way in which you collaborate with other departments such as the Department of National Defence.

Ms. Swords: I will get back to you on that, senator. We engage in a variety of activities. Our department co-chairs that committee together with someone from Parliament. The last meeting was held in the United States. We are dealing with continental security in the modern age. The Permanent Joint Board on Defence was created a long time ago. NORAD itself has been extended in perpetuity with a maritime surveillance element. A number of questions face the architecture of defence for the continent. We are working closely with DND. We participate fully with them. I speak with colleagues in the Department of National Defence if not daily, almost every second day although not always on continental architecture. There are other issues.

Senator Zimmer: Can you explain the goal of the International Security Research and Outreach Programme? How is the information that is obtained by the government utilized? What do they do with it? How do they utilize that? Explain how that information is obtained, and through the program, how is it utilized?

Ms. Swords: I am not sure what you mean by “international security outreach?”

Senator Zimmer: I understand an outreach program is attached to your branch. How is that information obtained?

Ms. Swords: A small program operates in the branch. It tends to deal more with assistance in non-proliferation issues. It sometime helps to fund a conference related to disarmament or non-proliferation. That program is the only one that may fall into the category you are referring to.

C'est difficile à dire. De nombreux pays croient déjà que nous nous adonnons à cette pratique. Dans un pays en particulier, un collègue a été détenu par la police parce qu'il avait été voir le leader de l'opposition. Les autorités ont jugé que c'était unacceptable. Dans certains pays, les pratiques définies comme étant inacceptables de ce point de vue figurent dans ce que nous qualifions d'activités usuelles pour la collecte d'information diplomatique. Cela tient pour une grande part au pays dont il est question et à la manière dont l'information clandestine est recueillie.

Le sénateur Zimmer : Je veux vous poser quelques questions sur votre direction et sur le mandat qu'elle exerce.

Selon le plus récent rapport sur la planification et les priorités au MAECI, une des activités de votre direction consiste à assurer une coopération canado-américaine sans faille pour la défense et la sécurité, y compris un travail plus efficace à la Commission permanente mixte de défense.

Pouvez-vous nous donner votre avis sur le rôle du comité international relativement aux projets de la Commission en question et la manière dont vous collaborez avec d'autres ministères, par exemple le ministère de la Défense nationale?

Mme Swords : Je vous reviendrai là-dessus, sénateur. Nous exerçons toutes sortes d'activités. Notre ministère copréside le comité avec un représentant du Parlement. La dernière réunion a eu lieu aux États-Unis. Nous traitons de la sécurité continentale à l'époque moderne. La Commission permanente mixte de défense existe depuis longtemps. Le NORAD est devenu une institution permanente qui comporte un élément de surveillance maritime. Plusieurs problèmes touchent l'architecture de défense du continent. Nous collaborons étroitement avec le MDN. Nous participons pleinement à l'exercice à ses côtés. Je m'entretiens avec mes collègues du ministère de la Défense nationale — pas tous les jours, mais presque un jour sur deux, même si le sujet n'est pas toujours l'architecture de défense du continent. D'autres questions entrent en jeu.

Le sénateur Zimmer : Pouvez-vous expliquer le but du Programme de recherche et d'information dans le domaine de la sécurité internationale? Que fait le gouvernement de l'information qu'il obtient grâce à ce programme? Comment l'utilise-t-il? Pouvez-vous expliquer comment on obtient l'information en question et, grâce au programme, comment on l'utilise?

Mme Swords : Je ne sais pas très bien ce que vous voulez dire.

Le sénateur Zimmer : Je crois savoir qu'il y a un programme d'information à votre direction. Comment l'information en question est-elle obtenue?

Mme Swords : C'est un programme modeste qui existe à la direction. Il s'agit le plus souvent d'aide en rapport avec la non-prolifération. Il est parfois utile de financer une conférence portant sur le désarmement ou la non-prolifération. Le programme en question est peut-être le seul qui entre dans la catégorie à laquelle vous avez fait allusion.

Senator Zimmer: That is the one I am referring to. I want to know how that information has changed and what they do with that information.

Ms. Swords: I will get back to you on exact details on what has been done in the last year. I took up this function only in September.

Generally speaking, they fund conferences or a consultation process to bring in people from across the country engaged in security issues to give us advice.

Senator Moore: The chair touched on your role as an ambassador. I should like to know what the relationship is between the CSIS personnel who are stationed abroad and Foreign Affairs. As the ambassador, are you in charge of all intelligence activity? For example, when you were in the Netherlands, did this come under your supervisory role? What is the relationship between you as an ambassador and the CSIS personnel who may be stationed in the country in which you are representing Canada?

Ms. Swords: There is a memorandum of understanding between our department and CSIS that sets out some of those roles and responsibilities. The CSIS officers who are abroad are liaison officers. They are liaising with the local security agency. Their activities tend to be more in the nature of not running operations but liaison and gathering information that the local intelligence organization would have. Some of what is in the MOU is very pedestrian. It concerns which benefits one gets and who has a say in the appraisal. Basically, the liaison officer is to ensure that the head of mission is informed of any major issues that affect their program but not daily operations by any means.

Senator Moore: Do they report to you as ambassador?

Ms. Swords: They report to the head of mission in the sense that, certainly in the missions I have been in, they would regularly meet with the ambassador and brief the ambassador on general things they are doing or the situation in the country. Do they report in the sense that the head of mission would be signing off on everything they write, as you might do with a foreign service officer? No. It is a different kind relationship than what you would have with someone who is actually part of the Department of Foreign Affairs.

Senator Moore: To whom would those personnel report? Would it be someone in Canada?

Ms. Swords: Their daily operations would be reported directly back to CSIS headquarters in Canada.

Senator Moore: On page 3 of your presentation, you went through section 16 of the CSIS Act:

Le sénateur Zimmer : C'est celle à laquelle je fais allusion. Je veux savoir en quoi l'information en question a évolué et ce que les autorités font de cette information.

Mme Swords : Je vous transmettrai des précisions sur ce qui s'est fait au cours de l'année. Je n'ai commencé à occuper mon poste qu'en septembre.

De façon générale, le programme sert à financer des conférences ou un processus de consultation qui réunit des responsables de la sécurité de toutes les régions du pays, pour qu'ils puissent nous donner des conseils.

Le sénateur Moore : Le président a abordé la question de votre rôle en tant qu'ambassadeur. J'aimerais savoir à quoi ressemble la relation entre le personnel du SCRS posté à l'étranger et le personnel des Affaires étrangères. À titre d'ambassadrice, êtes-vous responsable de toute l'activité de renseignement? Par exemple, à l'époque où vous étiez aux Pays-Bas, exerciez-vous un contrôle sur cette activité? Quelle est votre relation à vous, en tant qu'ambassadrice, et le personnel du SCRS posté dans le pays où vous représentez le Canada?

Mme Swords : Notre ministère et le SCRS ont conclu un protocole d'entente qui expose les rôles et les responsabilités en rapport avec certaines de ces questions. Les agents du SCRS postés à l'étranger sont des agents de liaison. Ils assurent la liaison avec l'organisme local chargé de la sécurité. Leur travail consiste non pas tant à mener des opérations clandestines qu'à recueillir des renseignements et à assurer la liaison avec l'organisme local de renseignement. Le protocole d'entente comporte des éléments tout à fait prosaïques. Il s'agit de savoir qui tire parti de quoi et qui a son mot à dire dans l'évaluation. Essentiellement, l'agent de liaison vise à informer la mission de toute grande question susceptible d'avoir une incidence sur son programme, mais il ne s'agit daucune façon d'opérations quotidiennes.

Le sénateur Moore : Est-ce qu'ils sont comptables à l'ambassadeur?

Mme Swords : Ils sont comptables au chef de mission dans le sens où — et j'ai certainement vu cela dans les missions où j'ai été moi-même — ils rencontrent périodiquement l'ambassadeur et lui présentent un aperçu général de la situation du pays ou de ce qu'ils y font. Sont-ils comptables dans le sens où le chef de mission aurait à signer tous les documents qu'ils produisent, comme c'est le cas d'un agent du service extérieur? Non. La relation n'est pas la même que celle qu'on aurait avec un véritable employé du ministère des Affaires étrangères.

Le sénateur Moore : À qui le personnel en question est-il comptable? Est-ce quelqu'un au Canada?

Mme Swords : Il rend compte de ses opérations quotidiennes directement à l'administration centrale du SCRS au Canada.

Le sénateur Moore : À la page 3 de votre mémoire, vous citez l'article 16 de la Loi sur le SCRS :

Subject to this section, the Service may, in relation to the defence of Canada or the conduct of the international affairs of Canada, assist the Minister of National Defence or the Minister of Foreign Affairs, within Canada

You may request the authority for CSIS to do that, and CSIS may do it, but does CSIS still not need to have the permission of the Minister of Public Safety?

Ms. Swords: Not vis-à-vis this act. I am not familiar with what sorts of ministerial directives they may have. You would have to ask the head of CSIS.

Senator Moore: So they "may" help. It is not a "shall."

Ms. Swords: Generally, in terms of legal interpretation, "may" is permissive as opposed to mandatory.

Senator Moore: Does this happen often? Can you outline the nature of such a request and the extent of such requests?

Ms. Swords: I believe it is an operational issue as to how often it would happen. I cannot say the number of times. It relates more to situations where we think there may be value in collecting information here in Canada with regard to the intentions of a particular government. A request is made to CSIS through our minister that goes through a whole process. If the issue concerns SIGINT, signals interpretation, then it goes to court and the Federal Court approves it. There is a whole process to it.

Senator Moore: Does this happen often? Is the frequency once a month or once a week? What has been the history, say, for the last five years? I know you are new at this, but someone must have that answer.

Ms. Swords: It does happen. As to the frequency, I am not able to say, but I do not necessarily think it is prudent to say a number of times a month. There may be others who may find that of interest to them. It is not something that we do all the time. We do it when we think there is particular information that would be of value with respect to a particular government.

Senator Banks: To pursue that question, you were careful, in answer to Senator Moore's question, to talk about those requests made to CSIS in Canada. How about those requests made to CSIS for intelligence gathering and information gathering outside of Canada? Does DFAIT do that from time to time?

Ms. Swords: Section 16 refers only to a gathering of intelligence within Canada. That is why I was referring to that.

Senator Banks: Does DFAIT ask CSIS to do that outside of Canada?

Sous réserve des autres dispositions du présent article, le Service peut, dans les domaines de la défense et de la conduite des affaires internationales du Canada, prêter son assistance au ministre de la Défense nationale ou au ministre des Affaires étrangères, dans les limites du Canada...

Vous pouvez demander l'autorisation voulue pour que le SCRS s'adonne à cela, et le SCRS peut s'y adonner, mais le SCRS n'a-t-il tout de même pas besoin d'avoir la permission du ministre de la Sécurité publique?

Mme Swords : Pas vis-à-vis de cette loi. Je ne suis pas au courant des instructions du ministre dans son cas. Il faudrait poser la question au directeur du SCRS.

Le sénateur Moore : C'est donc qu'il « peut » aider. Il n'est pas dit directement qu'il « aide ».

Mme Swords : De façon générale, pour ce qui est de l'interprétation des lois, cela évoque une possibilité plutôt qu'une règle obligatoire.

Le sénateur Moore : Est-ce que cela se produit souvent? Pouvez-vous décrire la nature d'une telle demande et l'ampleur de telles demandes?

Mme Swords : La fréquence m'apparaît être une question opérationnelle. Je ne saurais dire combien de fois cela se produit. Il s'agit le plus souvent de situations où nous croyons qu'il serait peut-être utile de recueillir des renseignements ici au Canada à propos des intentions d'un gouvernement particulier. Notre ministre adresse au SCRS une demande qui passe par toute une série d'étapes. S'il est question de SIGINT, d'interprétation de transmissions, la question est soumise au tribunal, et la Cour fédérale est chargée d'approuver la demande. Il y a toute une série d'étapes.

Le sénateur Moore : Est-ce que cela se produit souvent? Est-ce une fois par mois ou une fois par semaine? Qu'en est-il, disons, pour ce qui est des cinq dernières années? Je sais que vous êtes nouvelle, mais quelqu'un doit posséder la réponse.

Mme Swords : Cela arrive. Quant à la fréquence, je ne saurais dire, mais il ne m'apparaît pas nécessairement prudent de dire que c'est tant de fois par mois. Il y a peut-être des gens qui trouveraient cela intéressant. Ce n'est pas une chose à laquelle nous nous adonnons tout le temps. Nous nous y adonnons là où nous croyons qu'une information particulière serait utile en rapport avec un gouvernement particulier.

Le sénateur Banks : À propos de la même question, en répondant à la question du sénateur Moore, vous avez pris soin de parler des demandes adressées au SCRS au Canada. Qu'en est-il des demandes adressées au SCRS, pour qu'il y ait collecte de renseignements et d'information, en dehors du Canada? Le MAECI le demande-t-il de temps à autre?

Mme Swords : L'article 16 n'évoque que le cas de renseignements recueillis dans les limites du Canada. C'est pourquoi je m'y reportais.

Le sénateur Banks : Le MAECI demande-t-il au SCRS de recueillir des renseignements en dehors du Canada?

Ms. Swords: Not the collection of foreign intelligence. There could be security intelligence, as we discussed, that could be of interest to us from a foreign intelligence point of view that might also be a security intelligence issue.

Senator Banks: Does that happen from time to time?

Ms. Swords: Senator, I honestly do not know. I am trying to think of whether that has happened during my time. I do not think it has. For the most part, the information that we have needed we have received from allied sources or from our own reporting, or CSIS is already gathering information on the security intelligence side and it is distributed to those who need to know within all of Canada.

Senator Banks: It would be very helpful to us in our understanding of the process if you could explain that to us by sending the information to the committee clerk, specifically, the nature and extent and perhaps the frequency of requests to CSIS that fall under section 16, or those that are made for activities and information gathering outside the country, without getting specific as to where, when and what it is about, just how often it might happen. We would be very grateful if you could undertake to do that.

Some of us on this committee were members of an interparliamentary committee of both Houses of Parliament involving all parties that were tasked to examine in other countries the question of parliamentary oversight of security. We took it upon ourselves to include foreign intelligence gathering. Canada is the only country, among any significant countries in the world, that does not have any significant parliamentary oversight at that particular level. With respect to the increased robustness of Canada's information gathering outside the country, which we hope very much is forthcoming, I would assume that DFAIT would have been asked about this by the government, to comment on it and to give advice on it. Is that the case?

Ms. Swords: The O'Connor report, Volume II, did comment on oversight in connection with our consular activities where they intersect with security or national security issues. We have been asked for our views on how one might set that up. There have certainly been discussions at the deputies' level about models of parliamentary oversight, and our department is part of those discussions.

Senator Banks: In your opinion, is parliamentary oversight of foreign intelligence gathering and foreign information gathering, foreign security informing gathering, a good idea?

Ms. Swords: Senator, to appear before a parliamentary committee and say that I did not think it was a good idea might not be well received. Seriously, I think it is more a question of how one does it. How does one preserve the sensitive nature of the information? What do you mean by oversight? What are you overseeing? Do not forget that, when it comes to diplomatic reporting, our minister reports to the Standing Committee on

Mme Swords : Pas de recueillir des renseignements étrangers. Ce pourrait être des renseignements de sécurité, comme nous en avons discuté, qui sont susceptibles de nous intéresser du point de vue du renseignement étranger et qui font entrer en jeu également une question liée aux renseignements de sécurité.

Le sénateur Banks : Est-ce que cela se produit de temps à autre?

Mme Swords : Sénateur, je ne le sais honnêtement pas. J'essaie de me rappeler si c'est arrivé durant mon séjour. Je crois que non. Pour la plus grande part, l'information dont nous avons eu besoin, nous l'avons puisée dans les sources alliées ou dans notre propre rapport, sinon le SCRS recueille déjà des renseignements de sécurité qui sont diffusés à toutes les personnes qui ont besoin de les connaître, dans tout le Canada.

Le sénateur Banks : Nous serions nettement mieux placés pour comprendre le processus si vous nous l'expliquez, en transmettant les informations voulues au greffier du comité, et particulièrement au sujet de la nature et de l'ampleur, et peut-être de la fréquence, des demandes adressées au SCRS en application de l'article 16 ou relativement à des activités, notamment la collecte d'information, en dehors du pays, sans préciser pour autant ce qui est recueilli où et à quel sujet, en indiquant seulement la fréquence possible. Nous vous serions très reconnaissants.

Au comité, certains d'entre nous siégeons au comité parlementaire mixte multipartite qui avait pour tâche d'examiner, pour d'autres pays, la question de la surveillance par le Parlement du domaine de la sécurité. Nous avons décidé nous-mêmes d'inclure la collecte de renseignements étrangers. Parmi les pays qui comptent, le Canada est le seul où le Parlement n'exerce pas vraiment de surveillance à ce sujet. Quant au raffermissement du travail de Canadiens de collecte de renseignements en dehors du pays, objectif auquel nous souscrivons vraiment, je présume que le gouvernement a demandé au MAECI ses commentaires et ses conseils. Est-ce le cas?

Mme Swords : Le volume II du rapport O'Connor traite de la surveillance de nos activités consulaires dans les cas où la sécurité, la sécurité nationale est en jeu. Nous avons été appelés à donner notre point de vue sur la façon de faire les aménagements nécessaires à cet égard. Les sous-ministres ont certainement eu des discussions sur les modèles possibles de surveillance parlementaire, et notre ministère a pris part à ces discussions.

Le sénateur Banks : À votre avis, est-ce une bonne idée que le Parlement exerce une surveillance sur la collecte de renseignements étrangers, la collecte de renseignements de sécurité en rapport avec d'autres pays?

Mme Swords : Sénateur, si je venais témoigner devant un comité parlementaire et que je disais que ce n'est pas une bonne idée à mon avis, ce ne serait pas très bien reçu. Sérieusement, je crois qu'il faut s'attacher davantage à la question de savoir comment procéder. Comment préserver le caractère confidentiel de l'information? Qu'entendez-vous par surveillance? Que surveillez-vous? N'oubliez pas que, pour ce qui est des rapports

Foreign Affairs on a regular basis and is accountable to Parliament daily in Question Period. There are many questions about what is meant by "oversight."

If there is to be more robust oversight by Parliament, it is important that the appropriate resources are provided to departments to ensure that they can prepare for that. Sometimes, no resources are allocated, which means that departments have to do less of something else that you would otherwise be doing in order to prepare the right materials.

Senator Banks: This committee heard those points and took them into account in its report.

The Chairman: Excuse me, Senator Banks. Ms. Sword, you used the word "oversight." Was that the word you intended to use?

Ms. Swords: I used the word that the senator used.

The Chairman: You then validated his comment. Do you agree that it should be "parliamentary oversight?"

Ms. Swords: Are you making a distinction between oversight and review?

The Chairman: Yes.

Ms. Swords: I was not making that distinction. I was using Senator Banks' word. Again, there is the question about what you mean by "oversight" — the extent to which the parliamentary committee looks at it, how it affects the resources and how it is set up.

Senator Banks: Yes, but that is part of the question, although I am not sure that we were to discuss that today. With regard to the distinction between oversight and review, it was the committee's view, to a degree at least, that it ought to be oversight, but not in the sense that any parliamentarian should ever know, let alone make public, operational matters. However, review of what has gone on in the past in determining whether it was either sufficient, correct or otherwise is a quite different thing from being able to receive an assurance in Parliament that a matter in a country abroad is being looked after. Those are two very different things, but because we have opened the discussion, what would your view be in respect of the distinction between "oversight" and "review?"

Ms. Swords: As you said, there is a difference. There are different degrees of resource involvement and of parliamentary involvement in a process. You would need to think about some of the existing oversight mechanisms that CSIS has and how parliamentary review/oversight would affect that. In our case, you would have to think about the operations of the Department of Foreign Affairs and International Trade vis-à-vis parliamentary review that occurs now on a regular basis by our minister appearing before the committee in the other place.

diplomatiques, notre ministre rend périodiquement compte au Comité permanent des affaires étrangères et qu'il est comptable au Parlement, tous les jours, durant la période de questions. Le sens du terme « surveillance » évoque de nombreuses questions.

S'il faut raffermir le travail de surveillance du Parlement, il importe que les ministères soient dotés des ressources voulues pour s'y préparer. Parfois, aucune ressource n'est prévue, ce qui veut dire que le ministère doit rogner sur une autre activité afin de pouvoir préparer les bons documents.

Le sénateur Banks : Le comité a entendu ces arguments et en a tenu compte dans son rapport.

Le président : Je m'excuse, sénateur Banks. Madame Swords, vous avez utilisé le terme « surveillance ». Est-ce bien le terme que vous souhaitiez utiliser?

Mme Swords : J'ai utilisé le terme que le sénateur lui-même a employé.

Le président : Puis vous avez validé son observation. Êtes-vous d'accord pour dire que nous devrions parler de « surveillance » assurée par le Parlement?

Mme Swords : Est-ce que vous faites une distinction entre surveillance et examen?

Le président : Oui.

Mme Swords : Je ne faisais pas de telle distinction. J'employais le terme utilisé par le sénateur Banks. Encore une fois, il faut savoir ce que l'on entend par « surveillance » — la mesure dans laquelle le comité parlementaire s'y attache, la manière d'y affecter les ressources et la façon de mettre cela sur pied.

Le sénateur Banks : Oui, mais c'est là une partie de ma question, mais je ne suis pas sûr que nous devions discuter de cela aujourd'hui. Quant à la distinction entre surveillance et examen, le comité était d'avis, dans une certaine mesure, tout au moins, que c'est le terme « surveillance » qu'il faudrait employer, mais pas dans le sens où les parlementaires ne devraient jamais connaître les questions opérationnelles, encore moins les rendre publiques. Cependant, examiner ce qui s'est fait par le passé pour déterminer si c'est suffisant, correct ou autrement, c'est très différent du fait de pouvoir obtenir au Parlement l'assurance qu'une question survenant dans un pays quelconque reçoit l'attention voulue. Ce sont deux choses très différentes, mais comme nous avons lancé la discussion, que pensez-vous de la distinction entre « surveillance » et « examen »?

Mme Swords : Comme vous le dites, il y a une différence. Il y a des différences du point de vue des ressources consacrées à la tâche et de la participation du Parlement à l'exercice. Il vous faudrait réfléchir à certains des mécanismes de surveillance déjà en place au SCRS et à l'incidence qu'aurait sur eux le travail d'examen ou de surveillance du Parlement. Dans notre cas, il vous faudrait réfléchir aux opérations du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans le contexte de l'examen parlementaire auquel se prête périodiquement notre ministre en comparaissant devant le comité à l'autre endroit.

They are quite different in nature, as you say. The objective of oversight in the past in Canada has been related mainly to the degree of intrusiveness into individual Canadians' activities as opposed to questions related to what is happening in foreign countries.

Senator Banks: That is precisely the question.

Ms. Swords: The government will need to make a decision on which way it wants to go.

Senator Banks: We hope they make that decision pretty soon.

We just missed seeing you when we were in The Hague, which is too bad because we had an interesting time. In respect of the question we have skirted around about whether an ambassador or head of mission would know what is happening in a foreign country, your response to Senator Moore's question was clear to the extent that it was understood at the time. However, after this thing becomes more robust and we are receiving more covert information from another country, would it be the case that an ambassador would know that an operative gathering intelligence covertly is in the country, not necessarily attached to the mission, not accredited, and therefore at risk? Is it your view that the ambassador would know or should know that?

Ms. Swords: If there were a risk that what the person was doing would have an negative impact on the bilateral relations between Canada and the foreign country, it would be important for the ambassador to know that, although it would not necessarily be the case in every instance. I am thinking of my experience with the RCMP, for example, who are careful about not telling the ambassador about criminal investigations because they cannot divulge that information. However, if the RCMP think something might become difficult or an irritant or might attract a great deal of attention in Canada, they will tell us about an operation, what it relates to — drugs, say — when they expect something to happen, perhaps in the next 24 hours, and that we need to be ready. The RCMP does not convey to us the details, however; they do not relay the details of things that do not rise to that level of possible public attention.

Senator Banks: Once you have that information, wherever it ends up, what is the extent of the relationship between DFAIT and the international assessment staff in the Privy Council Office? Do they produce the assessments at the direction of DFAIT? How does that process work? How is the information in that process sent out to those who need it?

Ms. Swords: The international assessment staff at PCO operates both ways. At times, we ask them to prepare a report on a particular situation; at other times, they are asked by another department to do that. They circulate it quite widely. It works both ways.

Ils sont d'une nature très différente, comme vous le dites. Au Canada, dans le passé, l'objectif de la surveillance a surtout visé à jauger le degré d'ingérence des autorités dans les activités des particuliers, par opposition à ce qui peut se passer dans un autre pays.

Le sénateur Banks : C'est justement la question.

Mme Swords : Le gouvernement devra décider dans quelle voie il souhaite s'engager.

Le sénateur Banks : Nous espérons qu'il saura se décider bientôt.

Nous nous sommes manqués de justesse à La Haye, ce qui est dommage : notre séjour s'est révélé intéressant. Quant à la question qui nous a valu tant d'esquivre, soit de savoir si un ambassadeur ou le chef d'une mission serait au courant de ce qui se passe dans un pays étranger, votre réponse à la question du sénateur Moore était claire dans la mesure où on l'a comprise à ce moment-là. Tout de même, une fois que les autorités auront raffermi la collecte et que nous recevrons davantage de renseignements secrets provenant d'autres pays, croyez-vous que l'ambassadeur saura qu'il y a un agent qui recueille clandestinement des renseignements dans le pays, agent qui n'est pas forcément rattaché à la mission, pas accrédité, et donc à risque? À votre avis, est-ce que l'ambassadeur serait au courant, et devrait-il l'être?

Mme Swords : Si l'activité de la personne risquait de se répercuter négativement sur les relations entre le Canada et le pays en question, il serait important que l'ambassadeur soit au courant, mais ce ne serait pas forcément ni toujours le cas. Je songe à mon expérience à la GRC, par exemple. La GRC prend garde de ne pas parler à l'ambassadeur des enquêtes criminelles car elle n'est pas autorisée à divulguer une telle information. Toutefois, si la GRC entrevoit une difficulté ou un irritant ou un élément susceptible d'attirer beaucoup l'attention au Canada, elle nous dira qu'il y a une opération, ce qu'elle vise — une histoire de drogue, disons —, ce à quoi elle s'attend, peut-être au cours des 24 prochaines heures, et qu'il nous faut nous préparer. La GRC ne nous donne pas de précisions, toutefois. Elle ne donne pas de précisions sur les situations qui ne susciteraient pas une telle attention du public.

Le sénateur Banks : Une fois que vous avez en main l'information en question, quel qu'en soit l'aboutissement, quelle est la nature de la relation entre le MAECI et le personnel chargé des évaluations internationales au Bureau du Conseil privé? Y produit-on les évaluations à la demande du MAECI? Comment le processus fonctionne-t-il? Dans le contexte, comment l'information est-elle transmise à ceux qui ont besoin de savoir?

Mme Swords : Le personnel chargé des évaluations internationales au BCP travaille dans les deux sens. Parfois, nous lui demandons de préparer un rapport sur une situation particulière; d'autres fois, c'est un autre ministère qui lui demande de le faire. Il y a alors une très large diffusion. Cela se fait dans les deux sens.

Some of the information they are using for their assessments could be from our diplomatic reporting, or from allied sources or off the Internet. Some information can help us understand something that comes from an open source. The IAS pulls it all together, and operates on the bases of specific requests and ongoing interests that they know about. For example, they prepare a daily intelligence summary containing short briefs on each one, whether or not we ask for them.

Senator Banks: On my final question concerning that, it appears that we will become more robust in gathering information elsewhere. We agree with that. Do you agree that, given the constraint on DFAIT — that is, that it does not operate covertly and that it does not establish unfavourable relations with another country — we need to beef up our foreign and security intelligence gathering mechanisms and the assessment processes so that the information can be processed to our advantage?

Ms. Swords: We need to figure out the cost and the benefit, where the existing gaps are in the collection process with our allies and whether the gaps are significant. We need to ensure that we have the right assessment and analysis in place to make use of whatever information we gather. There are a number of variables. At times, I am given to wondering whether we should not simply collect covertly. However, the question is much broader than that and must include determining what information we need to have, how we should obtain it, what it will cost to do so and whether we have the right capacity to analyze it.

Senator Banks: Do you think there is a shortfall in the information we obtain as opposed to the information that we need?

Ms. Swords: You could always have more information, without question. There might be gaps in specific areas, but I cannot say that I have sensed a huge gap in the past. At times, there are gaps in the timeliness of obtaining the information.

Senator Banks: You have been at the international negotiating tables. There must be a certain amount of quid pro quo. If we want to sit at the table and receive information we must be able to give information. If we do not have groceries to put on the table we cannot attend the whole meeting and hear what we need to. Is that not a factor? We have heard that it is. Tell us whether that is true.

Ms. Swords: We are a net importer of covertly collected foreign intelligence. At the same time, we produce some in Canada ourselves, and that is why I keep coming back to some of the diplomatic reporting: the overt. There are times when foreign-intelligence-gathering agencies find the information that

Les informations qui servent à leur évaluation proviennent parfois de nos rapports diplomatiques, sinon de sources alliées ou d'Internet. L'information peut nous aider à comprendre un fait révélé dans une source ouverte. Le Bureau de l'évaluation internationale réunit toutes les données et agit en réponse à des demandes précises ou pour défendre des intérêts qui lui sont connus. Par exemple, il prépare un résumé quotidien qui présente un sommaire pour chacun des cas, que nous le demandions ou non.

Le sénateur Banks : À propos de la dernière question que j'ai posée, à ce sujet, il semble que nous allons raffermir la collecte de renseignements faite ailleurs. Nous sommes d'accord avec cela. Étant donné les limites du champ d'action du MAECI — qui ne doit pas mener d'opérations clandestines ni établir de relations défavorables avec un autre pays —, êtes-vous d'accord pour dire qu'il nous faut renforcer nos mécanismes de collecte des renseignements étrangers et renseignements de sécurité, ainsi que les procédés d'évaluation, pour que l'information puisse être traitée à notre avantage?

Mme Swords : Nous devons déterminer les coûts et les avantages de la chose, déceler les lacunes du processus de collecte aux côtés de nos alliés et déterminer si elles sont importantes. Nous devons nous assurer que notre analyse et notre évaluation sont justes avant d'utiliser les informations que nous réunissons, quelles qu'elles soient. Plusieurs variables entrent en ligne de compte. Parfois, je me prends à me demander si nous ne devrions pas simplement recueillir les renseignements de manière clandestine. Cependant, la question est d'une portée nettement plus vaste et doit inclure le fait de déterminer quelles sont les informations dont nous avons besoin, comment nous devrions nous y prendre pour les obtenir, les coûts que cela suppose et nos possibilités de les analyser convenablement.

Le sénateur Banks : Croyez-vous qu'il y a une lacune quant à l'information que nous obtenons, par opposition à l'information dont nous avons besoin?

Mme Swords : On peut toujours obtenir plus d'information, cela ne fait aucun doute. Il y aura peut-être des lacunes à des points de vue particuliers, mais je ne saurais dire que j'ai senti qu'il y a eu par le passé de très grands manques. Parfois, nous n'arrivons pas à obtenir l'information en temps utile.

Le sénateur Banks : Vous avez déjà été présente aux tables de négociation des forums internationaux. C'est donnant-donnant dans une certaine mesure. Si nous voulons être présents à la table et recevoir de l'information, il nous faut donner de l'information. Si nous n'avons rien de solide à mettre sur la table, nous ne pouvons assister à la réunion entière et entendre ce qu'il nous faut entendre. N'est-ce pas là un facteur? Nous avons entendu dire que c'est un facteur. Dites-nous si c'est vrai.

Mme Swords : Notre pays est un importateur net de renseignements étrangers recueillis clandestinement. En même temps, nous en produisons nous-mêmes au Canada, et c'est pourquoi je reviens toujours à une partie des rapports diplomatiques : la partie ouverte. Parfois, les services de collecte

we gather through diplomatic sources or through our embassies abroad to be almost as interesting to them as something that might be collected covertly.

It is based on people living in a foreign country, gathering information from a variety of sources, and putting it in a context.

Senator Banks: Into whichever category they fall, can Canada's foreign information requirements be addressed and dealt with by DFAIT now and into the future?

Ms. Swords: There are questions of resources that need to be looked at. We need to look at what the intelligence community needs, as a whole, in Canada. If resources are there, how best we can collect collectively. There are probably roles for all of us.

Senator Banks: If money were not a problem, would DFAIT be the best way to address our requirements?

Ms. Swords: There are roles for all departments to play.

Senator Zimmer: If you look at the other end of the culvert, would the driving force be the need for that information, which then would create the criteria and mandate to say, we need these resources to fulfil this need? Would you not do it from the other end? Do you do it only when you have the resources?

Is there a perceived lack of need or not saying what we need? If the resources drive it, maybe there are other needs you should address rather than relying on what resources are available. Would you not look at the other end?

Ms. Swords: We could look at it from both ends. There are times when, if needs are identified and the resources are not there to go with them, then we must stop doing something else to meet those needs.

Senator Zimmer: Priorities come into play.

Ms. Swords: Then, there are risks.

The Chairman: In responding to Senator Banks' question about the relationship of the hypothetical ambassador to the staff and embassy, you gave us the example of the RCMP who said they would bring something to your attention if they thought there might be a problem. In collecting intelligence, what role should the ambassador play in determining what intelligence needs to be collected in that country?

Ms. Swords: The ambassador is one of the players, but obviously, others in Canada have an interest in what is collected there as well.

de renseignements étrangers estiment que l'information que nous réunissons grâce aux sources diplomatiques ou à nos ambassades à l'étranger est presque aussi intéressante à leurs yeux qu'un élément d'information que nous aurions obtenu clandestinement.

Cela provient de gens qui vivent dans un pays étranger, qui recueillent des informations auprès de diverses sources et qui situent cela dans un contexte.

Le sénateur Banks : Quelle que soit la catégorie dans laquelle l'information entre, aujourd'hui et pour l'avenir, le MAECI est-il en mesure de répondre aux besoins du Canada en matière de renseignements étrangers?

Mme Swords : Il faut regarder les ressources. Il faut regarder ce dont a besoin le milieu du renseignement, dans son ensemble, au Canada. Si les ressources sont disponibles, il faut alors savoir comment procéder collectivement. Chacun d'entre nous a probablement un rôle à jouer.

Le sénateur Banks : Si l'argent ne pose aucun problème, la meilleure façon de répondre à nos besoins consisterait-elle à passer par le MAECI?

Mme Swords : Tous les ministères ont un rôle à jouer.

Le sénateur Zimmer : Si vous regardez à l'autre bout de la lorgnette, la grande motivation est-elle le besoin de posséder cette information, puis cela donne les critères et le mandat voulus : il nous faut ces ressources pour répondre à ce besoin? N'est-il pas possible de procéder en prenant pour point de départ l'autre bout? Agissez-vous seulement lorsque vous avez les ressources nécessaires?

A-t-on l'impression que les gens n'ont pas besoin de tels renseignements ou encore les gens omettent-ils de le dire? Si ce sont les ressources qui sont à l'origine de la démarche, il faudrait peut-être se pencher sur d'autres besoins, plutôt que de compter sur les ressources disponibles. Ne prendriez-vous pas le problème par l'autre bout de la lorgnette?

Mme Swords : Nous pouvons aborder le problème par les deux bouts. Parfois, là où on décèle un besoin sans que les ressources y soient, il nous faut interrompre une autre activité pour agir et répondre aux besoins relevés.

Le sénateur Zimmer : L'ordre de priorité s'applique.

Mme Swords : Puis, il y a les risques.

Le président : Pour répondre à la question du sénateur Bank à propos de la relation entre l'ambassadeur fictif et le personnel de l'ambassade, vous nous avez donné l'exemple de la GRC, qui a affirmé qu'elle signalerait une chose à votre attention si elle croyait que cela pouvait poser un problème. Quel rôle devrait jouer l'ambassadeur quand il s'agit de déterminer quel renseignement il faut recueillir dans le pays en question?

Mme Swords : L'ambassadeur est un des acteurs qui entrent en jeu, mais, évidemment, il y en a d'autres au Canada qui ont aussi un intérêt pour le renseignement qui sera recueilli.

It is good to set priorities, but there can be intelligence also that is directly related to that mission. For example, what if there is a bomb threat or a threat against all western missions? That information might come in through the CSIS person. That is the kind of information that an ambassador would expect to know and be told right away, irrespective of whether there is ongoing intelligence collection activities in that country.

The Chairman: Thank you very much for coming. We will invite you back again over the coming months. You have undertaken to provide information to us on a number of items. We look forward to receiving that information.

Our next witness today is Professor Martin Rudner, from Carleton University, who is a professor at the Norman Paterson School of International Affairs and the founding director for the Canadian Centre of Intelligence and Security Studies. He is the author of over 80 books and articles dealing with Southeast Asia, international affairs and security and intelligence studies. He appears frequently in the Canadian and international media as a commentator.

We are pleased that you are here today. I understand you have a short statement for us. You have the floor.

Martin Rudner, Professor, Director, Canadian Centre for Intelligence and Security Studies, Carleton University, as an individual: Thank you for the honour and privilege of appearing before the committee on a subject that I think we all are concerned about, which is the role of intelligence in Canada. I also want to address my comments to the role of intelligence studies in the universities as a means of, first, educating Canadians about the role of intelligence in statecraft; second, preparing a cadre of Canadians at the graduate level for positions not only in the intelligence community, but broadly in government, the private sector and in public civil society organizations, who are knowledgeable about the place of intelligence in a democracy; and, third, advancing knowledge at a research level globally as Canadians, as to what we could contribute to understanding the role of intelligence in democracies in responding to threats to the values of democracies.

I have entitled my brief presentation, "What is wrong with this picture: The landscape in Canada, in academe, for intelligence and security studies, where we are at and why we are there."

In regard to the "where we are at" question, it is both a pleasure and a sadness to say that in all the Canadian university community, there are 13 academics who would be defined by world standards as competent in intelligence and security studies — competence being defined as having contributed to the refereed scholarly literature so they are regarded by their peers as colleagues, as part of the collegium

Il est bien de se donner un ordre de priorité, mais il peut y avoir aussi des renseignements qui sont directement liés à la mission en question. Par exemple, qu'est-ce qu'il advient en cas d'alerte à la bombe ou de menace visant l'ensemble des missions des pays occidentaux? L'information en question peut être relayée par l'agent du SCRS. C'est le genre d'information que l'ambassadeur s'attend à recevoir, immédiatement, qu'il y ait ou non des activités permanentes de collecte de renseignements dans le pays en question.

Le président : Merci beaucoup d'être venus. Nous allons vous inviter à revenir témoigner durant les mois à venir. Vous vous êtes engagés à nous fournir des informations sur plusieurs points. Nous espérons recevoir bientôt l'information en question.

Notre prochain témoin aujourd'hui est le professeur Martin Rudner, de l'Université Carleton, professeur à l'école des affaires internationales Norman Paterson et directeur-fondateur du Canadian Centre of Intelligence and Security Studies. Il a publié plus de 80 livres et articles sur l'Asie du Sud-Est, les affaires internationales et les études du renseignement et de la sécurité. Il est souvent appelé à commenter les actualités dans les médias canadiens et internationaux.

Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui. Je crois savoir que vous avez une courte déclaration à présenter. Vous avez la parole.

Martin Rudner, professeur, directeur, Canadian Centre for Intelligence and Security Studies, Université Carleton, à titre personnel : Je vous remercie de l'honneur et du privilège que vous m'accordez en m'invitant à comparaître devant le comité à propos d'un sujet qui, je crois, nous préoccupent tous, soit le rôle du renseignement au Canada. Je souhaite aussi traiter de la fonction des études sur le renseignement dans les universités en tant que moyen, premièrement, de sensibiliser les Canadiens à la fonction du renseignement dans les affaires de l'État; deuxièmement, de préparer des étudiants canadiens aux études de deuxième cycle aux postes à combler non seulement dans le milieu du renseignement, mais aussi, de manière générale, au sein de l'administration gouvernementale, d'entreprises et d'organismes publics de la société civile, qui connaissent bien la place du renseignement dans une démocratie; et, troisièmement, en tant que Canadiens, de faire progresser la recherche mondiale dans le domaine, c'est-à-dire aider à mieux comprendre le rôle que peut jouer le renseignement en démocratie devant les menaces qui pèsent sur les valeurs des démocraties, justement.

J'ai intitulé mon exposé : « Qu'est-ce qui cloche? La situation des études sur le renseignement et la sécurité en milieu universitaire au Canada — où en sommes-nous et pourquoi en sommes-nous là? »

À la question « où en sommes-nous? » je répondrai avec bonheur et tristesse à la fois en disant que la communauté universitaire canadienne dans son ensemble compte 13 penseurs qui, d'après les critères internationaux, seraient jugés compétents en études sur le renseignement et la sécurité — le critère de compétence étant le fait d'avoir apporté une pierre à l'édifice documentaire en la matière, de sorte qu'ils sont vus comme des

in intelligence and security studies. Of the 13, two are retired; one will retire in five weeks — that is me — which leaves 10 in all the universities and departments across Canada.

What do these people do? Again, across Canada, nine universities offer courses in intelligence and security studies. My university, Carleton, offers courses in three of its units — the Norman Paterson School of International Affairs, political science and history. In other universities across Canada, single courses are offered here and there across the disciplines according to whether they have a person who is interested or knowledgeable.

In graduate programs across Canada, there is only one, and it is the Norman Paterson School of International Affairs, where this fall we will be launching the first and so far only in Canada master's program in intelligence and national security.

In research centres, there is only one, and it is the Norman Paterson School of International Affairs, where we have the Canadian Centre of Intelligence and Security Studies, of which I am the director.

We also have in Canada an immense resource that is being widely accessed by government, private sector and others, namely, the Canadian Association for Security and Intelligence Studies, CASIS, which is now in its twenty-seventh year. This year's conference, incidentally, will be held in Alberta at the University of Calgary, which literally brings together the world of intelligence studies — intelligence academics, officials of government and officials of the intelligence communities. The sad thing is the paucity of Canadians capable of speaking there, because there are so few of us, yet the world comes to us to meet on this topic. It is an interesting paradox.

What are the lacunae that I see? First, they are in intelligence studies as such. Most important, I believe I am correct in saying that we have one or two courses at most in Canadian intelligence history. Frankly, we have a distinguished intelligence history in this country beginning before the Second World War, and it remains untaught in history courses, political science courses and Canadian studies courses, unknown to most Canadians. You could pick up any number of textbooks on Canada and you will not find reference to what we have done well in wartime — the *Gouzenko* affair, the beginnings of counter espionage for our allies as well as ourselves, the Cold War and counterterrorism.

We also, frankly, do very poorly on terrorism studies. There are fewer than five courses in all of Canada on terrorism studies, and one will only be starting this fall, by a graduate of

collègues par leurs pairs, comme membres de la communauté d'études sur le renseignement et la sécurité. Parmi les 13 en question, deux sont à la retraite, et un autre prendra sa retraite dans cinq semaines — cet autre, c'est moi —, ce qui laisse en tout et pour tout dix spécialistes de la question dans les universités de tout le Canada.

Quel est le travail de ces gens? Encore une fois, au Canada, neuf universités offrent des cours sur le renseignement et la sécurité. Mon université à moi, l'Université Carleton, offre des cours dans trois de ses programmes — les affaires internationales, à l'école des affaires internationales Norman Paterson, la science politique et l'histoire. D'autres universités au Canada proposent un cours, ici et là, dans une discipline ou dans l'autre, suivant qu'ils peuvent embaucher une personne qui s'y intéresse ou s'y connaît.

Parmi les programmes d'études supérieures au Canada, un seul, celui de l'École des affaires internationales Norman Paterson, et cela viendra à l'automne, propose un programme de maîtrise « canadienne » en renseignement et en sécurité nationale.

Dans les centres de recherche, un seul, et c'est celui de l'École des affaires internationales Norman Paterson, compte le Canadian Centre of Intelligence and Security Studies, dont je suis le directeur.

Nous avons également au Canada un immense trésor auquel puissent largement des fonctionnaires, des intervenants du secteur privé et d'autres personnes, soit l'Association canadienne pour l'étude de la sécurité et du renseignement, ou CASIS, qui en est maintenant dans sa 27^e année d'existence. Soit dit en passant, la conférence de cette année aura lieu en Alberta, à l'Université de Calgary. Cette conférence rassemble tous les acteurs du milieu des études sur le renseignement — les universitaires, les responsables gouvernementaux et les représentants des services de renseignement. Ce qui est triste, c'est que rares sont les Canadiens qui sont aptes à y prendre la parole, car nous sommes si peu nombreux à nous y retrouver, même si le monde entier vient à notre rencontre pour traiter de ce sujet. Voilà un paradoxe intéressant.

Quelles sont les lacunes selon moi? Premièrement, il y a les études sur le renseignement en elles-mêmes. Le plus important : à mon avis, je ne me trompe pas en affirmant qu'il y a tout au plus un cours ou deux sur l'histoire du renseignement au Canada. Pour être franc, il y a ici une brillante histoire du renseignement qui date d'avant la Seconde Guerre mondiale, mais cela n'est pas enseigné dans les cours d'histoire, dans les cours de sciences politiques ou dans les cours d'études canadiennes, et la plupart des Canadiens en ignorent l'existence. Vous pouvez choisir n'importe quel manuel d'histoire sur le Canada, mais vous n'y trouverez pas de référence à ce que nous avons accompli en temps de guerre : l'affaire *Gouzenko*, les balbutiements du contre-espionnage au profit de nos alliés et à notre profit aussi, la guerre froide et la lutte au terrorisme.

Pour être franc, nous affichons aussi de piétres résultats du côté des études sur le terrorisme. Dans tout le Canada, il y a moins de cinq cours sur le terrorisme, dont un qui commencera seulement

Carleton University, who is fortunately teaching at the University of Ottawa but sadly not at Carleton University. We cannot even have a capacity in Canada to teach courses on the topic of the day that concerns and threatens us all.

The protection of our critical national infrastructure is untaught across Canada. There is a single course on national security law in all law schools across Canada. Journalism schools offer nothing on intelligence or national security. In my opinion, it is tragic that our media representatives do not have access to knowledge about intelligence and national security as part of their professional development and coverage of a topic that people are interested in, concerned about and certainly ought to be made aware of.

There are missed opportunities coming from all of this. There are too many to mention, but two may be of specific concern to this committee.

Four years ago, we initiated an effort to develop a project addressing something that today is called homegrown terrorism. At that time, it was unknown. We put together a team of 12 scholars from nine countries, including professors of psychiatry, sociologist, anthropology and Islamic studies, mainly across Europe as well as North America. We could not obtain any funding at all from any source for a project on what amounts to homegrown terrorism. Therefore, others picked it up.

Sweden decided to run with it. While I am sitting here today, my colleagues are over in Stockholm on the first day of a major international conference — the second one, following up the first — with respect to studies on homegrown terrorism. How do we understand the alienation and the dynamics that create a pathology in societies of people who betray their countries for a terrorist cause? We could have had that here. We do not.

The second missed opportunity deals with, interestingly enough, museology or museums. When the new Canadian War Museum was being designed, we met with the directors of the museum and suggested having a gallery on Canadian intelligence history as part of Canada's active involvement in wartime, the Cold War, peacekeeping and other initiatives. The professionals were very interested, but it went nowhere.

Let me give you a sidebar: Among the most attractive museums in the world as we speak for people visiting places is the International Spy Museum in Washington, D.C., which is more of a Disneyland, not in a pejorative sense, but as portraying espionage. They do not use real artifacts. There is also the Imperial War Museum, in London, which does use real artifacts in its Secret War exhibition. I think it deprives us

à l'automne et qui sera donné par un diplômé de l'Université Carleton, qui enseigne heureusement à l'Université d'Ottawa, mais non pas à l'Université Carleton, ce qui est triste. Au Canada, nous n'arrivons même pas à nous donner les moyens voulus pour dispenser des cours sur le sujet de l'heure qui nous préoccupe et nous menace tous.

La protection de notre infrastructure critique n'est pas enseignée au Canada. Dans toutes les facultés de droit du Canada, il y a un seul cours sur le droit en matière de sécurité nationale. Les écoles de journalisme ne proposent aucun cours sur le renseignement ou la sécurité nationale. À mon avis, c'est un fait tragique : les connaissances accumulées sur le renseignement et la sécurité nationale ne font pas partie du perfectionnement professionnel des représentants des médias ni ne permettent d'éclairer un sujet qui nourrit l'intérêt et les soucis des gens et dont on devrait certainement être conscient.

Toutes sortes d'occasions ratées sont liées à ce fait. Je ne saurais les mentionner toutes tant elles sont nombreuses, mais deux d'entre elles intéresseront particulièrement le comité.

Il y a quatre ans, nous avons lancé un effort pour édifier un projet de lutte contre ce qui s'appelle aujourd'hui le terrorisme interne ou intérieur. À l'époque, c'était un phénomène inconnu. Nous avons mis sur pied une équipe de 12 universitaires provenant de neuf pays, dont des professeurs de psychiatrie, de sociologie, d'anthropologie et d'études islamiques, surtout en provenance d'Europe, mais d'Amérique du Nord aussi. Nous n'arrivions pas à obtenir du financement de quelque source que ce soit, pour un projet de lutte contre le terrorisme intérieur. D'autres ont donc saisi la balle au bond.

La Suède a décidé de porter le projet. Je suis assis ici aujourd'hui, mais mes collègues se trouvent à Stockholm, où c'est la première journée d'une grande conférence internationale — la deuxième, à la suite de la première — ayant pour thème l'étude du terrorisme intérieur. Comment comprendre le sentiment d'aliénation et la dynamique d'un phénomène qui est à l'origine d'une pathologie dans les sociétés où quelqu'un trahit son pays pour défendre une cause terroriste? Ce projet aurait pu être le nôtre. Il ne l'est pas.

Deuxième occasion ratée : c'est assez intéressant, il est question ici de muséologie ou de musées. Au moment de la conception du nouveau Musée canadien de la guerre, nous avons rencontré les administrateurs et proposé une galerie sur l'histoire du renseignement canadien en tant qu'élément des activités de guerre du Canada, de la guerre froide, des missions de maintien de la paix et d'autres initiatives. Les professionnels étaient très intéressés par la chose, mais le projet n'a jamais levé.

Permettez-moi une parenthèse : parmi les musées les plus attrayants que l'on trouve dans le monde, pour les gens qui aiment visiter ces endroits, il y a l'International Spy Museum de Washington, aux États-Unis, qui est un peu un Disneyland de l'espionnage — ce n'est pas dit de façon péjorative —, mais c'est cette façon-là de dépeindre l'espionnage. Ce ne sont pas de véritables artefacts qui sont utilisés. Il y a aussi l'Imperial War

all of access to our understanding of Canada and of intelligence that we do not have, in fact, for public education, a museum of Canadian intelligence and intelligence history.

Why are we there? To me, the more important question to where we are is why we are there.

A word about challenges facing the Government of Canada as a central government — and research funding is one of them. Let me quote from Budget 2007, which was presented a while back. Budget 2007 targeted research funding. Where? On energy, the environment, information and communications technologies, health sciences, management, business and finance. What is missing? National security is missing. Intelligence and national security is not a priority equal to what was defined as priority.

The government's Science and Technology Strategy: Mobilizing Science and Technology to Canada's Advantage was just announced on May 17, this month; \$9.2 billion was put forward for research and development of natural resources, the environment, health and information technology. What is missing? National security is missing.

Frankly, I personally find it distressing that national security is not a national priority for research.

Five or six years ago, Canada established a Canada Research Chairs Program, where 1,650-plus research chairs have been established under the program across the universities of Canada. In all of those, not one went to intelligence and national security. In other words, not only is this a low priority, it is a no priority.

The Canada Research Chairs Program says the universities did not ask. That is true, which is why it is such a no priority. Let me put the question back. Had universities not proposed the Canada Research Chair in, let us say, environment, Aboriginal study, women's study or trade policy, would the Canada Research Chairs Program have sat back and said, that is all right, or would they have gone after the universities and asked why they are not responding to urgent national priorities — and quite correctly so? The sad thing here is that they did not ask those questions.

The Social Sciences and Humanities Research Council abdicated any and all responsibilities for the promotion of research on intelligence and national security.

There is no mechanism on intelligence and national security, for example, equal to the very excellent program run by the Department of National Defence called the Security and Defence Forum. The Security and Defence Forum has funded approximately \$2 million a year to 13 research institutions

Museum, à Londres, qui utilise, lui, de véritables artefacts dans son exposition sur la guerre secrète. Voilà qui nous prive tous de connaissances sur le Canada et sur le renseignement, selon moi : il n'y a pas, au profit du public, un musée canadien du renseignement et de l'histoire du renseignement.

Pourquoi en sommes-nous là? Selon moi, c'est la question la plus importante qu'il faut se poser : pourquoi en sommes-nous là?

Un mot sur les défis auxquels fait face le gouvernement du Canada en tant qu'administration centrale — et je compte le financement de la recherche parmi eux... permettez-moi de citer le budget de 2007, qui a été présenté il y a un certain temps. Le budget de 2007 avait pour thème le financement de la recherche. Dans quel secteur? L'énergie, l'environnement, les technologies de l'information et des communications, les sciences de la santé, la gestion, l'administration des affaires et les finances. Quel élément manque à l'appel? C'est la sécurité nationale qui manque à l'appel. Le renseignement et la sécurité nationale ne sont pas aussi importants que ce qui a été défini comme étant prioritaire.

Le gouvernement vient d'annoncer, le 17 mai, le lancement de sa stratégie nationale des sciences et de la technologie : Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada. Un budget de 9,2 milliards de dollars est proposé pour financer la R-D touchant les ressources naturelles, l'environnement, la santé et la technologie de l'information. Qu'est-ce qui manque à l'appel? La sécurité nationale manque à l'appel.

Pour être franc, le fait que la sécurité nationale ne constitue pas une priorité nationale du point de vue de la recherche m'afflige profondément.

Il y a cinq ou six ans, le Canada a établi le programme des chaires de recherche du Canada, qui a permis de créer plus de 1 650 chaires de recherche dans les universités du pays. Du nombre, il n'y en a pas une seule qui soit consacrée au renseignement ou à la sécurité nationale. Autrement dit, ce n'est pas tr's haut dans l'ordre de priorité; ça n'y figure pas du tout.

Les responsables du programme des chaires de recherche du Canada affirment que les universités n'en ont pas fait la demande. Cela est vrai, et voilà pourquoi ce n'est pas du tout considéré comme important. Permettez-moi de poser la question autrement. Si les universités n'avaient pas proposé la création d'une chaire de recherche du Canada dans tel domaine — disons l'environnement, les études autochtones, les études féministes ou la politique commerciale —, les responsables du programme des chaires de recherche auraient-il dit « Parfait », sinon auraient-ils rapplié et demandé aux universités pourquoi elles ne s'attachaient pas à des questions nationales urgentes — et avec raison? Ce qui est triste, c'est qu'ils n'ont même pas posé de telles questions.

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a renoncé entièrement à toute responsabilité relative à la promotion de la recherche sur le renseignement et la sécurité nationale.

Par exemple, pour le renseignement et la sécurité nationale, il n'y a pas d'équivalent de l'excellent programme du ministère de la Défense nationale baptisé Forum sur la sécurité et la défense. Le Forum sur la sécurité et la défense a permis de financer à hauteur de quelque 2 millions de dollars par année 13 établissements

across Canada, plus a defence management studies chair at Queen's University. Nothing like that exists for intelligence and national security. Zero.

I will provide international comparisons. Australia, which is smaller than us, spends Aus. \$40 million, equal to about Can. \$34 million, for 143 research projects on intelligence and national security. The United States, through the Department of Homeland Security Centers of Excellence Program, spends U.S. \$83 million for research at six universities and 23 partner institutions on homeland security issues. The U.K. is into tens of millions of pounds sterling for languages, area study, strategically important subjects in intelligence, terrorism and conflict. By comparison to major investments taking place by our allies — zero in Canada.

What about the security and intelligence community as such? The answer here is that there are real constraints to which I am sympathetic. It would not be appropriate for intelligence agencies to fund academic work on intelligence agencies, for a whole range of sensitivities that we can understand.

Some government departments have been very forthcoming. Let me cite, in particular, Natural Resources Canada. Its Energy Infrastructure Protection Division funded a major program of research with us over several years on critical energy infrastructure protection. It led to 13 research studies, two major international conferences and three major specialized workshops. One can find avenues on areas of national strategic importance where government departments have been active; however, frankly, NRCan is a model — but it is also unique; there is nothing else like it.

In Canada, under our Constitution the provinces are responsible for higher education, and they have been highly neglectful of higher education. Two presidents of Alberta universities accused the Province of Alberta — which is the most generous, given oil prices — of something they called, quite correctly, "aggressive frugality." Ontario ranks tenth, out of 10, in funding per student for higher education — and the number is diminishing, not increasing, every year.

The provinces regard higher education as a budgetary liability, not an investment in human resources or national priorities.

In the private sector, the media have been free riders. The media have contacted academics in this field quite regularly for interviews. I have been approached in excess of 300 times over two years for media interviews by the electronic and print media. The media companies, who charge for advertising and

canadiens de recherche, puis une chaire d'études en gestion de la défense à l'Université Queen's. Rien de cela n'existe dans le domaine du renseignement ou de la sécurité nationale. C'est le néant.

Je vais comparer notre situation avec celle d'autres pays. L'Australie, pays plus petit que le nôtre, consacre 40 millions de dollars australiens, soit environ 34 millions de dollars canadiens, à 143 projets de recherche sur le renseignement et la sécurité nationale. Les États-Unis, par l'entremise du programme de centres d'excellence du Department of Homeland Security, consacrent 83 millions de dollars US en recherche sur les questions liées à la sécurité du territoire américain. Six universités et 23 établissements partenaires sont mis à contribution. Le Royaume-Uni investit des dizaines de millions de livres sterling dans l'étude des langues et des civilisations — ce sont là des sujets d'importance stratégique pour le renseignement, le terrorisme et les conflits. En comparaison avec les grands investissements faits par nos alliés, le Canada, lui, n'investit rien.

Qu'en est-il du milieu canadien de la sécurité et du renseignement? Je dois dire qu'il existe de véritables contraintes que je comprends tout à fait. Il ne conviendrait pas que les services de renseignement financent les travaux universitaires sur les services de renseignement, pour toutes sortes de raisons délicates que nous pouvons saisir.

Certains ministères n'ont pas du tout lésiné en la matière. J'évoquerai en particulier le cas de Ressources naturelles Canada. Sa Division de la protection des infrastructures énergétiques a financé chez nous un grand programme de recherche, sur plusieurs années. Le sujet en était la protection des infrastructures énergétiques capitales. Cela a débouché sur 13 études, deux grandes conférences internationales et trois grands ateliers spécialisés. On peut trouver des secteurs où les ministères ont été actifs en rapport avec des questions nationales d'importance stratégique. Tout de même, pour être franc, le cas de Ressources naturelles Canada est un modèle à suivre, mais qui est aussi unique; on ne trouve rien qui puisse s'y comparer.

Au Canada, selon notre Constitution, ce sont les provinces qui sont responsables de l'enseignement supérieur, domaine qu'elles ont beaucoup négligé. En Alberta, deux recteurs d'universités ont accusé la province — la plus généreuse, étant donné le prix du pétrole — d'imposer en quelque sorte l'"aggressive frugality", une forme extrême de simplicité volontaire, pour ainsi dire. L'Ontario vient au 10^e rang, le dernier, pour le financement des études supérieures par étudiant — et le montant diminue tous les ans et non pas l'inverse.

Les provinces tiennent les études supérieures pour un fardeau budgétaire et non pas pour un investissement dans les ressources humaines ou les priorités nationales.

Quant au secteur privé, les médias ont en quelque sorte parasité l'université. Les médias ont sollicité assez souvent des entrevues avec les spécialistes du domaine. J'ai été abordé moi-même plus de 300 fois sur deux années, pour des entrevues dans les médias électroniques et imprimés. Les sociétés médiatiques, qui font de la

purchase of their products, have not offered any support whatsoever to the development of the resource that serves their ultimate purposes.

Industry has total indifference. We have this program on energy security. We have spoken to the energy industry across Canada, at their invitation, and in the United States, at its invitation. No one ever sat back and said, "If we are inviting these people because it is useful to us, perhaps we should support them." I am not referring to my salary — I am paid by Carleton University; however, it would not be bad to have a post-doctoral fellowship, to bring back a Canadian studying for a doctoral degree abroad or in Canada to the university, so they can continue pursuing their research. For that, one needs external resources.

Philanthropy has been absolutely missing.

The universities on this one have a challenge. First, there is immense student interest in the topic. We are starting our new program this year and have admitted 27 students at the M.A. level. However, the universities find it extremely difficult to respond to the market, and they tend not to respond to markets, rather they tend to respond to internally generated requirements, one of them making up the staffing for previous years of underfunding.

In conclusion, it is sad to have to report to this committee that it is about shoestrings without shoes.

Senator Banks: Professor, I will take your point about post-secondary education in these matters as having been made. This is a good forum for that, but there is very little that we can do about it. Maybe there is more we can do about it than we have, and maybe we should.

However, I will revert to the point about the role of intelligence in statecraft and the fact that most of us in Canada do not perceive it in a way people in other countries do. Why do you think that is so?

Mr. Rudner: It has to do with what we might want to call public culture. For most Canadians, intelligence carries a pejorative term, which is unfortunate. In other democracies, intelligence does not carry this pejorative term, nor does it in our past and it should not today. What people do not understand is that we have a need for information. Some of that information can come from open sources. The problem is that not in all circumstances are open sources candid. Even in friendly countries, open sources may not be necessarily truthful to us. Friendly countries may have interests that require them to act in our domain and our jurisdictions in ways that conflict with our interests. In that sense, in my opinion, we do have a need to steal other peoples' secrets, where those secrets denote intentions, capabilities and activities that are prejudicial and threatening to Canada.

publicité et exigent des frais en échange de leurs produits, n'ont offert aucune forme de soutien quelconque susceptible de stimuler l'expansion de la ressource qui leur sert au bout du compte.

L'industrie est tout à fait indifférente à la question. Nous avons un programme sur la sécurité énergétique. Nous nous sommes adressés à l'industrie de l'énergie partout au Canada, à son invitation, et aux États-Unis, à leur invitation aussi. Personne ne s'est jamais dit : « Si nous invitons ces gens, c'est qu'ils nous sont utiles; peut-être que nous devrions les soutenir. » Je ne parle pas de mon salaire — je suis rémunéré par l'Université Carleton; cependant, ce serait bien d'avoir un boursier en études postdoctorales, de rapatrier à l'université un Canadien qui étudie à l'étranger ou ailleurs au Canada en vue d'obtenir son doctorat; il pourrait poursuivre ses recherches chez nous. Pour cela, il faut des ressources externes.

Le monde de la philanthropie manque tout à fait à l'appel.

Les universités ont un défi à relever de ce point de vue. Premièrement, l'intérêt des étudiants pour le sujet est très vif. Nous lançons notre programme cette année et avons déjà admis 27 étudiants à la maîtrise. Cependant, les universités éprouvent une difficulté extrême à réagir au marché, et elles ont tendance à ne pas réagir au marché; elles ont plutôt tendance à réagir à des exigences internes, dont le fait d'essayer de panser les plaies causées par le sous-financement les années précédentes.

En guise de conclusion, je dirais qu'il est triste de devoir dire au comité que nous devons nous serrer la ceinture, mais que nous n'avons pas de pantalon.

Le sénateur Banks : Monsieur Rudner, je note dûment votre observation au sujet de l'enseignement postsecondaire sur les questions en jeu. Notre audience est une bonne tribune pour faire valoir un tel point, mais notre possibilité d'agir à cet égard est très limitée. Peut-être que nous pourrions en faire plus que ce que nous avons fait dans le passé, peut-être devrions-nous le faire.

Tout de même, je reviendrai à la remarque que vous avez faite au sujet de la fonction du renseignement dans les affaires de l'État et au fait que la plupart d'entre nous, ici au Canada, ne perçoivent pas la chose comme le font les gens dans d'autres pays. Pourquoi est-ce le cas selon vous?

M. Rudner : Cela a trait au fait que nous privilégions la transparence. Aux yeux de la plupart des Canadiens, le terme renseignement est péjoratif, ce qui est malheureux. Dans d'autres démocraties, le renseignement ne comporte pas cette connotation péjorative. Il n'a pas été une force négative dans notre passé ni ne devrait l'être aujourd'hui. Ce que les gens ne saisissent pas, c'est qu'il nous faut ces informations. Certains des éléments d'information en question proviennent de sources ouvertes. Le problème réside dans le fait que toutes les sources ouvertes ne sont pas parfaitement fiables. Même dans un pays ami, les sources ouvertes ne nous donnent pas forcément la vérité. Les pays amis défendent peut-être des intérêts tels qu'ils doivent intervenir dans notre champ d'action de façons qui entrent en conflit avec nos intérêts à nous. Dans le contexte, à mon avis, il nous faut bel et bien mettre au jour les secrets d'autrui, là où les secrets en question dénotent des intentions, des moyens ou des activités susceptibles de nuire au Canada ou qui constituent une menace.

Senator Banks: You have spent a large part of your academic career examining questions that we are now only beginning to chip away at. You have raised the interesting point of candour.

We have found when we visit other countries that we receive from the bureaucrats in those places, including at the highest level of MI5 in London, the Special Branch of the Scotland Yard, and our counterparts in the United States and in Australia, more candid information than we do in this country. You must have examined that question at some point or other and arrived at that conclusion. Do you agree with that assessment? If so, why do you think it is true?

Mr. Rudner: I do agree with that assessment. It has to do with an element in Canadian public culture.

In the parliamentary system to which we subscribe, traditionally, it is ministers who make policies and bureaucrats who serve the minister. But as that model democratized, for example in the U.K. or in Australia, other jurisdictions, it was understood that a bureaucrat could speak one's mind certainly before a parliamentary committee, but even before public audiences in ways that differ from the official "line" of the minister and the government of the day without jeopardizing the bona fides of the government or the loyalty of the bureaucrat. We are all mature enough to understand in Canada and in a democracy that there will be many different alternative assessments of situations, which ought to be worked out publicly by stakeholders and interested parties, so that decisions arrived at are consensual with not everyone necessarily agreeing to everything.

The U.K. director of the British Security Service or the head of counterterrorism of the Metropolitan Police makes speeches and, in fact, urges policies that the government of the day has not adopted and may not adopt. Yet, this is considered appropriate for the British public to understand, first, the definition of the situation and, second, the alternatives that are before the government of the day. Hence, at the end, regardless of the decision taken, people have confidence that issues have been well canvassed, considered and broadly conceived, and here is the choice of the elected and accountable minister.

In Canada, we are very much in the old-style model, where no one will say anything up until the point when the government of the day has signalled the minister's interest and the task of the bureaucrat is to protect that interest. That is the old model and it is not a worthy model in a democratic society facing the kinds of public challenges but, more important, public interest in the solutions. This is where we are at today.

Le sénateur Banks : Vous avez passé une grande partie de votre carrière universitaire à étudier des questions que nous commençons à peine à effleurer. Vous avez soulevé un point important : l'honnêteté des sources.

Dans d'autres pays, nous avons constaté que les bureaucrates — y compris dans les plus hautes sphères du MI5 à Londres, la section spéciale de Scotland Yard, et chez nos homologues aux États-Unis et en Australie — nous parlent avec davantage de franchise que les bureaucrates du Canada. Vous avez déjà eu à vous pencher sur la question et vous en êtes arrivés à la même conclusion. Êtes-vous d'accord avec cette évaluation des choses? Le cas échéant, comment expliquez-vous cela?

M. Rudner : Je suis d'accord avec cela. Cela a trait à un élément qui fait partie de la culture de transparence du Canada.

Dans le régime parlementaire auquel nous souscrivons, de tradition, le ministre décide des orientations, et les bureaucrates sont à son service. Tout de même, avec la démocratisation de ce modèle, par exemple au Royaume-Uni ou en Australie, ailleurs, il a fini par être entendu qu'un bureaucrate pouvait exprimer franchement sa pensée, certainement au moment de comparaître devant un comité parlementaire, mais même devant un auditoire public, en s'écartant de la position officielle du ministre et du gouvernement en place, sans mettre en péril la légitimité du gouvernement ou sa loyauté à lui. Dans une démocratie, au Canada, nous avons tous assez de maturité pour comprendre qu'il peut y avoir nombre d'évaluations différentes d'une situation, divergences que les intervenants et les parties intéressées devraient chercher à régler publiquement, pour que les décisions prises reposent sur un consensus sans que tous ne s'entendent forcément sur tout.

Le directeur du service de sécurité britannique au Royaume-Uni et le chef de la lutte au terrorisme de la police métropolitaine prononcent des discours où, de fait, ils invitent vivement les autorités à adopter des politiques qu'elles n'ont pas adoptées ou qu'elles n'adopteront peut-être pas. Néanmoins, il est jugé convenable que les citoyens de Grande-Bretagne puissent comprendre, en premier lieu, la définition de la situation et, en deuxième lieu, les options qui s'offrent au gouvernement en place. Par conséquent, quelle que soit la décision prise au bout du compte, les gens croient que l'exposé des enjeux et la réflexion subséquente se sont faites dans les règles de l'art — et voici les choix qui s'offrent au ministre, qui est élu et comptable au Parlement.

Au Canada, nous pratiquons pour une grande part le vieux style en la matière, c'est-à-dire que tout le monde garde le silence jusqu'à ce que le gouvernement en place signale l'intérêt du ministre pour la question et charge un bureaucrate de défendre l'intérêt dont il s'agit. C'est le vieux modèle, qui ne vaut plus dans une société démocratique aux prises avec le genre de défis publics qui se présentent à nous, mais, ce qui est encore plus important, où les citoyens s'intéressent aux solutions proposées. Voilà où nous en sommes maintenant.

Senator Banks: We have found that in London, Washington and Canberra, not only with respect to security and intelligence matters but to other things as well. We have to address that and try to fix it.

Mr. Rudner: I agree. On issues like parliamentary oversight, there are certain very important issues that have to be addressed between Parliament, the public and the bureaucracy on oversight and review.

One will only come to the appropriate solution for Canada if all considerations are canvassed, all ideas are sorted through and assessed, and then the most appropriate for Canada is adopted, which may differ from what is being done in the U.K. through the parliamentary committee or in the Australian model. France does not have at all parliamentary review or oversight, mainly because, for reasons that we could understand, the government of the day would not allow the French Communist Party, Parti communiste français, to have any sort of access to information arising from the Directorate of Territorial Surveillance, DST, or the intelligence services.

Senator Banks: I do not know if you read the report of the parliamentary committee. That report does not contain that precise concern, but members of the committee, including the chair and I, expressed that concern. There are parties in Canada to whom you would not want to make all security and intelligence matters known.

Mr. Rudner: Absolutely. There are paradoxes as well. Aside from the party paradox, there is the Member of Parliament paradox, in the sense that one wants a Member of Parliament capable of speaking in Parliament on all matters that exercise that Member of Parliament's interests and concern. Yet, if one is sworn to secrecy one is also attached to the operational side of intelligence, so therefore one cannot speak one's mind in Parliament.

This comes out, for example, in the United States. Members of Congress who are in the circle of secrecy are, in effect, constrained in their role as senators and congressmen. Every country works out the balance that is comfortable to their political culture. The United States Congress is a much larger body than, for example, the Canadian House of Commons and the Canadian Senate. In a smaller body, how do we want to work out the arithmetic of accountability and oversight and review to ensure that, after all, both are achieved? We do want parliamentary accountability so that the intelligence services are known to Parliament and Parliament is aware of what happens in the intelligence domain, but, equally, we want our Members of Parliament to be capable of speaking to the Canadian Parliament.

Senator Banks: It is, as you say, a question of balance. There are things that, however that works out, parliamentarians will need to know about which they cannot speak. That is a given.

Le sénateur Banks : Nous avons établi le même constat à Londres, à Washington et à Canberra, non seulement pour les questions touchant à la sécurité et au renseignement, mais aussi pour d'autres questions. Nous devons nous pencher sur cette question et essayer de remédier au problème relevé.

M. Rudner : Je suis d'accord. Pour des questions comme la surveillance par le Parlement, il existe des points de litige très importants qu'il faut régler entre le Parlement, le grand public et la bureaucratie, en ce qui concerne la surveillance et l'examen.

Pour que nous en arrivions à la solution qui s'impose du point de vue du Canada, il faudra que toutes les considérations soient exposées, que toutes les idées fassent l'objet d'une évaluation et d'un tri, puis que la solution la mieux adaptée au Canada soit adoptée, ce qui peut être différent de ce qui se fait au Royaume-Uni, par l'entremise du comité parlementaire, sinon par rapport au modèle australien. La France n'a pas du tout d'examen ou de surveillance par le Parlement, surtout que, on peut le comprendre, le gouvernement en place ne permettrait pas au Parti communiste français d'avoir un accès quelconque aux informations de la Direction de la surveillance territoriale, le service de renseignement.

Le sénateur Banks : Je ne sais pas si vous avez lu le rapport du comité parlementaire. Il ne soulève pas cette préoccupation précise, mais les membres du comité, dont le président et moi-même, l'ont soulevée. Il y a au Canada certains partis auxquels on ne voudrait pas dévoiler toutes les questions relatives à la sécurité et au renseignement.

M. Rudner : Absolument. Il y a aussi des paradoxes. Mis à part le paradoxe des partis, il y a le paradoxe du député : on veut que le député puisse s'exprimer, au Parlement, sur toutes les questions qui l'intéressent et dont il se soucie. Néanmoins, en jurant de garder le secret sur les aspects opérationnels du renseignement, on ne saurait parler librement au Parlement.

Ce problème se manifeste aux États-Unis, par exemple. Les membres du Congrès qui sont tenus au secret exercent ainsi leur fonction de sénateurs ou de membres de la Chambre des représentants sous une certaine contrainte. Chaque pays trouve l'équilibre qui convient à sa culture politique. Le Congrès américain est nettement plus grand que la Chambre des communes et le Sénat du Canada, par exemple. Dans le cas d'une assemblée plus modeste, comment moduler quantitativement la transparence et la surveillance et l'examen, afin de s'assurer que, au bout du compte, les deux objectifs sont atteints? Nous voulons que les gens soient responsables devant le Parlement, de sorte que les services de renseignement sont connus au Parlement et que le Parlement sait ce qui se passe dans le domaine du renseignement, mais, tout autant, nous voulons que nos députés soient capables de parler librement au Parlement canadien.

Le sénateur Banks : Comme vous le dites, c'est une affaire d'équilibre. Quoi qu'il en soit, les parlementaires ont besoin de savoir des choses dont ils ne sauraient parler. C'est acquis.

Would you tell us, because you have been observing this and I assume there has been a change, how the intelligence and security community in Canada, and the things that it does — for example, CSE, CSIS, the RCMP, DFAIT and all of the above — has changed since the momentous events of 9/11?

Mr. Rudner: They have changed in several important respects. One, of course, is the interest of parliamentarians and the public in their activity. The Security Intelligence Review Committee reports have a wider readership today than they had prior. I still think the very valuable reports of the CSE commissioner are not yet given the kind of public attention they merit.

Let me add, as a sidebar, that they are very thoughtful, almost philosophical, reports by a leading Canadian jurist — the CSE commissioner is always a judge, by law — in terms of the thinking that goes behind setting up accountability systems for a foreign intelligence service.

Sidebar: Something that must be remembered is that a foreign intelligence service by definition is not bound by national law. That is why you establish one to operate abroad, in effect, outside the parameters of our own law because they are outside your territorial jurisdiction, but also outside the parameters of the laws of the country in which they are operating because they are supposed to be stealing secrets. That is why we have one. How do you have oversight of activities that by definition is outside the law but not outside ethics?

Again, another sidebar: We have done work, for example, at my centre, on the issues of the ethics of intelligence collection. That is a topic of immense interest today. We have had several conferences and research studies on it. One is taking place now in the U.K., and another one is taking place in the United States to which our people have been invited.

So, yes, foreign collection involves a range of issues that oversight has to address, but it is very different than it used to be.

In Canada, part of the problem is that our review bodies are, strictly speaking, bound by legislation. When SIRC issues its reports, the reports necessarily have to be constrained by that legislation and cannot go beyond the remit of legislation. That is the advantage of a parliamentary committee. The parliamentary committee, by definition, has flexibility.

I am not advocating one against the other. I am certainly not saying that SIRC is not doing a competent, capable, important job. However, as Canadians, we want to visit all the levels of accountability systems and ask: Who does what? Where do the comparative advantages lie between the kind of internal perspective the Inspector General of CSIS can bring, the SIRC could bring the review perspective, and what value added can Parliament bring?

Comme vous avez observé la situation et qu'il y a eu évolution, du moins je le présume, pourriez-vous nous dire en quoi le milieu du renseignement et de la sécurité au Canada ainsi que les actes qu'il pose — je parle, par exemple, du CST, du SCRS, de la GRC, du MAECI et de tous ceux qui sont nommés plus haut — ont évolué depuis les événements-charnières du 11 septembre?

M. Rudner : Ils ont évolué sous plusieurs aspects importants. Bien entendu, il y a l'intérêt que portent les parlementaires et le grand public à leur activité. Les rapports du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité connaissent un lectorat plus large aujourd'hui que dans le passé. À mon avis, les rapports inestimables du commissaire du CST n'obtiennent pas encore toute l'attention qu'ils méritent de la part du public.

Permettez-moi d'ajouter une parenthèse : ce sont des rapports très mûrement réfléchis, presque philosophiques, pondus par un éminent juriste canadien — le commissaire du CST est toujours un juge, la loi l'exige — en ce qui concerne la réflexion sous-tendant les systèmes de responsabilisation d'un service du renseignement étranger.

Parenthèse : il faut se rappeler que, par sa nature même, un service de renseignement étranger n'est pas soumis au droit national. C'est la raison pour laquelle on en crée un à l'étranger, justement, pour échapper aux paramètres de son propre droit : il se situe en dehors de votre territoire de compétence, mais aussi à l'abri des paramètres des droits du pays où il évolue, car il est censé être là pour débusquer des secrets. C'est pourquoi nous l'avons créé. Comment exercer une surveillance sur des activités qui, par leur nature même, se situent en dehors du droit, mais non pas en dehors de l'éthique?

Voici une autre parenthèse : par exemple, au centre que je dirige, nous avons travaillé à la question de l'éthique et de la collecte de renseignements. C'est un sujet qui suscite énormément d'intérêt aujourd'hui. Nous avons tenu plusieurs conférences et réalisé plusieurs études à ce sujet. Il y en a une qui a lieu en ce moment même au Royaume-Uni, et notre personnel a été invité à celle qui est prévue pour les États-Unis.

Par conséquent, oui, la collecte de renseignements fait intervenir toute une série de questions où s'applique la surveillance, mais c'est très différent de ce que c'était à l'époque.

Au Canada, une partie du problème tient au fait que nos organismes d'examen sont, à proprement parler, soumis à la loi. Lorsque le CSARS publie un rapport, ce dernier doit nécessairement entrer dans les limites de la loi applicable. C'est une règle stricte. C'est l'avantage du comité parlementaire. Par définition, le comité parlementaire a une certaine marge de manœuvre.

Je ne propose pas que nous opposions les démarches. Je ne dis certainement pas que le CSARS n'accomplit pas un travail important, compétent, digne de mérite. Par contre, en tant que Canadiens, nous voulons nous pencher sur tous les régimes de responsabilisation possible et poser la question : qui fait quoi? Quels sont les avantages comparés du point de vue interne de l'inspecteur général du SCRS, du procédé d'examen du CSARS et de la valeur ajoutée du Parlement?

As you mentioned, senator, within the sense of balance, you do not want parliamentarians, in effect, to be co-opted into the circle of secrecy and unable to share with the public.

Senator Banks: You are right about the increased interest in the public on the reports of the CSE commissioner and the review that deals with CSIS. Have the operations changed? Has Canada done it differently? Has the threat environment to Canada changed since 9/11 or in light of 9/11, or have we just been made more aware of it? What are the current sources of instability in the world that most affect Canada, and how has Canada's intelligence committee changed in its approach and operations since that event? You would agree that the event changed the nature of things in the world.

Mr. Rudner: Absolutely. To me, terrorism, as far as Canada is concerned, did not commence on September 11. We had terrorist attacks in Canada and on Canadians prior to September 11.

Senator Banks: Air India, for example.

Mr. Rudner: Yes, and as in terrorist attacks in Montreal in the mid-1960s.

The Chairman: And in Ottawa.

Mr. Rudner: Yes. One of the tragedies of Canada is that most Canadians think it began on September 12. No, it did not begin on September 11 or the 12. It began when people used violence against Canadian institutions, values, people and interests.

Senator Banks: If we did not wake up then, have we woken up since?

Mr. Rudner: The intelligence services, I believe, have. Let me address three elements that to me are important and new, and one criticism of our system, which makes this unknown to Canadians.

We are certainly aware that now we have threats of terrorism coming from abroad through networks rooted often through Europe and into Canada as part of terrorist networks operating against targets in North Africa and the Middle East and in Western Europe. We also know that this has transmuted itself into home-grown terrorism that has targeted Canada. We also know that there are explicit and direct threats to Canadian infrastructure, critical national infrastructure, especially, in my view, in the energy sector. This is not Martin Rudner saying it but Martin Rudner reading the materials coming out of the adversarial community.

Senator Banks: Those are susceptibilities that we know we have, but you say there are specific and known threats?

Comme vous l'avez dit à propos de l'équilibre qu'il faut atteindre, sénateur, on ne voudrait pas que les parlementaires soient piégés par l'idée de secret et ne puissent parler au public.

Le sénateur Banks : Vous avez raison de dire que le public porte un intérêt plus grand aux rapports du commissaire du CST et à l'examen qui porte sur le SCRS. Les opérations ont-elles changé? Le Canada a-t-il procédé autrement? Le contexte des menaces pour le Canada est-il le même depuis le 11 septembre, sinon compte tenu du 11 septembre, ou est-ce seulement que nous en sommes maintenant plus conscients? Quelles sont les sources actuelles d'instabilité dans le monde qui touchent le plus le Canada et en quoi le comité du renseignement du Canada a-t-il modifié son approche et ses opérations depuis cet événement? Vous êtes d'accord pour dire que l'événement en question a changé la donne dans le monde.

M. Rudner : Tout à fait. À mes yeux, du point de vue du Canada, le terrorisme n'est pas un phénomène qui s'est manifesté pour la première fois le 11 septembre. Il y a eu des attaques terroristes au Canada, dirigées contre des Canadiens, avant le 11 septembre.

Le sénateur Banks : Le vol d'Air India, par exemple.

M. Rudner : Oui, comme les attaques terroristes qu'il y a eu à Montréal au milieu des années 60.

Le président : Et à Ottawa.

M. Rudner : Oui. Une des tragédies, dans le cas du Canada, c'est que la plupart des Canadiens croient que cela a commencé le 12 septembre. Non, ça n'a pas commencé le 11 septembre ni le 12. Ça a commencé quand les gens ont recouru à la violence à l'encontre des institutions, des valeurs, des habitants et des intérêts canadiens.

Le sénateur Banks : Si nous ne sommes pas réveillés à l'époque, est-ce que nous sommes réveillés depuis?

M. Rudner : À mon avis, les services de renseignement se sont réveillés. Permettez-moi d'aborder trois éléments qui me semblent importants et nouveaux et de formuler une critique de notre système, qui fait que cela est inconnu parmi les Canadiens.

Certes, nous sommes maintenant conscients du fait que nous recevons des menaces d'actes terroristes provenant de l'étranger, par le truchement de réseaux qui ont souvent pris racine partout en Europe et jusqu'au Canada, éléments de réseaux terroristes qui dirigent leur action contre les cibles en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et en Europe occidentale. Nous savons aussi que, par transmutation, cela est devenu un terrorisme de l'intérieur qui a ciblé le Canada. Nous savons aussi qu'il y a des menaces directes visant l'infrastructure canadienne, l'infrastructure critique du pays, surtout, à mon avis, dans le secteur de l'énergie. Ce n'est pas Martin Rudner qui l'affirme, c'est Martin Rudner qui le constate à la lecture des documents du camp adverse.

Le sénateur Banks : Nous savons que nous sommes vulnérables sur certains plans, mais vous dites qu'il est connu qu'il y a des menaces précises?

Mr. Rudner: Explicit threats, and coming from the sources, not someone saying, "I think they are thinking." We know they are thinking because we access their sources, and we make this public. The security intelligence community in Canada is very much aware this.

What is the problem? Why not the public? Let me mention one of the challenges, in my view, about our legal system.

One of the constraints in our legal system is that virtually any element of the legal proceedings can be sealed by a decision of the bench at the request of either the prosecution or the defence. It is often in the interest of the defence to suppress the public information, in the interest, so it is said, of a fair trial.

However, let me give you a case in point. An individual here in Ottawa was arrested over two years ago as part of an alleged co-conspiracy in the United Kingdom. The British trial has already been concluded. The British parties to the co-conspiracy have been convicted. The evidence has been made public in British court overwhelmingly showing the elements of the crime or the terrorist act implicating strongly the Canadian individual. Yet, in Canada, it must remain unreported.

Picture an ordinary Canadian saying, "Why is it that I hear of these things there but I hear nothing here?" People have been arrested in Toronto — they are going through the bail hearings right now — and the information is sealed. Most Canadians will be highly suspicious of absence of information. If there were something, we would know.

Again, in my opinion, I certainly would not want to have any legal proceeding that is prejudiced against a defendant or biased against a defendant. However, I cannot believe that the courts in other democracies, such as the Netherlands, Sweden, the U.K., the United States, are biased or rigged. Justice is seen to be done in these jurisdictions. Ought not we to examine the needs and interests of the Canadian public in seeing justice done?

Senator Banks: I think so.

Mr. Rudner: I think so very much.

Senator Zimmer: Mr. Rudner, your interesting remarks get my Sir Stephenson hormones humming. You talked about universities. I think you know Peter St. John, from Winnipeg, who told me the same story a few weeks ago, in that there is the need and universities are not responding, for whatever reasons. He has recently concluded and the university is not replacing him. The numbers are dropping.

Mr. Rudner: He is unique in aviation security.

M. Rudner : Des menaces explicites qui proviennent des sources elles-mêmes et non pas de quelqu'un qui dit : « Je crois que ces gens-là pensent que... ». Nous savons ce qu'ils pensent parce que nous consultons leurs sources et que nous rendons cela public. Le milieu du renseignement de sécurité au Canada est tout à fait conscient de la situation.

Quel est le problème? Pourquoi pas le public? Permettez-moi de parler d'un défi qui se présente, à mon avis, dans notre système juridique.

Une des contraintes qui marque notre système juridique, c'est que pratiquement n'importe quel élément d'une action en justice peut être scellé sur la décision du juge, à la demande de la poursuite ou de la défense. Souvent, il est dans l'intérêt de la défense de supprimer l'information publique, pour qu'il y ait, dit-on, un procès équitable.

Par contre, permettez-moi de vous donner un exemple de la chose. Un individu a été arrêté ici à Ottawa il y a deux ans en rapport avec un complot présumé au Royaume-Uni. Le procès britannique s'était déjà achevé. Les parties britanniques au complot ont été condamnées. Le tribunal britannique a permis de voir publiquement une preuve accablante de l'implication de l'individu canadien dans les éléments de l'acte criminel ou terroriste qui a été posé. Néanmoins, au Canada, il ne saurait en être question.

Imaginez donc que le Canadien ordinaire se dit : « Pourquoi est-ce que j'entends ces choses de là-bas, mais rien d'ici? » Des gens ont été arrêtés à Toronto — l'enquête sur le cautionnement a lieu en ce moment même — et l'information est scellée. La plupart des Canadiens se méfieront énormément de l'absence d'information dans le contexte. S'il se passe quelque chose, nous devrions le savoir.

Encore une fois, si vous voulez mon avis, je ne voudrais certainement pas d'une action en justice qui est préjudiciable à l'intérêt du demandeur. Cependant, je n'arrive pas à croire que les tribunaux d'autres pays démocratiques, par exemple les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis, sont biaisés ou truqués. La justice semble avoir été rendue dans ces pays. Ne devrions-nous pas examiner les besoins et les intérêts des citoyens canadiens qui souhaitent que justice soit rendue?

Le sénateur Banks : Je crois que oui.

M. Rudner : Je crois vraiment que oui.

Le sénateur Zimmer : Monsieur Rudner, les observations intéressantes que vous faites stimulent mon côté Sir Stephenson. Vous avez parlé des universités. Je crois que vous connaissez Peter St. John, de Winnipeg, qui m'a raconté la même histoire il y a quelques semaines : le besoin existe, mais les universités de réagissent pas, pour une raison ou pour une autre. Il a conclu récemment que l'université n'allait pas le remplacer. L'effectif est à la baisse.

M. Rudner : Il est unique en sécurité aérienne.

Senator Zimmer: Yes, he investigated the Air India incident. There seems to be a culture not only with governments but also with universities. It appears that it is almost taboo to go there because they think we are inciting and encouraging it by offering those classes, whereas the case is exactly the opposite.

As a case in point, I was in Kingston three months ago to speak to a gathering of 500 students. In my days at university, it was commerce, agriculture and law, but now universities are adapting to the vocations and the cultures out there, which is right. I asked one young woman what she was studying and she replied "Aboriginal governance." I thought, wow, in this day and age, that is what you need. Hence, universities are adjusting to that, but, in this case, they are not adjusting; they are going the other way. I stress your point, which is very good. I am not sure what we can say or do from this committee, but it is important that you came today to say that in this open forum because otherwise it is all under the table and hushed and quiet. They have the classes, but they do not go any further than that. There should be a further development of this through universities supported by governments, and I totally support your points.

Mr. Rudner: Could I make a suggestion in terms of the committee, senator? Speaking for myself as an academic, who will retire in five weeks, and about 12 other individuals who work in these fields, we want leadership of the Government of Canada. We do not want to change the Constitution, because we will not do that, and have higher education made into a federal jurisdiction. It would not be appropriate and it would not work. This is Canada, after all.

However, there is an element of leadership of the Government of Canada that could be exercised in three ways: First, let ministers and senior bureaucrats who attend the occasional cocktail party where they might meet a university president say that the universities that work in this field are of value to us. After all, this happens when other departmental portfolios meet university presidents, who are, after all, human. To be told that something has value helps move the institution to regard that something as something to be done.

Second, Canada has an excellent precedent in the Security and Defence Forum run out of the Department of National Defence. It has been in place for well over 20 years, I believe; it has been validated by Treasury Board in terms of the accompanying accountability mechanisms; the forum supports 13 SDF centres across Canada, including an important one at the University of Manitoba. I believe that every province has at least one and has participated in national activities. In other words, it works well. Why not have even a modest one for security and intelligence? You do not need 13 centres. If we had three or four centres to begin with, for the first decade, it would amount to

Le sénateur Zimmer : Oui, il a fait enquête sur l'incident du vol d'Air India. Il semble y avoir une certaine mentalité non seulement dans les administrations gouvernementales, mais aussi dans les universités. La chose semble être presque frappée de tabou : il ne faut pas s'engager là dedans, sinon, ce serait comme encourager la chose en offrant des cours sur le sujet, alors que c'est tout à fait l'inverse.

À titre d'exemple, j'étais à Kingston il y a trois mois pour m'adresser à un rassemblement de 500 étudiants. À mon époque, à l'université, c'était le commerce, l'agriculture et le droit qui étaient en vogue, mais, aujourd'hui, les universités s'adaptent aux vocations et aux cultures qui existent, ce qui convient. J'ai demandé à une jeune femme quel était son champ d'étude. Elle a répondu : la gouvernance autochtone. J'ai pensé : sensationnel! À notre époque, c'est bien ce qu'il faut. Les universités s'adaptent donc à cette situation, mais, dans ce cas-ci, elles ne s'adaptent pas; elles font l'inverse. J'insiste sur le point que vous avez fait valoir, qui est excellent. Je ne sais pas très bien ce que nous pouvons dire ou faire à ce sujet au comité, mais il est important que vous soyez venu témoigner aujourd'hui pour dire cela, dans cette tribune libre, sinon tout se fait dans le secret et le silence. Il y a certains cours, mais ça ne va pas plus loin que ça. Un tel programme devrait être développé davantage par l'action des universités appuyées par les gouvernements, et je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit.

Mr. Rudner : Puis-je faire une suggestion au comité, sénateur? Pour moi-même, un universitaire qui va prendre sa retraite d'ici cinq semaines, et une douzaine d'autres personnes qui travaillent dans ces domaines, je dirais que nous souhaitons que le gouvernement du Canada prenne la situation en main. Nous ne voulons pas modifier la Constitution : nous ne ferons pas cela, nous ne transformerons pas les études supérieures en secteur de compétence fédérale. Ça ne conviendrait pas et ça ne fonctionnerait pas. Nous sommes au Canada, après tout.

Tout de même, il y a un élément de leadership que le gouvernement du Canada pourrait exercer de trois façons : premièrement, permettre aux ministres et aux bureaucrates de haut rang qui sont susceptibles de croiser un recteur d'université dans un cocktail à l'occasion de dire que nous prisons les universités qui travaillent dans ce domaine. Après tout, cela survient lorsque les titulaires d'autres portefeuilles ministériels rencontrent les recteurs d'universités, qui sont, après tout, des êtres humains. Entendre dire que le travail est prisé aide un établissement à considérer le travail en question comme étant quelque chose qu'il faut accomplir.

Deuxièmement, le Canada compte un excellent précédent dans le domaine, soit le Forum sur la sécurité et la défense, qui relève du ministère de la Défense nationale. Ce forum est en place depuis bien au-delà de 20 ans, je crois. Le Conseil du Trésor a validé son travail en ce qui concerne les mécanismes de responsabilisation. La structure comporte 13 centres au Canada, dont un centre important à l'Université du Manitoba. Je crois que chacune des provinces en a au moins un et participe aux activités nationales. Autrement dit, ça fonctionne bien. Pourquoi ne pas se donner un tel forum sur la sécurité et le renseignement, même s'il doit être modeste? On n'a pas besoin de 13 centres. S'il y avait trois ou

three or four times what we have now. An acceptable federal solution is possible that will work and will not be expensive. By the way, the SDF is budgeted at about \$2 million per year, which is not resource-intensive in the overall picture.

Third, all of our graduates are employed quickly by the security intelligence community, in particular on the analytical side. We heard this morning how important analysis is. We do not train operatives — we do not have the trade craft — but we can train analysts. It would be interesting for government to recognize that publicly, and say that anyone who wants to be professionally accredited in certain areas of intelligence analysis, whether working for CSIS, DFAIT, Environment Canada or Agriculture Canada, because they all have analytical units, has to have this credential. Once again, that sets a requirement in the universities to develop the capacity to meet the requirement, just as they have done for criminology, law and other academic disciplines.

The Government of Canada can take specific action to exercise leadership in this area without revising the Constitution or remaking the pyramid, so to speak.

Senator Zimmer: I have done that ambassadorial role with university presidents, and former Minister of Foreign Affairs Lloyd Axworthy. Many students have asked how they can get into Foreign Affairs. I have told them that such tools might lead them into the industry once they have acquired those courses.

I wish to get your opinion on some of the things our previous witness, Ms. Swords, said. The Minister of Public Safety recently announced that the CSIS Act will be amended to provide for an expanded role for CSIS to collect foreign intelligence outside Canada. In your opinion, do you think that the government's foreign intelligence requirements can be adequately addressed by CSIS?

Mr. Rudner: I will answer the question directly. The answer is, yes, Canada has real needs and, yes, CSIS can address those needs. However, at what cost — not in terms of cash but in terms of CSIS, the organization, and Canada, the country — would the CSIS engagement entail?

Let me mention two kinds of costs: First, the kinds of skill sets required for a foreign intelligence operative as compared to a domestic intelligence operative are quite different. How do we know that? We know that because every other jurisdiction in the democratic world has separate services for foreign and domestic security intelligence precisely because the training requirements, the skill sets requirements and the trade craft requirements are extremely different. One operates at home under law while the other operates abroad clandestinely. Each is a unique mode of operation.

quatre centres pour commencer, pendant la première décennie, ce serait trois ou quatre fois plus que ce que nous avons en ce moment. Il existe une solution fédérale acceptable qui fonctionnera et qui ne coûtera pas cher. Soit dit en passant, le FSD est doté d'un budget d'environ deux milliards de dollars par année, ce qui ne représente pas énormément de ressources dans le tableau d'ensemble.

Troisièmement, tous les diplômés trouvent du travail rapidement dans le milieu du renseignement de sécurité, particulièrement du côté de l'analyse. Nous avons entendu dire ce matin à quel point l'analyse est importante. Nous ne formons pas d'agents clandestins — nous n'avons pas le métier voulu, mais nous pouvons former des analystes. Il serait intéressant que le gouvernement reconnaîsse la chose publiquement et qu'il dise que quiconque souhaite obtenir la reconnaissance professionnelle dans certains secteurs de l'analyse du renseignement, que ce soit au SCRS, au MAECI, à Environnement Canada ou à Agriculture Canada, car ces organismes ont tous un service d'analyse, doit posséder ce titre de compétence. Encore une fois, cela incite les universités à établir les programmes voulus pour répondre à cette exigence, tout comme elles l'ont fait en criminologie, en droit et dans d'autres champs d'étude.

Le gouvernement du Canada peut adopter des mesures précises et exercer son leadership dans le domaine sans réviser la Constitution ou réinventer la roue, pour ainsi dire.

Le sénateur Zimmer : J'ai défendu cette cause auprès de recteurs d'universités et de l'ex-ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Bon nombre d'étudiants ont demandé comment ils pouvaient être engagés aux Affaires étrangères. Je leur ai dit que l'acquisition de telles compétences leur permettrait peut-être d'entrer dans l'industrie une fois les cours terminés.

J'aimerais connaître votre avis sur certaines des déclarations de notre témoin précédent, Mme Swords. Le ministre de la Sécurité publique a annoncé récemment que la Loi sur le SCRS sera amendée de manière que le SCRS soit mieux à même de recueillir des renseignements étrangers en dehors du Canada même. À votre avis, le SCRS peut-il satisfaire adéquatement aux exigences du gouvernement en matière de renseignements étrangers?

M. Rudner : Je vais répondre à la question directement. La réponse est « oui », le Canada a des besoins réels et, oui, le SCRS peut satisfaire à ces besoins. Cependant, à quel prix — je ne parle pas d'argent, mais du SCRS, de l'organisation et du Canada, du pays — viendrait l'engagement du SCRS?

Permettez-moi d'expliquer les deux formes de prix : premièrement, le genre de compétences que doit posséder un agent de renseignement étranger se distingue nettement de celui que doit posséder un agent de renseignement intérieur. Comment savons-nous cela? Nous le savons parce qu'ailleurs, dans le monde démocratique, il y a des services distincts de renseignement de sécurité étrangers et intérieurs, précisément parce que la formation, les compétences et le métier qu'il faut posséder sont extrêmement différents. Un travaille au pays sous le régime du droit national, alors que l'autre évolue à l'étranger de manière clandestine. C'est un mode d'opération unique dans chaque cas.

One reason that foreign services tend to be separate from security intelligence is the problem with intelligence sharing and what we call the Chinese wall. This arose in discussions in the United States. Security intelligence must operate within the laws of Canada, and not only does CSIS do this but also the CSIS Inspector General and SIRC ensure that they comply by way of review. When you operate abroad, you do not operate under Canadian law, nor do you operate under the law of the jurisdiction in which you are operating. If you are stealing secrets against a foreign target, certainly you are not operating within their law.

How do you differentiate, within a single organization, the lawful side from the unlawful side and the sharing of information between them? It is very tricky. In my view, having looked at the experience of many foreign jurisdictions, the differences in the trade craft requirement and the lawfulness requirement make it desirable to separate them into two different organizations. That has been the pattern for almost every democracy.

In response to your question, CSIS could do this, but we ought to examine why other countries have chosen to do them as separate, specialized collection agencies. By the way, we in Canada subscribe to that in the sense that we have a separate foreign agency collecting signals intelligence. We did not give it to CSIS, precisely because the Communications Security Establishment, as a foreign intelligence agency, has a different skill set and legal framework around which it operates abroad.

Senator Zimmer: This morning, I asked our witness about priorities and how they would deal with that, and they said we would have to take resources from elsewhere. My subsequent question was whether it would not be better to base it on your needs and priorities — in other words, looking at the other end of the culvert, saying this is what we need, go to the government and tell them what we require, rather than being fearful that you cannot do that because if you do you have to go elsewhere and take away from someone else, fight them for the resources. Would you rather not go with the priorities, list your needs, and say that we need those resources and we will not take it from elsewhere? What is your opinion on that?

Mr. Rudner: You are absolutely right. Intelligence collection should be needs-driven. For example, if we need to know about a foreign country's intentions or capabilities to conduct hostile acts in Canada, or activities hostile to Canadians, it should not be a question of, by the way, can we afford the air ticket to that country's capital? We must know now.

Une des raisons pour lesquelles les services de renseignement étrangers ont tendance à être séparés des services de renseignement de sécurité, c'est que la mise en commun des renseignements pose problème et qu'il y a ce que nous appelons la muraille de Chine. La question a été soulevée pendant des discussions avec les États-Unis. Le renseignement de sécurité doit respecter les limites des lois canadiennes : non seulement le SCRS s'y plie, mais aussi l'inspecteur général du SCRS et le CSARS s'en assurent au moyen d'un examen. Lorsque vous évoluez à l'étranger, vous n'êtes pas assujetti au droit canadien ni au droit du pays où vous évoluez. Si vous dérobez des secrets à une cible étrangère certes, vous ne travaillez pas dans les limites du droit du pays en question.

Comment distinguer alors, dans une seule et unique organisation, l'aspect légal de l'aspect illégal et qu'en est-il de la circulation de l'information entre l'un et l'autre? C'est très délicat. À mon avis, ayant pris connaissance de l'expérience de nombreux pays étrangers, je dirais que, compte tenu des différences quant au métier exigé et de l'obligation de légalité, il est souhaitable de séparer les deux formes de renseignement en deux organisations distinctes. C'est ce qui a été la tendance dans pratiquement tous les pays démocratiques.

Pour répondre à votre question, le SCRS pourrait s'acquitter de la tâche, mais nous devrions chercher à savoir pourquoi d'autres pays ont choisi de créer deux organismes distincts et spécialisés dans la collecte de renseignements. Soit dit en passant, nous adhérons à ce principe au Canada dans le sens où nous avons un organisme distinct qui s'occupe des transmissions. Nous n'attribuons pas cette tâche au SCRS justement parce que le Centre de la sécurité des télécommunications, en tant qu'organisme chargé de recueillir des renseignements étrangers, compte sur des compétences différentes et évolue dans un cadre juridique différent à l'étranger.

Le sénateur Zimmer : Ce matin, j'ai interrogé notre témoin sur les priorités et sur la façon de s'attaquer à cette question. On m'a répondu qu'il faudrait prendre des ressources ailleurs. Ma question suivante vise à savoir s'il ne vaudrait pas mieux prendre pour critère les besoins et les priorités — autrement dit, prendre le problème par l'autre bout de la lorgnette, dire : voici ce qu'il nous faut, aller au gouvernement et lui dire ce qu'il nous faut, plutôt que de craindre d'être dans l'impossibilité de le faire parce qu'il faudrait aller chercher ailleurs les ressources, se battre pour obtenir des ressources. Ne vaudrait-il pas mieux opter pour les priorités, pour l'idée de faire la liste de ses besoins et de dire : il nous faut ces ressources, et nous n'allons pas les chercher ailleurs? Qu'en pensez-vous?

M. Rudner : Vous avez tout à fait raison. La collecte de renseignements devrait se faire d'après les besoins établis. Par exemple, si nous avons besoin de savoir qu'un pays a l'intention ou les moyens de poser des actes hostiles envers le Canada ou d'organiser des activités hostiles envers le Canada, il ne faudrait pas que cela devienne une affaire de ressources, par exemple à savoir si nous avons les moyens d'acheter un billet d'avion à destination de la capitale du pays en question. Nous avons besoin de le savoir tout de suite.

In other jurisdictions, the foreign collection agency would be tasked to get that information. If a minister has drafted a memorandum to conduct a hostile operation in Canada and you have to break into his or her desk to steal it, so be it. If you have to recruit someone in that minister's office, so be it. Yes, you are breaking their law, but you are defending Canada and Canadian interests.

Senator Zimmer: That comes to your point of law versus ethics.

Mr. Rudner: Yes. I would be happy to supply the text of a study done by a colleague on the ethics of foreign intelligence collection — and that colleague is an ethicist. The study sets out a framework of analysis of when ethics justify the stealing of secrets. There are times when it is absolutely justified; there are times when it is not.

Senator Zimmer: Is it time for Canada to have a separate foreign intelligence service?

Mr. Rudner: I have to confess to mixed opinions, for three reasons. I believe we must be robust in the collection of foreign intelligence, including covert means. We must collect human source intelligence by means of espionage. We have three types of targets to deal with, by the way — people who threaten Canada; the penetration of foreign intelligence services of countries we know have intelligence services operating in Canada against our interests, and, thirdly, proliferation, people out to steal our technologies in the areas of chemistry, biology, radiology and nuclear technology to be used in ways that threaten Canada's global interest. We need to access that information.

Canadians are not ripe and ready for a separate agency on three levels. Let me go in ascending order. First, we do not have the trained people. Some colleagues and I did a quick and dirty assessment. Given our knowledge of what it takes to train people in the U.K. and Australia in these areas, it would take us a decade to get qualified people on the trade craft side, running agents, recruiting agents, capably, without being detected. Ambassadors do not need to know this. There is something called plausible deniability.

The second level is finance. Canada is strongly dedicated to robust frugality, in almost everything to do with the public sector. The Canadian public is not eager to spend money on Canadian public interests.

The third level is political will. We would want to have the kind of leadership that other countries have demonstrated, and they are no less democratic than we are. Not only the United States and the United Kingdom, but the Netherlands, Denmark and Norway have robust foreign capabilities and are proud of it. Prime Ministers exercise leadership, ministers proudly address

Ailleurs, l'organisme de renseignement étranger aurait pour tâche d'obtenir l'information en question. Si un ministre a rédigé une note en vue de faire procéder à une opération hostile au Canada et qu'il vous faut entrer par effraction dans son bureau pour voler la note en question, ainsi soit-il. S'il vous faut recruter un employé du cabinet du ministre, ainsi soit-il. Oui, vous violez la loi du pays, mais vous défendez les intérêts du Canada et des Canadiens.

Le sénateur Zimmer : Cela nous amène à l'observation que vous avez faite à propos du droit et de l'éthique.

M. Rudner : Oui. Je serais heureux de vous remettre le texte d'une étude réalisée par un collègue à moi à propos de l'éthique et de la collecte de renseignement étranger — et le collègue en question est éthicien. Son étude expose un cadre d'analyse qui permet de voir les cas où, de manière éthique, il est justifié de voler des secrets. Il y a des fois où il est absolument justifié de le faire; d'autres fois, il ne l'est pas.

Le sénateur Zimmer : Le moment est-il venu pour le Canada de se donner un service de renseignement étranger distinct?

M. Rudner : Je dois admettre que je suis un peu ambivalent à cet égard, pour trois raisons. Je crois que nous devons agir avec une plus grande vigueur pour ce qui est de la collecte de renseignements étrangers, y compris par les moyens clandestins. Nous devons recourir à l'espionnage pour recueillir des renseignements auprès de sources humaines. Il est question de trois types de cibles, soit dit en passant : les gens qui menacent le Canada; l'infiltration de services de renseignement étranger de pays dont nous savons que les services de renseignement agissent au Canada contre nos intérêts; et, troisièmement, la prolifération — soit les gens qui sont prêts à dérober nos secrets dans le domaine de la technologie, par exemple en chimie, en biologie, en radiologie et en technologie nucléaire, pour s'en servir de manières qui menacent les intérêts du Canada dans le monde. Nous avons besoin d'accéder à une telle information.

Les Canadiens ne sont pas tout à fait prêts à accepter un organisme distinct à trois niveaux. J'irai en ordre ascendant. Premièrement, nous n'avons pas les gens dûment formés à la tâche. Avec certains collègues, j'ai réalisé, vite fait, une évaluation brute de la situation. En sachant ce qu'il faut pour former les gens au Royaume-Uni et en Australie dans ces domaines, il faudrait dix ans pour engager des gens de métier compétents, déployer les agents, recruter les agents, de façon intelligente, sans être détecté. Les ambassadeurs n'ont pas à savoir cela. Cela fait intervenir la notion dite de dénégation plausible.

Le deuxième niveau est celui des finances. Le Canada tient vraiment à la limitation des dépenses publiques, pour pratiquement tout ce qui touche le secteur. Les Canadiens ne sont pas chauds à l'idée de dépenser pour défendre l'intérêt public canadien.

Le troisième niveau fait intervenir la volonté politique. Nous voudrions ici le genre de leadership dont ont fait preuve d'autres pays qui ne sont pas moins démocratiques que nous. Non seulement les États-Unis et le Royaume-Uni, mais encore les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège se sont donné des services de renseignement étranger vigoureux et en sont fiers. Les premiers

their capabilities. Obviously, they do not tell you what they are doing to whom and where, but it is part of their political culture that they have capable, robust foreign intelligence operations and collections, as democracies.

Senator Zimmer: We have had Air India, situations in Montreal and others in this country before 9/11, as you have said. What will it take for us to start moving in these areas of the universities and training?

Senator Banks always teases and tantalizes the witnesses with the word "spies." They hesitate and cringe at the word. It is a reality.

Mr. Rudner: In my view, a large part of the problem is that Canadians cannot imagine that there could be people out there who wish us harm, who are, in a sense, evil, not in a demonic way but in a value sense. Their values are so contrary to our values that for them to realize their values requires for them to destroy our value system. Canadians find that hard to believe.

The Canadian belief would be that if we gave them a lecture, in both official languages of Canada, about sustainable development, gender equity and regional balance, they would love us and stop being hostile.

Sorry. There are people out there whose values genuinely threaten ours, precisely because they wish to supplant our value system with something very different and dangerous for us. Canadians find that hard to grasp.

The Chairman: You gave a compelling pitch for more support for academic studies of intelligence. When we talk to people in the intelligence community, we are almost astonished at how negative they are about academics dealing with their work. The message almost always is, you can talk to him, but he is 10 years out of date and does not really know what we are doing now.

It is hard to tell whether this is an effort on their part to confuse parliamentary committees that are trying to study a topic or whether they want a monopoly on the information themselves. What do you say to the criticism that, good old Bloggins is a terrific professor, studied under him years ago, but the business has evolved and he is not just with it now?

Mr. Rudner: Yes, the business has evolved. Our job as academics is to capture the evolution.

Let me address the essence of the question, which is important. As academics, I do not believe we could do the intelligence service's job better than they do. We are not Monday-morning quarterbacks or counter managers. Our

ministres font preuve de leadership, les ministres jaugent leurs moyens avec fierté. Évidemment, ils ne vous révèlent pas ce qu'ils font à qui ni quand, mais c'est un élément de leur culture politique : ils ont, tout démocratiques qu'ils sont, des services de renseignement étranger compétents et vigoureux.

Le sénateur Zimmer : Nous avons eu le vol d'Air India, des situations à Montréal et d'autres incidents au pays avant le 11 septembre, comme vous l'avez dit. Qu'est-ce qu'il nous faudra encore pour nous convaincre d'entamer la formation en question et les programmes voulu dans les universités?

Le sénateur Banks fait toujours exprès : il agace les témoins en utilisant le terme « espions ». Cela les rend hésitants, l'emploi du terme déclenche un mouvement de recul. C'est une réalité.

M. Rudner : À mon avis, le problème tient en grande partie au fait que les Canadiens n'arrivent pas à imaginer qu'il existe des gens qui voudraient nous nuire, qui, d'une certaine façon, sont méchants, pas d'une façon démoniaque, mais d'une façon qui a trait aux valeurs. Leurs valeurs sont tellement à l'opposé des nôtres que, pour les appliquer, ils doivent détruire notre système de valeurs à nous. Les Canadiens n'arrivent pas à concevoir cela.

Aux yeux des Canadiens, il suffirait que nous leur faisions, dans les deux langues officielles du Canada, un bon exposé sur le développement durable, l'équité entre les hommes et les femmes et l'équilibre des régions pour qu'ils nous aiment et cessent d'être hostiles.

Je m'excuse : il y a des gens dont les valeurs menacent véritablement les nôtres, précisément parce qu'ils souhaitent remplacer notre système de valeurs par quelque chose de très différent et très dangereux pour nous. Les Canadiens ont de la difficulté à comprendre cela.

Le président : Vous avez formulé un plaidoyer convaincant pour un financement accru des études universitaires sur le renseignement. Lorsque nous discutons avec les gens du milieu du renseignement, nous sommes presque ahuris de constater à quel point ils voient d'un mauvais œil les universitaires qui se penchent sur leur travail. Le message est presque toujours le même : vous pouvez vous entretenir avec ce type, mais il est en retard de dix ans et il ne sait pas vraiment ce qui se passe en ce moment.

Il est difficile de savoir si c'est de leur part un effort qui vise à jeter la confusion dans l'esprit des membres des comités parlementaires qui essaient d'étudier le sujet ou à préserver un monopole sur l'information elle-même. Quoi répondre à celui qui dit : le bon vieux Machin truc est un excellent prof, j'ai beaucoup appris de lui il y a des années de cela, mais le domaine a évolué, et il n'est tout simplement plus dans le coup?

M. Rudner : Oui, le domaine a évolué. Notre travail d'universitaires consiste à suivre cette évolution.

Permettez-moi d'aller à l'essence de la question, ce qui est important. En tant qu'universitaires, je ne suis pas d'avis que nous serions mieux placés pour faire le travail du service du renseignement que le service de renseignement lui-même. Nous ne

job is to study how they do their jobs, not in order to attack and condemn, but in order to learn, build knowledge and educate.

Frankly, there are people in academia, as elsewhere, who are very strongly against intelligence services. One of the Ontario academic unions has a publication called *Academic Matters*. In fall 2006, there was an article entitled, "New Challenges to Academic Freedom," in which the greatest threat was described as the intelligence community's threats to Canadian academe, not terrorist attacks or terrorist threats to Canada.

I have met many people in the Canadian intelligence community and many people in academe, and I have never been threatened by the intelligence community. However, you have a mindset going back to —

The Chairman: Right, but the question really is that they are saying you are not current. Where do you go for your source data? How do you manage to stay current? How do you get basic material that you use in your classes?

Mr. Rudner: Let me answer that in two forms. First, it is extremely difficult to get information about the Canadian intelligence services because we are more reticent than our allies. There is much greater openness in the United States, the United Kingdom and much of Europe than in Canada and I think that is a shame. I try to address that as part of our attitudes toward museums and openness of the court system. We are very closed. Foreign jurisdictions are much more open. The Dutch publish appropriately sensitized important reports derived from their clandestine work.

I literally monitor the world of intelligence. I spend two to three hours a day doing so and I share much of this information with colleagues. One is able to learn much about the intelligence of our friends and allies through open sources. Then you draw lessons learned and implications for Canada.

The Chairman: We obviously think you are worthwhile because this is not your first visit here. We have had you before, and if you are prepared to come back as a retired person, we will probably have you again. We do not share that view; but there is a lacuna where the intelligence communities have a fairly negative attitude about academics and yet the politicians do not seem to want to use the intelligence communities that much. There is no pull at the top for intelligence.

You have the intelligence communities being very protective about the information they are giving out, because they are afraid of the political push back, yet you have not much interest from the politicians.

sommes pas des gérants d'estrade. Notre travail consiste à étudier la manière dont ils font leur travail, eux, et non pas à les attaquer ni à les condamner. Nous voulons plutôt apprendre, édifier et propager des connaissances.

Pour être franc, il y a en milieu universitaire comme ailleurs bien des gens qui s'opposent vivement aux services de renseignement. Un des syndicats universitaires de l'Ontario publie une revue qui a pour titre *Academic Matters*. À l'automne 2006, on pouvait y lire un article portant sur les nouveaux obstacles à la liberté d'études, intitulé « New Challenges to Academic Freedom », où la plus grande menace était non pas les attaques terroristes visant le Canada, mais plutôt le milieu du renseignement lui-même.

J'ai rencontré toutes sortes de gens du milieu canadien du renseignement et toutes sortes de gens du milieu universitaire, et je n'ai jamais été menacé par le milieu du renseignement. Cependant, il y a une mentalité qui remonte à...

Le président : D'accord, mais la question vise vraiment à savoir si le professeur est à jour ou non. Où allez-vous chercher vos données premières? Comment faites-vous pour rester à jour? Comment allez-vous chercher le matériel de base qui vous sert dans vos cours?

M. Rudner : Permettez-moi de donner une réponse qui prendra deux formes. Premièrement, il est extrêmement difficile d'obtenir des informations sur les services canadiens du renseignement parce que nous sommes plus réticents que nos alliés. Aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans une bonne partie de l'Europe, il y a une ouverture nettement plus grande à cet égard qu'au Canada, et je trouve que c'est dommage. J'essaie de me figurer cela comme faisant partie des attitudes que nous affichons à l'égard des musées et de l'ouverture des tribunaux. Nous sommes très fermés. Les autres pays sont nettement plus ouverts. Les Néerlandais publient des rapports importants sur leur travail clandestin avec la classification qui s'impose.

J'observe le monde du renseignement au sens littéral du terme. Je passe deux ou trois heures par jour à faire cela et j'échange une bonne part des informations ainsi obtenues avec mes collègues. On peut venir à en savoir beaucoup sur le domaine du renseignement chez nos amis et nos alliés en recourant aux sources ouvertes. Il suffit à ce moment-là de tirer des leçons utiles et d'en jauger les conséquences pour le Canada.

Le président : Nous prisons évidemment votre travail : ce n'est pas la première fois que vous êtes invité à comparaître. Nous vous avons déjà accueilli, et si vous êtes prêt à revenir en tant que retraité, nous allons probablement vous accueillir à nouveau. Nous ne sommes pas d'accord sur ce point, mais il y a cette lacune dans le milieu du renseignement : les gens y affichent une attitude assez défavorable envers les universitaires et, néanmoins, les politiciens ne semblent pas vouloir recourir tant au milieu du renseignement. Il n'y a pas de mouvement en faveur du renseignement dans les hautes sphères.

Il y le milieu du renseignement qui protège beaucoup l'information qu'il distille, car il a peur du mouvement de ressac du côté politique. Néanmoins, les politiciens ne sont pas très intéressés par la question.

Mr. Rudner: It is interesting, senators; in other jurisdictions — let us do a comparative analysis — the intelligence communities tend to regard their academic counterparts as assets vis-à-vis government. Things you want to be said as a big picture — as an explanation of why, as an explanation of how — they share with academics; academics write articles and papers, give talks and lectures and build up public knowledge.

Let me use a metaphor. The biggest enemy of the Canadian intelligence community is the Treasury Board. How do you get the Treasury Board to understand the intelligence community? There are two ways. One way is to try as a bureaucrat to speak to the bureaucrats; of course, that is self-interest, a vested interest. Another is to create an academic knowledge base out there, so that people who join Treasury Board are educated in the universities about why we have intelligence services, what they do and what is the purpose of intelligence. There is criticism, too, but more important, a legitimate instrument of statecraft. Then the Treasury Board attitude toward the intelligence service is different. That is what foreign jurisdictions have found. We suffer in Canada because of the reticence.

You have some individuals in the intelligence community who are interested in dismantling this reticence, which is why CASIS, the Canadian Association for Security and Intelligence Studies, is such a robust organization. The intelligence community is there; the problem is that the academics are not. We are organizing this major international conference together; we are there in large numbers — 400 to 500 people — and all we had last year in Ottawa was 500 people in the audience and eight Canadian academics on the program, out of 50. Where is the Canadian presence, from their point of view?

The answer is we need to exercise better leadership to build up an academic critical mass. Second, in building up the critical mass, you share information — not secret information, we do not need operational information — give Canadians what the British are giving the Brits, the Dutch are giving the Dutch, the Swedes, Norwegians, et cetera.

The open source material coming out of the Norwegian Defence Research Establishment on security and intelligence matters exceeds anything available in Canada. That does not compromise the security of Norway or Norway's friends. It helps us because we get a handle on Canada through the visions coming out of Norway.

The Chairman: When you were responding to Senator Zimmer's questions about one agency or two, you seemed to be making a case for two. I got the impression you were not describing to us what the disadvantages and problems were

M. Rudner : Voilà qui est intéressant, mesdames et messieurs; ailleurs — procémons à une analyse comparée —, le milieu du renseignement a tendance à voir les universitaires comme des alliés par rapport au gouvernement. Ce que vous classez parmi les choses devant être dites de manière générale — pour expliquer pourquoi on procède ainsi, pour expliquer comment aussi —, le milieu du renseignement collabore avec les universités. Les universitaires rédigent des articles et des communications, prononcent des discours et des conférences, éduquent le public.

Permettez-moi de recourir à une métaphore. Le plus grand ennemi du milieu canadien du renseignement est le Conseil du Trésor. Comment faire en sorte que le Conseil du Trésor comprenne le milieu du renseignement? Il existe deux façons de procéder. Vous pouvez, en tant que bureaucrate, vous adressez aux bureaucrates; bien entendu, c'est intéressé, c'est une manière de défendre son propre intérêt. Sinon, vous créez des connaissances, pour que les gens qui arrivent au Conseil du Trésor aient appris à l'université pourquoi nous avons un service du renseignement, ce qu'il fait et la raison d'être du renseignement. Il y a la critique aussi, mais, fait plus important, il y a un instrument légitime de l'État à défendre. Puis, l'attitude du Conseil du Trésor à l'égard du service de renseignement n'est plus la même. C'est ce qu'on a constaté à l'étranger. Cette reticence nous nuit au Canada.

Dans le milieu du renseignement, il y a certaines personnes qui souhaitent vaincre cette reticence, ce qui explique pourquoi le CASIS, l'Association canadienne pour l'étude de la sécurité et du renseignement, est une organisation qui a tant de vigueur. Le milieu du renseignement est dans le coup; le problème, c'est que les universitaires ne le sont pas. Nous organisons une grande conférence internationale ensemble. Nous y sommes présents en grand nombre — de 400 à 500 personnes —, mais, l'an dernier à Ottawa, des 500 personnes présentes, il y avait huit universitaires canadiens au programme, sur 50. Où est donc la présence canadienne, du point de vue de ces gens-là?

Ce qu'il faut, c'est de mieux montrer la voie pour en arriver à une masse critique dans les universités. En deuxième lieu, en essayant d'en arriver à la masse critique en question, vous mettez en commun les informations — non pas des informations secrètes, nous n'avons pas besoin d'information opérationnelle —, vous donnez aux Canadiens ce que les Britanniques donnent aux Britanniques, ce que les Néerlandais donnent aux Néerlandais, et puis les Suédois, les Norvégiens et ainsi de suite.

Les données offertes en accès libre par l'établissement norvégien de recherche pour la défense, sur les questions liées à la sécurité et au renseignement, dépassent tout ce qui est offert au Canada. Cela ne compromet pas la sécurité de la Norvège ni celle des amis de la Norvège. Ça nous est utile, car nous arrivons à mieux comprendre le Canada grâce aux vues qui proviennent de la Norvège.

Le président : En réponse à la question du sénateur Zimmer, qui voulait savoir s'il faudrait un service de renseignement ou deux, vous avez semblé plaider pour qu'il y en ait deux. J'ai eu l'impression que vous n'avez pas décrit pour nous les

with two, and I know you are aware that there are some. I know you are also aware that there is a certain fuzziness between organizations although they tend to be integrating a little more.

Would you tell the committee about some of the disadvantages of having two organizations? Please identify certain countries where the internal and external apparatus are moving closer together.

Mr. Rudner: Let me answer part two first. In all jurisdictions today, there is not only intelligence sharing, there is a much more robust interoperability between foreign services and domestic services because the threats cross the borders. MI5 and MI6 operate in much greater synergy today — also the metropolitan police, who developed a new instrument in their counterterrorism force, operating with MI5 and MI6, because the threat does not observe the borders.

Then there are different mandates in different jurisdictions, not because they are necessarily encompassed in law, which they must be, but they are also encompassed in logic. The foreign service can do things that the domestic service cannot do because they are operating abroad. They also have certain kinds of tradecraft, which they have learned over the years in terms of recruiting and running agents.

Without going through a lot of detail, in Britain, someone who comes from an interesting jurisdiction to study in Britain or to visit Britain can be traced from childhood by MI6 — handing over to MI5 while they are in Britain, and back to MI6 when they return to their home country. You need to know who this person is 25 years down the road. You have access to a body of knowledge about an individual, their vulnerabilities and their strengths, which enables you to operate abroad as an effective collector of foreign intelligence. The Dutch are also very good at this.

In Canada, I do not think there is any place in the whole country that has a list of foreign visitors to Canada who come here to study or otherwise, let alone their strengths and weaknesses. We do not do that kind of thing.

Where does that fit into the first part of the question — what are the weaknesses? The weakness is you must have a society that says we value our national security, not at the expense of human rights. The British and others are not compromising human rights or civil liberties in their jurisdictions. What they are saying is there is a difference between privacy and anonymity.

You have a right to your privacy. People do not break into your hotel room in Britain and beat you up for the sake of extracting information from you. It does not happen and should not happen. On the other hand, you do not have the right to be anonymous. When you drive down the street, you have a licence

inconvénients et les problèmes qui seraient associés à l'existence de deux services distincts, et je sais que vous savez qu'ils existent. Je sais que vous êtes conscient aussi de l'existence d'un certain flou entre les organisations, bien qu'elles aient un peu plus maintenant la tendance à l'intégration.

Pourriez-vous dire au comité quels seraient certains des inconvénients d'une formule où il y a deux services distincts? Veuillez préciser les pays où les services internes et externes se rapprochent.

M. Rudner : Permettez-moi de répondre d'abord à la deuxième partie de la question. Partout ailleurs, aujourd'hui, non seulement il y a mise en commun des renseignements, mais, de plus, il y a un plus solide interfonctionnement entre les services de renseignement étranger et intérieur à cause des menaces transfrontalières. Il y a une interaction nettement plus grande entre le MI5 et le MI6 de nos jours — et aussi la police métropolitaine, qui a conçu un nouvel instrument pour sa force antiterroriste, qui travaille de concert avec le MI5 et le MI6, parce que la menace n'a rien à faire des frontières.

À différents lieux différents mandats : ce n'est pas parce qu'ils entrent forcément dans le champ d'action du droit, ce qui doit être le cas, mais parce qu'ils entrent aussi dans le champ d'action de la logique. Le service extérieur peut s'autoriser des choses que ne peut s'autoriser le service intérieur du fait qu'il évolue à l'étranger. Il y a également certains trucs du métier, qui ont été assimilés au fil d'années passées à recruter et à utiliser des agents.

Sans donner trop de précisions sur la chose, en Grande-Bretagne, le MI6 peut établir depuis l'enfance même le cheminement d'une personne qui est venue d'un lieu intéressant étudier en Grande-Bretagne ou y faire du tourisme — le dossier étant remis au MI5 pendant que la personne se trouve en sol britannique, puis il est renvoyé au MI6 quand elle s'en retourne dans son pays. Vous devez savoir de qui il s'agit dans 25 ans. Vous devez accéder à un ensemble de connaissances sur la personne, sur ses points faibles et ses forces, ce qui vous permet de recueillir du renseignement étranger de manière efficace en dehors de votre pays. Les Néerlandais sont également très habiles de ce point de vue.

Je ne crois pas qu'il y ait à quelque endroit au Canada une liste des étrangers venus étudier ou s'adonner à quelque autre activité au pays, encore moins une liste de leurs points forts et de leurs faiblesses. Nous ne nous attardons pas à ce genre d'activité.

En quoi cela se rapporte-t-il à la première partie de la question — quelles sont les faiblesses? La faiblesse, c'est qu'il vous faut une société où les gens disent : nous prions notre sécurité nationale, mais pas au détriment des droits de la personne. Les Britanniques et d'autres encore ne compromettent pas les droits de la personne ni les libertés civiles sur leur territoire. Ce qu'ils affirment, c'est qu'il existe une distinction entre la vie privée et l'anonymat.

Vous avez le droit à une vie privée. En Grande-Bretagne, les gens ne vont pas forcer la porte de votre chambre d'hôtel pour vous donner une raclée afin de vous soutirer des informations. Ça ne se fait pas, et ça ne devrait pas se faire. Par ailleurs, vous n'avez pas le droit d'être anonyme. En voiture, il y a la plaque

plate on your car; you are not anonymous. You cannot be stopped to ask why you are on the street; but you certainly can be seen to be driving down the street and that could be recorded if you break the speed limit.

It is the same thing here, with a slightly different metaphor. The thing is that in Canada, we have not come to terms with the nature of threat, which is not respecting borders. There is also an important distinction between anonymity and privacy. We will not violate your privacy; but in this kind of threat situation, you cannot be anonymous. We need to know who you are when you get on board an aircraft, when you cross into our country, when you register to study nuclear physics. We need to know who you are. Our weakness is our generous view of humankind.

Senator Banks: And naïveté.

Mr. Rudner: And naïveté about the nature of the threat to a decent society.

The Chairman: Did Senator Banks just go on the record against generosity?

Senator Moore: Mr. Rudner, you just touched on something that I want to ask you about. The April 27 edition of the *Winnipeg Sun* dealt with, "... the tug-of-war collective rights of the public versus the civil rights of suspected terrorists." You say that an extreme burden is being put on law enforcement to monitor a person 24/7, and it sometimes fails. You also say that in Britain, two suspected terrorists being monitored in the community disappeared and still have not been found.

Mr. Rudner: Yes, and three more just this past week.

Senator Moore: In the same article, you continue to say, "You can't sue Amnesty International after a terrorist act is perpetrated by someone who they encouraged to be let out." Could you expound on that in terms of the Charter and our need for better security in meeting that terrorist risk? I know you had a conference on the subject.

Mr. Rudner: In three weeks, here in Ottawa, we are having an international conference on the administration of justice, national security and democracies. I think 12 Supreme Court-level judges from 7 or 8 international jurisdictions will be in Ottawa.

Senator Moore: Are there any Canadian judges of that level?

Mr. Rudner: It is jointly us and the Federal Court. Among the speakers will be Mr. Justice Josephson from British Columbia and Mr. Justice Dennis O'Connor, but many other judges as well.

d'immatriculation qui vous identifie; vous n'êtes pas anonyme. On ne peut vous arrêter pour vous demander ce que vous faites dans la rue. Par contre, on peut certainement vous observer tandis que vous roulez en voiture et enregistrer l'affaire si vous dépassiez la limite de vitesse.

C'est la même chose ici, mais la métaphore est un peu différente. C'est que, au Canada, nous n'avons pas encore saisi la nature de la menace qui existe, qui fait fi des frontières. Il y a aussi une distinction importante entre l'anonymat et la vie privée. Nous n'allons pas violer votre vie privée; par contre, dans une situation où il y a une telle menace, vous ne sauriez être anonyme. Nous devons savoir qui vous êtes lorsque vous montez à bord d'un avion, lorsque vous traversez notre pays, lorsque vous vous inscrivez à un programme d'études en physique nucléaire. Nous devons savoir qui vous êtes. Notre faiblesse, c'est notre point de vue généreux sur l'humanité.

Le sénateur Banks : Et notre naïveté.

M. Rudner : Et notre naïveté au sujet de la nature de la menace qui plane sur une société compatissante.

Le président : Est-ce que le sénateur Banks vient de porter au compte rendu un plaidoyer contre la générosité?

Le sénateur Moore : Monsieur Rudner, vous venez de toucher à un sujet à propos duquel je voulais vous poser une question. Dans l'édition du 27 avril du *Winnipeg Sun*, on peut lire : « [...] la tension entre les droits collectifs du public et les droits civils des présumés terroristes. » Vous dites que c'est maintenant un fardeau extrême qui est imposé aux forces de la loi, qui doivent surveiller une personne 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et qu'il y a parfois des problèmes. Vous dites que, en Grande-Bretagne, deux présumés terroristes sous surveillance au sein de la collectivité sont disparus, on ne sait toujours pas où ils se trouvent.

M. Rudner : Oui, et trois autres tout juste la semaine dernière.

Le sénateur Moore : Dans le même article, vous dites encore : [Traduction] « Vous ne pouvez poursuivre Amnistie internationale pour avoir encouragé à libérer une personne qui a commis un acte terroriste. » Pouvez-vous nous donner des précisions là-dessus dans le contexte de la Charte et de la nécessité pour nous de mieux assurer la sécurité face au risque de terrorisme? Je sais que vous avez eu une conférence là-dessus.

M. Rudner : Dans trois semaines, ici même à Ottawa, nous allons tenir une conférence internationale sur l'administration de la justice, la sécurité nationale et les pays démocratiques. Je crois qu'il y aura à Ottawa 12 juges des tribunaux supérieurs de sept ou huit pays.

Le sénateur Moore : Y aura-t-il des juges canadiens membres de la Cour suprême?

M. Rudner : Nous organisons cela conjointement avec la Cour fédérale. Parmi les conférenciers, il y aura le juge Josephson de la Colombie-Britannique et le juge Dennis O'Connor, mais de nombreux autres juges aussi.

In answer to your question, to me the problem here is one of accountability. People generally do not want to have injustices done to others. The problem is there are two purposes of justice. One is to be just to an individual in terms of if they are innocent, to exculpate them; and if they are guilty, to punish them. Second, there is justice to the society. We need public safety and security.

The problem is that we have a situation in Canada of people who we cannot let out on the streets because there is intelligence available about them as constituting a threat to Canada. We cannot deport them because there is no jurisdiction in the world that will receive them, and they do not wish to go to particular countries that must receive them because they are nationals of that country.

Senator Moore: You cannot send them back to the country from whence they came?

Mr. Rudner: No, if the country of origin must receive them, they may claim that they could be subject to maltreatment in that country.

Let me put a slightly different slant on this subject. We have several issues. Who judges that, let us say, Algeria or Jordan is a country of brutality to people? We have certain organizations which have made that assessment. The interesting thing is that during the Cold War, these same countries were considered paragons of many virtues and suddenly they have turned into demonologies.

The British came to a twofold conclusion. Britain certainly signed an agreement with many of these same jurisdictions, guaranteeing the safety of individuals deported from the U.K. to those jurisdictions.

Senator Moore: Safety in terms of what?

Mr. Rudner: That they will not be abused. Britain has the right to oversee the absence of abuse. The most interesting issue is that Britain had several people let out on their equivalent of security certificate bail, I believe six people. The people said that the bail conditions were so onerous that they would go back, and they actually went back to their countries in North Africa and the Middle East.

From a British taxpayer's point of view, they supported these people, supported their litigation and went through all the conceivable hoops that a decent society could go through, and suddenly they are discomfited with the outcome that they requested and they are going home? Something is wrong.

Part of the problem, in my view, is who is accountable for this. The courts have a problem. The Charter says certain things and the courts say because of the way the Charter has been interpreted, we cannot detain these people indefinitely, so we will let them go home on rigorous bail.

Pour répondre à votre question, à mes yeux, c'est un problème de transparence. De manière générale, les gens ne souhaitent pas qu'une injustice soit commise envers d'autres personnes. Le problème, c'est que la justice comporte deux buts. Un but consisterait à être juste envers la personne, quant à savoir si elle est innocente, c'est-à-dire la disculper; sinon, si elle est coupable, la punir. Deuxième but : la justice à l'égard de la société. Il faut protéger les citoyens.

Le problème, c'est que nous avons au Canada une situation qui fait que nous ne pouvons libérer des gens dont on sait, d'après les renseignements recueillis, qu'ils constituent une menace pour le Canada. Nous ne pouvons les expulser parce qu'aucun pays dans le monde n'acceptera de leur donner refuge, et ils ne souhaitent pas aboutir dans le pays susceptible de les recevoir, parce qu'ils en sont des ressortissants.

Le sénateur Moore : Vous ne pouvez les renvoyer du pays d'où ils viennent?

Mr. Rudner : Non, si le pays d'origine doit les accueillir, ils peuvent faire valoir qu'ils y feraient l'objet de sévices.

Permettez-moi de modifier légèrement l'optique que nous prenons. Plusieurs questions entrent en jeu. Qui détermine que l'Algérie ou la Jordanie, par exemple, est un pays où les gens sont victimes de brutalité? Il y a certaines organisations qui ont évalué la chose. Fait intéressant, les pays tenus pour des parangons de vertu durant la guerre froide sont entrés subitement dans le cercle des démons.

Les Britanniques en ont tiré deux conclusions. La Grande-Bretagne a certes conclu une entente avec bon nombre des pays en question, pour garantir la sécurité des personnes expulsées du Royaume-Uni.

Le sénateur Moore : Quel genre de sécurité?

Mr. Rudner : Une garantie qu'ils ne feront pas l'objet de sévices. La Grande-Bretagne a un droit de surveillance, pour qu'il n'y ait pas de sévices. Le fait le plus intéressant, c'est que la Grande-Bretagne a libéré plusieurs personnes sous l'équivalent du cautionnement qui s'applique au certificat de sécurité, je crois que c'est six personnes. Les gens ont affirmé que les conditions du cautionnement étaient à ce point lourdes qu'ils retourneraient chez eux; de fait, ils sont retournés dans leur pays en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Du point de vue du contribuable britannique, disons que ce dernier a appuyé les gens en question, appuyé leurs litiges et qu'il a consenti à toutes sortes de formalités qu'une société bonne s'imposerait, puis, subitement, mal à l'aise face au résultat qu'ils ont demandés, ils s'en retournent chez eux? Quelque chose cloche.

À mon avis, une partie du problème réside dans l'attribution des responsabilités. Les tribunaux se trouvent face à un problème. La Charte affirme certaines choses, et les tribunaux font valoir que, du fait de l'interprétation donnée de la Charte, nous ne pouvons détenir ces gens indéfiniment, si bien que nous allons les laisser retourner chez eux avec un cautionnement aux conditions rigoureuses.

By the way, what happened, at least in one case, the person went back to the court, saying that this is too rigorous and sought to soften it. The court remained robust on this one. In another case, the individual concerned actually broke the law, and the person's lawyer said that was only traffic laws; it is not important. Sorry, but traffic laws are important. Law-abidingness covers a lot of ground.

The more important point is who is accountable for enforcing those bail conditions? Needless to say, it falls on the police. But are the police equipped for this? We know that in intelligence, it takes 16 operatives to conduct 24/7 surveillance on a single target.

The Chairman: We heard a higher number from Jack Hooper. I think he said 23 or 22 people, and 16 people for a wiretap.

Mr. Rudner: Then I stand corrected. We are saying this is a major effort. It is not something you do on a shoestring. Can our local police services — Ottawa, Toronto and Winnipeg police — afford to allocate these kinds of resources to conduct surveillance on individuals over an indefinite period of time, if the individual is genuinely suspect and there is no question about that — judges have said they are genuinely suspect — and if their tradecraft is exactly the avoidance of surveillance? That is what you learn in a terrorist school, so to speak. We have the terrorist manuals.

Senator Moore: You said the surveillance of a suspect with regard to bail conditions is passed to the municipal police force, not to the RCMP? They are here on suspicion of doing something against the nation, so why is the nation's force not given that task?

Mr. Rudner: I may stand corrected on this. There was a reference in one of our Ottawa newspaper articles that CBSA was involved in such surveillance. There are few law enforcement organizations in Canada that have 22 spare officers, so wherever it falls, it is a fairly heavy accountability burden. After all, the whole point is that these are genuine terrorist suspects. The courts have decided that. They will try to evade surveillance.

You cannot make a casual effort. You do not send the person who is not good any more to do the job; you have to send your best to do the job because that is where your terrorist threat lies.

Senator Moore: Has the court set out any standards as to what is an indefinite period of detention? Dependent upon what a person is suspected of doing or planning to do, would there not have to be case-by-case consideration and determination of what is an appropriate period of detention?

Mr. Rudner: They are not on trial.

Senator Moore: I know that.

Soit dit en passant, dans un cas au moins, la personne a rappelé au tribunal et affirmé que c'était trop rigoureux, cherchant à assouplir les conditions en question. Le tribunal a tenu bon. Dans un autre cas, la personne avait bien violé la loi, et l'avocat a dit que ce n'était qu'en rapport avec la circulation automobile, que ce n'était pas important. Je m'excuse, mais les lois en matière de circulation automobile sont importantes. Le respect de la loi est une notion qui couvre beaucoup de terrain.

Fait plus important : qui est responsable d'appliquer les conditions d'un tel cautionnement? Inutile de dire que se sont les services policiers. Cependant, ont-ils les moyens de le faire? Nous savons que, du point de vue du renseignement, pour surveiller une seule personne 24 heures sur 24, sept jours sur sept, il faut 16 agents.

Le président : Jack Hooper nous a donné un nombre plus élevé. Je crois qu'il a dit que c'était 23 ou 22 personnes, et 16, dans le cas de l'écoute électronique.

Mr. Rudner : J'accepte la mise au point. Nous sommes en train de dire qu'il s'agit d'un effort important. Ce n'est pas un scénario à petit budget. Est-ce que nos services policiers locaux — à Ottawa, à Toronto et à Winnipeg — ont les moyens de surveiller les gens pour une période indéfinie, dans la mesure où les soupçons sont vraiment fondés et que cela ne fait aucun doute — ce sont des juges qui ont dit que c'était vraiment fondé — et que le métier de la personne est justement d'éviter la surveillance? C'est ce qu'on apprend à l'école du terrorisme, pour ainsi dire. Nous avons lu les guides du terroriste.

Le sénateur Moore : Vous dites que la tâche de surveiller un suspect libéré sous cautionnement est transférée à la force policière municipale et non pas à la GRC? La personne en question est soupçonnée d'avoir commis un crime contre le pays. Pourquoi n'est-ce pas la force nationale qui prend la tâche en charge?

Mr. Rudner : Je me tromperai peut-être ici. Dans un article d'un de nos journaux à Ottawa, on disait que l'ASFC participe à une telle surveillance. Il existe peu d'organisations policières au Canada qui disposent de 22 agents supplémentaires; par conséquent, quelle que soit l'organisation responsable, c'est un fardeau assez lourd. Après tout, l'essentiel est là : ce sont vraiment des présumés terroristes. Les tribunaux ont décidé cela. Ces gens-là vont essayer d'éviter la surveillance.

Une demi-mesure n'en est pas une. On ne peut plus confier la tâche à quelqu'un qui ne s'en tire pas bien. Il faut envoyer le meilleur possible, car il y a là une menace terroriste.

Le sénateur Moore : Les tribunaux ont-ils établi des critères pour déterminer ce que serait une période de détention indéfinie? Suivant la nature de l'acte que la personne est censée avoir posé ou prévu poser, n'y aurait-il pas une analyse spécifique de son cas, puis la détermination d'une période de détention appropriée?

Mr. Rudner : Ce n'est pas un procès.

Le sénateur Moore : Je le sais.

Mr. Rudner: There is no process through which their degree of actual culpability can be tested and adjudicated. The problem here is that they cannot see the evidence because the evidence is sensitive.

Whether or not the Federal Court judges will say this person was suspected, for example, of terrorism finance and five years of detention seems reasonable, whereas it would not have been reasonable in a case where the person was suspected of setting up the sleeper cell to mount an attack on a Canadian target. This I do not know and the Federal Court judges cannot say, because to say that would be to disclose the nature of the information, which would disclose the source.

Incidentally, with respect to this, we will be having a full half day precisely focusing on the issues of deportation, detention and admissibility of evidence at the conference on June 12 with judges from Spain, France, the Netherlands, United States and the U.K. examining their experience. I think our point here is this: Let us hear how other democracies have handled this and distill what is applicable to Canada in terms of our Constitution, our Charter and our needs.

Senator Moore: Yes. Since 2001, there must be a bit of a body of case law that has developed internationally.

Mr. Rudner: Yes, but not in Canada. We have a single Canadian professor of national security law. He is very young. I am proud to say he is a graduate of the Norman Paterson School of International Affairs. He teaches at the University of Ottawa, and his courses began last year. Among the lacunae in our system is how thin it is on the ground.

Senator Moore: Speaking of how thin it is on the ground, there was an article in *The Globe and Mail* on April 12 of this year with regard to national security intelligence and the screening. You were quoted in that article:

If there are weaknesses on the incoming screening, there are other weaknesses that not only DND, but all other government departments, need to build up a capacity to withstand as they face the threat of infiltration by adversaries.

In 2006, with regard to DND alone, the backlog and screening of DND employees to the 26,000 files, which has been reduced to 18,000, a maximum 8,000 cases in the screening process at one time is the desired maximum.

Are we still at the 18,000 level? How do we improve upon that? What is the experience in other countries? Will you look at that during your conference?

Mr. Rudner: That is a somewhat different issue. Let me make two points deriving from your question. First, we know from al Qaeda sources, that they have targeted sensitive government departments, intelligence and law enforcement agencies.

M. Rudner : Il n'y a pas de marche à suivre pour déterminer leur degré réel de culpabilité et trancher. La difficulté, c'est qu'ils ne peuvent pas voir les éléments de preuve, les éléments de preuve étant classifiés.

Que les juges de la Cour fédérale déterminent ou non que la personne était soupçonnée, par exemple, de financer un acte terroriste et qu'une période de détention de cinq ans est raisonnable, alors que ce ne serait pas raisonnable dans un cas où la personne est soupçonnée d'avoir mis sur pied une cellule dormante chargée de préparer une attaque contre une cible canadienne... Cela, je ne le sais pas, et les juges de la Cour fédérale ne sauraient le dire, car l'affirmer équivaudrait à dévoiler la nature de l'information, ce qui dévoilerait du même coup la source.

Soit dit en passant, à ce sujet, nous allons consacrer une demi-journée complète de la conférence à la question particulière de l'expulsion, de la détention et de l'admissibilité des éléments de preuve, le 12 juin, avec des juges venus d'Espagne, de France, des Pays-Bas, des États-Unis et du Royaume-Uni. Nous verrons quelle expérience ils ont de la chose. Je crois qu'il faut dire ceci : essayons de voir ce que les autres démocraties ont fait pour aborder la question et de déduire ce qui s'applique au Canada en ce qui concerne notre constitution, notre charte et nos besoins.

Le sénateur Moore : Oui. Depuis 2001, il doit s'être établi une certaine jurisprudence à l'échelle internationale.

M. Rudner : Oui, mais pas au Canada. Nous avons un seul et unique professeur canadien de droit en matière de sécurité nationale. Il est très jeune. Je suis fier de dire qu'il a étudié à l'école des affaires internationales Norman Paterson. Il enseigne à l'Université d'Ottawa; ses cours ont commencé l'an dernier. Voilà une des lacunes de notre système : les éléments se font rares sur le terrain.

Le sénateur Moore : En parlant de ce qui est rare sur le terrain, il y a eu un article dans le *Globe and Mail*, le 12 avril, au sujet du renseignement et des vérifications dans le contexte de la sécurité nationale. Vous y étiez cité :

Si la vérification de la situation de la personne comporte des faiblesses au départ, il existe d'autres faiblesses qui touchent non seulement le MDN, mais aussi d'autres ministères, qui doivent se donner les moyens de résister à la menace d'infiltration par les adversaires.

En 2006, dans le seul cas du MDN, l'arrangement touchant la sélection des employés du MDN est de l'ordre de 26 000 dossiers, ce qui a été ramené à 18 000... un maximum de 8 000 cas à un moment précis est le maximum souhaité.

En sommes-nous toujours à 18 000 dossiers? Pouvons-nous améliorer la situation? Quelle est l'expérience vécue dans d'autres pays? Allez-vous vous pencher sur cette question pendant votre conférence?

M. Rudner : Ce n'est pas tout à fait la même question. Divisons votre question en deux. D'abord, de première main, nous savons que Al-Qaïda a pris pour cible des ministères, des services de renseignement et des services de police stratégiques.

Senator Moore: In Canada?

Mr. Rudner: Globally, to place their operatives to infiltrate these organizations and to find their tradecraft, how they intend to do it, what they intend to do and for what purposes.

In other words, there is no question that we are targets of infiltration. By the way, their tradecraft is at par with the best of ours; they are not second best.

The challenge, though, is screening. Screening is valid on the day you do it. The day after, it is history. My colleagues at the centre and I are looking at a research project we call counter-intelligence as counter-terrorism. In order to withstand the threat, you do not do screening once in a while or once every five years. You need a managerial structure that is sensitive to the anomalies.

Yes, people are eccentric, and so and so is a disgruntled person. Disgruntled people and eccentrics are not threats. There is literature completed by psychologists and psychiatrists on when and what anomalies signal security threats.

Senator Moore: Do “anomalies” mean personal traits or historic activities.

Mr. Rudner: It could be anything from people who suddenly seem to have more income at their disposal to people who suddenly have sympathies that demonstrate displaced loyalty to one's country.

Senator Moore: By “sympathies,” do you mean participating in public demonstrations and sympathizing with causes that are contrary to Canadian causes?

Mr. Rudner: It may even be articulated in their work. For example, if someone comes along in a work situation and says that suicide bombing seems to be an acceptable response to the hard feelings of wealthy people in Saudi Arabia, is this not something that someone ought to notice? That event in itself is not a crime, but it certainly is an anomaly.

In other words, there is enough literature on counterintelligence derived from the Cold War and updated through mainly the work of psychologists and people in human organizations that have developed five tests of these types of anomalies, which signal a risk to national security.

I could site the work by an American retired counterintelligence specialist by the name of Richard Heuer, Jr. I believe he is a pioneer in this area.

Senator Moore: Is this a book or report that we could obtain?

Mr. Rudner: Yes. I can send a copy of the article to the committee.

Senator Moore: That might be useful.

Mr. Rudner: You have identified a very serious issue confronting all of us.

Le sénateur Moore : Au Canada?

M. Rudner : Partout dans le monde, de façon à installer ces agents, à infiltrer les organisations pour apprendre leur stratagème, la façon dont ils ont l'intention de procéder, ce qu'ils ont l'intention de faire et pourquoi.

Autrement dit, il ne fait aucun doute que nous sommes les cibles d'une infiltration. Soit dit en passant, leur connaissance du métier est égale à la nôtre; ils ne sont pas inférieurs.

Ce sont les vérifications qui comptent. Les résultats d'une vérification sont valables le jour où elle est faite. Ensuite, c'est de l'histoire ancienne. Au centre, mes collègues et moi nous nous penchons sur un projet d'études que nous qualifions de contre-espionnage contre le terrorisme. Pour résister à la menace, il ne faut pas procéder à une vérification une seule fois ni une fois tous les cinq ans. Il faut mettre en place une structure de gestion qui est sensible aux anomalies.

Oui, les gens sont excentriques, et un tel est mécontent. Les mécontents et les excentriques ne sont pas des menaces. Il y a une documentation spécialisée que des psychologues et des psychiatres ont préparée pour que nous sachions quelles anomalies laissent entrevoir une menace pour la sécurité et à quel moment.

Le sénateur Moore : Par « anomalies » entendez-vous des caractéristiques personnelles ou des activités passées?

M. Rudner : C'est variable, allant du cas de la personne qui se retrouve subitement avec beaucoup plus d'argent à sa disposition à celui de la personne dont les sympathies témoignent d'une certaine déloyauté envers son propre pays.

Le sénateur Moore : Par « sympathies », voulez-vous dire le fait de participer à des manifestations publiques et de défendre une cause qui est contraire aux causes canadiennes?

M. Rudner : Ça peut même être exprimé dans le travail fait par la personne. Par exemple, si quelqu'un arrive au travail et dit que les attentats-suicides représentent une réaction acceptable aux sentiments déçus des gens riches d'Arabie Saoudite, n'est-ce pas là une chose qu'il faut relever? L'événement lui-même n'est pas un crime, mais c'est certainement une anomalie.

Autrement dit, il y a suffisamment de documentation sur le contre-espionnage qui nous vient de la Guerre froide et qui a été mise à jour, surtout grâce aux travaux des psychologues et des spécialistes des organisations humaines, qui ont mis au point cinq épreuves pour dépister ce type d'anomalies, qui dénotent un risque pour la sécurité nationale.

Je pourrais citer les travaux d'un spécialiste à la retraite du contre-espionnage. C'est un américain du nom de Richard Heuer Jr. Je crois qu'il est un pionnier dans son domaine.

Le sénateur Moore : Y a-t-il un livre ou un rapport que nous pourrions obtenir?

M. Rudner : Oui. Je peux faire parvenir un exemplaire de l'article au comité.

Le sénateur Moore : Ce serait peut-être utile.

M. Rudner : Vous avez mis le doigt sur une question très grave à laquelle nous faisons face.

Senator Moore: Have the numbers gotten better? Do you monitor that as part of your academic work?

Mr. Rudner: No, this is not something I monitor in terms of numbers.

My concern is not the numbers. My concern is that DND itself would be a target precisely because Canada is active. The adversary would want, in fact, not only to know our plans and intentions but also to distort them.

Senator Zimmer: I would like to add one final comment with respect to your comments about immigration detainees.

Our laws sometimes work against us in that, as you indicated, someone who did not like conditions all of a sudden could move back to their country. All of a sudden, they would not be persecuted and everything is fine.

They are shopping around and looking for the best place to live in a country, and the people working with them sometimes work against their cause. That is an excellent point. Thank you.

Mr. Rudner: We have a document that was tested and validated by the British court, by the Old Bailey, and it is the operational manual of al-Qaeda. There is a chapter in the manual for training al Qaeda operatives on how to manipulate the court systems in the democracies. I will not go into the chapter and verse, but they are there.

Again, we should never underestimate the capabilities of the adversary. They are as good as we are and they are as well educated as we are. In that sense, they command professional respect and, therefore, we must be better than what we are.

Senator Zimmer: Through another source, I was able to read the same chapter and verse. Thank you.

Senator Atkins: As I sit here and listen to you, it is all very interesting, but I get a sense that there is disconnect between the different counter-intelligence organizations and the different agencies in Canada. Do you feel that, or are you satisfied that they are operating in a coherent way?

Mr. Rudner: I am of the view that they actually operate well together. About 20 years ago, there was a history of tension and friction between CSIS and the RCMP, and Canada paid a very high cost as a result of certain of the consequences of that friction. They work very well together today.

In my view, the challenge is where things may not be working as well. Intelligence collection works in Canada and works well in our security intelligence. That is why we have not been attacked. It is not because the adversary has not tried. We have been successful in foiling the adversary. If we have weaknesses, in my opinion, it is in the area of analysis.

Le sénateur Moore : Est-ce que ça s'est amélioré du point de vue des statistiques? Surveillez-vous cet élément dans vos travaux?

M. Rudner : Non, je ne surveille pas le côté statistique.

Je ne me soucie pas des chiffres. Mon souci, c'est que le MDN lui-même devienne une cible précisément parce que le Canada est actif dans le domaine. L'adversaire, de fait, voudrait non seulement connaître nos projets et nos intentions, mais aussi les déformer.

Le sénateur Zimmer : J'aimerais ajouter une dernière observation en ce qui concerne les remarques que vous avez formulées à propos des détenus du service d'immigration.

Nos lois nous nuisent parfois à cet égard, comme vous l'avez signalé : la personne qui n'apprécie pas toutes les conditions qui lui sont imposées pourrait s'en retourner subitement dans son pays. Subitement, elles n'y seraient plus persécutées, et tout est beau.

Ils « magasinent » les endroits pour savoir où il ferait le mieux vivre dans un pays, et les gens qui travaillent avec eux nuisent parfois à leur cause. C'est un excellent point à soulever. Merci.

M. Rudner : Nous avons un document qui a été validé par le tribunal pénal de Londres, celui qu'on appelle Old Bailey. C'est le guide des opérations d'Al-Qaïda. Il renferme un chapitre sur la manière les agents d'Al-Qaïda peuvent s'y prendre pour manipuler les tribunaux dans les pays démocratiques. Je n'entrerai pas dans les détails, mais ça existe.

Encore une fois, nous ne devrions jamais sous-estimer la capacité de l'adversaire. Il est aussi habile que nous et aussi bien instruit aussi. Dans le contexte, il inspire un certain respect professionnel et, par conséquent, nous devons faire mieux.

Le sénateur Zimmer : Par une autre source, j'ai pu lire le même ouvrage. Merci.

Le sénateur Atkins : Je vous écoute et je trouve que tout cela est très intéressant, mais j'ai l'impression qu'il y a un écart entre les divers services de contre-espionnage et les divers organismes au Canada. Êtes-vous de cet avis ou croyez-vous que les gens en question fonctionnent de manière cohérente?

M. Rudner : Je suis d'avis qu'ils collaborent bien, en fait. Il y a une vingtaine d'années, il y avait des tensions et des frictions bien ancrées entre le SCRS et la GRC, et le Canada a payé un lourd tribut pour l'existence de cette friction. Aujourd'hui, les gens en question collaborent très bien.

À mon avis, le défi se pose là où les choses ne fonctionnent peut-être pas si bien. La collecte de renseignements fonctionne au Canada et fonctionne bien dans le contexte du renseignement de sécurité. Voilà pourquoi nous n'avons pas été attaqués. Ce n'est pas parce que l'adversaire n'a pas essayé. Nous avons réussi à déjouer ces tentatives. Là où nous sommes faibles, à mon avis, c'est dans le domaine de l'analyse.

One thing we have learned from all the major reports of our allies, the Butler report in the U.K., the Flood report in Australia, the 9/11 Commission in the United States, is the importance of robust and capable analysis.

In Canada, analysis takes place in different units. They are small, but they are there. We have two centralized analytical components: The International Assessment Staff in PCO and ITAC, the Integrated Threat Assessment Centre, which specializes in counterterrorism. Frankly, both are small.

I am not saying they are not doing their work and they certainly are but they are small. They need to be robust and large in order to meet the analytical requirements of the current threat environments. They also need to acquire skills, which currently are not available to them. We need people who have knowledge of Asian studies and the tribal people of Afghanistan. We need people who understand the regional language and anthropology of the area. We need to know how to identify a leader and competing leaders so we understand the dynamics of a society that is attacking and killing us. We need to have the analytical capacity we had in wartime. We need that in peacetime because peacetime today is wartime; this is a terrorist situation. In that sense, we have to build up that very important analytical capacity.

Second, we still underestimate the threat and need for responses to critical national infrastructures, especially in the energy and transportation sectors. The British, for example, after the attacks on the London underground and transport system, issued a major report on resilience planning. It is not only damage mitigation, but to defeat the terrorists you want a system up and running quickly, because that is how you defeat the terrorist. When the London underground ran 24 hours after the attacks, Britain won. That is the nature of our struggle. We need a much more robust capacity.

The energy sector is best thanks to the leadership of NRCan and the Energy Infrastructure Protection Division. Many other sectors are rudimentary. We need to build up the whole envelope and then each part of the envelope so we are not only capable of preventing attacks, but also capable of mitigating damage in the event of attacks and achieving resilience immediately after the attacks. That is a secondary initiative we want in Canada.

Last, we do not have a centralized direction of the intelligence services. We have an adviser to the Prime Minister who does not have levers in the community. We have the Department of Public Safety, which has levers over CSIS and the RCMP, but not over

S'il y a une leçon que nous avons tirée de tous les grands rapports produits par nos alliés — le rapport Butler au Royaume-Uni, le rapport Flood en Australie, le rapport de la Commission d'étude des attentats terroristes du 11 septembre aux États-Unis —, c'est qu'il importe de pouvoir effectuer une analyse compétente et rigoureuse

Au Canada, l'analyse est confiée à divers services. Ce sont des services modestes, mais ils existent. Nous avons deux composantes d'analyse centralisées : le Bureau de l'évaluation internationale du BCP et le Centre intégré d'évaluation des menaces, le CIEM, qui se spécialise dans la lutte au terrorisme. Pour être franc, les deux sont de taille modeste.

Je ne dis pas que ces organisations ne font pas leur travail — il est certain qu'elles le font —, mais elles sont petites. Elles doivent être solides et de taille importante pour pouvoir effectuer les analyses qu'exige l'ampleur des menaces actuelles. Elles doivent aussi acquérir certaines compétences qu'elles n'ont pas à l'heure actuelle. Nous avons besoin de gens qui connaissent les cultures asiatiques et les tribus d'Afghanistan. Nous avons besoin de gens qui parlent la langue locale et qui ont des connaissances anthropologiques sur la région. Nous devons savoir comment repérer un dirigeant et quels sont les dirigeants en concurrence pour comprendre la dynamique d'une société qui nous attaque et fait des victimes parmi nos rangs. Nous devons nous doter de la capacité d'analyse dont nous disposons en temps de guerre. Nous en avons besoin en temps de paix, parce que le temps de paix est aujourd'hui temps de guerre; nous faisons face à une menace terroriste. En ce sens, nous devons nous doter de cette capacité d'analyse très importante.

Deuxièmement, nous continuons de sous-estimer la menace et le besoin de réagir en ce qui concerne les infrastructures nationales essentielles, surtout dans les secteurs de l'énergie et des transports. En Grande-Bretagne, par exemple, après les attaques visant le métro de Londres et le réseau de transport, on a publié un rapport important sur la planification de la résilience. Il ne s'agit pas seulement d'atténuer les dommages, mais, pour vaincre les terroristes, il faut que le système se rétablisse rapidement, parce que c'est ainsi qu'on peut vaincre les terroristes. C'est parce que le métro de Londres a recommencé à fonctionner 24 heures après les attaques que la Grande-Bretagne a vaincu l'ennemi. Voilà la nature de la lutte que nous menons. Nous avons besoin d'une capacité beaucoup plus solide.

Le secteur de l'énergie s'est amélioré grâce au leadership de NRCan et la Division de la protection des infrastructures énergétiques. La préparation de nombreux autres secteurs est encore rudimentaire. Nous devons fabriquer une enveloppe protectrice, puis chacune des parties de celle-ci, de façon à être non seulement capables de prévenir les attaques, mais aussi d'atténuer les dommages en cas d'attaque et faire preuve de résilience immédiatement après celle-ci. Voilà une initiative secondaire que nous souhaitons prendre au Canada.

Enfin, il n'y a pas de direction centralisée des services de renseignement. Il y a un conseiller du premier ministre qui ne dispose d'aucun pouvoir dans le milieu. Il y a le ministère de la Sécurité publique, qui a un certain pouvoir sur le SCRS et sur la

CSE, military intelligence, which is a very important part of our foreign intelligence capability, and the other areas. In other words, no one in Canada has the central focus of a director of national intelligence. I would not call it that because the Americans have called it that and Canadians do not like to use the same terminology as Americans. Call it something else but have a national coordinator with the levers of budget so if you need more funds for a priority need, you do not have to go through the circus of an annual battle of the budget and persuade Treasury Board that national security is just as important, for example, as some health or environmental or other priority. They are all important, but this is the one where people die if we lose and our country is badly damaged if we are hit. We need a coordinator with levers.

Senator Atkins: After 9/11, our committee visited the U.S. We met with the chair of the Department of Homeland Security. He had just come from his daily visit with the President. We do not have a person like him. Should we?

Mr. Rudner: The Prime Minister and cabinet should be apprised regularly of the threat environment, the response mechanisms to that threat environment and the needs. We need that, absolutely. That is when you have a national priority. That is what a national priority and leadership means.

Senator Atkins: Do you feel that, because of the Bush administration's strategy on terrorism and its international impact that the United States has an excessive amount of influence on us in terms of our paranoia about national security?

Mr. Rudner: Let me answer your question through the lens of the terrorists. They have planned attacks on targets. Let me give you a number. The Norwegian Defence Research Establishment has identified 30 spectacular attacks which were foiled from about 2002-04. The Norwegians are good guys, from the northern regions like us and they lose at hockey to us. The United States does not disclose these things. Canada has signalled that the RCMP has interrupted 12 major plots. In Britain, the Home Secretary has announced over 30-plus priority one investigations are currently taking place. There are over 2,000 current surveillances. In other words, the terrorists are attacking and they have not succeeded except for singularities. The reason they have not succeeded except for those singularities is that they have been defeated by our counterterrorism and law enforcement efforts.

GRC, mais pas sur le CST, organisme qui est chargé du renseignement militaire et qui est une partie très importante de notre capacité de renseignements extérieurs, ainsi que d'autres secteurs. En d'autres termes, personne au Canada n'a le point de vue global d'un directeur du renseignement national. Ce n'est pas ainsi que je nommerais le poste, parce que c'est le nom que les Américains ont donné à ce poste, et les Canadiens n'aiment pas utiliser les mêmes termes que les Américains. Appelez-le autrement, mais créez un poste de coordonnateur national disposant des pouvoirs budgétaires voulus, de façon que, s'il lui est nécessaire d'obtenir davantage de fonds pour un besoin prioritaire, il n'aura pas à livrer la bataille annuelle du budget et à convaincre le Conseil du Trésor que la sécurité nationale est tout aussi importante, par exemple, qu'une quelconque priorité en matière de santé ou d'environnement. Toutes les priorités sont importantes, mais c'est le respect de celles-ci qui détermine si les gens meurent dans le cas où nous perdons la bataille ou notre pays subit des dommages importants en cas d'attaque. Nous avons besoin d'un coordonnateur qui dispose de certains pouvoirs.

Le sénateur Atkins : Après le 11 septembre, notre comité s'est rendu aux États-Unis. Nous avons rencontré le président du Department of Homeland Security. Lorsque nous l'avons rencontré, il revenait tout juste de sa réunion quotidienne avec le Président. Il n'a pas d'homologue chez nous. Devrions-nous créer ce poste?

M. Rudner : Le premier ministre et le Cabinet devraient être régulièrement mis au courant de l'étendue des menaces, des mécanismes de réaction à ces menaces et des besoins. Il faut que nous fassions cela, tout à fait. Ce serait définir une priorité nationale. C'est ça, établir une priorité nationale et faire preuve de leadership.

Le sénateur Atkins : Pensez-vous que les États-Unis exercent une influence excessive sur nous, vu la stratégie de l'administration Bush en matière de sécurité et ses répercussions à l'échelle internationale, ce qui nous rendrait paranoïaque en ce qui concerne la sécurité nationale?

M. Rudner : Permettez-moi de répondre à votre question du point de vue des terroristes. Les terroristes ont prévu d'attaquer certaines cibles. Permettez-moi de vous donner un chiffre. Le Norwegian Defence Research Establishment a relevé le fait que l'on a prévenu 30 attaques spectaculaires depuis 2002 ou 2004. Les Norvégiens sont parmi les bons, ce sont des gens des régions nordiques comme nous et ils perdent au hockey contre nous. Les États-Unis ne divulguent pas ce genre de renseignements. Le Canada a signalé le fait que la GRC a arrêté 12 complots importants. En Grande-Bretagne, le secrétaire de l'Intérieur a déclaré que plus de 30 enquêtes prioritaires sont en cours. On effectue plus de 2 000 surveillances à l'heure actuelle. En d'autres termes, les terroristes sont en train d'attaquer et n'ont pas réussi, sauf dans les cas isolés. La raison pour laquelle ils n'ont pas réussi, sauf dans ces cas isolés, c'est qu'ils ont été déjoués par nos efforts de contre-terrorisme et d'application de la loi.

We must be aware of that. Part of the problem is the nature of the victory. I do not want to use that phrase. The nature of the successes against the terrorist operatives is such that you cannot disclose the details. Canada could disclose more than it does. The British certainly disclose more than Canada. The British public is aware of the number, nature, and means of attacks attempted by the attackers. We should be given the same information. We would then, not, in a sense, be asking that question of our intelligence community. We would say, "Yes, we have been targeted and the targets in fact were sufficiently capable that it did not happen."

Senator Moore: It also gets the public involved.

Mr. Rudner: Yes.

Senator Moore: It is part of being aware of what is going around and getting more involved in the community.

Mr. Rudner: I am not suggesting we should compromise the things that cannot be compromised nor should we target innocent people and innocent communities. The British and Norwegians do not do this. People are not out to pick on anyone. We are out to build a robust capacity to withstand a very severe threat to our own values and our safety. Democracies have not well given the nature and intensity of the threat.

Senator Banks: Professor, you commented on a lack of capacity for central control and direction. We understand that various parts of the intelligence community provide information to the National Security Advisor to the Prime Minister. I assume that is not the control that you are talking about. Where should the control come from? Where should it be?

Mr. Rudner: It is not, in the sense that the National Security Adviser to the Prime Minister has the ability to exercise moral suasion, make a phone call and plead, please do it this way because I think it should be done this way. The operating agency can say, "Listen if you are asking us to do it that way, who should pay for it?" You are into an inter-bureaucratic dispute. In wartime, in Canada and elsewhere, we had an intelligence committee that had financial resources. You required resources on the North Atlantic based on need. That committee made the decision to apply resources to signals intelligence in the North Atlantic based on the need of the battle of the Atlantic.

Senator Banks: In your view, we are now at war and we have to start acting like it.

Mr. Rudner: Yes, the adversary is saying we are at war and I am responding with law enforcement and intelligence to what amounts to a war-like terrorist threat.

Nous devons en être conscients. Une partie du problème tient à la nature de la victoire. Je ne veux pas utiliser cette expression. La nature des victoires contre les éléments terroristes fait qu'on ne peut divulguer de détails. Le Canada pourrait divulguer davantage de renseignements qu'il ne le fait à l'heure actuelle. Les Britanniques en divulguent assurément davantage que les Canadiens. Le public là-bas connaît le nombre d'attaques qui auraient pu avoir lieu, leur nature et les moyens que les terroristes ont essayé de prendre. On devrait nous fournir les mêmes renseignements. Dans un sens, nous ne poserions pas alors la question aux représentants de notre milieu du renseignement. Nous dirions : « Oui, nous avons été pris pour cible, et les cibles ont été suffisamment efficaces pour qu'il ne se produise rien. »

Le sénateur Moore : Ainsi, la population participe.

M. Rudner : Oui.

Le sénateur Moore : Cela fait partie de la démarche qui consiste à prendre conscience de ce qui se passe et à participer davantage à la collectivité.

M. Rudner : Je ne propose pas que nous compromettions les choses qui ne peuvent être compromises ni que nous ciblions des gens innocents et des collectivités innocentes. Les Britanniques et les Norvégiens ne font pas cela. Personne ne s'en prend à personne. Nous nous occupons d'établir une solide capacité pour pouvoir soutenir une menace très importante à nos valeurs et à notre sécurité. Les démocraties n'ont pas encore fait suffisamment de choses, vu la nature et l'intensité de la menace.

Le sénateur Banks : Monsieur Rudner, vous avez parlé de l'absence d'une capacité de contrôle et de direction centralisés. Nous savons que différents services du milieu du renseignement fournissent de l'information au conseiller à la sécurité nationale du Premier ministre. Je présume que ce n'est pas de ce contrôle dont vous parlez. Qui devrait exercer ce contrôle? Au sein de quelle organisation?

M. Rudner : Effectivement, ce n'est pas de cela que je parlais, en ce sens que le conseil à la sécurité nationale du premier ministre a, sur le plan moral, l'autorité de persuader les gens, de passer un coup de fil et de dire : « S'il vous plaît, faites ceci comme cela, parce que je pense que c'est ce qu'il faut faire. » L'organisme d'exécution peut répondre : « Écoutez, si vous nous demandez de faire ceci comme cela, qui doit payer? » C'est une dispute entre bureaucraties. En temps de guerre, au Canada comme ailleurs, il y avait un comité du renseignement qui disposait de ressources financières. On pouvait demander le déploiement de ressources dans l'Atlantique-Nord au besoin. Ce comité a pris la décision d'utiliser certaines ressources pour le renseignement électromagnétique dans l'Atlantique-Nord, en fonction de ce qu'exigeait la bataille de l'Atlantique.

Le sénateur Banks : À votre avis, nous sommes maintenant en guerre, et nous devons commencer à agir en fonction de cette réalité.

M. Rudner : Oui, l'adversaire a déclaré la guerre, et je réagis à ce qui équivaut à une menace terroriste qui existerait en temps de guerre en prenant des mesures relatives à l'application de la loi et au renseignement.

The Chairman: Thank you, professor. It has been a very helpful morning and we appreciate your assistance to the committee. We are very grateful.

Honourable senators, we have before us again Mr. Jim Judd, Director of the Canadian Security Intelligence Service. Mr. Judd joined the Department of External Affairs in 1973 and has had a long and distinguished career serving as Secretary of the Treasury Board and Deputy Minister of Defence, amongst many other positions.

Mr. Judd, welcome back. We are grateful that you are able to spare the time to be with us. We assume that we are following Judd rules, so we will begin with questions.

Jim Judd, Director, Canadian Security Intelligence Service: Thank you for the kind introduction and your assumption is correct.

Senator Banks: Welcome back, Mr. Judd and thank you very much for answering our request for reappearance so quickly. We got halfway through the questions that we wanted to ask you last time. You told us then that in the present circumstance and with present mandates and the like, Canada had a shortfall in terms of its intelligence. I think I am paraphrasing this fairly in that the need that Canada has for foreign intelligence that has been taken in foreign places is not up to where it ought to be. Now, there are news reports that the government is moving in the right direction, and what this committee believes is the right direction, in closing that gap or filling that need. The news reports are to the effect that CSIS will be given that job.

I will ask you two questions. First, I am assuming that the government, as well as heads of other agencies in this respect have consulted you, and that the news reports are making you more or less happy. Second, will that new responsibility, should it come to you, fill the gap that you referred to in your last appearance before us?

Mr. Judd: On the first question, the issue of addressing the question of foreign intelligence outside of Canada, specifically I would qualify what I would refer to as human intelligence collection as opposed to signals intelligence collection.

Senator Banks: You have made that distinction.

Mr. Judd: It has been under discussion and review within the government for the better part of a year. The government has yet to take a final decision on the issue, as there are still some questions to be addressed. The news reports you refer to may have indicated a certain direction of thinking, but the decision has not yet been taken. Prior to any decision being taken, there would be a requirement for the cabinet and the Prime Minister to consider and agree upon a course of action, and then there would be the

Le président : Merci, monsieur Rudner. Le temps passé avec vous cet avant-midi aura été très utile, et nous vous remercions de l'aide que vous avez apportée au comité. Nous sommes très reconnaissants.

Honorables sénateurs, nous recevons de nouveau M. Jim Judd, directeur du Service canadien du renseignement de sécurité. M. Judd s'est joint au ministère des Affaires extérieures en 1973, et il a fait une longue et brillante carrière à titre de secrétaire du Conseil du Trésor et de sous-ministre de la Défense, entre autres.

Monsieur Judd, nous vous souhaitons encore une fois la bienvenue. Nous sommes reconnaissants du fait que vous soyez en mesure de passer du temps avec nous. Nous présumons que vous allez suivre les règles que vous avez vous-même établies, alors nous allons commencer par vous poser des questions.

Jim Judd, directeur, Service canadien du renseignement de sécurité : Merci de m'avoir présenté d'une façon aussi si flatteuse. Vous avez bien présumé.

Le sénateur Banks : Je vous souhaite de nouveau la bienvenue parmi nous, monsieur Judd, et je vous remercie d'avoir répondu si rapidement lorsque nous vous avons demandé de revenir témoigner. Nous n'avons pu que vous poser la moitié des questions que nous voulions vous poser la dernière fois. Vous nous avez dit que, dans les circonstances actuelles, et compte tenu des mandats et autres choses du genre, il y avait des lacunes au Canada en matière de renseignement. Je pense que j'ai décrit la chose de façon à préciser que le besoin du Canada en matière de renseignements étrangers obtenus à l'extérieur du Canada n'est pas comblé. Par ailleurs, selon certaines choses qu'on entend dans les actualités, le gouvernement est engagé dans la bonne voie, et dans la voie que le comité croit être la bonne, pour combler cette lacune ou répondre à ce besoin. D'après ces reportages, c'est au SCRS qu'on va assigner cette tâche.

Je vais vous poser deux questions. Premièrement, je présume que le gouvernement, ainsi que les directeurs des autres organismes concernés vont ont consulté, et que ce qu'on dit dans les actualités vous rend plus ou moins heureux. Deuxièmement, est-ce que cette nouvelle responsabilité, si elle vous revient, va vous permettre de combler la lacune dont vous avez parlé la dernière fois que vous avez témoigné devant nous?

M. Judd : Pour répondre à votre première question, celle sur les renseignements étrangers obtenus à l'extérieur du Canada, je parlerais précisément de collecte de renseignement humain, par opposition aux renseignements électromagnétiques.

Le sénateur Banks : Vous avez établi cette distinction.

M. Judd : La chose fait l'objet de discussions et d'un examen, au sein du gouvernement, depuis pratiquement un an. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision définitive à cet égard, puisqu'il y a encore des questions à régler. Les reportages dont vous avez parlé faisaient peut-être état d'une certaine façon de penser, mais la décision n'a pas encore été prise. Avant qu'une décision ne soit prise, il faut que le Cabinet et le premier ministre se mettent d'accord sur la marche à suivre, et il faut

attendant requisites to be dealt with, including changes to legislation or the introduction of new legislation or whatever was required.

Were Canada to move in this direction, it would largely fill that lacuna that I would describe as being one around the collection of human intelligence outside of Canada because, as you know, the CSE collects signals intelligence and we collect foreign intelligence but only in Canada, so there is one part of the map that is essentially blank at this juncture.

As regards the relative state of my contentment, I would just say that, if in fact a decision were taken to that end, we would obviously want to do our very best to ensure that it was implemented effectively, and it would take time to do that in terms of building up the requisite capacity and methodologies and so on. I suspect you would not see anything substantial or dramatic happening overnight, given the time that would be required to address issues of resources, technology, methodology, policies and so on.

The Chairman: Mr. Judd, we have before us, and we can provide you with a copy of it, Mr. Day's testimony before the Standing Committee on Public Safety and National Security where he comments on a question asked by Mr. Laurie Hahn.

Could you make that available to Mr. Judd? He talks about the last campaign, the need for it, and then he goes on to say:

The research we've done, the discussions we've had with a variety of groups, lead us to think that starting a separate agency would not be in our best interests. The cost of that, of course, would be huge. It would be a number of years . . . just to get set it up, and it creates the possibility of yet another silo of information storage, which could be difficult, as organizations, just by their nature, are sometimes difficult, as we've seen in the past, with the RCMP and CSIS. I don't think they have that problem now, but in the past they did.

What you're going to see, in our discussions with CSIS and with our other partners on foreign fields, is that we will have the ability to change legislation, subject to obviously what this committee and Parliament says . . . After some months of looking at it, this is the direction that we believe is the best way to go, and having determined that, we'll be presenting for consideration at some point, whether it's spring or fall, our approach to that . . .

We have the impression that, at least in the minister's mind, there is a decision in principle to move forward.

Mr. Judd: Heaven forbid that I would contradict the minister, especially my own.

aussi s'occuper de certaines choses connexes, notamment les modifications qui doivent être apportées à la loi ou l'adoption d'une nouvelle loi, ou toute autre chose nécessaire.

Si le Canada devait s'engager dans cette voie, il comblerait en grande partie la lacune que je décrirais comme étant une lacune dans la collecte de renseignement humain à l'extérieur du Canada, parce que, comme vous le savez, le CST recueille des renseignements électromagnétiques, tandis que nous recueillons des renseignements étrangers, mais seulement au Canada, alors il y a un vide à l'heure actuelle.

En ce qui concerne le fait que je suis heureux ou non, je dirais simplement que, si on prend effectivement une décision allant dans ce sens, nous souhaiterions évidemment faire de notre mieux pour agir de façon efficace, et il faudrait du temps pour le faire, puisqu'il faudrait élaborer la capacité et les méthodes nécessaires, et ainsi de suite. Je soupçonne qu'il ne se produirait rien d'important ou de spectaculaire du jour au lendemain, vu le temps qu'il faudrait pour régler les questions relatives aux ressources, à la technologie, aux méthodes, aux politiques et ainsi de suite.

Le président : Monsieur Judd, nous avons — et nous pouvons vous en fournir un exemplaire — la transcription du témoignage de M. Day devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale, dans lequel il répond à une question posée par Mme Laurie Hahn.

Pouvez-vous donner un exemplaire du témoignage à M. Judd? Il parle de la dernière campagne, de la nécessité de celle-ci, et il dit :

Les études que nous avons faites et les entretiens que nous avons eus avec un certain nombre de groupes nous portent à croire qu'il ne serait pas dans notre intérêt de mettre sur pied un organisme distinct. Naturellement, ce serait extrêmement coûteux. Il faudrait un certain nombre d'années tout simplement pour mettre l'organisme sur pied, et cela créerait la possibilité d'avoir encore un autre silo de stockage d'information, ce qui serait difficile, puisque les organismes, de par leur nature même, sont parfois difficiles, comme nous l'avons constaté par le passé avec la GRC et le SCRS. Je ne crois pas qu'ils aient un problème à l'heure actuelle, mais ils en ont déjà eus par le passé.

À la suite de nos entretiens avec le SCRS et avec nos autres partenaires à l'étranger, nous avons constaté que nous avions la possibilité de changer la loi, naturellement, selon ce que votre comité souhaitera et ce que le Parlement souhaitera [...] Après avoir étudié la question pendant quelques mois, nous avons décidé que c'était la meilleure chose à faire et, ayant déterminé cela, nous vous présenterons, soit au printemps, soit à l'automne, nos propositions à cet effet [...]

Nous avons l'impression que la décision a été prise, du moins pour le ministre, en principe, de passer à l'action.

M. Judd : Dieu me garde de contredire le ministre, surtout le mien.

The Chairman: We know that would never happen. You would simply amplify and assist us in understanding these words.

Mr. Judd: As the minister says in his statement, he is indicating a direction. There are still a number of steps to go through, but certainly that reflects his views.

The Chairman: That is why I was wondering whether we were getting off on the wrong foot.

Senator Banks: Assuming it goes there, will it fill the gap?

Mr. Judd: Yes, presuming that whoever is charged with the responsibility does it effectively.

Senator Banks: Let us talk about the time it will take to do that. You just talked about the fact that it will take quite a bit of time to rev that up. You said that CSIS does not do foreign human intelligence at the moment. Does it not sometimes a little bit? Has it not a little bit sometimes done some of that outside of Canada? Does CSIS not do some human intelligence operations outside of Canada?

Mr. Judd: It is a clouded picture, if you will. We certainly collect foreign intelligence within the borders of Canada, and we certainly do conduct intelligence operations outside of Canada, but I guess I would differentiate them on the basis of the objective. To the extent that we conduct operations outside of Canada, it is now done only clearly linked to our national security mandate relating to the protection of Canada or Canadians, so we are not so much collecting foreign intelligence as collecting national security intelligence outside of Canada. It is a bit of a confusing distinction.

Senator Banks: I gather that part of what you are talking about in terms of the amount of time it would take to get up and running, is that there is a difference between what a CSIS operative does in Canada, and the skills that requires as compared with the kind of operative you would need to do the new job outside of Canada. Is that part of the reason for time it might take?

Mr. Judd: A number of the basic skills would be transferable from domestic to foreign. What is referred to as tradecraft, much of the basic training and the more advanced training done for our staff today would be as applicable to operating outside of Canada in a foreign intelligence fashion, as it would be to our normal current operation. It depends on what we were asked to do. Obviously, we would be looking at language capacities and a variety of other factors that are not necessarily currently in stock. We have many people with foreign languages that are already engaged in doing their business, so we would have to increase the number of staff, change some of the training and work out different policies. My presumption is that there would be accompanying changes in the review regime that would apply and that some issues, possibly around technology, would have to be addressed on secure mobile communications and other areas of

Le président : Nous savons que cela ne pourrait se produire. Vous ne feriez que nous expliquer ces mots et nous aider à les comprendre.

M. Judd : Dans ce témoignage, le ministre parle d'une orientation. Il y a encore beaucoup d'étapes à franchir, mais, assurément, cela reflète son point de vue.

Le président : C'est la raison pour laquelle je me demandais si nous commençons de la mauvaise façon.

Le sénateur Banks : Si nous présumons que c'est ça qui va se produire, est-ce que la lacune va être comblée?

M. Judd : Oui, si la personne à qui on confie la responsabilité s'en acquitte de façon efficace.

Le sénateur Banks : Parlons du temps qu'il faudra pour faire cela. Vous venez de parler du fait qu'il faudra pas mal de temps pour mettre cela en branle. Vous dites que le SCRS ne recueille pas de renseignement humain étranger à l'heure actuelle. Ne le fait-il pas parfois un peu? N'a-t-il pas recueilli à l'occasion quelques renseignements à l'extérieur du Canada? Le SCRS ne fait-il pas des opérations de collecte de renseignement humain à l'extérieur du Canada?

M. Judd : Il y a un flou, si vous voulez. Il est certain que nous recueillons des renseignements étrangers au Canada, et il est certain aussi que nous effectuons des opérations de collecte de renseignements à l'extérieur du Canada, mais je pense que je les distinguerais en fonction des objectifs. Nous n'effectuons des opérations à l'extérieur du Canada qu'en lien direct avec notre mandat lié à la sécurité nationale qui consiste à protéger le Canada ou les Canadiens, alors nous recueillons à l'extérieur du Canada plutôt des renseignements liés à la sécurité nationale que des renseignements étrangers. C'est une distinction un peu compliquée.

Le sénateur Banks : Je crois comprendre que, lorsque vous parlez du temps qu'il faudrait pour mettre les choses en branle, cela tient en partie au fait qu'il y a une différence entre ce qu'un agent du SCRS fait au Canada, vu les compétences que cela exige, et ce que ferait le genre d'agent dont vous avez besoin pour faire quelque chose de nouveau à l'extérieur du Canada. Est-ce que cela explique en partie le temps qu'il faudrait?

M. Judd : Un certain nombre de compétences de base acquises au pays pourraient être utilisées à l'étranger. Ce qu'on appelle les techniques d'espionnage, une bonne partie de la formation de base et la formation avancée que suit notre personnel à l'heure actuelle pourraient s'appliquer à la collecte de renseignements étrangers à l'extérieur du Canada, comme elles s'appliquent à nos opérations ordinaires. Cela dépend de ce qu'on nous demande de faire. Évidemment, nous envisagerions de nous doter de capacités linguistiques et de toutes sortes d'autres capacités que nous n'avons pas nécessairement à l'heure actuelle. Il y a chez nous beaucoup de gens qui parlent des langues étrangères et qui sont déjà occupés par leurs activités, alors nous devrions embaucher plus de personnel, modifier une partie de la formation et élaborer de nouvelles politiques. Je présume que, en parallèle, il y aurait des changements dans le régime d'examen, et qu'il faudrait régler

technical operations. A capacity-building period would be required in terms of methodologies, people and some other areas as well.

Senator Banks: It might take that direction and go to CSIS, according to the news reports referenced by the chair of the committee. Assuming that you will give a different set of skills to some people in human intelligence outside of Canada, bearing in mind that CSIS operators in Canada are bound by the laws of Canada and that there might be circumstances when you are asked to do something with respect to a CSIS person in a country outside of Canada who would not be bound by some Canadian laws and perhaps not be bound by the laws of the country to which they are going, what would be the relationship between CSIS, the person in country X, the Canadian head of mission in that country, the ambassador or the High Commissioner or the consul or whomever? Would the head of the mission know that operation?

Mr. Judd: I have two comments on that. Obviously, there would have to be a strong relationship between this kind of operation and the foreign policy establishment in Canada or those parts of government that have strong international interests, such as DFAIT.

My understanding of the operations of other Western services is that the heads of mission or the ambassadors in countries where foreign intelligence operators might function would be relatively au courant, although not necessarily to the nth degree of detail on every operation. Certainly, there would be a close relationship in the field with the ambassador and in Ottawa with DFAIT, as exists in virtually all Western services with which I am familiar.

Senator Banks: The extent legislation, absent the changes you said would be necessary, DFAIT and its officers can ask CSIS to do some things in foreign countries, which CSIS might do. Can you tell us whether those requests have been made and, if so, what the frequency would be and whether CSIS has said from time to time that it would not comply with a certain request? Would a request like that be honoured as a matter of course?

Mr. Judd: Currently, the legislation provides for either the Minister of Foreign Affairs or the Minister of National Defence to make a request of CSIS that it collect so-called "foreign intelligence" under section 16 of our act, which is inside Canada. This is subject to the concurrence of the Minister of Public Safety. Of course, regarding our capacity to do what we are being asked to do, I cannot think immediately of an instance where such a request was denied, but that does not reflect an extensive file review. By and large, these operations have worked out satisfactorily.

certaines questions, peut-être en matière de technologies, en ce qui concerne les communications sans fil sécurisées et d'autres aspects des opérations techniques. Il faudrait prévoir du temps pour le renforcement des capacités au chapitre des méthodes, des ressources humaines, et cetera.

Le sénateur Banks : Le gouvernement va peut-être emprunter cette voie et attribuer la tâche au SCRS, d'après les reportages dont le président du comité a parlé. Si l'on présume que vous allez offrir à certaines personnes chargées de recueillir du renseignement humain à l'extérieur du Canada un ensemble de compétences différentes, et si l'on garde à l'esprit que les agents du SCRS qui travaillent au Canada sont tenus de respecter les lois du pays et qu'il y aura peut-être des circonstances dans lesquelles on vous demandera de faire quelque chose en ce qui concerne une personne du SCRS dans un pays autre que le Canada, qui ne sera pas tenue de respecter les lois du Canada, ni peut-être celles du pays dans lequel elle se trouvera, quelle serait la relation entre le SCRS, la personne se trouvant dans tel ou tel pays, le chef de la mission canadienne dans ce pays, l'ambassadeur, le haut-commissaire, le consul ou qui que ce soit d'autre? Le chef de mission serait-il au courant de cette opération?

M. Judd : J'ai deux choses à dire là-dessus. Évidemment, il y aurait des liens très étroits entre ce genre d'opération et l'établissement chargé de l'élaboration des politiques étrangères au Canada ou les éléments du gouvernement qui ont d'importants intérêts à l'échelle internationale, par exemple le MAECI.

D'après ce que je sais des opérations d'autres services du monde occidental, les chefs de mission ou les ambassadeurs de pays où des agents de renseignement étranger pourraient exercer des activités seraient relativement au courant, mais pas nécessairement de tous les détails des opérations. Assurément, il y aurait des liens étroits, sur le terrain, avec l'ambassadeur, et à Ottawa, avec le MAECI, comme c'est le cas pour pratiquement tous les services que je connais dans le monde occidental.

Le sénateur Banks : Dans le cadre de la loi actuelle, abstraction faite des changements que vous avez dits nécessaires, le MAECI et les fonctionnaires de ce ministère peuvent demander au SCRS de faire certaines choses à l'étranger, et le SCRS peut accepter ou non. Pouvez-vous nous dire si ce genre de demande a été présentée, et, le cas échéant, à quelle fréquence? Pouvez-vous nous dire aussi si le SCRS a refusé, de temps à autre, d'accéder à telle ou telle demande? Est-ce qu'il est normal que ce genre de demande soit acceptée?

M. Judd : À l'heure actuelle, la loi prévoit que le ministre des Affaires étrangères ou le ministre de la Défense nationale peuvent demander au SCRS de recueillir ce qu'on appelle des « renseignements étrangers » en vertu de l'article 16 de la loi constitutive du SCRS, ce qui veut dire à l'intérieur du Canada. Le ministre de la Sécurité publique doit y consentir. Bien entendu, en ce qui concerne notre capacité de faire ce qu'on nous demande, il ne me vient à l'esprit aucun cas où nous ayons refusé une demande, mais ce que je dis ne reflète pas un examen complet des dossiers. Grosso modo, ces opérations ont fonctionné de façon satisfaisante.

I do not want to confound you, but as to the numbers, I would say that we are talking about low double digits per year.

Senator Banks: That would imply one every two weeks on average.

Mr. Judd: If that many.

The Chairman: To have a reasonable foreign intelligence capacity, what is a reasonable size in terms of human intelligence? How many people does it take for a country the size of Canada? Is it 50, 250 or 300 people?

Mr. Judd: That is a good question and the answer is partly a function of expectations of the service. What would the government be asking it to do? It goes back to the very good point made by Senator Banks when I last appeared on the distinction between Australia, which has what I would call a "well-defined neighbourhood," and our situation, where we have a well-defined neighbourhood but it is different in that it is blurred. It is probably fair to say that we have a broader range of international interests than the Australians have by virtue of trade and demography and our history of military engagements with the United Nations. I suspect that it has been much more international than that of Australia.

The size would largely be a function of the expectations, what we are being asked to do and where to do it. It would not be our role or decision to determine what we would collect and where we would collect it. The government would make that decision and then tell us to go out and do it. We are in the collection business only, so to speak.

The Chairman: Clearly, your writ-limiting step will be your capacity and your ability to increase your capacity is somewhat limited. When you were last before the committee, you said that you had brought in 100 new recruits this year.

Mr. Judd: We are hoping for 100 recruits this year and we took in 100 last year.

The Chairman: As I understand the issue, it takes these people 10 years to become proficient. It takes 10 years before they can take any serious responsibility. Is that right?

Mr. Judd: That is an interesting question. I have been reviewing the issue in my mind and discussing it with some of my foreign Western partners because we face the same demographic situation.

The Chairman: People are getting old.

Mr. Judd: It is the down-sizing that occurred in the 1990s and then the post-9/11 ramping up combined with the baby boom generation retiring. I think all Western services have been recruiting heavily to deal with the baby boom attrition and the growth. In the process, they are starting to rethink some of their basic operational policies to the extent that some of my

Je ne veux pas semer la confusion, mais, pour vous donner un chiffre, je dirais qu'il s'agit de quelques dizaines de demandes par année.

Le sénateur Banks : Ça vaudrait dire en moyenne une demande toutes les deux semaines.

M. Judd : Peut-être moins.

Le président : Quelle est la taille d'une capacité de renseignement étranger raisonnable? Je parle du renseignement humain. Combien de gens faut-il, pour un pays de la taille du Canada? Cinquante, 250, 300 personnes?

M. Judd : C'est une bonne question, et la réponse tient en partie à ce qu'on attend du service. Qu'est-ce que le gouvernement va demander au service de faire? Cela nous ramène à un excellent point soulevé par le sénateur Banks la dernière fois que je suis venu témoigner, au sujet de la différence entre la situation de l'Australie, qui a ce que j'appellerais un « voisinage bien défini », et la nôtre, puisque nous avons un voisinage bien défini mais différent en ce sens qu'il est plus flou. Il est probablement juste de dire que nos intérêts sont plus variés que ceux des Australiens sur le plan international, en raison du commerce, de la démographie et de notre histoire d'engagement militaire auprès des Nations Unies. Je soupçonne que notre engagement militaire est beaucoup plus international que celui de l'Australie.

La taille sera en grande partie fonction des attentes, de ce qu'on nous demanderait de faire et de l'endroit où on nous demanderait de le faire. Ce ne serait pas notre rôle de déterminer quels renseignements nous recueillerons et où nous les recueillerons, et cette décision ne serait pas la nôtre. C'est le gouvernement qui prendrait cette décision et qui nous demanderait de faire quelque chose pour lui. Nous ne nous occupons que de collecte de renseignements, pour ainsi dire.

Le président : Il est clair que ce qui limitera votre mandat, c'est votre capacité, et vous ne disposez que de possibilités limitées d'augmenter votre capacité. Lorsque vous avez témoigné devant le comité la dernière fois, vous avez dit que vous aviez recruté 100 nouvelles personnes cette année.

M. Judd : Nous espérons recruter 100 nouvelles personnes cette année, et nous en avons recruté 100 l'an dernier.

Le président : D'après ce que je comprends, il faut dix ans pour que ces gens deviennent efficaces. Il faut dix ans avant qu'ils puissent assumer une quelconque responsabilité importante. Est-ce exact?

M. Judd : C'est une question intéressante. J'ai réfléchi à la question, et j'en ai discuté avec certains de mes partenaires des services de renseignement étranger du monde occidental, puisque nous faisons face à la même situation démographique.

Le président : Les gens vieillissent.

M. Judd : C'est la réduction de l'effectif qui a eu lieu dans les années 1990, puis l'augmentation de la taille de celui-ci après le 11 septembre, combiné à la retraite des baby-boomers. Je pense que tous les services du monde occidental ont procédé à un recrutement massif pour faire face au taux d'attrition chez les baby-boomers et à la croissance. Du coup, ils commencent à

Western partners are now putting people out of their own country within a year of entry following initial training. It is an issue that we are looking at because of our own operational and resource pressures.

It may be that you could unroll something faster, but because of the level of risk involved in this kind of thing, we would probably want to heavily emphasize the due diligence portions of the operations.

Senator Moore: In response to the chairman's question regarding Minister Day and the quotation in terms of starting a separate agency, you said that is how he reads the situation. Did you mean that just rhetorically speaking?

I do not imagine this comment would come out of the blue without there having been some previous discussion with you and your officials. Can we presume that, or did this come out and now we are trying to catch up and put it together?

Mr. Judd: Let me give you a two-part answer. First, there obviously have been discussions on the issue within the government over the last year or so. Second, it is a long-standing and wise policy that public servants do not comment on the advice that they give to ministers — at least, they do not comment publicly.

Senator Moore: With that, should I let him off the hook?

The Chairman: You have the floor, senator.

Senator Moore: Do his comments reflect where you think we should be going in terms of a separate entity under CSIS?

Mr. Judd: As I said in response to an earlier question by the chairman, I make it a rule never to disagree with a minister publicly unless I am in search of a career change.

Senator Moore: Okay. With regard to the requests you might get at CSIS from the Department of Foreign Affairs and National Defence, are any or many of the matters that you are asked to investigate or to obtain intelligence on terrorist- or threat-related?

Mr. Judd: No. Most of the issues that we deal with that are terrorist-related, we deal with under the course of our normal mandate, as defined in section 2 of our act. The requests from the ministers of Foreign Affairs or National Defence would come under section 16 of our act, and generally relate to other issues or questions, not terrorism. We essentially cover terrorism as a matter of course.

Senator Moore: When you are sent a request, do you have to have the approval of the minister before you can act on it?

repenser certaines de leurs politiques opérationnelles de base, dans la mesure où certains de mes partenaires du monde occidental envoient maintenant des gens à l'extérieur de leur propre pays après un an de formation. C'est une question sur laquelle nous nous penchons, vu les pressions que nous subissons nous-mêmes, sur le plan des opérations et des ressources.

Il est peut-être possible de faire en sorte que les choses se déroulent plus rapidement, mais, vu le niveau de risque lié à ce genre de chose, nous voudrions probablement mettre l'accent sur la diligence raisonnable qui doit être caractéristique des opérations.

Le sénateur Moore : En réponse à la question du président sur le ministre Day et les propos qu'il a tenus sur la création d'un organisme à part, vous dites que c'est ainsi qu'il comprend la situation. Était-ce une figure de style que vous employez?

Je ne peux imaginer que cette observation vienne de nulle part et ne découle pas d'une discussion entre vous et vos fonctionnaires. Pouvons-nous le présumer, ou est-ce que c'est quelque chose qui a été dit, et que nous essayons maintenant de suivre et de comprendre?

M. Judd : Permettez-moi de vous donner une réponse en deux temps. Premièrement, il y a évidemment eu des discussions là-dessus au gouvernement depuis un an environ. Deuxièmement, la politique selon laquelle les fonctionnaires ne font pas de commentaires sur les conseils qu'ils donnent aux ministres — à tout le moins pas en public — est là depuis longtemps, et c'est une sage politique.

Le sénateur Moore : Là-dessus, devrais-je le laisser s'en tirer?

Le président : Vous avez la parole, sénateur.

Le sénateur Moore : Est-ce que vous pensez que nous devrions envisager une organisation à part, relevant du SCRS, comme le ministre l'a évoqué?

Mr. Judd : Comme je l'ai dit en répondant à une question que m'a posée le président, j'ai pour principe de ne jamais me dire publiquement en désaccord avec un ministre, à moins d'avoir envie de changer de carrière.

Le sénateur Moore : D'accord. En ce qui concerne les demandes que le ministère des Affaires étrangères ou le ministère de la Défense nationale peut présenter au SCRS, y a-t-il beaucoup de choses sur lesquelles on vous demande d'enquêter ou d'obtenir des renseignements qui ont trait au terrorisme ou à des menaces?

Mr. Judd : Non. Nous nous occupons de la plupart des questions liées au terrorisme dans le cadre de notre mandat ordinaire, qui est défini à l'article 2 de la Loi sur le SCRS. Les demandes émanant du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de la Défense nationale relèvent de l'article 16 de cette loi, et elles ont généralement trait à d'autres questions, pas au terrorisme. Nous nous occupons du terrorisme dans le cadre de nos activités normales.

Le sénateur Moore : Lorsqu'on vous présente une demande, devez-vous obtenir l'approbation du ministre avant de pouvoir y donner suite?

Mr. Judd: Yes.

Senator Moore: Which minister is that?

Mr. Judd: It is the Minister of Public Safety. It has to be a request from one of the other ministers, an assessment of whether or not it is doable or feasible, and then our own minister would have to concur.

Senator Moore: You would do a briefing and a recommendation, I would expect, as the Director of CSIS.

Mr. Judd: Yes; that is correct.

Senator Moore: With regard to CSIS personnel working in other countries, we had former ambassador Ms. Colleen Swords here earlier today. She said that as the head representative of Canada in the country in which she was working, she would expect to be advised and in the loop on matters that were of significance and were being reported back to Canada. Is that your understanding of the relationship between our head of mission in a country and your agency?

Mr. Judd: Yes, very much so. Our officers at Canadian missions overseas are part of the embassy or High Commission, and work closely with other personnel in the mission and with the head of mission. In some places, the relationship is fairly intensive by virtue of the environment and the issues that may be going on at the time. It is a close working relationship that seems to work well.

Senator Moore: If the proposed structure happens, with a foreign intelligence gathering agency entity put in place and with more working people abroad, would those people come under that same rubric, that they would be respecting the head of the mission of Canada in a country? It might be more sensitive information but that ambassador would still be our lead person who would be advised of things that were of significance to our country, is that right?

Mr. Judd: That would be my presumption as to how things would operate. I understand that to be the case with our principle Western foreign partners as well. It would not represent a significant change in how we function now.

Senator Moore: In the relationship between CSIS and Foreign Affairs, would Foreign Affairs have the capacity to do a covert collection of foreign intelligence?

Mr. Judd: I do not believe they have the capacity to do covert collection like we do covert collection. The reality, though, is that in the course of their work, Foreign Affairs personnel are often privy to confidences of some sort that are shared with and by a foreign government that would not be public. I would not refer to it as "intelligence," strictly defined. I always use the term to describe information that is obtained through covert means; but very often in the course of their normal duties, they can collect information which is given in confidence by someone in the

M. Judd : Oui.

Le sénateur Moore : De quel ministre s'agit-il?

M. Judd : Le ministre de la Sécurité publique. Il faut que ce soit une demande présentée par l'un des autres ministres, une évaluation de la faisabilité de la chose, puis notre ministre doit donner son consentement.

Le sénateur Moore : J'imagine que vous organisez une séance d'information et que vous formulez une recommandation, à titre de directeur du SCRS.

M. Judd : Oui, c'est exact.

Le sénateur Moore : En ce qui concerne le personnel du SCRS qui travaille à l'étranger, nous avons reçu Mme Colleen Swords, l'ancienne ambassadrice, plus tôt aujourd'hui. Elle a dit que, à titre de principal représentant du Canada dans le pays où elle travaillait, elle s'attendait à être mise au courant des détails concernant les questions importantes faisant l'objet de rapports au Canada. Est-ce ainsi que vous voyez la relation entre notre chef de mission dans un pays donné et votre organisation?

M. Judd : Oui, tout à fait. Nos agents des missions canadiennes à l'étranger font partie de l'ambassade ou du haut-commissariat et ils travaillent en collaboration étroite avec les autres employés de la mission et avec le chef de mission. Dans certains endroits, les liens sont très serrés, en fonction du milieu et des choses qui se passent à tel ou tel moment. Les gens travaillent en étroite collaboration, et il semble que cela fonctionne bien.

Le sénateur Moore : Si la structure proposée se matérialise, c'est-à-dire si on crée un organisme de collecte de renseignement étranger et que davantage de gens travaillent à l'étranger, est-ce que ces gens seraient tenus d'agir de la même façon, c'est-à-dire de respecter l'autorité du chef de la mission canadienne dans le pays en question? Les renseignements qu'on recueillerait seraient peut-être plus délicats, mais l'ambassadeur serait toujours la principale personne chargée de nous représenter, et cette personne serait avisée des choses importantes ayant trait à notre pays, n'est-ce pas exact?

M. Judd : C'est ainsi, je pense, que les choses se dérouleraient. D'après ce que je sais, c'est ce qui se produit chez nos principaux partenaires des services de renseignement étranger du monde occidental. Ce ne serait pas très différent de notre façon actuelle de fonctionner.

Le sénateur Moore : Compte tenu des liens qui existent entre le SCRS et les Affaires étrangères, pensez-vous que le ministère des Affaires étrangères a la capacité de recueillir secrètement des renseignements étrangers?

M. Judd : Je ne pense pas que le ministère a la capacité de recueillir des renseignements en secret comme nous le faisons. La réalité, cependant, c'est que, dans le cadre de leur travail, les employés du ministère des Affaires étrangères reçoivent souvent des confidences de toutes sortes des représentants de gouvernements étrangers sur des choses qui ne sont pas du domaine public. Je ne dirais pas qu'il s'agit de « renseignement », au sens strict. J'utilise toujours ce terme pour décrire des renseignements obtenus secrètement; mais il arrive très

foreign government and not made public — information of considerable import, I would suggest. If you will, it is another category of information that we acquire or can acquire.

Senator Moore: Would they continue to do that work? I am trying to establish what the relationship might be down the road if this additional mandate is given to CSIS.

Mr. Judd: I presume that Foreign Affairs would continue to do that. In many respects, that is their bread and butter business as far as political reporting goes overseas, which is trying to figure out what is happening in a country or region and getting the views, impressions and insights of members of that government or people who are familiar with that situation. In many instances that information is not made public because it is given in confidence to the diplomats.

The Chairman: Mr. Judd could you outline the trade-offs between one organization and two organizations? There are obvious benefits and we understand that there is no perfect solution. Could you give us an overview of the advantages and the disadvantages in having both the foreign and domestic intelligence dealt with by one organization or having two separate organizations?

Mr. Judd: Having two organizations would provide greater clarity in the mandates for each of the organizations. It would mean a greater operational focus in each agency on what they were responsible for doing.

The minister referred to a couple of issues that might be considered a downside when creating a new agency, including the cost, start-up time required and the risk of creating yet another silo of information. An advantage to going to a single agency is that it would recognize the reality, the increasing insignificance of national boundaries and many of the issues with which we deal. Putting both functions in one agency would allow one to better build on the existing methodology, strengths, technologies, and expertise that already exist in one agency.

Senator Banks mentioned the McDonald commission addressed the issue of having people operating under one mandate subject to Canadian law and other people operating under a different mandate, not necessarily subject to foreign law in what they do overseas. This could create a kind of organizational schizophrenia or to some extent a legal schizophrenia.

I think there are advantages and disadvantages on both sides of the equation. The least costly and fastest way would be to add the function to an existing capacity in terms of getting a faster bang for your smaller buck than you would creating

souvent que ces gens, au cours de leurs activités normales, obtiennent des renseignements de gens des gouvernements étrangers, renseignements qui ne sont pas rendus publics — des renseignements d'une importance considérable, je dirais. Si vous voulez, c'est une autre catégorie de renseignements que nous obtenons ou que nous pouvons obtenir.

Le sénateur Moore : Continueraient-ils d'effectuer ce travail? J'essaie de déterminer ce que sera la relation si on donne ce mandat supplémentaire au SCRS.

M. Judd : Je présume que les gens des Affaires étrangères vont continuer de faire cela. À de nombreux égards, c'est leur pain quotidien en ce qui concerne la surveillance de la situation politique à l'étranger, c'est-à-dire le fait d'essayer de comprendre ce qui se passe dans un pays ou dans une région et d'obtenir les points de vue, les impressions et les idées des membres de tel ou tel gouvernement ou des gens qui sont au courant de la situation. Dans de nombreux cas, les renseignements en question ne sont pas rendus publics parce qu'il s'agit de confidences qu'on fait aux diplomates.

Le président : Monsieur Judd, pouvez-vous nous dire quels sont les avantages et les inconvénients d'avoir une ou deux organisations? Il y a évidemment des avantages, et nous savons qu'il n'y a pas de solution parfaite. Pouvez-vous nous donner un aperçu des avantages et des inconvénients de demander à une seule organisation ou à deux organisations indépendantes de faire la collecte de renseignements à l'étranger et au pays?

M. Judd : S'il y avait deux organisations, les mandats de chacune de celles-ci seraient plus clairs. Cela signifierait que chacune des organisations saurait clairement, sur le plan des opérations, ce qu'elle est responsable de faire.

Le ministre a cité deux ou trois problèmes qu'on pourrait voir comme des inconvénients à la création d'un nouvel organisme, notamment le coût, le temps nécessaire pour mettre les choses en branle et le risque de créer encore un nouveau compartiment en matière de renseignements. Ce qui serait avantageux, s'il y avait un seul organisme, c'est qu'on admettrait une réalité, le fait que les frontières nationales ont de moins en moins d'importance par rapport aux questions dont nous nous occupons. Attribuer les deux fonctions à une seule organisation permettrait à celle-ci de mieux tirer parti des méthodes, des forces, des technologies et de l'expertise que l'organisation qui existe possède déjà.

Le sénateur Banks a dit que la Commission McDonald avait réglé le problème que posait le fait d'avoir des gens qui travaillaient dans le cadre d'un mandat assujetti à la loi canadienne et d'autres gens travaillant dans le cadre d'un mandat différent, pas nécessairement assujetti aux lois étrangères pour leurs activités à l'étranger. Cette façon de faire pourrait engendrer une sorte de schizophrénie organisationnelle, ou dans une certaine mesure, juridique.

Je pense qu'il y a des avantages et des inconvénients des deux côtés. Ce qui serait le plus rapide et le plus économique, ce serait d'ajouter la fonction à la capacité existante, ce qui permettrait d'obtenir un effet plus rapidement pour moins d'argent qu'en

a new organization. Creating new organizations always has birthing pains associated with it in terms of time, effort and start-up costs.

The Chairman: Yet, most of our allies have gone the way.

Mr. Judd: Yes, that is correct. It is an interesting issue. I have often wondered about this myself when I travel abroad. I have not seen a standard model. Most countries divide their responsibilities for domestic security, foreign intelligence and signals collection into separate entities as is the case in the United States, the United Kingdom and Australia. Some other countries mix and match the three functions. The two new entrants into the field amongst Western jurisdictions, New Zealand and the Netherlands, both went for a merged foreign and domestic model. Historically, and certainly this is true in the majority of cases in the West, you are dealing with multiple agencies, domestic, foreign and signals.

The Chairman: As a senior manager with scarce resources, how do you trade-off between spending money on analysis of open sources and spending money on human intelligence that you retrieve in a covert manner?

Mr. Judd: The bulk of our resources are devoted to covert intelligence collection. We are avid consumers of open source information that is either provided to us voluntarily or acquired in the same fashion as anyone else. In resource terms, most of our collection is on the covert collection side although when going to court for a warrant for intrusive power it would not be unusual for a warrant affidavit to include a mix of both covert and open source intelligence. It is a mix and match, but it is predominantly covert intelligence collection.

The Chairman: You surprise me by the way you chose your words. When you say "the bulk" is it 80 per cent covert or is it 90 per cent?

Mr. Judd: I do not know that I have ever looked at it with that degree of precision. Off the top of my head, it is roughly 75 per cent covert and 25 per cent overt.

The Chairman: We are told repeatedly that there is an incredible amount of information valuable to a country that is available from open sources. What is lacking is the capacity to process that information in a way that is useful to the country. It would also seem very expensive to send someone overseas with the attendant costs. Someone overseas would cost two or three times as much as keeping someone in Ottawa. If you are not managing to process the open source information that you have available to you, why would you invest in covert operations?

créant une nouvelle organisation. Mettre au monde une nouvelle organisation ne se fait jamais sans douleur, puisqu'il faut du temps, ainsi que des efforts, et qu'il y a des coûts de lancement.

Le président : Néanmoins, la plupart de nos alliés ont procédé ainsi.

M. Judd : Oui, c'est exact. C'est une question intéressante. Je me suis souvent posé la question lorsque je voyageais à l'étranger. Je n'ai pas constaté l'existence d'un modèle standard. La plupart des pays répartissent la responsabilité de la sécurité nationale, du renseignement étranger et du renseignement électromagnétique au sein d'organisations distinctes, comme c'est le cas aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. D'autres pays mélangeant les trois fonctions. Les deux nouveaux pays occidentaux dans le domaine, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas, ont tous deux opté pour le modèle de services de renseignements étrangers et intérieurs fusionnés. Dans le passé, et c'est certainement vrai de la plupart des pays occidentaux, il y avait un organisme pour chacun des types de renseignements : les renseignements intérieurs, les renseignements étrangers et les renseignements électromagnétiques.

Le président : Puisque, comme directeur, vous disposez de ressources limitées, comment répartissez-vous les fonds entre l'analyse de sources ouvertes et la collecte de renseignement humain que vous obtenez en secret?

M. Judd : Nous consacrons la majeure partie de nos ressources à la collecte de renseignements secrets. Nous sommes un gros consommateur de renseignements de sources ouvertes qui nous sont fournis de façon volontaire ou que nous obtenons de la même façon que quiconque souhaitant obtenir ce genre de renseignements. Au chapitre des ressources, la plupart de nos activités de collecte de renseignements sont secrètes, quoiqu'il ne soit pas rare, lorsque nous nous adressons à un tribunal pour obtenir un mandat de pouvoir intrusif, que l'affidavit établi à l'appui d'une demande de mandat comporte un mélange de renseignements secrets et de sources ouvertes. C'est un mélange, mais nous effectuons surtout des activités de collecte de renseignements secrets.

Le président : Votre choix de mots de surprend. Lorsque vous dites « la majeure partie », est-ce 80 ou 90 p. 100 d'activités secrètes?

M. Judd : Je ne sais pas si j'ai déjà envisagé la question de façon si précise. Comme ça, je dirais environ 75 p. 100 d'activités secrètes, le reste se faisant au vu et au su de tous.

Le président : On nous répète sans cesse qu'il y a une quantité incroyable de renseignements précieux qu'un pays peut obtenir des sources ouvertes. Ce qui manque, c'est la capacité de traiter ces renseignements de façon qu'ils soient utiles au pays. Il doit par ailleurs être très coûteux d'envoyer des gens à l'étranger, vu les frais connexes. Un employé à l'étranger doit coûter deux ou trois fois plus cher qu'un employé à Ottawa. Si vous n'arrivez pas à traiter les renseignements provenant de sources ouvertes qui vous sont accessibles, pourquoi investir dans des opérations secrètes?

Mr. Judd: Covertly acquired intelligence can provide you with information that you otherwise would not be able to get and which is of such relevance to what you are trying to do that you have no option but to focus on covert intelligence. I will try to put it in the context of a contemporary counterterrorism operation.

Something in the order of 5,000 Internet websites are somehow terrorist related. There is obviously a great deal of material in the public domain about terrorism and so on. In our case, we focus on the broad phenomenon. The specifics of the cases that we deal with are about specific individuals who try to ensure that they are never identified or identified in advance. The only way that you can really get at them is through covert intelligence activities, whether it is telecommunications interceptions or the use of human sources. You can build up a wealth of information through public sources but, at the end of the day, you still require a covert intelligence capacity to reach the highest-level threats. You require that capacity because of the extent to which they try to cover their tracks, operations, identities and so on.

The Chairman: You referred to how lucky Australia is because they have a clearly definable backyard and an area of focus. Would you describe for the committee what sort of process you or CSIS would go through to match Canada's interests geographically? How does an organization determine where it wants to put its assets? How does it create a hierarchy of national interests, and how do you determine your focus?

Mr. Judd: We try to determine where we focus based on the priorities we are given by the government and ongoing program operation requirements. For example, we are responsible for security screening of immigrants and refugees. The bulk of the immigrants that come to Canada come from readily identifiable countries year after year. You will not be surprised that there is a relationship with those countries where we have some of our people who are engaged more than anything else in security screening activities.

Where that is not a factor, we tend to focus on key partnerships for us where we have significant intelligence sharing arrangements with foreign governments. We also focus on high-risk environments where there may be a particular set of issues related to, for example, terrorism that is such that we find it helpful to have someone posted in the country to try to get a better handle on the development of issues. We do the assessment on priorities and distribution of resources all the time, annually at a minimum, but throughout the year as well in response to changing circumstances.

M. Judd : Les renseignements obtenus dans le secret ne peuvent être obtenus autrement, et ils ont une telle incidence sur ce qu'on essaie de faire qu'il n'y a pas d'autres choix que de se concentrer sur le renseignement secret. Je vais essayer de mettre ça dans le contexte d'une opération de lutte contre le terrorisme en cours.

Quelque chose comme 5 000 sites Web ont trait, d'une manière ou d'une autre, au terrorisme. Il y a de toute évidence dans le domaine public beaucoup de documents portant sur le terrorisme et ainsi de suite. Pour ce qui nous concerne, nous nous concentrerons sur le phénomène général. Les cas précis dont nous nous occupons sont ceux de gens qui essaient de s'assurer de n'être jamais identifiés ou identifiés à l'avance. La seule façon de les découvrir, c'est par l'intermédiaire d'activités de renseignement secret, que ce soit en interceptant des signaux de télécommunications ou en ayant recours à des sources humaines. Il est possible d'obtenir tout un tas de renseignements des sources publiques, mais, au bout du compte, il faut quand même une capacité de renseignement secret pour découvrir les menaces les plus importantes. Il est nécessaire d'avoir cette capacité, vu les précautions que prennent les gens qui sont à l'origine de ces menaces pour cacher leurs pistes, leurs opérations, leur identité et ainsi de suite.

Le président : Vous avez parlé de la chance qu'a l'Australie de pouvoir déterminer clairement ce qui se passe dans sa cour et d'avoir un point de mire. Pourriez-vous décrire au comité le genre de processus que vous ou le SCRS suivriez pour servir les intérêts du Canada sur le plan géographique? Comment une organisation détermine-t-elle où elle veut déployer ses ressources? Comment ordonne-t-elle les intérêts nationaux, et comment décidez-vous de ce sur quoi il faut vous concentrer?

Mr. Judd : Nous essayons de décider sur quoi nous concentrer en fonction des priorités que le gouvernement détermine pour nous et des exigences opérationnelles permanentes du programme. Par exemple, nous sommes responsables du contrôle de sécurité des immigrants et des réfugiés. La majeure partie des immigrants qui arrivent au Canada chaque année viennent de pays faciles à identifier. Vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'il y a un lien avec ces pays où certains de nos employés consacrent leur temps surtout à des activités de contrôle de sécurité.

Là où ce n'est pas un facteur, nous avons tendance à nous concentrer sur les partenariats les plus importants pour nous, dans le cadre desquels nous concluons d'importantes ententes de partage de renseignements avec les gouvernements étrangers. Nous nous concentrerons aussi sur les milieux où le risque est élevé et où il peut y avoir un ensemble de questions liées, par exemple, au terrorisme, ce qui fait que nous trouvons utile d'avoir une personne dans ce pays pour essayer de mieux suivre l'évolution des dossiers. Nous procédons à l'évaluation des priorités et à la répartition des ressources de façon régulière, une fois par année, au minimum, mais à d'autres moments aussi, en réaction à l'évolution de la situation.

In the next year or two, we are probably planning to actually close down some of our presence overseas and open in other places to reflect changing circumstances. It is an ongoing process, if you will, that tries to balance the priorities we are given and the risks or operational imperatives that various countries pose for us.

The Chairman: Is it a fair assumption that if you are talking about human intelligence overseas, you have much longer lead times, greater requirements for developing language capabilities, developing contacts in the countries you are going to, and that, in effect, you have to play a much longer game than you would in Canada?

Mr. Judd: I think that is a fair comment. You can show up in a foreign country, walk into the capital the next day and try to start recruiting people on the street absent a full understanding of the culture, the political dynamics, the language, and so on. From what I have seen, the collection of human intelligence is a time-consuming business. It takes time to develop the relationship and the confidence and the assurance that the information you are getting out of the individual is actually value-added and is not tainted in some fashion by personal motive or other factors. Yes, your characterization would be correct in terms of the longer lead times involved.

The Chairman: Are you referring to a 40-year-old who has been in the field for a decade or a 26-year-old who just went through training last year that you discussed some of our allies are looking at now?

Mr. Judd: In an ideal world, yes. The reality is that my colleagues elsewhere just do not have 40-year-old people with 10 years of experience ready to put out anywhere or everywhere at the drop of a hat. In our case, historically, we have never put anyone overseas without five years of experience. Bear in mind that most of our positions overseas are declared to the foreign government — liaison, security screening and so on; they are not operational. Demographic realities and growth are such for some of my colleagues internationally that they have no choice but to do this.

The Chairman: Your numbers now are less than they were in 1990. Your budget is perhaps 25 per cent higher than it was then, but your actual numbers are about 200 to 300 less than they were then. You are only adding 100 a year. Of that, what percentage is going out the door?

Mr. Judd: We are hiring above attrition rates. If we hired 100 last year, we probably lost 45 to 50 officers. We are hiring at double the attrition rate. Given the budget resources that we have been accorded in the last budget, we anticipate growth into the future as well.

Au cours de la prochaine année, ou des deux prochaines années, nous prévoyons mettre fin à notre présence dans certains pays et assurer une nouvelle présence dans d'autres pays, pour nous adapter à la situation, qui évolue. C'est un processus continu, si vous voulez, dans le cadre duquel nous essayons de trouver l'équilibre entre les priorités qu'on détermine pour nous et les risques ou les impératifs opérationnels que différents pays posent pour nous.

Le président : Peut-on raisonnablement résumer, en ce qui concerne le renseignement humain à l'étranger, que les délais d'exécution sont beaucoup plus importants, que les exigences liées à l'acquisition de compétences linguistiques sont beaucoup plus élevées, et que, puisqu'il faut faire des contacts dans les pays où vous vous rendez, vous devez jouer le jeu beaucoup plus longtemps que vous devriez le faire au Canada?

M. Judd : Je pense que c'est une observation juste. Il n'est pas possible d'arriver dans un pays étranger, de se rendre dans la capitale le jour suivant et de commencer à recruter des gens dans la rue sans bien comprendre la culture, la dynamique politique, la langue, et ainsi de suite. D'après mon expérience, la collecte de renseignements humains prend du temps. Il faut du temps pour établir une relation et obtenir la confiance et l'assurance que les renseignements qu'on obtient d'une personne ont une valeur ajoutée et ne sont pas faussés de quelque façon que ce soit par des motifs personnels ou d'autres facteurs. Oui, ce que vous dites est exact au sujet des délais plus longs dans ce domaine.

Le président : Parlez-vous d'une personne de 40 ans qui travaille dans le domaine depuis 10 ans ou d'une personne de 26 ans qui a terminé sa formation l'an dernier, c'est-à-dire le genre de personne que nos alliés envisagent en ce moment, d'après ce que vous avez dit?

M. Judd : Idéalement, oui. La réalité, c'est que mes collègues des autres pays ne connaissent tout simplement pas de gens de 40 ans qui possèdent 10 ans d'expérience et qui sont prêts à travailler n'importe où au pied levé. Pour ce qui nous concerne, dans le passé, nous n'avons jamais envoyé à l'étranger quelqu'un qui n'avait pas cinq ans d'expérience. Gardez en tête le fait que nous informons le gouvernement concerné de la présence de la plupart de nos employés à l'étranger — liaison, contrôle de sécurité et ainsi de suite; ils ne sont pas opérationnels. La réalité démographique et la croissance font que certains de mes collègues d'autres pays n'ont d'autre choix que de faire ce que j'ai dit.

Le président : Vous employez moins de gens qu'en 1990. Votre budget est peut-être de 25 p. 100 supérieur à ce qu'il était alors, mais vous employez entre 200 et 300 personnes de moins. Vous n'embauchez que 100 personnes par année. De ce nombre, quelle est la proportion qui part à la retraite?

M. Judd : Nous embauchons à un rythme supérieur au taux d'attrition. L'an dernier, nous avons embauché 100 personnes, et nous avons probablement perdu de 45 à 50 agents. Nous embauchons donc à un rythme deux fois plus rapide que le taux d'attrition. Vu les ressources budgétaires qu'on nous a accordées dans le dernier budget, nous prévoyons que la croissance va se poursuivre dans l'avenir.

The Chairman: At that rate, it will be another four years before you reach the number you had in 1990.

Mr. Judd: Yes, that is correct.

Senator Atkins: When you hire 100 and you bring them in, how do you start training? Do you mentor them? Do you put them with partners? How do you integrate them into the system so that not only can you train them but you can assess them?

Mr. Judd: There are a couple of points on that. One is that we have a slow recruitment process. Part of that is because there is such a heavy upfront set of assessments associated with it. The security screening for applicants is more rigorous than it is for most other people in the government. A number of psychological assessments, suitability assessments, are done as well.

An individual who is hired by the service has probably been interviewed at least three times by personnel already in the service. By the time we offer someone a job, we are already confident they will be able to do the job. On entry, having met official languages' requirements, they would spend the first six months of their career in basic training, which is in-house, tailor made. That is only the basic training.

Depending on what they will do subsequently, there will be even more training involved. A completely different program is used to train people who may go overseas. Chances are that an individual going outside of Canada as a foreign intelligence service officer would have had up to a year of training of various sorts before that officer left the country, not including things like foreign language training.

We also try to ensure that mentoring continues from senior officers after the recruits have finished the basic training. We have a training and development system that is such that as individuals move through the organization, they receive more training and development with changes in levels of responsibility. I do not know that we are as intensive on training and development as the Canadian Forces, which is a remarkable lifelong situation, but we would be probably close to that. A lot of time, effort and attention goes into training and development, and then the ongoing mentoring process.

Senator Atkins: I want to take a step backwards. Universities now are training students in different areas of security and law. If one of these students were to run into you, knowing what your position is, what would your advice be to that person if they were trying to apply to CSIS? We receive that question often and it is hard for us to tell them what to do.

Le président : À ce rythme, il faudra encore quatre ans pour que vous atteignez le nombre d'employés de 1990.

M. Judd : Oui, c'est exact.

Le sénateur Atkins : Lorsque vous embauchez 100 personnes, comment commencez-vous à les former? Avez-vous un programme de mentorat? Faites-vous travailler les nouveaux employés avec des partenaires? Comment les intégrez-vous au système de façon à pouvoir non seulement les former, mais aussi les évaluer?

M. Judd : J'ai deux ou trois choses à dire là-dessus. Premièrement, le processus de recrutement est lent. C'est en partie attribuable au fait qu'il y a une importante série d'évaluations au début du processus. Les contrôles de sécurité que doivent subir les candidats sont plus rigoureux que ceux que subissent la plupart des autres personnes qui travaillent au gouvernement. Nous faisons aussi un certain nombre d'évaluations psychologiques et de l'admissibilité.

Les gens que le service embauche passent au moins trois entrevues avec des membres du personnel déjà en service. Lorsque nous offrons un poste à quelqu'un, nous savons déjà que cette personne est à la hauteur. À l'admission, une fois que les nouveaux employés respectent les exigences liées aux langues officielles, ils passent les six premiers mois de leur carrière à suivre la formation de base, qui est offerte au sein de l'organisation et sur mesure. Il ne s'agit que de la formation de base.

En fonction de ce que nous faisons par la suite, il y a de nouvelles formations. Nous avons recours à un programme entièrement différent pour former les gens qui sont appelés à aller à l'étranger. Généralement, les gens que nous envoyons à l'extérieur du pays à titre d'agents du service du renseignement étranger ont suivi une formation variée qui peut durer jusqu'à un an au préalable, sans compter la formation en langue étrangère.

Nous essayons aussi de faire en sorte que les agents expérimentés continuent d'encadrer des recrues après la formation de base. Notre système de formation et de perfectionnement est conçu de façon que les employés qui gravissent les échelons de l'organisation suivent de nouveaux programmes de formation et de perfectionnement à mesure que leur niveau de responsabilité augmente. Je ne sais pas si nos programmes de formation et de perfectionnement sont aussi intensifs que ceux des Forces canadiennes, dont la durée est remarquable, mais nous sommes probablement proches du compte : nous consacrons beaucoup de temps et d'effort et nous accordons beaucoup d'attention à la formation et au perfectionnement, ainsi qu'au mentorat, qui est un processus continu.

Le sénateur Atkins : Je veux revenir un peu en arrière. Les universités forment aujourd'hui des étudiants dans différents domaines liés à la sécurité et au droit. Si l'un de ces étudiants vous rencontrait par hasard, s'il connaissait le poste que vous occupez, que lui conseilleriez-vous, advenant le cas où il voudrait présenter sa candidature au SCRS? C'est une question qu'on nous pose souvent; c'est difficile pour nous de dire aux gens quoi faire.

Mr. Judd: There is no magic academic qualification for CSIS. We hire from across faculties. Last year's intake would have included lawyers, engineers, scientists, social scientists, liberal arts graduates, social workers and teachers — a whole range of people. We are satisfied with the quality of people who apply.

Senator Atkins: Is there a registrar or is there someone to whom you apply?

Mr. Judd: Most of our applicants come to us over our website, which is how most young people find jobs these days in either the private or public sector. The overwhelming majority of applications we receive are web-based applications.

We are active participants in career fairs on university campuses across the country. We recruit literally from Memorial University in Newfoundland to the University of Victoria on Vancouver Island and everywhere in between. Last year, we might have participated in something in the order of 50 to 60 career fairs at universities across the country.

Senator Atkins: How many applications do you receive?

Mr. Judd: Last year, we had over 14,500.

Senator Zimmer: In relation to your human resources and recruitment, do you feel that you can meet your requirements within Canada? You sort of answered that. If not, would you recruit internationally also or would you stay within the country?

Mr. Judd: Unlike some other services, we do not insist that people be born in Canada to be hired. We have a number of staff in the organization, including intelligence officers, who were born elsewhere, and we recruit Canadians studying in foreign institutions as well. We are also starting to recruit outside the normal entry level recruitment pattern to take in people who have experience elsewhere — in law enforcement, the military or something that is somewhat analogous to what we do. However, we would not hire an intelligence officer who was not a Canadian citizen.

Senator Zimmer: Would you hire from another intelligence agency in another country or is that not proper?

Mr. Judd: No, we have exchange officers — some of ours working elsewhere in the world and we have one or two foreign officers working with us — but it is fairly limited.

Senator Zimmer: In what ways would CSIS collaboration with its counterpart organizations in other countries increase as a result of the expanded role?

Mr. Judd: We currently have formally agreed arrangements with about 240 agencies around the world in about 140 countries. These arrangements are entered into only with the concurrence

M. Judd : Il n'y a pas de formation universitaire qui donne automatiquement accès au SCRS. Nous embauchons des gens qui sont passés par toutes sortes de facultés. Parmi les gens embauchés l'an dernier, il y avait des avocats, des ingénieurs, des scientifiques, des chercheurs en sciences sociales, des diplômés en arts, des travailleurs sociaux et des enseignants — toutes sortes de gens. Nous sommes satisfaits de la qualité des candidatures.

Le sénateur Atkins : Y a-t-il un registraire ou quelqu'un à qui il faut envoyer sa demande?

M. Judd : La plupart des candidats s'adressent à nous par l'intermédiaire de notre site web, et c'est la façon la plus courante pour les jeunes de trouver un emploi aujourd'hui, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. L'écrasante majorité des demandes que nous recevons passent par Internet.

Nous participons activement aux salons d'emploi des universités de l'ensemble du pays. Nous recrutons des gens de l'Université Memorial, à Terre-Neuve, jusqu'à l'Université de Victoria, sur l'île de Vancouver, en passant par toutes les universités qui se trouvent entre ces deux-là. L'an dernier, nous avons participé à quelque chose comme 50 ou 60 salons de l'emploi dans des universités de l'ensemble du pays.

Le sénateur Atkins : Combien de demandes d'emploi recevez-vous?

M. Judd : L'an dernier, nous en avons reçu plus de 14 500.

Le sénateur Zimmer : En ce qui concerne vos ressources humaines et le recrutement, pensez-vous pouvoir répondre à vos besoins au sein du Canada? Vous avez en quelque sorte répondu à cette question. Sinon, recruteriez-vous des gens d'autres pays, ou vous en tenez-vous au Canada?

M. Judd : Contrairement à d'autres services, nous ne tenons pas à ce que les gens que nous embauchons soient nés au Canada. Nous avons un certain nombre d'employés, y compris des agents du renseignement, qui sont nés ailleurs, et nous recrutons des Canadiens qui étudient dans des établissements à l'étranger. Nous commençons aussi à recruter des gens pour des niveaux autres que le niveau de base, de façon à embaucher des gens qui ont acquis une expérience ailleurs — dans le domaine de l'application de la loi, dans l'armée ou dans des domaines connexes à notre domaine d'activités. Nous n'embauchons pas, cependant, de gens qui ne sont pas citoyens canadiens pour le poste d'agent du renseignement.

Le sénateur Zimmer : Embaucheriez-vous des gens provenant du service du renseignement d'un autre pays, ou est-ce que cela ne se fait pas?

M. Judd : Non. Il y a des agents en échange — certains de nos agents travaillent ailleurs dans le monde, et un ou deux agents étrangers travaillent avec nous — mais c'est très limité.

Le sénateur Zimmer : En quoi le SCRS travaillerait-il davantage en collaboration avec les services du renseignement des autres pays, si son rôle était étendu?

M. Judd : Nous avons conclu des ententes officielles avec environ 240 services, dans environ 140 pays. Il s'agit d'ententes qui ne seront conclues qu'avec l'accord de notre ministre et du

of our minister and the Minister of Foreign Affairs. The level of activity with the agencies varies dramatically from one to the next. In some cases, it is active and in some cases, far less so. I am not sure that a change in our mandate would affect the number or range of foreign agencies with whom we deal now.

Senator Banks: Going to the other end of that continuum of service, when you recruit people to do the putative new job, you train them to do things that are different from most of your present complement. Some of those things will be greatly different and some will deal with ways in which one can avoid detection by the law in operating covertly in undercover, surreptitious espionage. When such people have finished their service with CSIS for Canada, they will come back to the agency in a kind of streamed envelope whereby their skill sets are clearly identified, and they would not be sent to Toronto to obtain public information. Is that right? There will be different kinds of people?

Mr. Judd: That is a good question and I have wondered about that myself. I raised the question with my Dutch counterpart who runs a joint service. I asked what happened when someone who had been overseas for a time came home. Were they put in one part of the building while everyone else was in the other part of the building?

Senator Banks: Under lock and key.

Mr. Judd: He said that did not happen and that his office deals with them interchangeably. I was a little surprised by the answer. I had no idea where they functioned overseas but I suspect that their work in Amsterdam would be considerably different than their work in the Middle East. However, he said that they treat them as a single community.

Senator Banks: They would be “super officers” in that they would be able to engage in domestic overt and foreign covert activities, whereas you would still have people in the agency who would work at only domestic overt activities. Would you train everyone to become a cloak-and-dagger officer?

Mr. Judd: Currently, we have intensive training for people who serve overseas and that intensity varies depending on where they are going, obviously. We do not offer that training to everyone in the organization because it is tailor-made and directed only to the people selected for the assignments. Offering it generally would be costly and probably unmanageable because we would have so many people tied up in training. My guess is that if there were a move to a new operational mandate for the organization, the training and work associated with it would be focused solely on those who were destined to do that kind of work, as opposed to dealing with everyone in the organization in the same fashion.

ministre des Affaires étrangères. Le niveau d'interaction varie beaucoup en fonction des services. Dans certains cas, il y a beaucoup d'activités, et dans d'autres, beaucoup moins. Je ne sais pas si la modification de notre mandat entraînerait une variation du nombre de services étrangers avec lesquels nous traitons ou de la portée des interactions.

Le sénateur Banks : Pour aborder l'autre extrémité de cet éventail de services, lorsque vous allez recruter des gens pour la nouvelle fonction supposée, vous allez les former pour qu'ils puissent faire des choses différentes de ce que font la plupart de vos employés à l'heure actuelle. Certaines choses vont être très différentes, et il faudra entre autres que les nouveaux agents puissent éviter d'être repérés par les autorités en agissant dans le secret, sous de fausses identités, dans un contexte d'espionnage. Lorsque ces gens ont terminé leur service auprès du SCRS pour le Canada, ils vont revenir au sein de l'organisme avec un ensemble de compétences clairement définies, et on ne les enverra pas à Toronto pour obtenir des renseignements publics. Est-ce exact? Y aura-t-il différents types de gens?

M. Judd : C'est une bonne question, et je me la suis moi-même posée. J'ai posé cette question à un homologue hollandais qui est à la tête d'un service conjoint. Je lui ai demandé ce qui se produit lorsqu'une personne qu'on a envoyée à l'étranger pendant un certain temps revient au pays. Est-ce qu'on met ces gens sur un étage différent, à part de tous les autres employés?

Le sénateur Banks : On les enferme sous clé.

M. Judd : Il m'a dit que ce n'est pas ce qui s'est produit, et que son bureau traite les gens en question de la même façon que les autres. Ça m'a un peu surpris. Je n'avais aucune idée des pays où le service en question est actif, mais je soupçonne que le travail fait à Amsterdam est considérablement différent de celui qui est effectué au Moyen-Orient. Cependant, il m'a dit que tous les employés de son service sont traités comme les membres d'un seul et même groupe.

Le sénateur Banks : Il s'agirait de « super agents », en ce sens qu'ils seraient en mesure d'effectuer des activités au vu et au su de tous à l'échelle nationale et des activités secrètes à l'étranger, tandis que certains autres employés du service continueraient de n'effectuer que des activités visibles à l'échelle nationale. Formeriez-vous tous vos employés pour en faire des agents secrets?

M. Judd : À l'heure actuelle, nous offrons une formation intensive aux gens qui travaillent à l'étranger, et l'intensité varie en fonction du pays auquel ils sont affectés, évidemment. Nous n'offrons pas cette formation à tous les membres de l'organisation, puisqu'elle est faite sur mesure et qu'elle ne vise que les personnes choisies pour les affectations. L'offrir à tous serait coûteux et probablement impossible à gérer, parce que trop de gens seraient accaparés par la formation. Ce que je pense, c'est que si l'organisation obtient un nouveau mandat opérationnel, la formation et le travail connexes ne viseraient que les gens choisis pour faire ce genre de travail, plutôt que de traiter tous les membres de l'organisation de la même façon.

Senator Banks: When people are posted to other countries, it is likely at times that the destination country will have Canadian Forces operating. In fact, that has happened. Canadian Forces have human intelligence undertakings where they are of necessity.

Mr. Judd: Yes.

Senator Banks: Is there any bumping into one another?

Mr. Judd: I do not think so. We work closely with Canadian Forces, as you might know, and our activities are a bit different. The relationship is about as good as you could want and largely problem-free in terms of activities. We do not step on their toes, they do not step on our toes and we work well together in the field.

Senator Gauthier: Does the synergy work well?

Mr. Judd: Yes, it works well.

Senator Banks: I have a diversionary question. Mr. Judd, you talked with your tongue only partly in your cheek about not publicly disagreeing with the minister. We have taken note of that practice, although not only in your case, but you are more forthcoming than many people are. This morning, we heard from Professor Rudner who made a comparison, perhaps odious, between the candour with which bureaucrats and heads of agencies in other jurisdictions respond to questions and, at times, of their own volition make public statements and present views that are not always those of the government. At times, they go far out in front of their governments and voice what they think government ought to do.

We have noted and have commented in the past in this committee and in other committees that in Canada, that is not the case. Canadian heads of agencies and bureaucrats in general are highly circumspect when it comes to answering those kinds of questions with candour. Is that a written practice? Is it a convention? I know you are aware of the difference in the way that is dealt with in Canada and in other jurisdictions.

Mr. Judd: It is a long-standing convention in Canada that public servants, as a rule, try to adhere to. I did not hear Professor Rudner's testimony so I do not know who he was comparing us to.

Senator Banks: When we have spoken to your approximate counterparts in other countries, we found them to be forthcoming on issues that were not always precisely reflective of their government's determined direction. Am I safe so far because I have been careful?

Mr. Judd: Those interactions were probably not on television with recording devices attendant, either.

Senator Banks: That is true. They were not.

Mr. Judd: They were in the vein of what I might call, "privileged communications."

Le sénateur Banks : Il arrive parfois que les gens soient affectés dans des pays où les Forces canadiennes sont actives. En fait, cela s'est produit. Les Forces canadiennes se livrent à des activités de collecte de renseignement humain là où c'est nécessaire.

M. Judd : Oui.

Le sénateur Banks : Se marchent-ils sur les pieds?

M. Judd : Je ne le crois pas. Nous travaillons en étroite collaboration avec les Forces canadiennes, comme vous le savez peut-être, et nos activités sont un peu différentes. La relation est à peu près aussi bonne qu'on puisse le souhaiter, et il n'y a pratiquement aucun problème au chapitre des activités. Nous ne leur marchons pas sur les pieds, ils ne marchent pas sur les nôtres, et nous travaillons tous très bien ensemble sur le terrain.

Le sénateur Gauthier : La synergie fonctionne-t-elle bien?

M. Judd : Oui, elle fonctionne bien.

Le sénateur Banks : Je veux poser une question pour faire diversion. Monsieur Judd, c'était plus ou moins une blague lorsque vous disiez n'être jamais publiquement en désaccord avec le ministre. Nous avons relevé cette pratique, mais pas seulement dans votre cas, quoique vous soyez plus franc que la plupart des gens. Ce matin, M. Rudner a fait une comparaison, peut-être odieuse, entre la candeur avec laquelle certains bureaucrates et directeurs d'organismes d'autres administrations répondent aux questions, et, parfois, leur propre volonté de faire des déclarations publiques et de présenter des points de vue qui ne sont pas toujours ceux du gouvernement. Il arrive parfois qu'ils prennent beaucoup d'avance sur leur gouvernement et expriment ce que, à leur avis, leur gouvernement doit faire.

Nous avons remarqué que ce n'est pas le cas au Canada, et nous l'avons dit à l'occasion de réunions du comité et d'autres comités. Les directeurs d'organismes du Canada et les bureaucrates en général font preuve de beaucoup de circonspection lorsqu'il s'agit de répondre à ce genre de questions avec candeur. Est-ce une pratique écrite quelque part? Est-ce une convention? Je sais que vous avez vous-même constaté la différence entre la façon de faire les choses au Canada et ailleurs.

M. Judd : C'est une convention de longue date au Canada que les fonctionnaires, en règle générale, essaient de respecter. Je n'ai pas entendu le témoignage de M. Rudner, alors je ne sais pas à qui il nous compare.

Le sénateur Banks : Lorsque nous avons discuté avec les gens qui sont, grossièrement, vos homologues dans d'autres pays, nous avons constaté qu'ils étaient ouverts à l'idée de discuter de questions qui ne reflétaient pas toujours précisément les orientations officielles de leur gouvernement. Suis-je encore en sécurité parce que j'ai été prudent?

M. Judd : Ces échanges n'ont probablement pas eu lieu à la télévision ni n'ont été enregistrés.

Le sénateur Banks : C'est vrai.

M. Judd : Ils étaient de l'ordre de ce que je pourrais appeler les « communications confidentielles ».

Senator Banks: That is correct. You are right because none of those interactions were public meetings. Is that the difference?

Mr. Judd: I suspect it has something to do with it. I know that much of what transpires in the United States or the United Kingdom, for example, in terms of dealing with congressional or parliamentary review agencies is largely conducted in camera. I suspect that if you looked at the activities of the House or Senate committees in Washington, you would find that the bulk of their interactions with their agencies occur in camera. That is almost always true of the United Kingdom as well.

Senator Banks: That is true but the heads of some of those agencies make public pronouncements at times on the ways in which they believe the government should go, or a direction they urge the government to take. I find that is rarely the case with Canadian heads of agencies.

Mr. Judd: I can only assume that it is because we are much more polite.

Senator Banks: Politeness is a hallmark of Canadians.

The Chairman: Mr. Judd, how is your product evaluated? Is there a process?

Mr. Judd: Yes, it is a normal part of collection activity. There is collection assessment as to the weight or value it is given, and whether it is corroborated or not. It is unusual for our organization to act on single source information. We would always try to corroborate its validity. The question you ask is an interesting one at this moment because we are looking at this question internally.

The Chairman: That is what our briefing note said.

Mr. Judd: You are well briefed then, maybe too well briefed. We are in the process of taking a new hard look at the cycle of requirement definition — collection and assessment — and how that changes the requirements to see whether we have it right.

The Chairman: What about customer satisfaction?

Mr. Judd: That is another good question. We seek customer feedback. It is a hit-and-miss exercise. If we have something wrong, we usually find out about it quickly. If we have something right, we may not hear from people.

Even absent of a formalized system of customer satisfaction surveys that are "check this box if you are happy or not," we have a sense as to whether we are on the mark. It is part and parcel of this process where we are look back at requirements, collection, assessment and the degree to which we are doing it well.

The Chairman: Do you think in the Canadian system and in such a small community as Ottawa, people are inclined to be candid when they are not well served? People know they must live with you for a long time afterwards.

Le sénateur Banks : C'est exact. Vous avez raison : aucun de ces échanges n'a eu lieu à l'occasion de séances publiques. Est-ce que c'est ça qui fait la différence?

M. Judd : Je suppose que c'est en lien. Je sais qu'une bonne partie de ce qui transpire, aux États-Unis ou au Royaume-Uni, par exemple des activités des organismes d'examen du Congrès ou du parlement est divulguée à l'occasion de séances à huis clos. Je pense que, si vous examiniez les activités des comités de la Chambre ou du Sénat à Washington, vous constaterez que la majeure de leurs échanges avec leurs organismes se fait à huis clos. C'est pratiquement toujours le cas au Royaume-Uni aussi.

Le sénateur Banks : C'est vrai, mais les dirigeants de certains de ces organismes font parfois des déclarations publiques sur les orientations que devrait se donner leur gouvernement selon eux, ou la voie qu'ils exhortent leur gouvernement à suivre. J'ai constaté que c'est rarement le cas chez les directeurs d'organismes canadiens.

M. Judd : Je ne peux que penser que c'est parce que nous sommes plus polis.

Le sénateur Banks : La politesse est l'un des traits de caractère qui distinguent les Canadiens.

Le président : Monsieur Judd, comment votre produit est-il évalué? Y a-t-il un processus?

M. Judd : Oui, cela fait partie des activités normales de collecte de renseignements. Nous évaluons les renseignements recueillis en fonction de leur poids ou de leur valeur, et du fait qu'ils sont corroborés ou non. Notre organisation se fonde rarement sur une seule source d'information. Nous essayons toujours de vérifier la validité des renseignements recueillis. La question que vous posez est intéressante, puisque, en ce moment, nous nous penchons là-dessus.

Le président : C'est ce que notre note d'information indique.

M. Judd : Vous êtes donc bien informés, peut-être trop bien. Nous sommes en train d'examiner objectivement le cycle de définition des exigences — la collecte de renseignements et l'évaluation — et la façon dont cela modifie les exigences pour voir si nous faisons les choses comme il faut.

Le président : Qu'en est-il de la satisfaction des clients?

M. Judd : Une autre bonne question. Nous demandons une rétroaction à nos clients. Nous y allons au petit bonheur. Si nous nous trompons, nous le savons habituellement assez rapidement. Dans le cas contraire, il est possible que nos clients ne nous disent rien.

Même sans procéder à des sondages officiels auprès de nos clients, du genre « Cochez la case si vous êtes satisfait », nous avons une idée de ce que nous avons bien fait le travail ou non. Cela fait partie du processus de revoir les exigences, les renseignements recueillis, l'évaluation et la mesure dans laquelle nous avons bien effectué le travail.

Le président : Pensez-vous que les gens ont tendance à être francs lorsqu'ils ne sont pas bien servis, au sein du système canadien et d'un petit milieu comme Ottawa? Les gens savent qu'ils vont continuer de vous voir pendant longtemps.

Mr. Judd: In the senior levels of the public service, there is enough mutual understanding for adequate amounts of candour.

The Chairman: In the past, I asked one of your predecessors about the service provided to the Department of National Defence. His answer was, "We provide them with a lot of service and a great deal of product." A week later I asked the same question of the Chief of the Defence Staff. His response "Oh really: I ought to have a chat with him." He clearly was not sure.

Mr. Judd: That may well be true. In the current construct, our colleagues are satisfied with what we are doing, particularly in one part of the world. I do not want to put words in his mouth but the current Chief of the Defence Staff would not repudiate me publicly or privately.

The Chairman: That is my point. Publicly would be counterproductive. If someone wanted to comment about what you were doing, the last place to make criticism that is useful would be in public.

Mr. Judd: Yes.

The Chairman: It is hard to get a fix on a matrix of performance in a secret organization.

Mr. Judd: I know. I will invite you along some time for one of my in-house discussions on the importance of performance measurement to give you some idea of how invigorating an opportunity this really is.

The Chairman: I would welcome that experience.

Senator Moore: Recently, a ship landed in Halifax that was supposed to have 150 or so stowaways. It did not prove to be the case. Was your agency involved in that investigation?

Mr. Judd: No.

Senator Moore: You were not?

Mr. Judd: No.

Senator Moore: Do you know who was involved from the Canadian side? Was it the RCMP?

Mr. Judd: I do not know the genesis of the information.

Senator Moore: Thank you.

Senator Atkins: You are responsible for the clearance of immigrants and refugees. That list must be fairly long.

Mr. Judd: We do that for all refugee applicants, but not all immigration applicants. All immigrants to Canada are screened.

Senator Atkins: Are all of them screened?

Mr. Judd: They are screened by Canada Border Services Agency and Citizenship and Immigration Canada. Criminal checks are done by the RCMP. There are checks by the Canadian Border

M. Judd : Aux échelons les plus élevés de la fonction publique, il y a suffisamment de compréhension mutuelle pour permettre une franchise adéquate.

Le président : Dans le passé, j'ai demandé à l'un de vos prédécesseurs de me parler du service que vous fournissez au ministère de la Défense nationale. Il m'a répondu : « Nous fournissons au ministère de la Défense nationale beaucoup de services et tout un tas de produits. » Une semaine plus tard, j'ai posé la même question au chef d'état-major de la Défense. Il m'a répondu : « Vraiment? Il faut que je discute avec lui. » Il est clair qu'il n'était pas convaincu.

Mr. Judd : C'est probablement vrai. Dans la situation actuelle, nos collègues sont satisfaits de notre travail, particulièrement dans une région précise du monde. Je ne veux pas faire dire au chef d'état-major de la Défense quelque chose qu'il n'a pas dit, mais je sais qu'il ne me renierait ni en public ni en privé.

Le président : C'est ce que je dis. Une déclaration publique serait imprudente. Si quelqu'un voulait commenter votre travail, la pire façon pour cette personne de formuler une critique constructive, ce serait de la faire en public.

Mr. Judd : Oui.

Le président : C'est difficile de se faire une idée de la grille de rendement d'une organisation secrète.

Mr. Judd : Je sais. Je vous inviterai un jour à participer à une discussion interne sur l'importance de l'évaluation du rendement, pour que vous sachiez à quel point c'est une expérience inspirante.

Le président : J'aimerais beaucoup.

Le sénateur Moore : Récemment, on a pensé qu'il y avait environ 150 passagers clandestins dans un bateau qui a accosté à Halifax. Ce n'était pas le cas. Votre organisme a-t-il participé à l'enquête?

Mr. Judd : Non.

Le sénateur Moore : Non?

Mr. Judd : Non.

Le sénateur Moore : Savez-vous qui a participé du côté canadien? Était-ce la GRC?

Mr. Judd : Je ne sais pas d'où vient l'information.

Le sénateur Moore : Merci.

Le sénateur Atkins : Vous êtes responsable des autorisations de sécurité en ce qui concerne les immigrants et les réfugiés. La liste doit être passablement longue.

Mr. Judd : Nous le faisons pour tous les demandeurs du statut de réfugié, mais pas pour tous les demandeurs du statut d'immigrant. On contrôle tous les immigrants qui arrivent au Canada.

Le sénateur Atkins : Tous?

Mr. Judd : L'Agence canadienne des services frontaliers et Citoyenneté et Immigration Canada s'en chargent. Les vérifications de casier judiciaire sont effectuées par la GRC.

Services Agency on matters such as associations with war criminals. There is a health portion to it as well. In a proportion of cases, which averages annually about 10 per cent of cases, we receive referrals on specific individuals to provide a security assessment.

We also prepare security assessments for individuals seeking employment in positions in the federal government where clearance is required. We prepare them for the nuclear industry and analogous government positions in Alberta and New Brunswick. These assessments may be extended to the Atlantic Provinces later this year. There are a few other sectors.

Last year, we did about half a million security assessments in all those categories.

Senator Atkins: That would require a lot of staff, would it not?

Mr. Judd: Yes, and it requires a lot of technology and databases.

The Chairman: This came up with Jack Hooper's testimony a few months ago. You came back a couple of weeks later and said everyone was screened. We understood the question referred to the security assessment. It was his view that CSIS did not have enough resources to do the security assessments he thought necessary for Pakistan and Afghanistan refugee applicants.

You came back and made the point that everyone was screened and went through the screening process. What about his concern that you do not have the capacity to prepare the security assessment? This assessment is far more time-consuming, going over a significant number of years and requiring a detailed matching. It requires an individual to go back and match what the applicant said they did each of those years, with personal interviews and so forth.

Senator Atkins: It could take months to clear a person?

Mr. Judd: It can.

We have made some internal reallocations on resources. It is not an issue.

The Chairman: Is it not an issue? I did not hear you, I am sorry.

Mr. Judd: Resource scarcity is not an issue. We intended to obtain additional funding for future screening capacity in this year's federal budget.

The Chairman: The budget has gone up, but your budget is not up. How many organizations are still functioning with 15 per less than they had in 1990?

L'Agence des services frontaliers du Canada effectue des vérifications en ce qui concerne des choses comme les liens avec les criminels de guerre. Il s'agit aussi en partie d'un contrôle médical. Pour une certaine proportion des cas, qui tourne autour de 10 p. 100 des cas chaque année, on nous demande d'effectuer des évaluations de sécurité de certaines personnes.

Nous effectuons aussi des évaluations de sécurité des gens qui posent leur candidature à des postes au sein du gouvernement fédéral qui exigent une autorisation de sécurité. Nous en faisons pour le compte du secteur du nucléaire et pour les postes correspondant au gouvernement de l'Alberta et au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il se peut que nous en fassions aussi dans les provinces de l'Atlantique plus tard au cours de l'année. Il y a quelques autres secteurs où nous faisons des évaluations de sécurité.

L'an dernier, nous avons effectué environ un demi-million d'évaluations de sécurité dans toutes ces catégories.

Le sénateur Atkins : Vous devez avoir besoin de beaucoup de personnel pour le faire, non?

M. Judd : Oui, ainsi que de beaucoup d'outils technologiques et de bases de données.

Le président : C'est une question que Jack Hooper a abordée dans son témoignage il y a quelques mois. Vous êtes revenu deux ou trois semaines plus tard et vous avez dit que tout le monde était contrôlé. Nous avons compris que la question portait sur les évaluations de sécurité. À son avis, le SCRS ne disposait pas de suffisamment de ressources pour effectuer les évaluations de sécurité qu'il jugeait nécessaires dans le cas des demandeurs du statut de réfugié provenant du Pakistan et de l'Afghanistan.

Vous êtes revenu, et vous avez dit que tout le monde était contrôlé et passait par le processus de contrôle. Que pensez-vous de ce que M. Hooper a dit au sujet du fait que vous n'avez pas la capacité d'effectuer les évaluations de sécurité? L'évaluation en question prendra beaucoup plus de temps, elle s'étend sur plusieurs années et exige une mise en correspondance précise des renseignements. Il faut qu'une personne vérifie que ce que le demandeur dit avoir fait telle ou telle année est vrai, en faisant des entrevues avec cette personne et ainsi de suite.

Le sénateur Atkins : Cela peut prendre des mois pour qu'une personne obtienne l'autorisation de sécurité?

M. Judd : Oui.

Nous avons procédé à des réaffectations internes des ressources. Il n'y a pas de problème.

Le président : Pas de problème? Je m'excuse, je n'ai pas entendu ce que vous avez dit.

M. Judd : Il n'y a pas de problème de manque de ressources. Nous pensons obtenir des fonds supplémentaires pour une éventuelle capacité de contrôle dans le cadre du budget fédéral de cette année.

Le président : Le budget a augmenté, mais pas le vôtre. Combien d'organisations fonctionnent encore avec 15 p. 100 moins de ressources qu'en 1990?

Mr. Judd: In the federal government, I suspect there might be a few, given what happened with deficit reduction efforts in 1990.

The Chairman: Yes, that happened with the military, the border services, the Mounties and you.

Mr. Judd: Point taken.

The Chairman: There are more customers?

Mr. Judd: Yes.

The Chairman: I do not think they think of themselves that way, but we think of them that way.

Mr. Judd: I understand. It is always a challenge to balance the service and the requirements, but I think we are doing not too bad a job so far.

The Chairman: When a senior official says it is always a challenge, it means that the official is running as fast as possible and hopes that the treadmill does not speed up at all.

Mr. Judd: That may be true, but I am also blessed by having people working for me who are a lot smarter than I am and work much harder than I do.

Senator Atkins: On the immigration issue, we have been told that over 20,000 people come into the country illegally and there is no way of identifying these people across the country. Is there any way that you become involved in tracking down these people?

Mr. Judd: My understanding is that, for the most part, they tend to be people who have come here on visitor, student or other visas and then overstayed, if you will. They are largely the responsibility of the Canada Border Services Agency. We would take an interest in them if any of the individuals were thought to be associated with core mandate issues for us, namely terrorism, espionage or something, in which case we would take an active interest in finding them as well. I do not know how frequently that has been an issue for us, though.

Senator Atkins: Does it surprise you that a large number of people come across the border that are not identified?

Mr. Judd: I think the numbers are modest relative to many other Western jurisdictions. If you look at the level of illegal migration in the United States or in some parts of Western Europe and other countries, it is much higher. For a country such as ours, which is relatively open and welcoming of foreigners, I am not sure that the number astonishes me.

The Chairman: What is the situation with Australia?

Mr. Judd: They have more ocean.

The Chairman: They have other methods, too.

Senator Banks: We have heard from you, Mr. Judd, and others, but most importantly from you, about how important the analysis of information is. I will not use the word "intelligence" because that is confusing. It is all information, though.

M. Judd : Au sein du gouvernement fédéral, je pense qu'il doit y en avoir quelques-unes, compte tenu des efforts déployés pour réduire le déficit en 1990.

Le président : Oui, c'est ce qui est arrivé à l'armée, aux services frontaliers, à la police montée et à vous.

M. Judd : Vous avez raison.

Le président : Y a-t-il plus de clients?

M. Judd : Oui.

Le président : Je ne pense pas que c'est ainsi qu'ils se voient, mais c'est ainsi que nous les voyons.

M. Judd : Je comprends. C'est toujours un défi de trouver l'équilibre entre le service et les exigences, mais je pense que nous nous débrouillons assez bien jusqu'à maintenant.

Le président : Lorsqu'un haut fonctionnaire dit que c'est toujours un défi, cela signifie qu'il court le plus vite qu'il peut et qu'il espère que le tapis roulant ne va pas accélérer.

M. Judd : C'est peut-être vrai, mais j'ai aussi la chance d'avoir avec moi des gens qui travaillent beaucoup plus dur que moi et qui sont beaucoup plus brillants que moi.

Le sénateur Atkins : En ce qui concerne l'immigration, on nous a dit que plus de 20 000 personnes entrent au pays de façon illégale et qu'il n'y a aucun moyen de déterminer où ils se trouvent et qui ils sont. Participez-vous en quoi que ce soit au repérage de ces gens?

M. Judd : D'après ce que je sais, il s'agit pour la plupart de gens qui sont entrés au pays avec un visa de visiteur, d'étudiant ou d'un autre type de visa, puis qui sont restés après l'expiration de ce visa. C'est en grande partie la responsabilité de l'Agence canadienne des services frontaliers du Canada. Nous nous intéressons à ces cas que si les personnes en question sont connues pour avoir des activités liées aux principaux éléments de notre mandat, c'est-à-dire le terrorisme, l'espionnage ou autre chose du genre, auquel cas nous devenons très intéressés à les trouver, nous aussi. Je ne sais pas à quelle fréquence c'est arrivé, cependant.

Le sénateur Atkins : Êtes-vous surpris du fait que beaucoup de gens passent la frontière sans être identifiés?

M. Judd : Je pense que les chiffres sont peu élevés, si on les compare à bon nombre d'autres pays du monde occidental. L'immigration illégale aux États-Unis, dans certaines parties de l'Europe occidentale et dans d'autres pays est beaucoup plus importante. Pour un pays comme le nôtre, qui est relativement ouvert et accueillant, je ne suis pas sûr que ce chiffre m'étonne.

Le président : Quelle est la situation en Australie?

M. Judd : Le pays est au milieu de l'océan.

Le président : Les Australiens ont aussi des méthodes différentes.

Le sénateur Banks : Vous nous avez parlé, monsieur Judd, comme d'autres, mais c'est surtout vous qui avez insisté là-dessus, de l'importance de l'analyse de l'information. Je ne vais pas utiliser le mot « renseignement », parce que cela porte à confusion. Tout cela est de l'information, cependant.

This is a chicken-and-egg question. In your shop, does the analysis drive the collection and say where the collection needs to come from next, or does collection drive the analysis? Is there a clear answer to that question?

Mr. Judd: This answer goes back to what I said to Senator Kenny earlier. We are looking at that in the present. To some extent, we have a situation in which both occur. The analysis drives some or, if I could say, analysis gaps drive some, and some are driven simply by operational requirements. It is a highly operational organization. To give you an example, if we are told that five individuals are reputedly associated with something untoward, much of the focus operationally is on identifying those five individuals and gaining a better sense of what they are up to. There is a kind of ricochet effect between the operations and analysis part of the organization. It is a bit of a ping-pong effect, if I could put it that way.

Senator Banks: Bearing in mind that one missing piece of the puzzle could either screw things up or lead to a happy outcome, if there is such a thing, are you confident that every piece of collected information is somehow subjected to analysis and is put into the picture?

Mr. Judd: Pretty much, I think. I cannot say with my hand on my heart that I can guarantee you 100 per cent accuracy on that, but we have a fairly sophisticated data management system that brings together bits and pieces from disparate sources to help provide a composite picture, if you will. The system was developed some years ago and, so far, works effectively in that respect.

Senator Banks: I ask you that question because sometimes a little piece of information sits out here that, by itself, does not seem to be relevant but which, put into the right place, becomes relevant. This is the subject of all kinds of stories. A piece of important information is sitting in someone's inbox. I know that is a bad analogy. Can we rest assured that it does not happen much?

Mr. Judd: No, CSIS is an IT organization. The inboxes tend to be electronic so that the facility is there to pick up issues that might be related to a common individual or common issue.

The Chairman: Thank you, Mr. Judd. We have run past our allotted time. We had a few other questions. Can we send them to you in a letter and you would give us a reply?

Mr. Judd: I would be pleased to try to answer as best as I can.

The Chairman: On behalf of the committee, thank you for coming here today. You have been helpful, and we are grateful to you for assisting us.

Colleagues, our next witness is Daniel Giasson, Director, Integrated Threat Assessment Centre. He joined the public service in 1985. Before joining the Integrated Threat Assessment

Je vais vous poser une question du genre « l'œuf ou la poule ». Au sein de votre organisation, est-ce que c'est l'analyse qui motive la collecte de données et permet de déterminer où il faut chercher des renseignements, ou est-ce la collecte de données qui motive l'analyse? Y a-t-il une réponse claire à cette question?

M. Judd : La réponse a trait à ce que j'ai dit plus tôt au sénateur Kenny. Nous nous penchons là-dessus à l'heure actuelle. Dans une certaine mesure, nous nous trouvons dans une situation où les deux choses se produisent. L'analyse, ou, si je peux dire, les lacunes de l'analyse nous poussent à obtenir des renseignements, et il y a des renseignements que nous obtenons simplement en fonction des exigences opérationnelles. Il s'agit d'une organisation hautement opérationnelle. Pour vous donner un exemple, si on nous dit que cinq personnes sont réputées être associées à quelque élément adverse, le point de mire de nos opérations sera en grande partie d'identifier ces cinq personnes et de nous faire une idée de ce qu'elles préparent. Il y a une espèce d'effet de ricochet entre les opérations et l'analyse, au sein de l'organisation. C'est un peu comme un ping-pong, si je puis dire.

Le sénateur Banks : Si l'on garde en tête le fait que l'absence d'une seule pièce du casse-tête peut tout gâcher ou entraîner un dénouement heureux, si une telle chose existe, êtes-vous convaincu que tous les renseignements recueillis sont en quelque sorte soumis à l'analyse et que les rapprochements avec les autres renseignements dont vous disposez sont effectués?

M. Judd : Plutôt, oui. Je ne peux pas le jurer et vous garantir une précision parfaite à cet égard, mais nous disposons d'un système de gestion des données passablement élaboré, qui rapproche des renseignements provenant de diverses sources pour nous donner une sorte d'image composite, si vous voulez. C'est un système qui a été mis au point il y a un certain nombre d'années, et, jusqu'à maintenant, il fonctionne bien à cet égard.

Le sénateur Banks : Je vous ai posé la question parce qu'il arrive parfois qu'un renseignement qui, à première vue, n'est pas pertinent, trouve son sens dans le bon contexte. C'est le sujet de toutes sortes d'histoires. Un renseignement important se trouve dans la boîte de réception de quelqu'un. Je sais que ce n'est pas une bonne comparaison. Pouvons-nous avoir confiance que cela ne se produit pas trop souvent?

M. Judd : Non, le SCRS est une organisation qui fonde ses activités sur les TI. Les boîtes de réception sont pour la plupart électroniques, alors il est facile de trouver des renseignements qui peuvent être liés à une même personne ou à une même question.

Le président : Merci, monsieur Judd. Nous avons dépassé le temps alloué. Nous avions encore quelques questions à vous poser. Pouvons-nous vous les poser par écrit? Pouvez-vous répondre à ces questions écrites?

Mr. Judd : Je serai heureux d'essayer d'y répondre de mon mieux.

Le président : Au nom du comité, merci d'être venu ici aujourd'hui. Votre témoignage a été utile, et nous vous sommes reconnaissants de nous avoir aidés.

Chers collègues, notre prochain témoin est M. Daniel Giasson, directeur du Centre intégré d'évaluation des menaces. Il est entré à la fonction publique en 1985. Avant d'arriver au Centre intégré

Centre, ITAC, in January 2007, he held positions as Corporate Secretary, the Canada Border Services Agency; Senior Director, Policy and Strategic Management and Planning, IT systems, Human Resources Development Canada; Director of Operations, Security and Intelligence Secretariat, Privy Council Office; and Director General, Government Online, Canadian Heritage.

Mr. Giasson, welcome to the committee. We understand you have a brief statement to make.

Daniel Giasson, Director, Integrated Threat Assessment Centre, Canadian Security Intelligence Service: Thank you, Mr. Chairman. I do not have the abilities of the previous witness, so I will open with a brief statement in both official languages. After that, I will be happy to take your questions.

The Chairman: We would like that. Mr. Judd comes and brings Judd rules. The rest of the witnesses do as you are doing. Please proceed.

Mr. Giasson: Thank you for the opportunity to appear before you today.

[*Translation*]

I was appointed Director of the Integrated Threat Assessment Centre on January 22, 2007.

At this time, I would like to present an overview of the origins of our organization, its mandate and structure, its governance, and the links we maintain with key international partners.

I will then outline some key challenges that we are still facing, and how we are addressing them.

Canada's national security policy, released in April 2004, called for the creation of an Integrated Threat Assessment Centre to allow for the sharing of intelligence amongst government departments in order to protect Canadians and Canadian interests.

[*English*]

The centre's mandate is to produce comprehensive integrated assessments with respect to terrorist threats. The centre has been operating since October 2004. Its first threat assessment was issued in the same month of the same year. Since its inception, the centre has produced over 200 threat assessments for distribution within the Canadian security and intelligence community, Canada's first responders and key international partners.

The centre is a component of the Canadian Security Intelligence Service and is subject to the provisions of The CSIS Act. It is also a community resource and is staffed with representatives from federal government departments and agencies, including the Canada Border Services Agency, the service itself, Public Safety Canada, the Communications Security Establishment, the Department of National Defence, the Department of Foreign Affairs and International Trade,

d'évaluation des menaces ou CIEM, en janvier 2007, il a été secrétaire général de l'Agence des services frontaliers du Canada, directeur principal de la gestion et de la planification stratégiques ainsi que des systèmes de TI à Développement des ressources humaines Canada, directeur des opérations au Secrétariat de la sécurité et du renseignement du Bureau du Conseil privé et directeur général, Gouvernement en direct, à Patrimoine canadien.

Monsieur Giasson, bienvenue à la réunion du comité. D'après ce qu'on nous a dit, vous avez un bref exposé à présenter.

Daniel Giasson, directeur, Centre intégré d'évaluation des menaces, Service canadien du renseignement de sécurité : Merci, monsieur le président. Je n'ai pas les aptitudes du témoin précédent, alors je vais commencer par faire un bref exposé dans les deux langues officielles. Par la suite, je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Nous aimerais que vous fassiez cela. M. Judd établit ses propres règles. Le reste des témoins font comme vous. Vous pouvez y aller.

M. Giasson : Merci de m'avoir offert l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

[*Français*]

J'ai été nommé directeur du Centre intégré d'évaluation des menaces le 22 janvier 2007.

J'aimerais d'abord vous donner un aperçu de l'origine, du mandat, de la structure et de la gouvernance de notre organisation, ainsi des liens que nous entretenons avec nos partenaires clés, à l'étranger.

Je vous décrirai ensuite certains de nos principaux défis et les moyens que nous prenons pour y faire face.

La politique de sécurité nationale du Canada, adoptée en avril 2004, prévoyait la création d'un centre intégré d'évaluation des menaces qui permettrait aux ministres de se communiquer des renseignements entre eux dans le but de protéger la population canadienne et les intérêts du Canada.

[*Traduction*]

Le Centre a pour mandat de rédiger des évaluations de la menace exhaustives et intégrées. Il est entré en fonction en octobre 2004. Il a effectué sa première évaluation au cours du même mois. Depuis, il a produit plus de 200 évaluations de la menace pour l'appareil du renseignement et de la sécurité du Canada, ses premiers intervenants au pays et ses principaux partenaires à l'étranger.

Le Centre fait partie du Service canadien du renseignement de sécurité et est assujetti à la Loi sur le SCRS. Il est également une ressource pour l'appareil du renseignement et de la sécurité, et son personnel est composé de représentants de ministères et d'organismes fédéraux, notamment l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service lui-même, Sécurité publique Canada, le Centre de la sécurité des télécommunications, le ministère de la Défense nationale, le ministère des Affaires

the Privy Council Office, Transport Canada, the RCMP, Correctional Service Canada and the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, FINTRAC.

The Ontario Provincial Police and the Sûreté du Québec are also represented in our organization. These officers serve as a liaison function between the centre and the first responder community. Through their contacts, they are able to maintain a valuable link to provincial police forces to obtain information from them and to obtain feedback as well on the timeliness and relevance of our products.

These 13 departments, agencies and police organizations make up the centre's core participants.

[Translation]

Under the current human resource model, analysts are typically seconded for a period of two years. This may be extended at the discretion of the analyst's home agency.

Early in 2006, ITAC reached its full analytical capacity and is now undergoing its first rotational cycle. Original analysts are now returning to their home department with new analysts being identified as replacements.

In addition to its analytical and liaison personnel, the Centre has its own dedicated support staff responsible for partnerships, dissemination of its products and its day to day administration.

[English]

The Integrated Threat Assessment Centre is housed within the headquarters of the Canadian Security Intelligence Service and is subject to its policies and procedures. Following a recent review of our governance, I report to the Assistant Director of Intelligence who, in turn, reports to the Director of CSIS. The Director of CSIS is accountable to the National Security Advisor to the Prime Minister of Canada for the centre's performance. In recognition of our mandate as a security and intelligence community resource, I also report to an assessment management committee comprised of assistant deputy ministers of organizations represented at the centre. The committee acts as a forum to provide advice on the effectiveness of the centre's production. In turn, it supports a management board consisting of deputy ministers or equivalent from participating departments and agencies. The board establishes requirements and priorities and reviews the centre's overall performance. I act as the secretary of that board.

On the international front, Canada's major allies have all recognized the need to establish their own integrated threat assessment centres. We cooperate closely with the National Counterterrorism Center in the U.S., the Joint Terrorism Analysis Centre in the U.K., the National Threat Assessment Centre in Australia, and the Combined Threat Assessment Group in New Zealand.

étrangères et du Commerce international, le Bureau du Conseil privé, Transports Canada, la GRC, le Service correctionnel du Canada et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada ou CANAFE.

Le Centre compte aussi des représentants de la Police provinciale de l'Ontario et de la Sûreté du Québec. Ces agents assurent la liaison avec les premiers intervenants. Leurs contacts leur permettent d'entretenir un lien précieux avec les services de police provinciaux, de leur demander des informations et d'obtenir leurs commentaires sur l'utilité des évaluations du CIEM et la rapidité de leur publication.

Les 13 ministères, organismes et services policiers que j'ai mentionnés forment le noyau du Centre.

[Français]

Selon le modèle des ressources humaines actuel, des analystes sont habituellement détachés au centre pour une période de deux ans. Un détachement peut toutefois être prolongé, à la discréption du ministère ou de l'organisme d'attache de l'analyste.

Le CIEM a complété son équipe d'analyse en 2006 et en est maintenant à son premier cycle de rotation. Les analystes retourneront à leurs organismes d'attache qui enverront au centre d'autres représentants en détachement.

En plus d'avoir des analystes et un personnel de liaison, le CIEM est doté de ses propres employés de soutien qui s'occupent des partenariats, de la distribution de nos documents et de la gestion quotidienne du centre.

[Traduction]

Le Centre intégré d'évaluation des menaces a ses locaux à l'administration centrale du Service canadien du renseignement de sécurité. Il est soumis aux politiques et aux procédures du Service. Par suite d'un récent examen de la gouvernance du CIEM, je relève du directeur adjoint du Renseignement, qui relève lui-même du directeur du SCRS. Celui-ci rend compte du rendement du Centre à la conseillère en matière de sécurité nationale auprès du premier ministre du Canada. Compte tenu du mandat que nous avons en notre qualité de ressources pour l'appareil de la sécurité du renseignement, je suis aussi responsable devant un comité de la gestion des évaluations qui est formé des sous-ministres adjoints des organismes représentés au Centre. Ce comité est une tribune où l'on fournit des conseils sur l'efficacité des activités du Centre. Le comité soutient à son tour un conseil de gestion formé des sous-ministres des ministères participants, et, dans le cas des organismes, de personnes qui occupent un poste équivalent. Le conseil, dont je suis le secrétaire, fixe les exigences et les priorités du Centre et examine son rendement global.

Sur la scène internationale, les principaux alliés du Canada ont tous reconnu la nécessité de créer leur propre centre intégré d'évaluation de la menace. Nous collaborons étroitement avec le National Counterterrorism Center aux États-Unis, le Joint Terrorism Analysis Centre au Royaume-Uni, le National Threat Assessment Centre en Australie et le Combined Threat Assessment Group en Nouvelle-Zélande.

As a result of this cooperation, the centre was able to provide its clients with over 1,700 assessments produced by our allied threat assessment centres. These assessments offer an international perspective on worldwide terrorism events and provide insights not previously available to Canada's security and intelligence communities.

We are now in our third year of operation. It is a good time to look back and reflect on our accomplishments and our challenges. Under the leadership of the previous director of the centre and with the support of CSIS, the organization has grown from an initial complement of 11 in October 2004 to its current complement of over 50 personnel. We are at the capacity envisaged to carry out our mandate and we can now dedicate our efforts to improving our products and making them increasingly relevant to their readership.

The organization must serve a large and varied readership consisting of senior government decision-makers, policy advisors and first responders. Therefore, a remaining challenge is to ensure that the solid planning process is in place to target those audiences and to prepare products that are relevant to their concerns. We have initiated a strategic planning process that will assist us in meeting that challenge.

While our mandate is precise, other organizations are involved, whether in assessment of threats or in assessment of risks, giving rise to potential duplication of products. The Royal Canadian Mounted Police is mandated to support its police operations through the timely production of threat assessment, as is the case with the Department of National Defence to support its military operations. We are cognizant that in meeting their respective mandates, the assessment function of some organizations might be duplicated in some instances. To mitigate the potential problem, ITAC distributes its production schedule widely to its partners. When potential duplication appears, we engage with our partners to harmonize or differentiate our products.

[Translation]

The dissemination of our products remains an ongoing challenge that we are actively addressing. For the most part, distribution within the federal government environment is not an issue as there are established lines of communication. Nevertheless, we are actively seeking ways to improve distribution, particularly to law enforcement agencies.

[English]

Distribution to the private sector is more difficult because it represents a wide and diverse readership, and requirements for security clearance must be considered. We are working on three fronts to resolve that issue. First, we are increasing our production of unclassified products to reach a wider audience. Second, we are looking at ways to streamline our distribution

Grâce à cette collaboration, le Centre a pu faire parvenir à ses clients plus de 1 700 évaluations obtenues des centres d'évaluation de la menace alliés. Ces évaluations offrent un point de vue international sur les activités terroristes qui se déroulent un peu partout dans le monde et fournissent des informations auxquelles l'appareil canadien du renseignement et de la sécurité n'avait pas accès auparavant.

Le CIEM en est maintenant à sa troisième année d'activité. Le moment est venu de faire le point et de nous interroger sur nos réalisations et les défis qui nous attendent. Sous l'autorité du directeur précédent, et avec l'appui du SCRS, notre effectif est passé de 11 personnes en octobre 2004 à plus de 50 personnes aujourd'hui. Nous avons maintenant atteint le niveau prévu au départ pour nous permettre de nous acquitter de notre mandat. Nous pouvons donc faire les efforts requis pour améliorer nos produits et les rendre de plus en plus utiles à leurs destinataires.

Le Centre doit répondre aux besoins de lectorats nombreux et diversifiés, composés aussi bien de décideurs gouvernementaux que de conseillers en matière de politiques et de premiers intervenants. Nous devons donc relever notre dernier défi, à savoir nous assurer d'adopter un processus de planification rigoureux qui nous permettra de cibler ces destinataires et de leur donner des produits qui répondent à leurs besoins. Nous avons mis en branle un processus de planification stratégique qui nous aidera à relever ce défi.

Notre mandat est très précis. D'autres organismes évoluent toutefois sur le même terrain que nous et produisent, par exemple, des évaluations de la menace ou des risques. Il est donc possible que les divers produits se recoupent. Ainsi, la Gendarmerie royale du Canada appuie ses opérations policières en produisant des évaluations de la menace en temps utile, et le ministère de la Défense nationale fait de même à l'appui de ses opérations militaires. Nous savons que le contenu des évaluations dont ont besoin certains organismes pour s'acquitter de leurs mandats respectifs peut recouper celui de nos propres évaluations. Pour atténuer ce problème potentiel, nous diffusons notre calendrier de publication auprès de tous nos partenaires. Lorsqu'il y a risque que des produits fassent double emploi, nous communiquons avec ces partenaires pour harmoniser nos produits respectifs, ou, au contraire, les différencier.

[Français]

La diffusion de nos produits pose encore des difficultés que nous cherchons activement à résoudre. Dans la plupart des cas, la diffusion au sein de l'administration fédérale ne pose pas de problème car il existe des moyens de communication établis. Nous cherchons, par contre, activement des moyens d'améliorer la diffusion aux organismes d'application de la loi surtout.

[Traduction]

La diffusion auprès du secteur privé s'avère plus difficile, d'une part parce que le lectorat est nombreux et diversifié, et d'autre part parce que nous devons tenir compte des cotes de sécurité. Encore là, nous poursuivons nos efforts sur trois fronts. Tout d'abord, nous produisons davantage de documents non classifiés pour joindre un plus large public. Ensuite, nous cherchons des

to key stakeholders, such as the emergency management infrastructure in Canada or to associations representing first responders, such as police, fire or security personnel of critical infrastructure sectors with a view to involving them continuously in the feedback mechanism. Third, we are experimenting with a “pull” strategy instead of a “push” strategy that would allow our readership to choose the assessments selectively that are relevant to them.

ITAC is an essential component of the Government of Canada's efforts to build an integrated national security system. To date, we have built a solid foundation and we will continue in our efforts to protect Canadians and Canadian interests.

I would be happy to answer your questions.

Senator Moore: Mr. Giasson, in your comments you talked about the reporting alignment. Who is the ultimate boss? Is it Mr. Judd, Director of CSIS, or is it the National Security Adviser to the Prime Minister of Canada?

Mr. Giasson: The boss is the Director of CSIS and I report to the Assistant Director of Intelligence, who reports to Mr. Judd.

Senator Moore: Mr. Judd.

Mr. Giasson: Yes.

The Chairman: When ITAC was originally set up, did its director not report to the head of CSIS?

Mr. Giasson: In the initial reporting relationship, a link was created with the national security adviser. The governance of the centre is consistently renewed in response to requests from our community. The reporting relationship recognized initially with the Director of CSIS has been strengthened.

The Chairman: How is it strengthened when someone is put between you and him?

Mr. Giasson: I believe that the reporting relationship is strengthened because all the services required to make ITAC function properly are provided by the service. All the human resources, plans and IT support required for the proper functioning of ITAC are provided directly by CSIS. As well, for my day-to-day operations I have a place to carry the various issues required to make the centre function properly.

The Chairman: I understand that but you are carrying them to a third party and not directly to the Director of CSIS. Before, your position answered directly to the person that ran CSIS and now it is to someone who works for him. It does not sound like it is a better communication arrangement.

Mr. Giasson: I would say that it is a better reporting arrangement because for all of its operations, ITAC needed a place to grow up and that place is well established within CSIS.

moyens de simplifier la diffusion auprès des principaux intervenants, par exemple les responsables de l'infrastructure canadienne de gestion des urgences ou les associations qui représentent les premiers intervenants, comme les policiers, les pompiers et les responsables de la sécurité au sein des infrastructures névralgiques dans le but de les faire participer régulièrement au processus de rétroaction. Enfin, nous mettons à l'essai une stratégie qui pourrait permettre aux destinataires de nos publications de choisir les évaluations qui les intéressent au lieu de recevoir d'office tout ce que nous produisons.

Le CIEM constitue un maillon essentiel des efforts du gouvernement du Canada pour mettre en place un système intégré de sécurité nationale. Nous avons établi de solides fondations et nous poursuivons nos efforts en vue de protéger les citoyens canadiens et les intérêts du Canada.

Si vous avez des questions, je répondrai avec plaisir.

Le sénateur Moore : Monsieur Giasson, dans votre exposé, vous avez parlé de la structure hiérarchique. Qui est le vrai patron? Est-ce que c'est M. Judd, le directeur du SCRS, ou est-ce que c'est la conseillère en matière de sécurité nationale auprès du premier ministre du Canada?

M. Giasson : Le patron, c'est le directeur du SCRS, et je rends des comptes au directeur adjoint du Renseignement qui, lui, rend des comptes à M. Judd.

Le sénateur Moore : M. Judd.

M. Giasson : Oui.

Le président : Au moment de la création du CIEM, le directeur ne relevait-il pas du directeur du SCRS?

M. Giasson : Au sein de la première structure hiérarchique, il y avait un lien avec le conseiller en matière de sécurité nationale. La gouvernance du Centre est constamment renouvelée pour donner suite aux demandes des gens du milieu. La relation hiérarchique qui existait au départ avec le directeur du SCRS a été renforcée.

Le président : Comment peut-elle être renforcée si on a mis une personne entre vous et lui?

M. Giasson : Je pense que le lien hiérarchique est renforcé parce que tous les services nécessaires au bon fonctionnement du CIEM sont fournis par le Service. Toutes les ressources humaines, tous les plans et tout le soutien en matière de TI nécessaires au bon fonctionnement du CIEM sont fournis directement par le SCRS. De même, pour mes opérations de tous les jours, je peux faire état à quelqu'un des différentes choses qui sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du centre.

Le président : Je comprends, mais vous faites état de ces choses à une tierce partie, et non au directeur du SCRS lui-même. Auparavant, le titulaire de votre poste rendait des comptes directement à la personne qui dirige le SCRS, et maintenant, c'était quelqu'un qui travaille pour cette personne. Ça ne me semble pas être une meilleure façon de communiquer.

M. Giasson : Je dirais que c'est une meilleure structure hiérarchique, parce que, pour toutes ses opérations, le CIEM avait besoin de place pour prendre de l'expansion, et cette place

I had the opportunity when policy direction was being provided to have access to the Director of CSIS as required, on a regular basis.

The Chairman: Thank you, Mr. Giasson.

Senator Moore: ITAC has been in operation since October 2004. Prior to that, there was the Integrated National Security Assessment Centre, which became operational in February 2003, not long before ITAC came into existence. It was replaced by ITAC. Do you know what made that change necessary? I realize you have been director only since January 2007, but do you have any history as to why INSAC was replaced by ITAC? Why was it necessary and what does the new centre do that the old entity was not able to do?

Mr. Giasson: I cannot really comment on the history of the INSAC organization. However, I will try to distinguish how it was created, from my perspective. Essentially, INSAC was first an idea generated by the service itself in trying to outreach —

Senator Moore: The service meaning CSIS?

Mr. Giasson: Yes. Second, I believe that the resource requirements to fund that particular initiative were not appropriated outside of the service. The service used its resources to set up the organization.

Senator Moore: To set up INSAC?

Mr. Giasson: Yes, the initial one. The change occurred in terms of establishing ITAC as a community resource, where the impetus to establish it was generated by the intelligence community as a whole. ITAC was appropriated resources specifically to carry out its mandate. That is how I would distinguish between the two.

Senator Moore: You made the point that the funding to establish the Integrated National Security Assessment Centre came from the CSIS budget. Does the funding for ITAC, which you head, come within the CSIS budget?

Mr. Giasson: It was a funding decision made by the government as a whole. The money that was established to set up ITAC is now funnelled through the service but initially it came from outside CSIS appropriations. That is the difference.

Senator Moore: It is outside CSIS, but CSIS is the administrator of the funds. Is that correct?

Mr. Giasson: It was initially appropriated from a decision of the government to establish ITAC, and that decision was made out of the National Security Policy of 2004.

Senator Moore: You list the 11 representatives from federal government departments and agencies and the two police forces. How many people from each of those 13 entities are involved in ITAC?

est maintenant bien établie au sein du SCRS. J'ai eu l'occasion, au moment où on a donné les orientations stratégiques au Centre, de discuter avec le directeur du SCRS au besoin, de façon régulière.

Le président : Merci, monsieur Giasson.

Le sénateur Moore : Le CIEM est en service depuis octobre 2004. Auparavant, il y avait le Centre intégré d'évaluation de la sécurité nationale, devenu opérationnel en février 2003, peu de temps avant la création du CIEM. Ce centre a été remplacé par le CIEM. Savez-vous ce qui a rendu ce changement nécessaire? Je sais que vous n'êtes directeur du Centre que depuis janvier 2007, mais pouvez-vous nous dire pourquoi on a remplacé le CIESN par le CIEM? Pourquoi cela a-t-il été nécessaire, et que fait le nouveau centre que l'autre organisation ne pouvait faire?

M. Giasson : Je ne peux pas vraiment dire quoi que ce soit au sujet du CIESN. Je vais cependant essayer de vous décrire comment cette organisation a été créée, selon moi. Essentiellement, le CIESN était à l'origine d'une idée du service lui-même, qui voulait joindre...

Le sénateur Moore : Quand vous dites le service, vous voulez dire le SCRS?

M. Giasson : Oui. Ensuite, je crois que les ressources nécessaires pour financer cette initiative n'ont pas été obtenues à l'extérieur du service. Le service a utilisé ses propres ressources pour mettre sur pied l'organisation.

Le sénateur Moore : Pour mettre sur pied le CIESN?

M. Giasson : Oui, le premier centre. Le changement a consisté à établir le CIEM comme une ressource pour tout le milieu du renseignement, et l'idée de l'établir est venue de l'ensemble du milieu. Le CIEM s'est vu offrir des ressources précisément pour s'acquitter de son mandat. C'est ainsi que je distingue les deux centres.

Le sénateur Moore : Vous avez souligné le fait que les fonds nécessaires à l'établissement du Centre intégré d'évaluation de la sécurité nationale provenaient du budget du SCRS. Est-ce que l'argent nécessaire au fonctionnement du CIEM, que vous dirigez, vient du budget du SCRS?

M. Giasson : C'est une décision financière que le gouvernement dans l'ensemble a prise. L'argent qui a servi à mettre sur pied le CIEM passe maintenant par le service, mais, au départ, c'était des fonds autres que les crédits accordés au SCRS. C'est ça la différence.

Le sénateur Moore : Le centre est financé à l'extérieur du SCRS, mais le SCRS administre ces fonds. Est-ce exact?

M. Giasson : Au départ, le financement a découlé de la décision du gouvernement d'établir le CIEM, et cette décision a été prise dans le cadre de la Politique de sécurité nationale de 2004.

Le sénateur Moore : Vous avez nommé 11 représentants des ministères et organismes du gouvernement fédéral et deux services de police. Combien de personnes de chacune de ces 13 organisations participent aux activités du CIEM?

Mr. Giasson: It varies by organization. I can tell you that we have one analyst right now from FINTRAC that is looking at financial terrorism specifically. In other organizations with a larger mandate, we would have more than one analyst embedded within ITAC. It is a variation that mirrors the relative size of the various organizations that are represented within ITAC. We have a number of analysts from the Department of Defence, for example.

Senator Moore: Will you run through your list and tell us how many are from each organization? Is that a good question to ask or is that security we cannot know? How many people are involved?

Mr. Giasson: Yes, I can. From an analytical perspective, we have seven representatives from CSIS; we have four from the Department of National Defence; we have three from the Royal Canadian Mounted Police; we have two for Transport Canada; we have two from the Communications Security Establishment; we have two from the Department of Public Safety; we have three from the Canada Border Services Agency; we have one representative from FINTRAC; we have two from the Department of Foreign Affairs and International Trade; and we have a representative that comes from the Privy Council Office. That list represents the analytical capacity of the centre.

Senator Moore: I am sorry, was that three from the Communications Security Establishment?

Mr. Giasson: We have two.

Senator Moore: And the Ontario Provincial Police and the Sûreté du Québec?

Mr. Giasson: They have one representative each.

Senator Banks: Is there one from Correctional Service Canada?

Mr. Giasson: Yes, I believe we have one. Let me verify my list, senator, if I may. Somehow that has not been provided here, but I will double-check that statistic and will update it for the committee. You are correct, senator, there is representation from that department.

Senator Moore: These people are seconded for a two-year cycle. I know you have been the director only since January of this year. However, when you took on this job, I expect, like any other new executive, you had some ideas, some direction, some priorities that you wanted to set, and some benchmarks you wanted to achieve. Can you tell us what your priorities are and what you aim to do to make ITAC better?

Mr. Giasson: Thanks to the previous Director of ITAC, I believe I inherited an organization that now operates at its full capacity. There is always movement of personnel as people are seconded to ITAC from their various home organizations. They are replaced by others who will be seconded to the organization to work for another two and maybe three years.

M. Giasson : Ça varie en fonction des organisations. Je peux vous dire que, à l'heure actuelle, il y a chez nous un analyste du CANAFE qui s'occupe précisément du terrorisme financier. Pour les organisations dont le mandat est plus important, nous aurions plus d'un analyste au CIEM. Le nombre de personnes varie en fonction de la taille de différentes organisations représentées au sein du CIEM. Il y a parmi nous beaucoup d'analystes du ministère de la Défense, par exemple.

Le sénateur Moore : Pourriez-vous nous dire combien de personnes de chacune des organisations de votre liste travaillent au centre? Est-ce une bonne question, ou s'agit-il d'un renseignement secret auquel nous n'avons pas accès? Combien de gens participent à vos activités?

M. Giasson : Oui, je peux le faire. Du point de vue de l'analyse, nous avons sept représentants du SCRS, quatre du ministère de la Défense nationale, trois de la Gendarmerie royale du Canada, deux de Transports Canada, deux du Centre de la sécurité des télécommunications, deux du ministère de la Sécurité publique, trois de l'Agence des services frontaliers du Canada, un du CANAFE, deux du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et un du Bureau du Conseil privé. Voilà donc la liste des analystes du centre.

Le sénateur Moore : Excusez-moi, vous avez dit trois personnes du Centre de la sécurité des télécommunications?

M. Giasson : Il y a en deux.

Le sénateur Moore : Et pour ce qui est de la Police provinciale de l'Ontario et de la Sûreté du Québec?

M. Giasson : Un représentant de chacune des deux organisations.

Le sénateur Banks : Y a-t-il un représentant du Service correctionnel du Canada?

M. Giasson : Oui, je crois qu'il y en a un. Permettez-moi de vérifier dans ma liste, sénateur. Pour une raison ou pour une autre, ce renseignement n'y figure pas, mais je vais vérifier le chiffre et je vous en ferai part. Vous avez raison, sénateur, il y a quelqu'un qui représente ce ministère.

Le sénateur Moore : Ces gens sont détachés auprès du centre pour deux ans. Je sais que vous n'êtes directeur que depuis janvier dernier. Cependant, lorsque vous avez accepté le poste, j'imagine que, comme tout autre nouveau directeur, vous aviez certaines idées, une certaine orientation et certaines priorités que vous souhaitiez vous donner, ainsi que certaines choses que vous vouliez réaliser. Pouvez-vous nous dire quelles sont vos priorités et ce que vous avez l'intention de faire pour améliorer le CIEM?

M. Giasson : Grâce à l'ancien directeur du CIEM, je pense que j'hérite d'une organisation qui fonctionne maintenant à plein régime. Il y a toujours un roulement de personnel, puisque les employés de différentes organisations sont détachés auprès du CIEM. Elles sont ensuite remplacées par d'autres qui sont détachées auprès de l'organisation pour travailler deux ou peut-être trois ans.

Since the organization is established and is running at almost full capacity, given its resource requirements initially and where we are at, my priorities are to look at the quality and relevance of the products that we have released to date. The centre's unique contribution is that it comes from many members of the community. As such, I believe that we provide comprehensive threat assessments because we have access to information coming from a number of organizations. It is integrated because our analysts are able to gather that information and put it into an assessment that provides a valuable perspective.

I think this particular trait of the centre is its greatest asset. However, we need to look at it on a constant basis to determine whether the products we are releasing are of high quality: are the assessments relevant, how are they being read, who reads them and who is looking at them in terms of their content per se?

Second is its relevance. I alluded in my opening remarks to the various issues or challenges that are related to the distribution of our product. That is where I would make my second comments in terms of priority — establishing the relevance of the product. We serve a wide variety of readerships, from government decision-makers to first responders — first responders being defined here as police departments, fire departments —

Senator Moore: Search and rescue.

Mr. Giasson: Yes, they include emergency management organizations, whether provinces or cities, and some members, provided that they are security cleared, from the private sector that operates in various areas — whether the energy sector or transportation sector. It is wide and diverse, so we need to ensure that the products are relevant to the specific requirements of those readerships.

In some instances, it will be and some it may not. My challenge and priority is to review constantly, assess and see that downstream the products produced are the right and relevant ones.

Senator Zimmer: Thank you for your presentation this afternoon. Does ITAC receive intelligence product produced by other governments, and if so, how do you use this product? Is it simply repackaged and forwarded to other ITAC partners?

Mr. Giasson: ITAC is not a collector of information. Therefore, we assess the information received from other partners. We receive assessments from other governments including foreign governments. I named the privileged partnership we entertain with some countries and we redistribute products to those who wish to see them. It is primarily a final product. It is an assessment made and redistributed.

Regarding dissemination, we are reviewing this issue to the extent that various assessments can be numerous. How relevant are they again to the readership of the ITAC membership or family? How can we collect those various assessments from

Puisque l'organisation est établie et qu'elle fonctionne pratiquement à plein régime, compte tenu des besoins en ressources qu'elle avait au départ et de la situation actuelle, ma priorité, c'est d'examiner la qualité et la pertinence des produits que nous avons diffusés jusqu'à maintenant. Ce qui rend la contribution du centre unique, c'est qu'elle est celle de nombreux intervenants du milieu. Ainsi, je pense que nous sommes en mesure de produire des évaluations de la menace exhaustives parce que nous avons accès à des renseignements de plusieurs organisations. Le processus est intégré, parce que nos analystes sont capables d'obtenir ces renseignements et d'en faire une évaluation qui offre un point de vue intéressant.

Je pense que ce trait précis du centre est son plus grand atout. Cependant, nous devons constamment surveiller le processus pour nous assurer que les produits que nous diffusons sont de haute qualité : les évaluations sont-elles pertinentes, comment les interprète-on, qui les lit et qui examine leur contenu en soi?

La deuxième chose, c'est la pertinence. J'ai parlé dans mon exposé des différents problèmes ou défis liés à la diffusion de notre produit. Voilà ce que je pourrais donner comme deuxième priorité : établir la pertinence du produit. Nous sommes au service d'un lectorat très diversifié, qui va des décideurs gouvernementaux aux premiers intervenants — ceux-ci étant les services de police et des incendies...

Le sénateur Moore : Les équipes de recherche et de sauvetage.

M. Giasson : Oui, ainsi que les organisations de gestion des urgences, que ce soit celles des provinces ou celles de villes, et certains intervenants du secteur privé — qui doivent obtenir une autorisation de sécurité — actifs dans différents domaines — qu'il s'agisse du secteur de l'énergie ou de celui des transports. Les destinataires sont nombreux et forment un groupe diversifié, alors nous devons nous assurer que les produits répondent aux besoins précis de ces destinataires.

Dans certains cas, c'est le cas, dans d'autres, non. Le défi que je dois relever, et ma priorité, c'est d'évaluer constamment les produits pour déterminer s'ils sont pertinents et s'il s'agit des bons produits.

Le sénateur Zimmer : Merci de votre exposé. Est-ce que le CIEM reçoit les produits de renseignements d'autres gouvernements, et, le cas échéant, comment les utilisez-vous? Est-ce que vous ne faites que les remballer et les envoyer aux partenaires du Centre?

M. Giasson : Le CIEM ne procède pas à la collecte de renseignements. Nous évaluons donc les renseignements que nous recevons de nos partenaires. Nous recevons des évaluations de la part d'autres gouvernements, notamment de gouvernements étrangers. J'ai parlé du lien privilégié que nous entretenons avec certains pays, et nous redistribuons les produits à ceux qui veulent en prendre connaissance. C'est essentiellement un produit final. Il s'agit d'une évaluation qui est faite et redistribuée.

En ce qui concerne la diffusion, nous sommes en train de nous pencher sur cette question, dans la mesure où différentes évaluations peuvent être multiples. Encore une fois, quelle est la pertinence de ces évaluations pour le lectorat que forment les

our international partners and see if trends emerge from them? Can we organize the information thematically to provide better direction in terms of what the readership is expected to look at? I alluded to a “pull” strategy, which is doing that with our own products. By that, I mean, being able to say to a reader, “ITAC has been doing those assessments and you can find them here if you require them.”

We want to do the same with international products or assessments. The difficulty is balancing the level of resources dedicated to those products, given that, in some instances, the production of other fusion centres can be fairly overwhelming. I use fusion centres to describe the other organizations that look like ITAC. How many resources can I dedicate to thematic organization, providing trend analysis on international assessments products and informing the readership about those products? It is a challenge.

Senator Zimmer: How do you verify intelligence products provided by other governments?

Mr. Giasson: Can you explain what you mean by verify?

Senator Zimmer: How do you ensure that the information you receive is validated and is good information?

Mr. Giasson: As a matter of course, we do not verify the specific information contained in those assessments. This is because the production of those assessments is based on the same rigorous rules that are required to produce a threat assessment. Those rules are established by looking at the information, and I believe the director alluded to this in his presentation this morning, that it is validated by more than one source.

I am confident, because those rules are in place in the other fusion centres, that the information I receive is information I am able to pass on to the readership. It would not be possible for us to redo it.

Senator Zimmer: You mentioned that you are able to handle the volume. What is the volume ITAC produces and what is the volume of assessments received from others? Do you have any idea what your volume is?

Mr. Giasson: The current ITAC production is just over 200. That is product generated by the Integrated Threat Assessment Centre. The volume of other assessments is over 1,700. I will not say it is a misleading statistic but obviously it recognizes the different sizes of organizations in other countries. For example, the National Counterterrorism Center in the U.S. is ten times larger than ITAC. That is why a large volume is produced by other assessment centres.

membres ou la famille du CIEM? Comment pouvons-nous regrouper les différentes évaluations réalisées par nos partenaires internationaux et déterminer s'il s'en dégage des tendances? Pouvons-nous structurer l'information en fonction des thèmes, de façon à mieux guider le lectorat en fonction de ce qui devrait l'intéresser? J'ai parlé d'une stratégie visant à laisser les destinataires choisir les renseignements dont ils veulent prendre connaissance, ce qui revient à faire cela avec nos propres produits. Je veux dire par là être en mesure de dire aux lecteurs : « le CIEM a effectué telle ou telle évaluation, et vous pouvez la trouver à tel ou tel endroit. »

Nous voulons faire la même chose avec les évaluations ou les produits internationaux. La difficulté, c'est de trouver l'équilibre au chapitre des ressources que nous consacrons à ces produits, vu que, dans certains cas, la production des autres centres fusionnés peut être passablement imposante. J'utilise l'expression « centre fusionné » pour décrire d'autres organisations du genre du CIEM. Quelle part des ressources puis-je consacrer à l'organisation thématique, à l'analyse des tendances des produits d'évaluation internationaux et à l'information du lectorat au sujet de ces produits? C'est un défi.

Le sénateur Zimmer : Comment vérifiez-vous les produits de renseignement que vous fournissent les autres gouvernements?

Mr. Giasson : Qu'entendez-vous par « vérifier »?

Le sénateur Zimmer : Comment vous assurez-vous que l'information que vous recevez est validée et qu'il s'agit de bons renseignements?

Mr. Giasson : Dans le cadre de nos activités normales, nous ne vérifions pas les renseignements précis que contiennent ces évaluations. La raison, c'est que ces évaluations sont fondées sur les mêmes règles strictes que les évaluations de la menace. On établit ces règles en examinant l'information — et je pense que le directeur en a parlé dans son exposé de ce matin —, information qui est validée par plus d'une source.

Je suis convaincu que l'information que je reçois est de l'information que je peux transmettre au lectorat, puisque ces règles sont en place dans les autres centres fusionnés. Il ne serait pas possible pour nous de refaire le travail.

Le sénateur Zimmer : Vous avez dit être en mesure de composer avec le volume. Quel est le volume d'évaluations que le CIEM produit, et quel est le volume d'évaluations qu'il reçoit d'autres centres? Avez-vous une idée de votre volume d'évaluation?

Mr. Giasson : La production actuelle du CIEM dépasse tout juste 200 évaluations. Il s'agit des produits générés par le Centre intégré d'évaluation des menaces. Le volume des autres évaluations dépasse les 1 700. Je ne dirais pas que c'est un chiffre trompeur, mais, évidemment, il reflète les différences de taille entre les organisations des autres pays. Le National Counterterrorism Center des États-Unis, par exemple, est dix fois plus gros que le CIEM. C'est la raison pour laquelle les autres centres d'évaluation produisent un volume important d'évaluations.

Senator Zimmer: What process is in place to review and evaluate intelligence product produced by ITAC? Do you have a process in place to review and evaluate it?

Mr. Giasson: Yes, and if I may highlight that process, a topic for assessment is determined by the threat. A specific threat is determined by world events. It could also be determined by a client request. A client of ITAC may request a threat assessment.

It must fit under our mandate. If so, then we assign an assessment to the appropriate sector or analyst. That analyst, in turn, determines the requirements for the project, and I define the project as the assessment, the final product with partners. The benefit of having ITAC is, we are able to go to a number of partners embedded in the organization, consult with them and prepare a project plan.

Then, we add this product to our production list and inform our various partners of the incoming threat assessment.

Then the analyst will conduct research, seek partners' input, review and prepare drafts, bounce it around with other partners to see how it fits, incorporate information or intelligence obtained by the various partners within ITAC and come up with the first draft of a product. This draft is rigorously reviewed for factual accuracy. The analysts ensure the information provided is accurate, verified and contextualized properly. Then, a draft assessment goes through a variety of approval processes. This leads to a final product, and is adjusted accordingly as it is reviewed by a variety of people.

The advantage of that process is that it bears in mind the specific characteristics of ITAC. Usually, the intelligence will be contextualized further, added with other pieces of information coming from other analysts and brought together in a comprehensive product at the end. I am sorry if the answer is long.

Senator Zimmer: It is a solid answer. You have a process in place.

Mr. Giasson: Yes, senator.

Senator Zimmer: My last questions pertain to the website. Your staff has been seconded to the centre for a period of two years. Is it arranged that every two years you bring in a whole new team comprising representatives from each organization, or are the terms staggered? Are you responsible for maintaining the corporate memory? Do you bring in a whole new team or do you stagger the terms? How do you do that?

Mr. Giasson: The centre has ramped up in terms of resources, which means that people come in at different dates. Therefore, we have a list of personnel that is staggered because of when they come in. We try to keep our analysts for at least two years. In fact, we try to keep our analysts for a longer period if we can, because

Le sénateur Zimmer : Quel est le processus en place pour l'examen et l'évaluation des produits de renseignement du CIEM? Y a-t-il un processus en place à cet égard?

M. Giasson : Oui, et, si vous me permettez d'expliquer le processus, l'objet des évaluations est déterminé par la menace. Les menaces qui existent sont fonction des événements qui ont lieu à l'échelle mondiale. L'évaluation peut aussi dépendre d'une demande formulée par un client. Un client du CIEM peut demander une évaluation de la menace.

Il faut que cela s'inscrive dans le cadre de notre mandat. Le cas échéant, nous demandons à la section ou à l'analyste approprié de faire l'évaluation. Cet analyste détermine à son tour les exigences du projet, et je définis le projet comme l'évaluation, le produit final, avec nos partenaires. L'avantage qu'offre le CIEM, c'est que nous pouvons nous adresser à plusieurs partenaires qui font partie de l'organisation, et consulter et préparer un plan de projet.

Ensuite, nous ajoutons le produit en question à notre liste de production, et nous informons nos différents partenaires de l'évaluation de la menace à venir.

L'analyste effectue ensuite des recherches, demande aux partenaires de lui fournir des renseignements, révise et rédige les ébauches, les présente aux autres partenaires pour en déterminer la pertinence, intègre de l'information ou des renseignements obtenus des différents partenaires du CIEM et présente une première ébauche du produit. L'ébauche fait l'objet d'un examen rigoureux visant à déterminer l'exactitude des faits qu'elle contient. Les analystes s'assurent que l'information fournie est exacte, vérifiée et bien mise en contexte. L'ébauche d'évaluation passe ensuite par toutes sortes de processus d'approbation. Ces processus donnent un produit final, qui est rajusté au besoin par toutes les personnes qui l'examinent.

L'avantage de ce processus, c'est qu'il tient compte des caractéristiques précises du CIEM. Habituellement, les renseignements sont placés dans un contexte encore plus précis, rapprochés d'autres renseignements fournis par d'autres analystes et regroupés pour devenir un produit final exhaustif. Je m'excuse de la longueur de ma réponse.

Le sénateur Zimmer : C'est une réponse claire. Il y a un processus en place.

M. Giasson : Oui, sénateur.

Le sénateur Zimmer : Ma dernière question a trait au site web. Votre personnel a été détaché auprès du centre pour une période de deux ans. Est-ce que vous avez une toute nouvelle équipe de représentants de chacune des organisations tous les deux ans, ou est-ce que les mandats sont décalés? Êtes-vous responsable de la mémoire de l'organisation? Embauchez-vous une toute nouvelle équipe, ou décalez-vous les mandats? Comment procédez-vous?

M. Giasson : Les ressources du centre sont augmentées, ce qui signifie que des gens arrivent à différents moments. Ainsi, nous avons une liste de membres du personnel dont les mandats sont décalés en raison du moment de leur arrivée. Nous essayons de garder nos analystes au moins deux ans. En fait, nous essayons de

it provides for a better development of their analytical skills. It provides as well for corporate knowledge to be passed on to others.

When we have new analysts, we establish sessions with the current ones, for a changeover period, to enable the new analyst to come in and benefit from that corporate knowledge. New analysts go through orientation and training in order to take their place within the organization. I am confident right now that we are in a position where we can impart that corporate knowledge properly to new analysts coming in. It is not a perfect solution, but it serves our needs right now.

Senator Zimmer: For continuity, it is staggered. There is a continual flow. There is not a drop and then new ones come in. Based on when they arrive, you add on two years, and that provides continuity.

Mr. Giasson: Correct.

Senator Zimmer: Does ITAC's staff of 53 include the 30 from other departments?

Mr. Giasson: Yes, it includes the 30.

Senator Zimmer: It includes that amount?

Mr. Giasson: Yes.

Senator Banks: On that question, in the last few weeks of our study on intelligence, we have heard from many people about how important analysis and assessments are. Is there a process of analysis and assessment that a piece of information goes through before ITAC receives it, or does ITAC, in effect, do the assessment and analysis of the information? My corollary question is, how many people are in CSIS: several hundred?

Mr. Giasson: Yes.

Senator Banks: There are 52 people in ITAC, 30 of whom are analysts and 20 of whom do something else. You gather information from all sorts of places, but the processing, we have been told over and over again, is the most important part. There are 30 analysts dealing with the information that comes from hundreds of different places in CSIS, and then from many more places outside CSIS. I assume that there must be some analytical or assessment process that the information goes through before it comes to ITAC, or are 30 people able to do all that?

Mr. Giasson: It is a good question, and I do not think I will be able to tell you, as the director said, that a hundred per cent, for example, is the mark. First, ITAC's mandate is mainly interested in the terrorism threat. Second, analysts have at their disposal those information tools, essentially, that the director

les garder plus longtemps si c'est possible, parce qu'ils peuvent ainsi perfectionner davantage leur capacité d'analyse. Ça permet aussi de transmettre le savoir de l'organisation à d'autres.

Lorsque de nouveaux analystes arrivent chez nous, nous organisons des séances auxquelles ils participent avec les analystes déjà en poste, pendant la période de transition, pour permettre aux nouveaux analystes de tirer parti du savoir de l'organisation. Les nouveaux analystes participent à des séances d'orientation et de formation pour faire leur place au sein de l'organisation. Je suis convaincu que nous sommes en ce moment en mesure de bien transmettre le savoir de l'organisation aux nouveaux analystes qui arrivent chez nous. Ce n'est pas une solution parfaite, mais elle répond à nos besoins actuels.

Le sénateur Zimmer : Les mandats sont décalés pour assurer la continuité. Il y a un mouvement continu. Il n'y a pas de trou lorsque les nouveaux analystes entrent en poste. Leur mandat dure deux ans à partir du moment où ils arrivent, et cela permet d'assurer la continuité.

M. Giasson : Exact.

Le sénateur Zimmer : Est-ce que l'effectif du CIEM est de 53 personnes en comptant les 30 personnes qui viennent d'autres ministères?

M. Giasson : Oui, les 30 autres personnes sont incluses dans ce chiffre.

Le sénateur Zimmer : Elles sont incluses?

M. Giasson : Oui.

Le sénateur Banks : À ce propos, au cours des dernières semaines, dans le cadre de notre étude portant sur le renseignement, nous avons entendu de nombreuses personnes nous parler de l'importance de l'analyse et des évaluations. Est-ce qu'un renseignement que doit recevoir le CIEM passe par un processus d'analyse et d'évaluation au préalable, ou est-ce le CIEM, en fait, qui se charge de ce travail? L'autre question que je veux poser là-dessus, c'est : combien y a-t-il de gens au SCRS? Plusieurs centaines?

M. Giasson : Oui.

Le sénateur Banks : Il y a 52 personnes au CIEM, c'est-à-dire 30 analystes et 20 personnes qui font quelque chose d'autre. Vous obtenez de l'information de toutes sortes de sources, mais le traitement, d'après ce qu'on nous a dit à maintes reprises, est la partie la plus importante. Il y a 30 analystes qui traitent l'information qui vient de centaines de sources différentes au sein du SCRS, ainsi que de beaucoup d'autres sources à l'extérieur du SCRS. Je présume que l'information passe par un quelconque processus d'analyse ou d'évaluation avant que le CIEM la reçoive, à moins que 30 personnes ne soient en mesure de faire tout cela?

Mr. Giasson : C'est une bonne question, et je ne pense pas que je vais être en mesure de vous dire, comme l'a dit le directeur, que la note est de 100 p. 100. Premièrement, le mandat du CIEM concerne surtout la menace terroriste. Deuxièmement, les analystes ont à leur disposition ces outils d'information,

of CSIS alluded to: to extract information from various databases, both service and in-house, and to be able to look at and assess the information.

On the other side, as I mentioned, we usually have information already assessed from the other fusion centres in terms of a final product. Does that cover all pieces of information? I believe it covers a large number, but I would not be able to tell you definitively that it covers all information.

Senator Banks: I asked Mr. Judd this question as well. If a piece of information, which, by itself, does not mean anything and appears irrelevant, but which when connected with certain other pieces of information becomes important indeed, can it escape the attention of the 30 analysts and assessors, and we could miss something? He gave us assurance that it is electronically kept, gathered and noted.

Mr. Giasson: Correct.

Senator Banks: A piece of paper will not go astray, and someone will not have something in their inbox for a week before they look at it? I will put the question another way: You said you have reached your full capacity, by which I take it to mean that you are now functioning on all cylinders. With the 52 people, everything is working.

It also could be taken that you have reached your full capacity and the pipeline is full and cannot take any more. Could you use more than 52 people to do the job? Is there a shortfall that is the result of not having enough people to do the job that ITAC is supposed to do? Bear in mind that terrorism, as you have said, is the main point, but it is not the only point, nor is it the only place from which threats to Canada's interests can come. I am sorry for asking you a three-pronged question, but there you go.

Mr. Giasson: I am confident that, with the current level of resources that ITAC has at its disposal to meet its mandate, it is meeting it properly.

I am confident also that we have access to a number of sources of information and that we are processing the information and we are able to look at and extract what I call a rich picture out of it, or an assessment. That is my answer to the second part of your question.

Could I use more resources? Other witnesses have been in front of you, sir, to tell you that yes, we could always use more resources to carry our mandate, but I think that under the current resource level that I have, I can carry it.

Senator Banks: Is there a shortfall? Is stuff not being done that ought to be done?

essentiellement, que le directeur du SCRS a mentionnés : des outils qui servent à extraire l'information des différentes bases de données, tant celle du service que la base de données maison, et qui permettent d'examiner et d'évaluer l'information.

Par contre, comme je l'ai déjà dit, nous obtenons habituellement des autres centres fusionnés un produit final qui comporte de l'information déjà évaluée. S'agit-il de tous les renseignements? Je pense qu'il s'agit d'une proportion importante des renseignements, mais je ne serais pas en mesure de vous dire définitivement qu'il s'agit de tous les renseignements.

Le sénateur Banks : J'ai posé cette question à M. Judd aussi. Si un renseignement, en soi, n'a pas de sens et semble ne pas être pertinent, mais qu'il s'agit d'un renseignement qui peut devenir important s'il est rapproché d'autres renseignements, est-ce qu'il peut échapper à 30 analystes et évaluateurs, et pouvons-nous passer à côté de quelque chose? Il nous a assurés que les renseignements sont conservés, recueillis et évalués en format électronique.

M. Giasson : Exact.

Le sénateur Banks : Il n'y a pas de document qui se perd ou de choses qui traînent dans les boîtes de réception de gens pendant une semaine avant d'être examinés? Je vais poser la question autrement : vous avez dit avoir atteint votre capacité maximale, ce que j'interprète comme voulant dire que vous fonctionnez à plein régime. Avec 52 personnes, tout fonctionne.

On pourrait aussi penser que vous avez atteint votre pleine capacité et que cela signifie que vous effectuez déjà tout le travail que vous pouvez effectuer et que vous ne pouvez en faire davantage. Vous serait-il utile d'avoir plus de 52 personnes pour vous acquitter de vos tâches? Y a-t-il un manque qui découle du nombre insuffisant de gens pour faire le travail que le CIEM est censé faire? Gardez en tête, comme vous l'avez dit, que le terrorisme est au cœur des préoccupations, mais que ce n'est pas la seule chose, pas plus que c'est la seule menace visant les intérêts du Canada. Je suis désolé de vous poser une question à trois volets, mais voilà, j'ai terminé.

M. Giasson : Je suis convaincu que le CIEM remplit adéquatement son mandat avec les ressources à sa disposition.

Je suis aussi convaincu que nous avons accès à de nombreuses sources d'information et que nous traitons cette information, et que nous sommes en mesure d'envisager et d'extraire ce que j'appelle une image complexe à partir de cette information, ou de faire une évaluation. C'est ma réponse à la deuxième partie de votre question.

Est-ce que je pourrais utiliser davantage de ressources? D'autres témoins ont comparu devant vous, monsieur, pour vous dire que oui, nous pourrions toujours utiliser davantage de ressources pour remplir notre mandat, mais je pense que, compte tenu des ressources dont je dispose à l'heure actuelle, je peux m'en acquitter.

Le sénateur Banks : Y a-t-il des lacunes à combler? Y a-t-il des choses qui doivent être faites et qui ne le sont pas?

Mr. Giasson: You mean in all the threats?

Senator Banks: Yes: ITAC is responsible for, if I understand it correctly, assessing and analyzing information from whatever source, and making sure that, with respect to Canada's national interests, the people who need that information have it. I cannot think of anything more important for a state than that. It is not good enough to say that, given the resources we have, we are doing the best job we can. The question is, are the country's interests being fully served with respect to analysis, assessment and distribution of information that we receive from whatever source?

Mr. Giasson: You are putting it in a broader context, I think, in terms of national security. Let me try to provide you with an answer. Terrorism threat analysis covers many areas of national security interests, by the nature of our mandate. We look at national security through the terrorism prism, or the terrorism lens, but we provide analysis on methods and trends. Let me give you an example.

The weaponization of biochemical agents is something that ITAC is interested in. In that sense, ITAC covers, from a national security perspective, issues relating to chemical, biological and radiological threats.

If we look at a particular threat, or even a trend related to an element of critical infrastructure in Canada, for example, we will also, through the terrorism prism, look at critical infrastructure, which is another part of the national security piece. Through our analysis, we touch on many fronts.

I will leave my answer at that.

Senator Banks: Does the mandate of ITAC specifically say that it will look at everything through the lens of terrorism?

Mr. Giasson: To answer that question, I would need to review specifically the kind of documents that look at ITAC, the genesis of the mandate.

Senator Banks: Will you do that and let us know, perhaps, by sending those documents to the clerk of the committee?

Mr. Giasson: Yes.

Senator Banks: That might be the focus at the moment, as a matter of policy, but is that the focus of ITAC? Is that a right, full and complete job or have we taken this focus because of a policy?

Mr. Giasson: I will do that.

Senator Banks: I would be grateful. When Canada becomes a more robust collector of foreign information, which we will applaud, that information will also find its way to ITAC. Do you anticipate an increase in human resources to deal with that additional information?

M. Giasson : Vous voulez dire pour ce qui est de toutes les menaces?

Le sénateur Banks : Oui. Le CIEM est responsable, si j'ai bien compris, d'évaluer et d'analyser l'information qui vient de toutes les sources, ainsi que de s'assurer que, en ce qui concerne les intérêts nationaux du Canada, les gens qui ont besoin de cette information l'obtiennent. À mon avis, il n'y a rien de plus important pour un État. Il ne suffit pas de dire que nous faisons de notre mieux avec les ressources dont nous disposons. La question, c'est : est-ce que nous servons entièrement les intérêts du pays au chapitre de l'analyse, de l'évaluation et de la diffusion de l'information que nous recevons de toutes les sources?

Mr. Giasson : Vous envisagez la chose dans un contexte plus général, c'est-à-dire, je pense, la sécurité nationale. Permettez-moi d'essayer de vous répondre. L'analyse de la menace terroriste touche de nombreux domaines d'intérêt liés à la sécurité nationale, d'après la nature de notre mandat. Nous envisageons la sécurité nationale dans l'optique du terrorisme, mais nous fournissons des analyses des méthodes et des tendances. Permettez-moi de vous donner un exemple.

L'utilisation d'agents biochimiques comme arme intéresse le CIEM. En ce sens, le CIEM s'occupe, du point de vue de la sécurité nationale, de questions liées aux menaces chimiques, biologiques et radiologiques.

Lorsque nous envisageons une menace précise, ou même une tendance liée à un élément des infrastructures essentielles du Canada, par exemple, nous envisageons aussi, dans l'optique du terrorisme, les infrastructures essentielles, qui sont un autre volet du dossier de la sécurité nationale. Nous nous intéressons à différents aspects dans le cadre de l'analyse.

Je vais m'en tenir à cela.

Le sénateur Banks : Est-ce que le mandat du CIEM est précisément d'envisager toutes les questions dans l'optique du terrorisme?

Mr. Giasson : Pour répondre à la question, il faudrait que j'examine certains documents précis qui parlent du CIEM, du mandat à l'origine.

Le sénateur Banks : Pourriez-vous le faire et nous fournir une réponse, peut-être en faisant parvenir les documents en question à la greffière du comité?

M. Giasson : Oui.

Le sénateur Banks : C'est peut-être le point de mire du moment, du point de vue stratégique, mais est-ce que c'est le point de mire du CIEM? Est-ce le travail du centre en tant que tel, ou ce point de mire découle-t-il d'une politique?

Mr. Giasson : Je vais le faire.

Le sénateur Banks : Je vous en serais reconnaissant. Lorsque le Canada deviendra plus habile à recueillir des renseignements étrangers, ce que nous applaudirons, c'est que ces renseignements vont aussi aboutir au CIEM. Vous attendez-vous à une augmentation des ressources humaines pour traiter ces renseignements supplémentaires?

Mr. Giasson: It might require further policy discussions and decisions. You heard the Director of CSIS talk about this matter and, essentially, it might mean more information for ITAC to assess. If that is the case, then it becomes a new element to consider under policy direction.

Senator Banks: I assume that whereas one truckload of information pulls up to your door every day now, there will be two truckloads each day so it will take more staff, or some of the work will not be done.

Mr. Giasson: I am not able to comment on what it would mean in terms of additional influx of information or intelligence. I would not diminish the current ability of the service through its information management technology. I do not know what it would mean. I suppose it could mean additional discussions, decisions and, perhaps, resources.

Senator Banks: Earlier, Senator Zimmer asked you a question about the reporting group. Who is the assistant director of CSIS?

Mr. Giasson: Mr. Flanigan is Assistant Director, Intelligence, at CSIS.

Senator Banks: We have met him. You said that you have direct access to the director when you need it.

Mr. Giasson: Yes.

Senator Banks: When you have information that needs to be passed to Mr. Flanigan, do you assume that it goes to the right place, which one presumes to be Mr. Judd? Would you know if it did not go to the right place?

Mr. Giasson: Would I know if it did not?

Senator Banks: I am not questioning Mr. Flanigan but do you have a means of knowing whether a piece of information that you thought to be important went to the right place?

Mr. Giasson: I believe I have that means. I am talking about a piece of information that is an assessment, for example.

Senator Banks: Yes.

Mr. Giasson: What goes from my area is distributed as a matter of course through various protocols and channels to senior decision makers, including Mr. Judd. When a particular piece of information requires specific attention, I have the ability and the access to signal that.

Senator Banks: Who gives you a report card on the efficiency, thoroughness and usefulness of your assessment? I am sure you have internal measurement and evaluation systems but are you subject to scrutiny, oversight and testing, other than by the deputy director and the director?

Mr. Giasson: We are subjected to scrutiny and oversight as any other part of the service would be through the Security Intelligence Review Committee, SIRC.

M. Giasson : Il faudra peut-être de nouvelles discussions et décisions stratégiques. Vous avez entendu le directeur du SCRS là-dessus et, essentiellement, cela signifie plus de renseignements pour le CIEM à évaluer. Si c'est le cas, ce sera un nouvel élément à envisager dans le cadre de la définition d'orientations stratégiques.

Le sénateur Banks : Je présume que vous allez recevoir deux fois plus de renseignements dans l'avenir, alors il vous faudra plus de personnel, sans quoi une partie du travail ne sera pas fait.

M. Giasson : Je ne suis pas en mesure de vous dire quoi que ce soit sur ce que cela engendrerait au chapitre de l'information ou des renseignements supplémentaires. Je ne diminuerai pas la capacité actuelle du service qui découle de la technologie de gestion de l'information. Je ne sais pas ce que cela supposerait. Je pense qu'il y aurait plus de discussions, plus de décisions et peut-être plus de ressources.

Le sénateur Banks : Le sénateur Zimmer vous a posé plus tôt une question au sujet de la structure hiérarchique. Qui est le directeur adjoint du SCRS?

M. Giasson : M. Flanigan est directeur adjoint du renseignement au SCRS.

Le sénateur Banks : Nous l'avons rencontré. Vous avez dit pouvoir parler directement au directeur au besoin.

M. Giasson : Oui.

Le sénateur Banks : Lorsque vous avez de l'information à communiquer à M. Flanigan, présumez-vous qu'elle aboutit au bon endroit, c'est-à-dire, d'après ce qu'on peut supposer, chez M. Judd? Le sauriez-vous si l'information n'aboutissait pas au bon endroit?

M. Giasson : Est-ce que je le saurais si ce n'était pas le cas?

Le sénateur Banks : Je ne remets pas en question la compétence de M. Flanigan, mais avez-vous un moyen de vous assurer qu'un renseignement que vous jugez important aboutit bel et bien au bon endroit?

M. Giasson : Je pense disposer de ce moyen. Je parle d'un renseignement qui constitue une évaluation, par exemple.

Le sénateur Banks : Oui.

M. Giasson : L'information qui vient de mon service est diffusée, dans le cadre des activités normales, par l'intermédiaire de différents protocoles et de différentes voies, auprès des décideurs, notamment de M. Judd. Lorsqu'un renseignement précis exige une attention particulière, j'ai la capacité de le signaler, et je dispose de l'accès nécessaire.

Le sénateur Banks : Qui examine l'efficacité, l'exhaustivité et l'utilité de vos évaluations? Je suis sûr qu'il y a au sein de votre organisation des systèmes de mesure et d'évaluation, mais faites-vous l'objet d'examens, de surveillance et d'épreuves, sauf par le directeur adjoint et le directeur?

M. Giasson : Comme toutes les autres parties du service, nous faisons l'objet de l'examen et de la surveillance du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité au CSARS.

Senator Banks: The concern of SIRC is mainly to ensure that CSIS does not overstep its bounds concerning the rights of Canadians, and that it does not go too far without receiving proper authorization to do so. I do not think that SIRC concerns itself with whether we caught a threat in time or whether we know enough about a particular problem.

Mr. Giasson: You are right. Its mandate is not that.

Senator Banks: With respect to that kind of efficacy, is there a measurement by which one could determine objectively whether the work is objective, useful, complete and thorough?

Everyone knows the problem that former CIA Director George Tenet faces in the United States because of the reporting route he chose with respect to speaking to person A as opposed to person B. There has been much argument about how things might have been different had he gone to person B, as opposed to person A. His argument was that the convention and regime at the time were such that he reported to person A, and that is what he did. Then, the wall fell down. I guess that is the landscape in which I ask the question. Are you subject to scrutiny testing to ensure that the function that you are presumed to perform is performed to the best of everyone's ability?

Mr. Giasson: ITAC's overall performance is being looked at, which is through the report of governance that I alluded to initially. I report to the Assistant Director of Intelligence and then to the Director of CSIS. That issue is being reviewed by the national security advisor and a committee of deputy ministers, who are looking at the overall performance. I would give that part in answer to your question.

Senator Banks: Is that done on an oversight basis or on a review basis?

Mr. Giasson: I would not use "review" in the same way. It is done annually but I would not use the word "review" in the same terms as the committee, for example. As part of the initiative brought forward for the organization when I arrived is the development of specific indicators to look at the production of our products and measure it, as much as we can measure a threat assessment, by the number of indicators that we look at to make that decision. This ongoing process and project is being developed through the organization. We expect it to yield results by the end of 2007. Internally, we will have some indicators to allow us to answer the question as precisely as possible.

Senator Atkins: I will ask you a couple of questions about the committee. Are the members of the committee full-time?

Mr. Giasson: Which committee are you referring to?

Senator Atkins: ITAC.

Mr. Giasson: The personnel at ITAC are full-time.

Le sénateur Banks : Le CSARS s'assure surtout que le SCRS ne dépasse pas ses limites en ce qui concerne les droits des Canadiens, et qu'il ne va pas trop loin sans être dûment autorisé à le faire. Je ne pense pas que le CSARS se préoccupe de savoir s'il découvrira une menace à temps ou si nous en savons suffisamment au sujet d'un problème particulier.

Mr. Giasson : Vous avez raison. Ce n'est pas son mandat.

Le sénateur Banks : En ce qui concerne ce genre d'efficacité, y a-t-il un moyen de déterminer objectivement si le travail est objectif, utile et complet?

Tout le monde connaît le problème auquel est confronté, aux États-Unis, l'ancien directeur de la CIA, George Tenet, en raison de son choix de structure hiérarchique, c'est-à-dire au fait de parler à une personne A plutôt qu'à une personne B. On a beaucoup débattu de ce que les choses auraient pu être différentes s'il s'était adressé à la personne B plutôt qu'à la personne A. Ce qu'il a affirmé, c'est que la convention et le régime de l'époque ont fait en sorte qu'il devait rendre des comptes à la personne A, et c'est ce qu'il a fait. Puis, le mur est tombé. Je pense que c'est le contexte dans lequel je pose la question. Faites-vous l'objet d'un examen visant à déterminer si vous remplissez la fonction que vous devez remplir au meilleur des capacités de tout un chacun?

Mr. Giasson : On examine le rendement global du CIEM, dans le cadre du rapport sur la gouvernance dont j'ai parlé au début. Je rends des comptes au directeur adjoint du renseignement, puis au directeur du SCRS. La question fait l'objet d'un examen par la conseillère à la sécurité nationale et par un comité de sous-ministres, qui se penchent sur le rendement global. C'est ainsi que je répondrais à votre question.

Le sénateur Banks : S'agit-il d'une surveillance ou d'un examen?

Mr. Giasson : Je n'utiliserais pas le mot « examen » de la même façon. C'est une chose qui est faite annuellement, mais je n'utiliserais pas le mot « examen » de la même façon que le comité, par exemple. Dans le cadre de l'initiative lancée pour l'organisation au moment où je suis arrivé, on procède à l'élaboration d'indicateurs précis permettant d'évaluer nos produits, de la même façon que nous pouvons examiner une évaluation de la menace, à partir d'un certain nombre d'indicateurs que nous utilisons pour prendre une décision. Ce processus et ce projet continu sont en cours d'élaboration au sein de l'organisation. Nous nous attendons à obtenir des résultats d'ici la fin de 2007. L'organisation disposera d'indicateurs nous permettant de répondre à la question avec le plus de précision possible.

Le sénateur Atkins : Je vais vous poser deux ou trois questions au sujet du comité. Est-ce que les membres du comité siègent à temps plein?

Mr. Giasson : De quel comité s'agit-il?

Le sénateur Atkins : Du CIEM.

Mr. Giasson : Le personnel du CIEM travaille à temps plein.

Senator Atkins: How are they selected from the different agencies?

Mr. Giasson: That is a good question. Selection will be based, first, on what I would call the overall analytical capacity described in broad terms by the home agency — a combination of training, formal development, formal academics, and any specific training undertaken with the previous agency.

Those elements are included in the selection process. With the cooperation of the various organizations that are part of ITAC, I am developing an analytical profile. That profile will indicate to the home organization what kind of analytical proficiency we require. They will make a selection based on that profile. When a person is seconded to our organization, this analyst goes through a variety of training and orientation sessions to hone in on the specific products and what we release from ITAC. Does that answer your question?

Senator Atkins: Yes, although I have one additional question. Would anyone who is seconded from any of the agencies consider this something that is of real interest and a challenge?

Mr. Giasson: I certainly do. Once an analyst comes to ITAC, my goal is for that analyst to deepen their analytical capacity. They would be trained to carry out their functions with regular contact with their home organizations, including training that may be offered, and they build a network of relationships within the security and intelligence community of the Government of Canada that becomes an asset to the home organization when they return. From my discussions with the various stakeholders that are part of ITAC, everyone has the same wishes.

Senator Atkins: To what degree is ITAC independent of CSIS decision-making?

Mr. Giasson: ITAC does not deal with operations of the service. In that sense, we are independent. The dependencies are established usually at the human resources, information management or information technology support level. If it is something that is not related to threat assessments per se, I would not be directly involved. I participate in a variety of management meetings within the service so I am generally aware of what the service does. I am well informed. I will not be impacted by some of those decisions or necessarily have a say in them.

Senator Atkins: Are you physically located in the same location?

Mr. Giasson: Yes.

Le sénateur Atkins : Comment les membres du personnel sont-ils choisis au sein des différents organismes desquels ils proviennent?

M. Giasson : C'est une bonne question. La sélection est fondée, au départ, sur ce que j'appellerais la capacité d'analyse globale qui est décrite en termes généraux par l'organisme d'attache — une combinaison d'éléments de formation, de programmes de perfectionnement officiels, de programmes d'étude officiels et de toute formation particulière suivie au sein de l'organisme de provenance.

Ces éléments font partie du processus de sélection. Avec la collaboration des différentes organisations membres du CIEM, j'élabore un profil analytique. Ce profil indique à l'organisation d'attache quel genre de compétences analytiques nous exigeons. L'organisme prend ensuite une décision en fonction de ce profil. Lorsqu'un analyste est détaché auprès de notre organisation, il suit toutes sortes de séances de formation et d'orientation pour perfectionner sa connaissance des produits de CIEM et des documents que nous publions. Est-ce que ça répond à votre question?

Le sénateur Atkins : Oui, mais j'ai une autre question. Est-ce que des gens, parmi ceux qui sont détachés de l'une ou l'autre organisation, envisagent leur travail auprès de votre organisation comme étant vraiment intéressant et comme un vrai défi?

M. Giasson : Certainement, en ce qui me concerne. Lorsqu'un analyste se joint au CIEM, mon objectif, c'est que cette personne renforce ses capacités d'analyse. Les gens qui travaillent avec nous sont formés pour remplir leurs fonctions, et ils communiquent régulièrement avec leur organisme d'attache, en suivant notamment des formations offertes, et ils établissent un réseau de contacts dans le milieu de la sécurité et du renseignement du gouvernement du Canada, et c'est un avantage pour leur organisme d'attache lorsqu'ils retournent auprès de celui-ci. D'après les discussions que j'ai eues avec les différents intervenants du CIEM, tout le monde souhaite la même chose.

Le sénateur Atkins : Dans quelle mesure le CIEM est-il autonome par rapport aux décisions précises au SCRS?

M. Giasson : Le CIEM ne s'occupe pas des opérations du service. En ce sens, nous sommes autonomes. Là où il y a des liens de dépendance, c'est habituellement dans les domaines des ressources humaines, de la gestion de l'information et des technologies de l'information. Si quelque chose n'est pas directement en lien avec les évaluations de la menace en soi, je ne participe pas directement. Je participe à toutes sortes de réunions de gestion au sein du service, alors, de façon générale, je suis au courant des activités du service. Je suis bien informé. Certaines des décisions prises au service n'ont pas d'effet sur moi, et je n'ai pas nécessairement non plus voix au chapitre.

Le sénateur Atkins : Est-ce que vos bureaux se trouvent au même endroit?

M. Giasson : Oui.

Senator Atkins: As Director of ITAC, do you have the capacity to produce and disseminate intelligence assessments within and outside of Canada without specific approval from CSIS?

Mr. Giasson: Are you asking if I have the ability to release an assessment without the specific approval of CSIS?

Senator Atkins: Yes, or do you go through the deputy?

Mr. Giasson: I have the independence to do that barring the approval process that I described earlier. That approval process insures that the information is collected, looked at and analyzed the proper way. I can release an assessment on my own volition. However, the information is part of the ITAC report and is part of a good assessment process. It must be verified, checked and approved by the sourcing organization. If we use information that comes from one of our organizations, as represented, then we ensure this information can be properly released. Once that step is taken, I have the authority to release that information.

Senator Atkins: To put out a product that ITAC has put together, do you need the approval of the department or the Director of CSIS?

Mr. Giasson: For the release of ITAC assessments I do not need their approval.

Senator Atkins: CSIS has its own intelligence assessment branch. To what degree does the work of this branch conflict with the work done by ITAC?

Mr. Giasson: If it has conflicted in the past, it conflicts less and less now. In my opening remarks, I raised the issue of duplication. We are extremely well aligned within CSIS in terms of ensuring that the products we release are unique or differentiated from the service. We share whatever projects we have on the books with the service when they are looking at an issue that may touch or impact on ITAC assessments. This sharing works well in terms of ensuring that the products we release are not duplications of the products the service may release. I will not pretend that it may not happen but we have the mechanisms in place internally to ensure that those products are differentiated, unique or that they support each other, as required.

Senator Atkins: Is it necessary to have two organizations housed within CSIS that produce intelligence assessments? Is this a duplication of effort and resources?

Mr. Giasson: I do not believe so. I believe that ITAC looks at tactical information. I do not mean that as the military or police would describe it but in the sense that we release products that tend to be relatively short, that look at a specific threat over a medium term versus long term while other organizations within CSIS look at the long-term strategic papers that might

Le sénateur Atkins : À titre de directeur du CIEM, avez-vous la capacité de produire et de diffuser des évaluations du renseignement au Canada et à l'extérieur du Canada sans obtenir l'approbation du SCRS?

Mr. Giasson : Me demandez-vous si je peux publier une évaluation sans l'approbation du SCRS?

Le sénateur Atkins : Oui; ou est-ce que vous devez passer par le sous-ministre?

Mr. Giasson : J'ai l'autonomie nécessaire pour le faire, mais dans le cadre du processus d'approbation que j'ai décrit plus tôt. Le processus d'approbation sert à garantir que les renseignements sont recueillis, examinés de façon adéquate. Je peux publier une évaluation de mon propre chef. Cependant, l'information fait partie du rapport du CIEM, et elle est traitée dans le cadre d'un processus d'évaluation adéquat. Elle doit être vérifiée et approuvée par l'organisation source. Si nous utilisons les renseignements qui proviennent de l'une de nos organisations, c'est-à-dire une organisation représentée au centre, alors nous nous assurons que ces renseignements peuvent être publiés de façon adéquate. Une fois cette étape franchie, j'ai le pouvoir de publier l'information.

Le sénateur Atkins : Pour diffuser un produit élaboré par le CIEM, avez-vous besoin de l'approbation du ministère ou du directeur du SCRS?

Mr. Giasson : Pour la publication des évaluations du CIEM, je n'ai pas besoin de cette approbation.

Le sénateur Atkins : Le SCRS a son propre service d'évaluation du renseignement. Dans quelle mesure le travail effectué dans ce service empiète-t-il sur le travail effectué au CIEM?

Mr. Giasson : Il y a eu des problèmes dans le passé, mais il y en a de moins en moins. Dans mon exposé, j'ai soulevé la question des recouplements. Nous avons très bien défini notre place au sein du SCRS pour nous assurer que les produits que nous diffusons sont uniques, ou encore différents de ceux du service. Nous faisons part au service de tous nos projets lorsque le service s'occupe d'une question qui peut toucher les évaluations du CIEM ou avoir des répercussions sur celle-ci. Ces échanges nous permettent de nous assurer que les produits que nous publions ne font pas double emploi avec les produits publiés par le service. Je ne prétendrais pas que cela ne puisse se produire, mais nous disposons de mécanismes qui nous permettent de nous assurer que les produits sont différents, uniques ou qu'ils se complètent, au besoin.

Le sénateur Atkins : Est-il nécessaire qu'il y ait au SCRS deux organisations qui produisent des évaluations de renseignement? Est-ce qu'on ne déploie pas deux fois plus d'efforts et n'utilise pas deux fois plus de ressources que s'il n'y avait qu'une organisation?

Mr. Giasson : Je ne crois pas. Je pense que le CIEM se penche sur l'information stratégique. Je ne dis pas cela comme on le dirait dans l'armée ou dans les services de police, mais je veux dire que les produits que nous publions sont habituellement relativement courts, portent sur des menaces précises à moyen terme plutôt qu'à long terme, tandis que d'autres organisations au sein du

support our own assessments but that might not necessarily be the same. In that sense, we are complementary and becoming more complementary as we operate within the realm of CSIS.

Senator Atkins: If ITAC comes up with an intelligence threat that in the judgment of some of your people is real, is there a system within CSIS for a red alert or a process like that to capture peoples' attention?

Mr. Giasson: Yes, we have the means to distribute threat assessments that may be short term where we need to focus the attention on a particular threat. We have the means to communicate that information to the people that need it when they develop the response side of a specific threat.

Again, the threat assessment centre is interested in the assessment of the threat. In that sense, we are in the mitigation part but if required, we can provide information to a police force through links and communications that are established that the police force may use in responding.

Senator Atkins: Is it an alert system?

Mr. Giasson: No, I would not define it as an alert system per se. I do not know what you mean by "alert system."

Senator Atkins: The Americans have a different category system: They have the red, yellow and green system to capture people's attention.

Mr. Giasson: I understand. Within our threat assessment capability we have the capability to release low, medium, or high threats.

Senator Atkins: Are you satisfied that if you had something that was a hot item, you could get it through in a hurry?

Mr. Giasson: I am satisfied.

The Chairman: Senator Banks, do you have a follow up question?

Senator Banks: I do. First I have an apology to make. I stated wrongly that you report to the deputy director but you report to the assistant director of intelligence and the assistant director reports to the deputy.

Mr. Giasson: Allow me to check that but I do not think so.

Senator Banks: So the assistant director might make a jump there?

Mr. Giasson: Yes.

Senator Banks: Will you find that out and let us know?

Mr. Giasson: Yes. I apologize. I should have the answer to that question at hand.

Senator Banks: It was I who made the mistake.

SCRS se penchent sur des documents stratégiques à long terme qui peuvent servir à nos évaluations, mais qui n'ont pas nécessairement le même contenu. En ce sens, nous sommes complémentaires, et nous le devenons encore davantage en faisant partie du SCRS.

Le sénateur Atkins : Si le CIEM présente des renseignements sur les menaces que certaines personnes jugent réelles, y a-t-il un système au sein du SCRS pour donner l'alerte rouge, ou encore un processus du genre, visant à obtenir l'attention des gens?

Mr. Giasson : Oui, nous disposons des moyens de diffuser des évaluations de la menace qui peuvent être à court terme et exiger que nous portions notre attention sur une menace particulière. Nous avons les moyens de communiquer cette information aux gens qui en ont besoin au moment d'élaborer un processus d'intervention pour une menace précise.

Encore une fois, le centre d'évaluation des menaces s'intéresse à l'évaluation des menaces. En ce sens, nous sommes du côté de l'atténuation, mais, au besoin, nos pouvons fournir des renseignements à un service de police par l'intermédiaire de liens et de voies de communication établis et que les services de police peuvent utiliser pour l'intervention.

Le sénateur Atkins : S'agit-il d'un système d'alerte?

Mr. Giasson : Non, je ne dirais pas que c'est un système d'alerte en tant que tel. Je ne sais pas ce que vous voulez dire par « système d'alerte ».

Le sénateur Atkins : Les Américains disposent d'un système à multiples catégories : il y a les alertes rouges, jaunes et vertes qui visent à attirer l'attention des gens.

Mr. Giasson : Je comprends. Notre capacité d'évaluation de la menace nous permet de diffuser des avis de menaces faibles, moyennes ou élevées.

Le sénateur Atkins : Êtes-vous convaincu que si vous aviez à vous occuper de quelque chose de pressant, vous pourriez le faire rapidement?

Mr. Giasson : J'en suis convaincu.

Le président : Sénateur Banks, avez-vous une question complémentaire à poser?

Le sénateur Banks : Oui. Je dois d'abord m'excuser. J'ai dit à tort que vous rendiez des comptes au directeur adjoint, mais vous relevez en fait du directeur adjoint du renseignement, lequel rend des comptes au sous-ministre.

Mr. Giasson : Permettez-moi de vérifier, mais je ne crois pas.

Le sénateur Banks : Le directeur adjoint peut donc sauter un échelon?

Mr. Giasson : Oui.

Le sénateur Banks : Allez-vous vérifier et nous faire connaître la réponse?

Mr. Giasson : Oui. Je m'excuse. J'aurais dû pouvoir vous répondre par cœur.

Le sénateur Banks : Mon erreur.

Following up on Senator Atkins' question, we understand assessments and analyses are prepared for intelligence matters that would include terrorism matters that are still prepared independently. Senator Atkins asked you about assessments in CSIS, RCMP, Canadian Border Services Agency, Transport Canada, Citizenship and Immigration Canada and the Department of Foreign Affairs and International Trade. These organizations continue to do their own analysis and assessment to some degree. You talked earlier about overlap, and another way to look at that might be thoroughness. A way to look at it might be overlap and silo-building.

When the British government established the Joint Terrorism Analysis Centre in the U.K., they brought together all the analysts from all the departments and put them together in one place in the headquarters of the British Security Service, which reports directly to the Director General of MI5 and through the Director General, to the Home Office. That approach seems efficient on two counts. One, all analysts are in one place instead of different offices. The likelihood of a piece going astray or some synergy not happening is less likely. Is that not a simple example to follow?

Mr. Giasson: It could be a good example to follow. There are different models. All the other fusion centres have their different models. Some have differences. We are looking at the model closely.

Senator Banks: Is it one that someone in the intelligence community suggests might be followed?

Mr. Giasson: I have not participated in discussions since my arrival on that particular question. I know that the model prevailing in the U.K. is an interesting model. Some discussions have occurred asking if it is a model that we need to strive for, establish or look at. We are discussing that with the Americans and with the other centres.

I do not want to be disingenuous on your question but this particular model tends to be operational in nature in terms of getting all the intelligence analysis including first responders within the centre. That may require further discussion, and direction from the current mandate, because it is a different proposal.

Senator Banks: I hope that the discussion takes place.

The Chairman: Mr. Giasson, I appreciate you coming before us today. It is our first opportunity to have a witness from the Integrated Threat Assessment Centre. It has been instructive and helpful. We hope to have the opportunity to talk to you again in the future. We also expect some information to be provided to the clerk.

Mr. Giasson: Yes.

Pour donner suite à la question du sénateur Atkins, je dirais que nous comprenons qu'on effectue des évaluations et des analyses du renseignement, notamment sur des questions liées au terrorisme, évaluations qui sont encore réalisées de façon indépendante. Le sénateur Atkins vous a posé des questions au sujet des évaluations effectuées au SCRS, à la GRC, à l'Agence des services frontaliers du Canada, à Transports Canada, à Citoyenneté et Immigration Canada et au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Ces organisations continuent d'effectuer leur propre analyse et leurs propres évaluations dans une certaine mesure. Vous avez parlé plus tôt de recouplement, et notre façon d'envisager la chose, ce serait de parler de l'exhaustivité. On pourrait envisager la chose du point de vue des recouplements et de la compartmentation.

Lorsque le gouvernement britannique a établi le Joint Terrorism Analysis Centre, il a rassemblé tous les analystes de tous les ministères à un endroit, c'est-à-dire au quartier général du British Security Service, qui rendait compte directement au directeur général du MI5, et, par l'intermédiaire du directeur général, au Home Office. Cette démarche semble efficace à deux égards. Premièrement, tous les analystes sont au même endroit, plutôt que de se trouver dans des bureaux différents. La probabilité qu'un renseignement leur échappe ou que la synergie ne fonctionne pas est moins importante. Est-ce que ce n'est pas un exemple simple à suivre?

Mr. Giasson : Ça pourrait être un bon exemple à suivre. Il y a différents modèles. Tous les autres centres fusionnés ont leurs modèles différents. Certains de ces modèles comportent des différences. Nous étudions le modèle de près.

Le sénateur Banks : S'agit-il d'un modèle que des gens du milieu de renseignement proposent de suivre?

M. Giasson : Je n'ai pas discuté de cette question précise avec quiconque depuis mon arrivée. Je sais que le modèle dominant au Royaume-Uni est un modèle intéressant. Il y a eu des débats sur la question de savoir s'il s'agit d'un modèle que nous devrions essayer de suivre, que nous devrions adopter ou que nous devrions envisager. Nous en discutons avec les Américains et avec les autres centres.

Je ne veux pas répondre à votre question de façon faussement naïve, mais ce modèle précis a tendance à être opérationnel de par sa nature, en ce sens que tout le travail d'analyse du renseignement se fait au centre, et que même les premiers intervenants s'y trouvent. Il faudrait en discuter davantage avant d'adopter ce modèle, et il faudrait réorienter le mandat, parce qu'il s'agit d'une proposition différente.

Le sénateur Banks : J'espère que ce débat aura lieu.

Le président : Monsieur Giasson, merci d'avoir témoigné devant nous aujourd'hui. C'est la première fois que nous recevions un témoin du Centre intégré d'évaluation des menaces. Votre témoignage a été instructif et utile. Nous espérons avoir de nouveau l'occasion de discuter avec vous dans l'avenir. Nous nous attendons aussi à ce que vous fournissiez certains renseignements à la greffière.

M. Giasson : Oui.

The Chairman: On behalf of the committee I thank you. We are grateful for your assistance. It was a pleasure.

For members of the public who are viewing this program, if you have any questions or comments please visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

The committee adjourned.

Le président : Au nom du comité, je vous remercie. Nous sommes reconnaissants de l'aide que vous nous avez apportée. Ça a été un plaisir de vous recevoir.

Pour les gens du public qui regardent cette émission, vous pouvez visiter notre site web au www.sen-sec.ca si vous avez des questions ou des commentaires. Nous y affichons les témoignages des gens que nous recevons, ainsi que l'ordre du jour révisé des réunions. Vous pouvez communiquer aussi avec la greffière du comité en téléphonant au 1-800-267-7362 pour obtenir de plus amples renseignements ou pour obtenir de l'aide pour joindre les membres du comité.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Colleen Swords, Assistant Deputy Minister, International Security Branch;
Bruce Jutzi, Director General, Security and Intelligence, Security and Intelligence Bureau;
John DiGangi, Director, Foreign Intelligence Division.

As an individual:

Martin Rudner, Professor, Director, Canadian Centre for Intelligence and Security Studies, Carleton University.

Canadian Security Intelligence Service:

Jim Judd, Director;
Daniel Giasson, Director, Integrated Threat Assessment Centre.

TÉMOINS

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Colleen Swords, sous-ministre adjointe, Direction de la sécurité internationale;
Bruce Jutzi, directeur général, Sécurité et renseignement, Direction générale de la sécurité et du renseignement;
John DiGangi, directeur, Direction du renseignement extérieur.

À titre individuel :

Martin Rudner, professeur, directeur, Canadian Centre for Intelligence and Security, Université Carleton.

Service canadien du renseignement de sécurité :

Jim Judd, directeur;
Daniel Giasson, directeur, Centre intégré d'évaluation des menaces.